

PRINCE SIXTE DE BOURBON

L'OFFRE

DE

PAIX SÉPARÉE

DE L'AUTRICHE

(5 DÉCEMBRE 1916 — 12 OCTOBRE 1917)

*Avec deux lettres autographes de l'empereur Charles
et une note autographe du comte Czernin.*



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

Tous droits réservés

Copyright 1920 by Plon-Nourrit et Cie.

Droits de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.

Provoqué, l'an dernier, par le comte Czernin, M. Georges Clemenceau souhaitait de me voir répondre, aussitôt, à cette querelle artificieuse. Mais, lié par la parole que j'avais donnée de garder le silence, je pouvais craindre aussi que la France en péril, placée comme elle l'était alors entre les deux dernières offensives germaniques de mars et de mai, ne s'émût d'apprendre toute la réalité — ignorée de M. Clemenceau lui-même — des offres de l'Autriche qui s'étaient présentées à elle en 1917. Ces offres de paix séparée auraient réduit à sa base essentielle l'immensité du champ de la guerre, si elles avaient pu être acceptées.

Par suite, l'Allemagne, menée de la Marne de Joffre à la Marne de Foch par des généraux qu'aveuglait leur orgueil, eût voulu s'arrêter elle-même, peut-être malgré ses chefs, entre ces deux coups portés par le génie de la France. En tout cas, si sa folie dévastatrice eût duré, isolée, elle eût marché plus vite à sa défaite finale.

Aujourd'hui, ce conflit tragique, universel et prolongé, a pris fin par notre victoire : la paix est faite entre les peuples épuisés de l'Occident. Le récit de l'offre autrichienne d'une paix séparée, que j'ai différé jusqu'ici, n'offre donc plus, me semble-t-il, d'inconvénient. C'est désormais une page d'histoire que chacun a le droit de connaître. Si la vérité n'est pas un vain mot, il importe, pour la satisfaire, que cette page soit connue exactement d'après des notes qui furent écrites au jour le jour. Sans quoi, beaucoup de propos et de récits tardifs viendraient forcément en déformer la substance. La mémoire humaine manque de fixité. Les circonstances changent et les sentiments varient; cependant, les faits constatés demeurent.

Je m'en remets, pour transcrire cette page d'histoire, à un historien, M. de Manteyer; il est précisément celui de mes amis qui s'est trouvé lié le plus intimement à ma vie pendant toute la durée de la guerre.

SIXTE DE BOURBON.

Paris, novembre 1919.

Sur cette question des tentatives
de pair séparé avec l'Autriche
son mémoire Bertha Szeps
fille de Moritz Szeps, éditeur du
Neues Wiener Tagblatt, ami de
pena heintz Rodolphe, trévisé avec Georges
Clemenceau. Une autre fille de Moritz
Szeps, Sophie, épousa un fils de Georges
Clemenceau, Paul.

Bertha Szeps épouse Georges Zukerkandl,
a publié ses mémoires en allemand
avant la guerre de 1939-45.

Traduction américaine 1939

Alfred Knopf

son entrée avec Czernin avril 1917
les voyages en Suisse comme intermédiaire
officiel 1917-18 - ses lettres à sa
sœur Sophie pour toucher G. Clemenceau
signés l'armistice de 1918

Il a été tiré de cet ouvrage :

*200 exemplaires sur papier de cuve des papeteries du M
dont 175 numérotés de 1 à 175 et 25 exemplaires réservés*



Non
La fin de
guerre qui a ap
dans le monde
Empire sont m
dans la volonté
l'intégrité de
plus lourds s
concours généraux
Empire, la N



Mon cher Liste,

La fin de la troisième année de cette
guerre qui a apporté tant de deuil et de douleurs
dans le monde approche. Tous les peuples de mon
Empire sont unis plus étroitement que jamais
dans la volonté commune de sauvegarder
l'intégrité de la Monarchie au prix même des
plus lourds sacrifices. Grâce à leur union au
concours général de tous les nationalités de mon
Empire, la Monarchie a pu résister pendant bien
tôt 3 ans aux plus graves assauts. Personne ne
peut contester les avantages militaires remportés
par mes troupes, en particulier sur le théâtre
de guerre balcanique.

La France a montré de son côté une
force de résistance et un élan magnifiques.
Nous admirons tous sans réserve l'admirable

travaille traditionnelle de son année et l'aspect de
sacer face de tout le peuple français.

Ainsi on l'est et particulièrement agréable de voir que
bien que momentanément adversaires, aucune ven-
table divergence de vues ou d'aspirations ne sépare
mon Empire de la France, et que je suis en droit de
pouvoir espérer que nos vives sympathies pour la
France jointes à celles qui régissent dans toute la Monar-
chie, précéderont à tout jamais le retour d'un état de
guerre pour lequel aucune responsabilité ne peut m'en
comber. A cet effet, et pour manifester d'une façon
sincère la réalité des ces sentiments, je le prie de
transmettre secrètement et officiellement à M.
Poincaré, Président de la République française, que
j'appuierai par tous les moyens et en usant de toute
mon influence personnelle auprès de mes alliés les plus
intimes français relatives à l'Alsace - Lorraine.

Quant à la Belgique, elle doit être rétablie
entièrement dans sa souveraineté, en gardant l'essen-
tiel de ses possessions africaines, sans préjudice des
s'engagements qu'elle pourra recevoir pour les pertes

qu'elle a subies. Quant à la Lorraine elle sera
dans sa souveraineté et en gage de sa sécurité
nous serons des poies. Elle assure son avenir
et naturel à la mer artéologique, ainsi que le
concessions économiques de son côté l'industrie
Honnête et dévouée comme comités, personnelle
et libérale, que le refus de la Lorraine
toute relation et qu'il supprime toute société ou
groupement dont le but politique tend à la
disaggrégation de la Monarchie, en qui tomber la
Nécessaire à la vie, qu'il empêche l'agitation
tous les moyens en son pouvoir toute sorte d'agit-
ation politique soit en Lorraine, soit en dehors de son
frontière dans le sens, et qu'il en donne l'assu-
rance sous la garantie des puissances de l'Entente.

Les événements qui se sont produits en Pologne
m'obligent de répéter mes idées à ce sujet
jusqu'au jour où mon gouvernement légal et défini-
tif y sera établi.

Après l'avoir ainsi exposé mes idées je te des-
sine à la fois, et à ton tour, que en avoir l'assurance

ces deux puissances, l'empire tant d'abord de
la France et de l'Angleterre, à l'effet de préparer
avec un terrain d'entente sur la base duquel
les pourparlers officiels pourraient être engagés
et aboutir à la satisfaction de tous.

Esperant qu'avec nous pourrions bientôt
de part et d'autre mettre un terme aux
souffrances de tant de millions d'hommes
et libérer les familles qui sont dans la tristesse
à l'heure de

juste que de venir à son secours et
porter toute affection

Charles



Mon cher Sir.

Je constate avec

l'Angleterre je

crois que les bases

regardant elles ne

peuvent réaliser la

précisément, l'

de conclure la



9 Mai 1797

Mon cher Leste,

Il est avec satisfaction que la France &
l'Angleterre partagent mes vœux sur ce que je
crois être les bases essentielles de la paix de l'Europe.
Cependant elle m'oppose leur volonté de ne
pouvoir se lever le peup sans que l'Italie y participe
précisément. Elle te prie de me demander
de conclure la paix avec la Monarchie en
abandonnant toutes les prétentions & actions de
de conquête qu'elle aient manifestées jusqu'ici
sur les pays slaves de l'Adriatique. Elle réclame
ses demandes à la paix du Tyrol de la langue
Wallonnie. Tu me assurés l'examen de cette

demande jusqu'à ce que je connaisse, par toi la
réponse de la France et de l'Angleterre à mes
ouvertures de paix. Le comte Feltgen se communique
mes vœux et celles de mon ministre sur ces différents
points.

La bonne entente entre la Monarchie et la France
et l'Angleterre sur un si grand nombre de
points essentiels permettrait nous en sommes cer-
taines, de surmonter les dernières difficultés
qui se présentent pour aboutir à une paix hono-
rable.

Je te remercie du concours que tu me prête
maintenant pour cette œuvre de paix conque-
rue non dans l'intérêt commun de nos pays
cette guerre s'a toujours commue tu me le dis
sans quitter le devoir de rester fidèle à ton

nom et au grand passé de ta Nation. deb-
in secourait les héros blessés sur le champ de
bataille et ensuite en combattant pour
la France. J'ai compris ta conduite, et,
quoique nous fussions séparés par des évé-
nements, je me porte en rien la responsabilité
personnelle mon affection t'est restée fidèle.

Je tiens à me réserver, si tu le veux bien,
la possibilité de faire connaître sans inter-
mède médiateur que toi à la France et à
l'Angleterre, ma pensée directe et personnelle.
Je te prie encore de croire à ma vive et franche
amitié affective.

Charles

I. Fests abkeltung
zu; bei

ein durch

oder zu laute

Betracht

zu heldentop

zu Blick einers

Idea einers

zu höherem

Wes eines

I. freie einseitige Gebietsabtretung
ist einseitig; bei
einer Compensation durch
anderes Gebiet wäre der Verlust
vermeidbar, falls in Betracht
gezogen wird dass der keldenkopf
verlängert mit dem Blut unserer
Soldaten geblüht haben einen
für uns unangenehm höheren
Wert hat als irgend ein neues
Gebiet

II.) Welches sind die Garantien die
uns geboten werden den bei
einer Friedensconferenz der
Integrität der Monarchie (mit den
eventuell ich beschlossener

Prezrectificationen) bestehen bleibt? ²

III.) Eine definitive Antwort kann erst nach Beantwortung der vordahenden zwei Punkte gegeben werden, da "Ök. - erst dann mit seinen Verbündeten in Besprechungen eintreten kann"

IV.) Immerhin ist Ök. bereit die Besprechungen fortzusetzen und nach wie vor gewillt für einen ehrenvollen Frieden zu arbeiten um da mit auch den allgemeinen Weltfrieden anzubekommen

festhalten bleibt.

— — — — —

eventuell ist

früher als

meiner frischen

mein gebote

1. Nachher sind

festhalten

L'OFFRE DE PAIX SÉPARÉE

DE L'AUTRICHE

AVANT-PROPOS

(29 août 1914-23 novembre 1916)

Le prince Sixte de Bourbon se trouvait fixé à Paris depuis une dizaine d'années par la volonté du duc de Parme, son père, et par son propre penchant. Il venait d'y recevoir, le 26 mai 1914, le titre de docteur en droit, en affirmant et en prouvant aux juges de sa thèse qu'un Bourbon est toujours Français. Un mois après, le 28 juin, son beau-frère, l'archiduc Charles, marié à sa sœur, la princesse Zita, devenait subitement l'héritier de la Monarchie du Danube. Le 23 juillet, le prince partait de Paris avec son frère puîné, le prince Xavier. Ayant le projet d'aller faire un voyage dans le Caucase et de rentrer à Paris en novembre, tous deux gagnaient Schwarzau, en Basse-Autriche, où résidait leur mère, la duchesse de Parme. C'est donc à Schwarzau que la guerre les

surprit (1) : leur volonté de regagner la France fut immédiate, manifeste et, naturellement, elle n'admit aucune contradiction. L'archiduc héritier comprit que leur conscience devait être obéie et, grâce à son intervention auprès de l'empereur François-Joseph, celui-ci autorisa bientôt, malgré l'opposition de ses ministres, leur départ pour la Suisse. Quittant, le 19 août, Schwarzau, les deux princes de Bourbon franchissent la frontière en automobile le 20 et arrivent à Wartegg, dans le canton de Saint-Gall, sur le lac de Constance, où leur père avait vécu une grande partie de sa vie, depuis 1859 jusqu'à sa mort. Le 26, ils en repartent pour Genève et, le 28, quittent Genève pour Paris où ils arrivent dans la matinée du 29 août :

— Nous voilà, nous venons partager le sort de la France, disent-ils au vieil ami qui, dans ces jours si graves et cependant si clairs, a la joie de les accueillir. C'était après Charleroi.

— Les Allemands avancent tous les jours, répond celui-ci aux princes, et, si cela continue, Paris ne tardera pas à être menacé. Il faut s'attendre prochainement à une grande bataille qui sera décisive, mais, pour ma part, j'ai confiance.

(1) L'Autriche déclare, le 28 juillet, la guerre à la Serbie ; pour l'appuyer, l'Allemagne la déclare successivement à la Russie, le 1^{er} août, à la France et à la Belgique, le 3 août. Sur quoi, le 4 août, l'Angleterre réplique en la déclarant à l'Allemagne. L'Autriche ne déclare la guerre à la Russie que le 5 août ; la France, le 11 août, et l'Angleterre, le 13 août, répliquent en la déclarant à l'Autriche. L'Autriche ne la déclare à la Belgique que le 28 août.

— Ce sera plus dur que vous ne le croyez, dit le prince Sixte ; ils ont une artillerie lourde redoutable, de grosses pièces du calibre de 42 centimètres, d'une très longue portée ; ils ont non seulement des zepelins, mais un grand nombre d'avions qui viendront semer des bombes sur toutes les villes. Ils ont surtout, ce qui nous manque, l'unité de commandement... Mais, enfin, la France ne peut périr !

— Si nous étions seuls, réplique l'ami du prince, nous serions, je le reconnais, en très grand danger, mais l'alliance de la Russie et l'appui de l'Angleterre assurent notre victoire finale. En ce qui concerne l'Italie, sa neutralité déclarée et sympathique est parfaite ; elle ne pouvait nous rendre un plus grand service. Il ne faut pas souhaiter que le conflit s'étende trop dans le reste du monde ; mais, par contre, ce que nous devons essayer de faire, c'est de diminuer le bloc ennemi. Il faut reprendre la politique qui, en présence d'une coalition agressive pareille, mena jadis la France à la paix de Bâle (1) et, de là, à Marengo.

(1) Voici l'énumération des traités de paix séparée et des conférences qui précédèrent la seconde coalition :

Paris, 9 février 1795 (21 pluviôse an III). — Traité de paix avec le grand-duc de Toscane, ratifié par la Convention nationale, le 13 février (25 pluviôse).

Bâle, 5 avril 1795 (16 germinal an III). — Traité de paix avec le roi de Prusse, ratifié par la Convention le 14 avril (25 germinal).

La Haye, 16 mai 1795 (27 floréal an III). — Traité de paix avec la république des Provinces-Unies, ratifié par la Convention le 27 mai (8 prairial).

Bâle, 22 juillet 1795 (4 thermidor an III). — Traité de paix

L'Autriche. était alors, avec l'Angleterre, l'ennemi principal ; pour mieux l'abattre et plus vite, on en détacha ainsi la Prusse et les pays rhénans, l'Espagne et les États italiens. Maintenant, c'est la Prusse qui est l'ennemi capital et l'Angleterre se trouve avec nous ; il faut donc essayer d'enlever à l'Allemagne l'appui de l'Autriche et cela facilitera la fin de la guerre.

avec le roi d'Espagne, ratifié par la Convention le 1^{er} août (14 thermidor).

Bâle, 28 août 1795 (11 fructidor an III). — Traité de paix avec le landgrave de Hesse-Cassel, ratifié par la Convention le 4 septembre (18 fructidor.)

Paris, 15 mai 1796 (26 floréal an IV). — Traité de paix avec le roi de Sardaigne cédant à la France la Savoie, Nice et Tende.

Berlin, 5 août 1796 (18 thermidor an IV). — Traité avec le roi de Prusse, assurant la neutralité du nord de l'Allemagne.

Saint-Ildeonse, 18 août 1796 (1^{er} fructidor an IV). — Traité d'alliance offensive et défensive avec le roi d'Espagne qui fournit à la République française quinze vaisseaux et un contingent de troupes.

Paris, 22 août 1796 (5 fructidor an IV). — Traité de paix avec le margrave de Bade, cédant à la France le cours, les bords du Rhin et tout ce qu'il possède sur sa rive gauche.

10 octobre 1796 (19 vendémiaire an V). — Traité de paix avec le roi des Deux-Siciles.

Paris, 22 octobre-20 décembre 1796 (1^{er} brumaire-30 frimaire an V). — Offre de paix de l'Angleterre à la France traitée par lord Malmesbury et repoussée par le Directoire.

Tolentino, 19 février 1797 (1^{er} ventôse an V). — Traité de paix avec le pape qui renonce à Avignon et au Comtat.

Lille, 6 juillet-18 septembre 1797 (18 messidor-2^e jour complémentaire de l'an V). — Conférences pour traiter de la paix avec l'Angleterre, représentée par lord Malmesbury, rompues par le Directoire.

Campo-Formio, 17 octobre 1797 (26 vendémiaire an VI). — Traité de paix avec l'Autriche qui cède la Belgique à la France.

Rastadt, 9 décembre 1797-8 avril 1799. — Congrès pour

— Évidemment, conclut le prince Sixte ; mais, je le crains, tant que François-Joseph vivra, ce sera impossible.

La volonté des deux princes, en arrivant à Paris, est de servir la France ; on leur fait prévoir les difficultés qui s'opposeront à leur entrée dans l'armée. En attendant de voir si elles pourront être levées, dès le jour de leur arrivée, ils écrivent au marquis de Vogüé, président de la Croix-Rouge : « Si nous ne pouvons combattre, au moins voulons-nous partager les dangers du combat en nous portant, de notre personne, à l'aide de ceux qui, tombés glorieusement, doivent trouver autour d'eux les secours immédiats de la charité chrétienne. »

Domiciliés à Chambord, ils quittent Paris le 2 septembre et se rendent à Blois où, le lendemain, assistés du comte de Traversay, ancien gouverneur de Chambord, ils se présentent au bureau de recrutement de Blois pour y contracter un engagement militaire : « Le commandant Destenay reçut les princes avec déférence, mais leur déclara qu'il ne pouvait accepter leur enrôlement dans l'armée française, parce que Bourbons. On parla. L'état-major de la région, à Orléans, fut consulté. On avisa par télégramme le ministre de la Guerre. Hélas ! les ordres étaient formels. Les princes devaient s'incliner (1). »

traiter de la paix avec l'Empire germanique qui, le 1^{er} mars 1798, reconnaît que le Rhin est la limite de la France.

(1) *La Croix*, Paris, 5, rue Bayard, 37^e année, n^o 10301. A. B., jeudi 5 octobre 1916, p. 5, col. 3-4.

Ne pouvant servir la France dans ses armées, le prince Sixte fait prévenir, le 15 septembre, le gouvernement à Bordeaux que « Français, il est à son entière disposition au cas où celui-ci jugerait devoir faire appel à lui. » De retour à Paris, lui et son frère prennent leur service, dès le 30 septembre, à la Croix-Rouge, mais ce service ne peut satisfaire toute leur activité. Ils font une démarche pour entrer dans l'armée britannique, comme combattants ; une réponse négative arrive de Londres, le 19 octobre, à ce sujet. Cependant, leur volonté est décidée à aboutir et ils s'offrent à la Belgique envahie pour se rapprocher du front de combat. Leur démarche pressante s'adresse à la reine des Belges, leur parente, dont la grâce et le courage s'imposent au respect et à l'admiration de tous. Ils ne peuvent servir, tout d'abord, comme soldats ; mais elle les appelle, à titre provisoire, comme brancardiers au service d'une unité combattante du front. Assistés du comte René de Chérisey, ils partent du Havre, le 7 novembre, en automobile, pour répondre à l'appel de la reine et se rendre auprès du roi, quand, à Marquise, près de Calais, un très grave accident frappe le prince Sixte. Atteint d'un choc violent à la nuque, il reste quarante-huit heures inanimé, quelques jours entre la vie et la mort, et plusieurs mois lui sont nécessaires pour se guérir. Mgr A. Travers, son ancien précepteur, qui est resté son ami le plus fidèle et le plus dévoué, vient le rejoindre à l'hôpital Jeanne-d'Arc de Calais, que dirige le docteur Depage, médecin particulier de la reine. Les mois de sa convalescence, il

va les passer en Italie, aux Pianore, dans l'impatience que lui cause son inaction forcée. Les derniers jours de l'année 1914 et les premiers mois de 1915 s'écoulent dans une inaction douloureuse. Opprimés par une anxiété dont le poids paraissait devenir immobile, les hommes les plus fermes ne pouvaient alors espérer qu'en gémissant (1).

Quand le prince reprend assez de force pour agir, il en profite pour aller à Rome ; l'Italie était encore neutre dans le grand conflit. Dès lors, il était évident que toutes les hypothèses de la paix à venir se baseraient pour nous et nos alliés sur l'application presque exclusive du principe des nationalités, principe abstrait, qui tend à ignorer beaucoup de nécessités pratiques et qui, précédemment, avait guidé l'esprit de Napoléon III, après avoir inspiré la doctrine de la Révolution française. Celle-ci n'en aperçut pas tout d'abord le péril pour la France (2) et les idées imprudentes du second Empire à cet égard dominant aujourd'hui l'Europe ; c'est une religion qui compte peu d'hérétiques. Parfait pour détruire un grand empire voisin

(1) *Gemens spero*, écrivait François Laurentie, l'un des meilleurs amis du prince, peu avant sa mort, survenue sur les tranchées de Rocquencourt le 12 janvier 1915. Ce père de six enfants servait au 27^e régiment d'infanterie territoriale.

(2) A l'île d'Elbe, Napoléon n'a pas craint d'écrire : « Du moins, j'ai mérité de l'Europe et de l'humanité en portant les Allemands à la connaissance d'eux-mêmes. » (*Considérations sur l'état de l'Europe par Napoléon*; M. le baron DE COSTON, *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*, t. I, Paris, Marc Aurel, 1840, p. 525).

et dominant plusieurs peuples divers, il devient fâcheux quand il sert à grouper d'une manière menaçante de petits États voisins, isolés et inoffensifs (1). La France des Capétiens s'est formée assez tôt, assurément, pour n'avoir pas à en souffrir dans son unité bien assise et assimilatrice ; mais, sur le continent, elle se trouvait commodément entourée de petits États très divisés qu'elle a fait disparaître en leur révélant ce principe, et ces États se trouvent remplacés maintenant par des masses compactes, très grandissantes, dont le voisinage immédiat, même quand il se montre sympathique, offre tous les inconvénients de leur grandeur. Le mot reproché à Fénelon par Grégoire dans son discours du 4 floréal an III, à la Convention (23 avril 1795), avant de déclarer le droit des gens qui devait diriger la France, se présente toujours à l'esprit : « J'aime mieux ma famille que moi, j'aime mieux ma Patrie que ma famille, j'aime mieux l'Uni-

(1) « Le système des nationalités, a dit Sorel, a déjà provoqué et provoquera plus de guerres que ne l'ont fait autrefois les querelles religieuses et que ne le font de nos jours les ambitions des rois. Les convoitises des nations sont plus âpres, leurs triomphes sont plus hautains, leurs mépris sont plus insultants que ceux des princes ; ils soulèvent aussi des ressentiments plus amers et plus durables. L'homme n'est plus atteint dans un principe abstrait, l'État ou la royauté, il est atteint dans son sang et dans sa race : les passions, qui n'agitaient autrefois que quelques individus, gagnent la masse du peuple et elles deviennent d'autant plus terribles que les esprits dont elles s'emparent sont plus bornés. » (ALBERT SOREL, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, t. II, Paris, Pion, 1875, p. 368-369.)

vers que ma Patrie (1). » Grégoire ajoutait : « La raison a jugé et ces extravagants qui parlaient de la République universelle et ces hommes faux dont on a dit qu'ils faisaient profession d'aimer les hommes placés

(1) *Gazette nationale* ou le *Moniteur universel*, n° 217, septidi 7 floréal an III, p. 833, col. 3. Grégoire attribue cette formule à Fénelon. En effet, le précepteur du duc de Bourgogne fait dire à Socrate, dans ses *Dialogues des morts* (n° 17, Socrate et Alcibiade) : « Chacun doit infiniment plus au genre humain, qui est la grande patrie, qu'à la patrie particulière dans laquelle il est né... Plus la guerre est étendue, plus elle est funeste. » Les vues de Fénelon qui offrent le plus d'intérêt, ce sont celles qu'il exprime dans le premier supplément de son *Examen de conscience sur les devoirs de la royauté* composé pour l'instruction de Louis de France, duc de Bourgogne : « La chrétienté, dit-il, fait une espèce de république générale... Tout ce qui renverse l'équilibre .. ne peut être juste... Chaque nation est obligée à veiller sans cesse pour prévenir l'excessif agrandissement de son voisin pour sa sûreté propre. Empêcher le voisin d'être trop puissant, ce n'est point faire un mal : c'est se garantir de la servitude et en garantir ses autres voisins... Quand une puissance monte à un point que toutes les autres puissances voisines ensemble ne peuvent plus lui résister, toutes ces autres sont en droit de se liguier pour... défendre la liberté commune. »

En réalité, Grégoire s'inspire surtout de l'*Essay de politique* où l'on traite de la nécessité, de l'origine, des bornes et des différentes formes de la souveraineté selon les principes de l'auteur de *Télémaque*, paru à La Haye chez Henri Scheurleer, 1719, in-12 de 6-208 pages. Dans la 2^e édition de cet ouvrage (*Essay philosophique sur le gouvernement civil*, où l'on traite . Londres, 1721, in-12 de 8-230 pages), André-Michel de Ramsay, l'auteur anonyme de cet ouvrage, déclare avoir été nourri pendant plusieurs années des lumières et des sentiments de l'illustre prélat et voici ce qu'il dit : « Ce serait une chose monstrueuse de se préférer à toute sa famille, sa famille à toute sa patrie, sa patrie à tout le genre humain, car l'amour

à deux mille ans ou à deux mille lieues de distance pour se dispenser d'être justes et bons envers leurs voisins. Le cosmopolisme de système et de fait n'est qu'un vagabondage physique ou moral : nous devons un amour de préférence à la société politique dont nous sommes membres. » De nos jours, l'univers passe décidément avant la patrie, c'est la doctrine internationaliste et c'est fort bien, mais à la condition essentielle, reconnue de Ramsay et assurément aussi de Fénelon, de ne pas oublier que la France doit passer, pour la sauvegarde de ses intérêts, dans l'esprit de tous

raisonnable... commence par l'universel et descend par gradation au particulier. Au contraire... la conservation propre est le premier de tous les soins, parce que nous ne pouvons pas songer à tout et que nous sommes plus immédiatement chargés de nous-mêmes que de tout le reste du genre humain... Nous devons songer plus immédiatement à notre propre conservation qu'à celle d'aucun autre homme particulier comme nous. Nous devons plus à notre famille propre qu'à une autre famille étrangère. Nous devons plus à notre patrie, dans le sein de laquelle nous avons été instruits, élevés et protégés pendant notre enfance qu'à une autre société particulière d'hommes que nous n'avons jamais vus. Toutes choses égales, nous devons plus au particulier dont nous sommes immédiatement chargés par la nature ou la Providence qu'au particulier auquel nous n'avons aucun rapport. Mais, quand il s'agit du bien particulier comparé avec le bien général, il faut toujours préférer le second au premier. Il n'est pas permis de se conserver en ruinant sa famille, ni d'agrandir sa famille en perdant sa patrie, ni de chercher la gloire de sa patrie en violant les droits de l'humanité. C'est sur ce principe qu'est fondé ce qu'on appelle le *droit des gens* et la *loi des Nations*. »

Voilà la doctrine raisonnable qui doit diriger la France dans l'Europe : ce n'est assurément pas celle du *Deutschland über alles*. Il y a l'Europe au-dessus de l'Allemagne.

les Français, avant les intérêts de n'importe lequel des pays étrangers qui se trouvent dans l'univers.

En vertu de ce principe dogmatique des nationalités étrangères à la France, l'unité menaçante de la masse germanique, qui nous est absolument hostile, devait sortir de la guerre accrue et consolidée ; en vertu de ce même principe, l'unité précaire de la Monarchie danubienne, assurée uniquement par la personne de son souverain, devait disparaître au grand contentement de tous ses voisins et de tous les pontifes du dogme de Napoléon III, quand bien même cette unité, très relâchée et favorable à nous, pouvait être utile à l'ensemble des peuples qui la composaient : une fois séparés, ces frères ennemis qui, cependant, pour vivre, ont besoin les uns des autres, se querelleront bien davantage que précédemment et, isolés, seront plus faibles.

Quoi qu'il en soit, par une application raisonnée et qui paraîtra raisonnable, de ce principe des nationalités, un diplomate qui se trouve à Rome au moment où le prince y vient, en ce mois de mars 1915, se demande si l'on ne pourrait faire passer à l'Autriche quelques conseils ; ne devrait-elle pas céder ce qu'elle possède de langue italienne sous son empire, en échange de quoi la Silésie, jadis perdue par elle, pourrait lui revenir ? La difficulté est, pour le diplomate, de faire passer cet avis. Sur ces entrefaites, le prince a, le 25 mars, une audience de Benoît XV auquel il n'avait pu encore présenter ses hommages. Le Souverain Pontife, dans un long entretien, exprime clairement sa

velonté de faire tout son possible pour empêcher que le conflit ne prenne une ampleur mondiale ; il voudrait tenter d'amener, par des concessions équitables, sa réduction, pour hâter sa fin. Mais, — et bientôt le prince en acquiert la certitude, — à Vienne on s'imagine encore que la France va être vaincue. Il ne reste donc plus qu'à se battre jusqu'à ce que la victoire des puissances de l'Entente soit claire pour tout le monde.

Rentrant d'Italie, les deux princes Sixte et Xavier de Bourbon gagnent leur poste de brancardiers à un groupe d'artillerie de campagne de la 5^e division d'armée belge, le 3 août 1915.

Sur leurs instances répétées, dès le 25 août, ils ont la joie d'être enfin admis, à titre étranger et pour la durée de la guerre, comme sous-lieutenants d'artillerie à la 84^e batterie du 5^e régiment qui dépend de cette 5^e division d'armée. Ils passeront ensuite au 7^e régiment le 10 décembre 1916 (1).

(1) Ce 7^e régiment d'artillerie belge, devenu ensuite le 13^e, dissous au mois de mai 1917, a été sous les ordres du colonel baron Greindl, puis du colonel Moraine. Il a fait partie de la 2^e armée britannique du général Plumer, dont l'artillerie était commandée par le général anglais Frank. Il a opéré avec les 41^e et 47^e divisions britanniques commandées par les généraux Lawford et Goringe. Ses batteries tenaient le front Kruisstraat-Dickebusch : il a participé aux affaires de Saint-Éloi et à tous les combats livrés sur ce front.

A la dissolution du 13^e régiment les deux princes ont été attachés d'abord au 2^e régiment d'artillerie lourde commandé par le colonel Moraine ; puis, le colonel ayant été promu général, ils l'ont suivi au commandement de l'artillerie de la 4^e division de l'armée, où ils sont restés jusqu'à la fin de la guerre.

Leur sort est désormais celui de tous les combattants ; c'est une vie silencieuse et dont on a peu d'échos. A Noël, qui amène un moment de repos, le prince Sixte trouve cependant le temps d'écrire quelques pages où il signale la nécessité, qui s'impose à l'Entente, d'empêcher l'absorption de l'Autriche par l'Allemagne, absorption rendue menaçante par le projet, né en 1915, de l'union douanière des deux empires (1).

En l'absence des princes, les idées qu'ils avaient entendu exprimer au moment de leur arrivée commencent à se faire jour. Deux de leurs amis, à leur insu, tiennent à préparer l'avenir tel qu'ils le conçoivent. Le 29 janvier 1916, ils se rendent chez M. William Martin, ministre plénipotentiaire, directeur du protocole, que ses fonctions mettent en contact permanent avec le président de la République. Ils attirent son attention « sur la possibilité éventuelle d'entrer en rapports, si les intérêts de la France viennent à l'exiger, avec la Cour d'Autriche par l'intermédiaire du prince Sixte de Bourbon. Il y a, dans la famille impériale, divers éléments qu'il faut savoir connaître et distinguer. D'une part, l'influence prussienne s'y trouve représentée par l'archiduc Frédéric, qui a été nommé par François-Joseph commandant en chef de ses armées après le meurtre de l'archiduc héritier François-Ferdinand. Mais l'archiduc Charles n'aime pas les Hohenzollern, dont il trouve la tutelle trop pesante

(1) Le Vrai Danger autrichien (*le Correspondant*, 10 janvier 1916, p. 163-172.)

à son pays ; il est, par son mariage, accessible à l'influence personnelle de son beau-frère, le prince Sixte de Bourbon, dont les sentiments français, à l'encontre de ceux de son frère aîné Élie, gendre de Frédéric, sont bien connus. On pourrait donc, dès maintenant, en partant de cette base, préparer, pour l'avenir, les possibilités d'une action éventuelle du prince Sixte en Autriche, si le gouvernement français le trouve utile. Cette action, ainsi préparée, serait alors prête à se développer le jour où, l'empereur actuel venant à mourir, son successeur monterait sur le trône. »

M. William Martin prend note de cet exposé et il déclare qu'il en fera part au président de la République.

Le 17 mai, le prince écrivait de sa batterie : « Nous avons eu un très amusant bombardement de cent sept coups de 105 allemand, dont un à cinq pas de nous. Personne n'a été touché et nous avons pu faire quelques jolies photos d'explosion. »

Peu de jours après, le 21 mai, d'accord avec M. Aristide Briand, président du Conseil, le président de la République remet la croix de guerre française à la reine des Belges et aux deux princes. Tout heureux d'avoir mérité cette distinction, le prince écrit le soir même à Paris : « Nous avons reçu, cet après-midi, vers 2 h. 30, la croix de guerre. Le manque de temps n'a pas permis de faire la cérémonie, fort simple, à notre batterie, mais auprès d'un poste d'infanterie, tout près de la ligne des tranchées que le roi et le président allaient voir. Nous y avons attendu son arrivée avec notre général de division. Le président, après avoir

salué notre général, est venu à nous et a épinglé, d'abord à moi, puis à Xavier, la croix en me disant (je n'ai pu saisir bien les mots, car il parlait fort bas) : « Voici (ou je vous donne) la croix de France. » Sur quoi, il m'a serré la main et j'ai répondu que j'étais profondément touché et que je le remerciais bien vivement. Puis, le roi venant me serrer la main suivi des officiers français et belges des deux suites, ils sont repartis pour leurs visites... Ne pouvant servir purement la France, il nous est particulièrement doux de songer que c'est elle, encore, que nous servons en nous dévouant à la cause du noble pays belge... C'est le devoir d'un Bourbon et la plus belle gloire qu'il puisse ambitionner que celle de servir toujours et partout la France... La croix de guerre vient confirmer nos sentiments en nous prouvant que la France sent comme nous... Voici, en résumé, cette journée unique dans les fastes de notre Maison. Le temps était superbe ; sur le front le canon tonnait, il y avait des aéros dans l'air : cadre magnifique. Nous sommes bien contents et fiers. »

Ayant eu connaissance de ces sentiments des princes et de leur gratitude, M. William Martin en fait part au président de la République qui les apprécie vivement et témoigne qu'il recevra bien volontiers les princes quand ils viendront en permission à Paris. Il charge M. William Martin de le leur faire savoir, dès le 24 mai. On pensait qu'ils pourraient solliciter du roi un congé qui leur permît de venir exprimer eux-mêmes directement au président les sentiments qui les animaient. Mais, du fond de son « gourbi assez sombre »,

le prince Sixte ne tarde pas à répondre, le 8 juin, qu'il lui est impossible de quitter le front, même pour peu de jours : « Le canon tonne assez vigoureusement de part et d'autre et, même, ce matin, les Boches m'ont fait l'honneur de quelques shrapnells tandis que je me trouvais dans un arbre pour observer l'aspect de leurs lignes. Nous sommes enchantés... on ne quitte pas son casque, ce qui me rappelle Louis XIV qui, pendant la guerre des Flandres, ordonna aux officiers de porter le casque à la place de leurs feutres à plumes et qui en donna l'exemple en visitant les tranchées devant je ne sais plus quelle petite ville, le pot en tête. Bref nous sommes enchantés. »

Deux mois passèrent ; les deux amis du prince qui, le 24 janvier, avaient pris l'initiative de se mettre en rapport avec M. William Martín, tiennent à le revoir ; ils ont avec lui un entretien, le 26 juillet, pour éclaircir leur point de vue respectif. L'un d'eux lui expose donc ses idées au sujet de la Monarchie :

— Notre intérêt est qu'elle subsiste en réduisant au minimum les amputations nécessaires qu'elle doit subir, si on lui enlève les populations qui voudront se séparer d'elle. Par contre, depuis quelque temps, se note dans la presse une tendance indiquant qu'il faut la détruire. Quelles sont les vues du gouvernement à cet égard ? Si c'est lui qui pousse la presse française à la destruction de la Monarchie, il est tout à fait inutile d'amener le prince, malgré ses résistances actuelles, à Paris, pour y trouver, de concert avec lui, les bases d'un arrangement raisonnable éventuel entre la France et l'Autriche.

M. William Martin répond à son interlocuteur :

— Les tendances qui se font jour dans la presse ne me paraissent pas inspirées par le gouvernement. En tout cas, je puis vous dire que les idées de M. le président de la République répondent parfaitement aux vôtres. Il faut que l'Autriche subsiste, dans notre intérêt.

— Dans ce cas, réplique-t-on, nous ne pouvons faire mieux que d'amener le prince à Paris pour utiliser éventuellement son action possible, quand le moment sera venu.

L'ami des princes se croit donc tenu d'insister auprès d'eux pour les prier de venir. Il leur écrit, le 6 août :

« Le 29 mai, je vous ai transmis l'écho direct d'un sentiment précis et d'une volonté marquante auxquels il fallait, je crois, répondre au plus tôt. Le 8 juin, vous m'avez dit que cela vous était malheureusement impossible par suite des circonstances où vous vous trouviez. Je l'ai regretté ; je le regrette encore. Ces circonstances adverses ne peuvent être durables.

« L'Yser est, certes, désormais, le plus beau fleuve du monde ; cependant, votre horizon dépasse l'Yser. Vous avez reçu un témoignage sensible auquel il faut que vous répondiez. Personne ne peut vous en empêcher, si vous invoquez clairement cette nécessité.

« L'Autriche continue de marcher à son anéantissement au profit de l'Allemagne, de l'Italie, de la Russie, de la Roumanie, de la Serbie et, sans doute aussi, de la

principauté de Liechtenstein. Pour le moment, il est vrai, personne n'y peut rien changer tant que la sottise autrichienne continue à tendre avec béatitude à ce néant. Mais l'intérêt de la France est que cet anéantissement ne soit pas total. Le but serait, pour notre pays, de limiter au minimum les amputations rendues nécessaires par cette sottise prolongée. Ce que je viens d'énoncer là, en le soulignant, n'est pas ici, je le sais, l'opinion commune ; cela d'autant mieux que l'influence italienne y est très agissante. Vous la voyez marquer dans *le Petit Parisien*, dans *le Temps* et ailleurs. C'est cependant la ligne de conduite qui importe à la France, malgré la violente campagne de presse qui se développe ainsi depuis peu contre elle, et je crois pouvoir vous dire avec certitude que, malgré toute l'ignorance de l'Europe, toute l'indifférence de l'avenir qui sont toujours ici trop courantes, une personne au moins, qui n'est pas moi et qui importe infiniment, en demeure assez convaincue. Ce sentiment doit assurément être aussi le vôtre, il convient donc que vous vous mettiez en rapports avec elle, afin de concourir, comme vous le pourrez, dans cet esprit avec elle, quand le moment viendra de le faire. Trop de gens, par contre, sans s'en douter, je le veux bien, s'acharnent à travailler dans l'Europe pour le roi de Prusse ; à Vienne surtout et même ici.

« Nous n'avons pas à douter de notre triomphe militaire final ; mais nous aurons, je le crains, si l'on n'y prend pas garde, une paix italienne, ou une paix russe, ou une paix anglaise plutôt qu'une paix française.

« Vous avez là un rôle personnel que personne ne peut vous empêcher de remplir, ou, tout au moins, d'entreprendre. »

Pressés ainsi, les deux princes obtiennent de venir à Paris pour remercier le président de la République de l'honneur qu'ils avaient reçu de lui ; le 24 août, à 6 heures, « avec la bonne grâce qui caractérise ces princes français », ils s'acquittent tout d'abord de ce devoir.

Répondant à leur désir, le président de la République les engage à aller visiter les lignes du front français. Reçus, le 14 septembre, au grand quartier général, par le général Joffre et par le général de Castelnau, ils se rendent à Verdun, le 15, et, notamment, à la côte du Poivre, avec le lieutenant Maurice Pernot, chef de la section d'information du grand quartier général, chargé de les y conduire, et, au moment où ils viennent de quitter leur voiture pour saluer, dans les carrières de Belleville, le général Eon, commandant la 33^e division, celle-ci, atteinte par un obus, flambe comme une botte de paille.

Le général en chef, comme suite à leur décoration du 21 mai, les cite à l'ordre des Armées françaises, le 6 septembre, dans les termes suivants :

« Armée belge... Prince Sixte de Bourbon, sous-lieutenant à l'artillerie de la 5^e division d'armée belge, s'est mis spontanément au service de la cause du droit ; affecté à une unité du front, a donné, en toutes circonstances, les preuves d'un dévouement et d'un mépris du danger absolu.

« Prince Xavier de Bourbon, sous-lieutenant à l'artillerie de la 5^e division d'armée belge : s'est mis spontanément au service de la cause du droit ; affecté à une unité du front, a donné, en toutes circonstances, les preuves d'un dévouement et d'un mépris du danger absolu (1). »

Passant quelques jours à Paris avec son frère, le prince Sixte est amené à exprimer le désir de rendre visite à M. de Freycinet, ministre d'État, qui a eu le privilège de pouvoir consacrer sa vie entière à la France, qui a eu une si grande influence sur le relèvement de son armée et dont l'esprit lucide, après avoir souffert du désastre de 1870, assiste aujourd'hui à une revanche glorieuse.

Le 15 octobre, à la veille de le voir, le prince tient à préciser ses idées sur l'état actuel du conflit et sur la voie que celui-ci pourra suivre pour parvenir à son achèvement :

« Après de tels sacrifices, l'important est d'arriver à une paix conforme à la dignité de la France et aux intérêts de ses alliés, telle surtout qu'elle puisse présenter des caractères de stabilité certains. Le conflit actuel menace de devenir le suicide de l'Europe ; en y mettant fin, il faudra prendre toutes les précautions

(1) *Journal officiel de la République française*, n° 13, dimanche 14 janvier 1917, p. 477, 1^{re} colonne. Cet ordre, n° 3612 « D », du 6 septembre, a été modifié par un rectificatif du 25 décembre 1916, n° 21172, G. Q. G., bureau du personnel. Ce rectificatif remplace la qualité primitive d'ambulanciers volontaires à l'artillerie de la 5^e D. A., par celle de : sous-lieutenant à l'artillerie de la 5^e D. A.

voulues pour qu'il ne risque pas de renaître à chaque nouvelle génération, tous les trente ou quarante ans.

« La coalition germano-turque se compose de cinq éléments qui, s'ils sont bien distincts, obéissent à une impulsion unique indiscutable. Les Alliés, qui repoussent cette coalition, ne pourront jamais obtenir entre eux une telle cohésion, bien que le gouvernement actuel ait fait prendre à la France, dans le conseil des Alliés, une part heureuse de prépondérance qui, il faut l'espérer, ira encore en se développant. Ce qu'il faut voir clairement, si nous obtenons la paix qui nous est nécessaire, ce sont celles des forces ennemies à abattre ou à affaiblir. Il ne s'agit pas, pour nous, d'écraser entièrement l'Allemagne, ni l'Autriche-Hongrie, ni même la Turquie. Il faut seulement abattre une tête. C'est, en Allemagne, la Prusse des Hohenzollern qui est, pour l'Europe, un ennemi irréductible. Restent les forces à réduire. En Autriche-Hongrie, ce sont les pangermanistes autrichiens et les clients hongrois de la Prusse. En Turquie, c'est le parti turc judéo-levantin, parce qu'il nous a trahis.

« C'est donc une nécessité de frapper ces trois éléments. En Allemagne, que pouvons-nous faire contre la Prusse? Tout d'abord, la France doit, bien entendu, récupérer l'Alsace et la Lorraine, de manière à effacer sa défaite de 1870. Elle peut même se faire restituer les parties de l'Alsace que les traités de 1815 lui ont fait perdre (Landau, Sarrelouis : patrie de Ney, le bassin de la Sarre). C'est une controverse sans doute délicate de savoir si la France actuelle, remontant aux

traditions de sa révolution, pourrait reprendre actuellement, après cent ans d'un régime prussien, le bassin de la Moselle ou le Palatinat bavarois. La même question se pose de savoir si la Belgique pourrait s'agrandir des terres rhénanes placées à l'ouest du Rhin et au nord de celles que pourrait revendiquer la France ; mais, si le grand-duché de Luxembourg peut subsister, comme il le doit, et si sa souveraine s'arrange de manière à rassurer nos intérêts, ce petit pays neutre qui a souffert de la guerre pourrait, peut-être, s'étendre dans la vallée de la Moselle avec moins de difficultés que ne le ferait la France elle-même. Des garnisons françaises suffiraient pour y asseoir notre sécurité. L'essentiel est de faire disparaître la domination, d'ailleurs récente, de la Prusse sur le Rhin. Le grand-duché de Hesse, dont le souverain se trouve apparenté à la cour de Russie, pourrait s'étendre au nord, dans la vallée du Rhin. Le royaume de Hanovre, jadis placé sous l'influence britannique, pourrait, peut-être, renaître d'une manière ou de l'autre. Au nord, en tout cas, objet essentiel, la restitution du Holstein au Danemark séparerait le canal de Kiel de ses créateurs prussiens. Laissons de côté la Pologne à reconstituer, où il appartient à la Russie de faire valoir ses vues en conformité avec les principes actuels. Les Alliés pourraient restituer dans le sud, au royaume de Saxe, ce que la Saintè-Alliance lui a fait perdre en 1815, pour avoir été trop fidèle à la France. L'hégémonie de la couronne de Prusse est faite des droits de tous ses voisins, violés successivement par elle ; ces modi-

fications à l'état de l'Allemagne actuelle envisagées ainsi seraient de simples restitutions. Il suffit de réduire la Prusse à elle-même pour faire disparaître son pouvoir toujours menaçant.

« En ce qui concerne l'Autriche-Hongrie, l'intérêt de la France ne paraît pas être de détruire cet empire ou de le laisser englober dans une Allemagne prussianisée qui, ainsi, possédant le Danube, arriverait à dominer irrémédiablement l'Europe en attendant de la soumettre tout entière. Soit pour le présent, contre la Prusse, soit en vue de l'avenir et en raison du développement ultérieur de l'Italie en Méditerranée qui se fera à notre détriment, l'intérêt français doit être de préserver de la ruine la Monarchie des Habsbourg, à condition qu'elle puisse échapper à la tutelle prussienne. Il y aurait un intérêt à priver les Hohenzollern de la couronne impériale allemande ; il y aurait un intérêt aussi grand à maintenir la couronne impériale des Habsbourg.

« Dans cet empire austro-hongrois, ce qu'il faut abattre, c'est la prééminence hongroise, et cela seulement d'ailleurs parce que, actuellement, elle s'appuie sur la Prusse. Ce sera donc fort bien de réaliser, au détriment de cette Hongrie prussianisée, l'union de la Transylvanie avec la Roumanie ; de même, de la Bosnie-Herzégovine avec la Serbie. Ceci pour la Hongrie de Tisza, mais nous n'ignorons pas que nous comptons des amis dans ce pays. La Hongrie devant se trouver ainsi réduite à sa valeur propre, il serait peut-être dangereux de créer un royaume

slave indépendant de Bohême et de Moravie dont, malgré le caractère slave, la Russie se soucie fort peu et qui, par suite de cette indifférence, ne tarderait pas, en raison de sa petitesse, à tomber malgré lui sous l'influence voisine de la Prusse qui y compte des éléments d'agitation pangermaniste. De même, il serait imprudent d'étendre un royaume profondément germanique comme la Bavière, en voulant lui annexer le Tyrol et le pays de Salzbourg. La disparité des races de ces pays s'est déjà fait sentir sous le premier Empire. Ce qui convient, en somme, c'est de limiter au minimum, dans notre propre intérêt, les mutilations de la Monarchie au lieu de les étendre au maximum. La France serait désormais tranquille si la Germanie pouvait se retrouver dans l'état où elle était avant 1815, quand la Prusse n'était pas encore sortie de ses frontières anciennes pour gagner le Rhin. La couronne impériale échappant aux Hohenzollern et subsistant en Autriche comporterait une union personnelle de la Hongrie réduite, de la Bohême et des États héréditaires d'Autriche.

« Que l'Italie convoite le Trentin et la côte d'Istrie en se basant sur le principe des nationalités, cela est fort bien ; que l'Italie veuille aller au delà en prenant à la fois Trieste à l'Autriche, dont c'est le seul port, Fiume à la Hongrie, dont c'est également le seul accès à la mer, et Raguse au développement normal des Serbo-Croates, cela serait excessif ; tous les ports de l'Adriatique ne peuvent être italiens. Si l'Italie arrive à posséder Pola et Valona, ce qui est sa volonté,

— et même Valona sans Pola suffit à la rendre maîtresse de l'Adriatique — il faut tout de même laisser aux populations autrichienne, hongroise et slave de la rive orientale les seules fenêtres qui leur permettent de respirer, avec la liberté de trafic commercial maritime qui leur est indispensable.

« La Monarchie subsistant sur ce pied, il appartiendra à l'héritier actuel de l'Autriche d'éliminer la branche de sa famille qui, en somme, a trahi sa couronne, en faisant le jeu exclusif de la Prusse.

« Les sentiments de mon beau-frère me sont connus. Il a été en butte à l'hostilité des éléments prussianisés ; ses sentiments sont prouvés par son mariage, par son voyage en Istrie. La calomnie allemande a prétendu que sa femme voulait se séparer de lui, alors qu'elle le suivait, au contraire, dans la garnison éloignée de Colomea où on l'exilait avec son régiment. Le dessein de l'écarter du trône a été avoué par les adeptes du pangermanisme ; cette vue qui était la leur découvre les projets éventuels de la Prusse sur l'Autriche. Ce n'est ni à la France, ni à la Russie à s'y prêter. Depuis mon départ de Vienne, par prudence autant que par nécessité, je me suis abstenu d'entretenir avec lui des rapports personnels qui fussent de nature à éveiller la susceptibilité des influences germaniques qui l'entourent. Il est actuellement le prisonnier de nos ennemis et c'est à nous à le libérer ; en le libérant, il faut lui laisser assez de pouvoir pour que, s'appuyant à l'avenir, d'une part, sur la Russie, d'autre part, sur la France, son pouvoir soit pour nous-mêmes une force appré-

ciable. Toutes ces impressions, je puis les confier à un homme comme M. de Freycinet, mais il est nécessaire que rien ne puisse en être divulgué : la Prusse n'hésiterait pas à faire disparaître l'archiduc héritier si elle pouvait se douter de la réalité de ses vues et de la sympathie que les Alliés, en raison de ces vues, seraient portés à lui témoigner. Le kaiser agit sur la Russie à la fois par les réactionnaires et par les révolutionnaires ; sur la France, par quelques socialistes inconscients de leur rôle réel et formant l'avant-garde de leur parti ; sur l'Angleterre, par l'Irlande ; sur la Grèce, par le roi ; sur l'Amérique, par les Germano-Américains, sur l'Italie, par des éléments que l'on ignore trop en France. Nous avons à nous garder de tous ces moyens d'action. »

C'est le 16 octobre que le prince rencontre M. de Freycinet. La conversation se trouvant portée sur les sujets qui précèdent, celui-ci exprime son sentiment en disant, de son côté, que « l'ennemi principal, c'est la Prusse, la maison de Hohenzollern. L'intérêt de la France, c'est de maintenir une Autriche assez forte. »

En ce qui concerne l'Italie, elle a de grands désirs, notamment Trieste et Fiume ; mais, si elle reçoit le Trentin et la côte d'Istrie, on pourrait neutraliser Trieste, peut-être, de manière que l'Autriche garde au moins, au point de vue économique, un accès à la mer. »

M. de Freycinet se montre surpris que l'armée française soit interdite aux princes ; il exprime l'avis que la loi d'exclusion invoquée contre eux ne s'ap-

plique pas en temps de guerre. Il demande s'ils connaissent des membres du gouvernement actuel. Sur la réponse négative qui lui est faite, il précise sa pensée en disant : « Il y a un de nos ministres qui est un homme très capable, très intelligent, aux vues très larges. Est-ce que vous ne connaissez pas M. Aristide Briand? M. Briand est un homme d'esprit très ouvert. Vous devriez connaître M. Briand. »

Accueillant cette vue, le prince Sixte se présente avec M. Rossy, chef de cabinet de M. de Freycinet, le 27 octobre chez M. Briand et il le remercie, comme chef du gouvernement, de la Croix de guerre qui lui a été décernée. Le président du Conseil assure le prince qu'il le considère, lui et son frère, dans l'armée belge, comme soldats français. S'ils ont, l'un ou l'autre, quelque désir, ce sera une grande satisfaction pour lui d'y répondre. Le prince l'assure, de son côté, que « son plus grand bonheur sera toujours de pouvoir servir la France de quelque manière que ce soit ; c'est là le premier devoir des Bourbons ».

Dès le 1^{er} novembre, M. William Martin demande au prince de vouloir bien se rendre chez lui, le 9, et au cas où cela pourrait lui être agréable, exprime le désir de lui présenter M. Jules Cambon. Ce rendez-vous a lieu et il reste, aussi bien que l'entrevue avec M. Briand, sur le pied d'un échange de politesses ; mais, en sortant, l'ambassadeur de France, qui allait, le 18 décembre, être nommé secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, prend à part l'un des amis du prince et se décide à lui dire : « Le

prince est très boutoné. Je sais que vous avez sa confiance. Dites-lui, je vous prie, ceci. Il y a des engagements pris : ces engagements sont ce qu'ils sont, mais on pourrait trouver une compensation du côté de la Silésie. »

Cette ouverture amène un nouveau rendez-vous, fixé d'abord au 15, il n'a lieu que le 23 novembre, et, cette fois-ci, quai de Béthune.

Sur ces entrefaites, François-Joseph meurt précisément le 21, terminant un règne aussi long que désastreux. Les horizons attendus apparaissent et ils semblent propices.

Voici les termes de l'entretien du 23 novembre (1).

Paris, 23 novembre 1916

CONVERSATION DU PRINCE

AVEC M. JULES CAMBON

APRÈS LA MORT DE FRANÇOIS-JOSEPH

2 h. - 3 h. 1/2.

M. CAMBON. — Eh bien! voilà de grands événements! (désignant le prince Sixte de la main). Personne plus

(1) Ce texte et tous ceux qui le suivront au cours de ce récit se trouvent publiés ici aujourd'hui tels qu'ils furent écrits, très rapidement, sur le moment même. Quelques atténuations ont paru convenables et sont actuellement apportées à l'expression de la pensée de quelques-unes des personnes

que vous ne pourra agir, non pas maintenant, mais au moment de la paix, sur votre beau-frère.

PRINCE SIXTE. — Nous serons toujours heureux de servir la France.

M. Cambon parle de l'attitude de la presse. En France, elle a été convenable, et modérée en Angleterre; mais, par contre, violente en Italie.

L'interview de Vesnitch est modérée pour le passé, parfaite pour l'avenir.

Pendant le déjeuner, M. Cambon développe l'idée que l'empereur Guillaume est personnellement responsable de cette guerre, poussé par le parti militaire, la noblesse prussienne et la grande industrie allemande, sauf Ba'llin (mines à prendre en France). Guillaume est un caractère médiocre, très changeant, le moins fidèle des amis. Il suit les événements. Anecdote de l'ambassadeur turc à Berlin, lorsque les Bulgares étaient à Tchaltaldja : « Il n'y a plus de place pour vous en Europe, il vous faut repasser le Bosphore. »

Après le déjeuner, M. Cambon parle de nouveau de la presse. Il regrette la médiocrité de la presse française : Herbette passionné, Gauvain encore davantage, rien à faire de Tardieu. Le prince reprend l'interview Vestnitch : « Il faut faire crédit au nouvel empereur. Il y aura certainement de sa part des actes qui nous seront désagréables, vu sa situation difficile vis-à-vis de

qui se sont trouvées successivement ainsi en rapports entre elles à Londres ou ailleurs dans des moments si tragiques. Ces atténuations sont très limitées et elles ne touchent absolument pas la substance des faits tels qu'ils se sont produits.

l'Allemagne, mais je connais bien ses sentiments personnels. Le mot du Temps est juste, mais maladroit. »

M. Cambon acquiesce et dit que ce n'est pas maintenant, c'est à la paix que la personnalité de l'empereur Charles peut changer les choses. « C'est alors que vous deux, votre frère et vous, pourrez rendre les plus grands services. Nous avons signé des papiers; il faut acquitter ces billets, soit pour l'Italie (Trieste et le Trentin), soit pour la Roumanie (Transylvanie), soit pour la Serbie (Bosnie-Herzégovine). Ces billets acquittés, nous ne voulons pas affaiblir l'Autriche davantage et la livrer à l'Allemagne. Comment la fortifier? Il y a la Silésie, héritage de Marie-Thérèse. La noblesse silésienne est très prussienne; mais, dans l'éventualité d'une victoire absolue, on pourra agir. Pour moi, je désirerais ne voir subsister qu'une seule couronne impériale, celle d'Autriche, en réduisant la Prusse à son royaume.

« Il y a des rivalités dynastiques saxonne et bavaroise que l'on pourrait exploiter contre les Hohenzollern. »

Le prince insiste sur l'esprit dynastique de Charles qui ne peut qu'être très froissé de tous les procédés allemands. Ce qu'il faut, à la paix, c'est traiter séparément avec chacun des pays allemands (article de Hanotaux; bon exposé, avec de grosses erreurs).

M. Cambon voudrait opposer les Tchèques aux Hongrois. A propos de la Hongrie, la diminuer le plus possible, car elle est notre ennemie.

Le prince : « D'une façon générale, il faut le renversement de toute la politique autrichienne depuis 1864.

« C'est cela à quoi nous devons aboutir. »

A propos de l'Italie, M. Cambon dit : « Il n'y a pas de doute que, quarante-huit heures après la paix, l'Italie sera dans les bras de l'Allemagne, mais nous ne pouvons lui refuser Trieste, tout en nous garantissant et en prévoyant l'avenir. L'idéalisme de certaines gens attribue tous les territoires possibles à tout le monde : Constantinople aux Russes et, là, nous avons été beaucoup trop vite. Cela a été une grosse faute... L'Adriatique tout entière à l'Italie. Quant à nous, nous resterions nus comme des petits saint Jean. Il y a des territoires aussi pour nous dans l'héritage turc. »

LE PRINCE. — Smyrne, la Syrie, les Lieux Saints.

M. CAMBON. — Évidemment; mais, d'un autre côté, il ne faudrait pas que l'Allemagne puisse profiter de dissentiments entre les Alliés. Déjà, elle n'y travaille que trop, disant aux Italiens : c'est la France qui vous trompe et, à nous, que les Russes ne sont pas sûrs.

LE PRINCE. — Oui, dans la question des Dardanelles.

M. CAMBON. — C'est cela.

M. CAMBON. — Nous n'avons qu'un but essentiel dans la guerre, c'est celui d'abattre la Prusse et, cela, par tous les moyens. Vous devriez aller voir le président de la République et M. Briand, leur exposer ce que nous venons de dire, mais sans me nommer, ne dites pas que vous m'avez parlé. M. Poincaré est disposé dans ce sens. Ce sera très bon que vous lui en parliez clairement. M. Briand est un homme intelligent, mais il ne connaît pas l'Europe.

LE PRINCE. — Il connaît bien la Chambre, en tout cas.

M. CAMBON. — Son sort est lié à la question rou-

maine et, comme il faut espérer qu'elle sera menée à bonne fin, il restera encore longtemps au pouvoir. Quant à moi, je ne suis pas membre du gouvernement, je ne puis tout faire, je ne suis pas seul. Il y a ici, à Paris, tout un milieu, détestable comme politique, de dames qui leur donnent des thés, qui dînent et qui déjeunent avec eux et s'occupent de toutes ces questions. Du reste, le sort de ceux qui régleront la paix ne sera pas enviable. Ils recevront plus de pommes cuites que d'eau bénite. J'espère que Dieu nous donnera la victoire, non seulement pour avoir la victoire, mais pour l'esprit du pays. Sans une victoire nette, nous aurons les plus grosses difficultés et des troubles.

M. Cambon parle assez longuement de la situation difficile de la Belgique; il parle de l'armée qui est bonne, mais à laquelle on reproche de plus en plus de ne pas se battre, ce qui n'est pas justifié. M. Cambon est très préoccupé du roi et de sa situation qui sera terrible après la guerre. Le prince expose son désir qui aurait été de servir dans l'armée française, sa sortie d'Autriche, le mot de Freycinet.

M. Cambon répond : « Ils ont agi là avec timidité. Ils auraient dû vous accepter. Mais, enfin, il y aura peut-être un moyen de tout concilier, celui de vous détacher auprès de l'armée française tout en restant officier belge. »

Le prince dit tout le plaisir que pareille proposition lui ferait, mais elle n'est réalisable que si elle vient du gouvernement français. Nous ne pouvons faire pareille démarche auprès du roi Albert auquel nous avons beau-

coup d'obligations pour la façon dont il nous a reçus dans son armée.

M. Cambon s'excuse de devoir partir. Il revient en quelques mots sur ce que nous pouvons rendre les plus grands services au moment de la paix. Le prince lui redit qu'évidemment, il a de l'affection pour sa sœur et pour son beau-frère, mais que c'est uniquement comme Français qu'il veut agir. Il ne demande qu'à se battre pour la France et, s'il peut encore rendre d'autres services, il sera très heureux de les rendre.

M. Cambon revient sur l'intérêt qu'il y aurait à revoir MM. Poincaré et Briand.

Le prince dit que, lorsqu'il reviendra, il demandera à pouvoir le rencontrer de nouveau afin de causer avec lui, que sa grande connaissance des affaires et de l'état de l'Europe, de son passé, lui donnent une confiance en lui qu'il ne peut évidemment avoir dans tous les hommes politiques.

M. Cambon remercie vivement.

En face de la situation nouvelle créée dès maintenant par l'avènement de l'empereur Charles, les vues exprimées par M. Jules Cambon n'envisagent donc que l'avenir ; elles n'établissent aucune volonté d'action immédiate.

Les 27 et 28 novembre, les deux princes vont donc visiter les établissements de M. Schneider au Creusot et à Chalon. Le 29, ils visitent de même les établissements de Saint-Chamond.

Le 4 décembre, accueillis par le général Gouraud au

camp de Châlons, ils visitent enfin les troupes russes du général Marouchewsky, accompagnés par M. Islavine, ministre de Russie auprès du roi de Montenegro.

Le 7 décembre, les deux princes quittent Paris pour rejoindre leur batterie du 13^e d'artillerie belge.

Tout ce qui vient d'être dit, du 29 août 1914 au 23 novembre 1916, procédait d'une initiative étrangère aux cercles compétents : se fondant sur les enseignements de l'histoire, elle craignait de voir le conflit s'étendre, elle souhaitait de le voir se restreindre. L'objet qu'elle envisageait, dans l'intérêt primordial de la France, était de dissoudre le bloc central. L'adversaire principal pourrait être repoussé par les armes plus aisément et vaincu quand la diplomatie l'aurait amputé de ses alliés. François-Joseph vivant encore, cette initiative ne pouvait, d'ailleurs, aboutir, mais il fallait fixer les bases, en attendant l'avenir qui se préparait.

Le prince, lui, songeait avant tout à son devoir militaire ; cependant, ces vues étaient les siennes. Dès qu'il en a la faculté, il n'hésite pas à marcher dans cette voie où la France allait peut-être trouver plus tôt son salut.

Mis au courant de cette initiative, le gouvernement français en saisissait l'intérêt, mais il n'avait pas la volonté d'agir et, les yeux ouverts, il attendait les événements.

Quant au gouvernement austro-hongrois, il ignorait tout cela : les yeux fermés, il suivait Berlin.

L'OFFRE DE L'EMPEREUR CHARLES

(22 novembre 1916-20 février 1917)

Dès le lendemain de son avènement, le jeune souverain adresse deux rescrits, l'un à M. de Koerber, président du Conseil autrichien, l'autre au comte Tisza, président du Conseil hongrois de la Monarchie, les chargeant de publier une proclamation à ses peuples où, en dehors des phrases que commandent les convenances, éclate un désir humain et émouvant de mettre fin à cette guerre d'extermination, dont, en somme, il n'était pas l'auteur puisqu'elle était la dernière des « bénédictions » (1) que le règne précédent leur avait apportées.

(1) Télégramme de Guillaume II à Charles : « Le règne de l'empereur défunt qui, par la grâce de Dieu, a atteint la rare durée de soixante-huit ans, comptera dans l'histoire de la Monarchie comme un temps de bénédictions... » (*Le Temps*, n^o 20230, samedi, 25 novembre 1916, p. 4, col. 3.)

A MES PEUPLES,

.....

En implorant sur moi et ma maison, ainsi que sur mes chers peuples, la grâce et la bénédiction du ciel, je jure solennellement devant le Tout-Puissant d'administrer fidèlement ce que mes ancêtres m'ont légué. Je veux tout faire pour bannir, dans le plus bref délai, les horreurs et les sacrifices de la guerre et rendre à mes peuples les bénédictions disparues de la paix aussitôt que le permettront l'honneur des armes, les conditions vitales de mes États et de leurs fidèles alliés et l'entêtement de nos ennemis.

Je veux être pour mes peuples un prince juste et plein d'affection; je veux maintenir les libertés constitutionnelles et les autres droits et veiller avec soin à l'égalité juridique pour tous... Animé d'un amour profond pour mes peuples, je veux consacrer ma vie et toutes mes forces au service de cette haute tâche (1).

Trois semaines après, son allié, l'empereur Guillaume, veut se donner les apparences de partager ses vues pacifiques et, même, il les aurait devancées, dit-il, depuis la fin du mois d'octobre. Mais ces offres allemandes ne peuvent être admises de personne, parce qu'elles sont hypocrites et outrecuidantes, parce qu'elles émanent d'un peuple envahisseur qui ne

(1) *Le Temps*, n° 20230, samedi 25 novembre 1916, p. 2, col. 3.

consent pas à abandonner sa proie et à rentrer chez lui. Elles sont bien connues (1) et ce n'est pas ici qu'il convient d'en parler davantage. Ce qu'il faut montrer uniquement, parce que cela est resté fort obscur, c'est l'effort que fait l'empereur Charles pour calmer la tempête où devait périr son Empire.

Depuis qu'il y a des hommes, l'histoire le montre, il a toujours été malheureusement plus facile de déchaîner la guerre parmi eux que de les pacifier.

Voici donc le texte d'un certain nombre de pièces importantes dont l'ensemble permet de suivre l'offre autrichienne depuis sa première manifestation certaine à l'égard de la France, le 5 décembre 1916, jusqu'à son échec définitif établi par le refus de

(1) 12 décembre 1916. Note du chancelier allemand aux gouvernements des pays neutres, par laquelle l'Empire et ses alliés font des propositions apparentes de paix. — 18 décembre. Note du président Wilson aux belligérants pour leur demander de définir leurs buts de guerre. — 23 décembre. Le Conseil fédéral suisse, d'accord avec les États-Unis, émet le vœu que la paix soit prochaine. — 26 décembre. Note de la Suède appuyant celle des États-Unis et celle de la Suisse. — 26 décembre. Note de l'Empire allemand et de ses Alliés en réponse à celle des États-Unis; elle formule la demande de la réunion immédiate des représentants des États belligérants dans un pays neutre. — 29 décembre. Note des États scandinaves à l'Entente à propos de la paix. — 30 décembre. Réponse collective des gouvernements de l'Entente à la note de l'Empire allemand et de ses alliés; il n'y aura pas de paix possible tant que la réparation des libertés et des droits violés ne sera pas assurée. — 10 janvier 1917. Note collective de l'Entente en réponse au président Wilson indiquant ses buts de guerre et ses conditions de paix.

M. Alexandre Ribot, ministre des Affaires étrangères, le 12 octobre 1917 (1).

Tout d'abord, la note du prince Sixte de Bourbon, qui sera lue par lui au président de la République, M. Raymond Poincaré, le 5 mars 1917. Elle résume les débuts de la médiation assumée par le prince, d'accord avec le gouvernement français.

Paris, 5 mars 1917

MÉMORANDUM

DU PRINCE SIXTE DE BOURBON

LU PAR LUI AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les 5 et 14 décembre, ma mère m'écrivit pour manifester, avec instance, son désir de me revoir. De plus, elle écrivit, à la reine des Belges (2), une lettre reçue le

(1) La plupart de ces documents ont déjà paru à Londres, dans *The Daily Telegraph*, nos 20191, du 2 janvier 1920, p. 8-9 ; 20192, du 3 janvier, p. 5 ; 20193, du 5 janvier, p. 8 et 9, col. 1 ; 20194, du 6 janvier, p. 12, col. 1-2. Ce journal en a apprécié la portée dans le numéro du 6 janvier, p. 10, col. 6-7 : *A tragedy of diplomacy*. A Paris, ces documents ont paru dans *l'Opinion, journal de la semaine*, des samedi 3 janvier 1920, p. 3-27 ; 10 janvier, p. 33-36 ; 17 janvier, p. 62-64. : *Une paix séparée avec l'Autriche était-elle possible? La mission secrète du prince Sixte de Bourbon (6 décembre 1916-23 mai 1917)*. Une page d'histoire inconnue, par Jean de Pierrefeu. De même, dans *l'Illustration*, n° 4009, du 3 janvier 1920, p. 5-11

(2) Par la voie diplomatique luxembourgeoise.

20 décembre pour prier la reine et le roi de nous presser, moi et mon frère, d'aller la revoir. Avant même la réception de cette dernière lettre, la reine reçut enfin un télégramme, par la voie du consul luxembourgeois à Berne, dans lequel la grande-duchesse Adélaïde de Luxembourg lui demandait, au nom de ma mère, si elle avait reçu cette lettre. Sur ces entrefaites, nous sommes venus de notre régiment passer la soirée de Noël (24 décembre) chez le roi et la reine. Envisageant cette entrevue souhaitée, nous nous sommes entretenus de ses difficultés avec les souverains. Finalement, ils y consentirent et nous nous y décidâmes.

Ayant quitté le front le 23 janvier, nous sommes arrivés à Paris le soir même. Munis des papiers nécessaires, nous en sommes repartis le 28 au soir et nous sommes arrivés le lendemain vers midi en Suisse au rendez-vous qui s'était préparé. Ma mère, accompagnée de ma sœur Maria-Antonia, se trouvait déjà arrivée dans le plus strict incognito depuis deux jours. Ma mère nous exposa le désir de l'empereur de nous voir pour s'entretenir directement avec nous de la paix. Tout était déjà arrangé pour nous amener à Vienne dans le plus grand secret. Le colonel commandant la police de la frontière avait reçu ordre de l'empereur de nous mener en automobile auprès de lui. Le secret le plus absolu avait été gardé sur ce projet. Si cela, cependant, devait nous être impossible, l'empereur était prêt à nous envoyer une personne de sa confiance en Suisse pour nous communiquer ses vues. Nous jugeâmes que, seule, cette dernière éventualité était possible et, encore, ne pouvions-nous la laisser se

réaliser avant d'en avoir prévenu Paris. De plus, pour écarter tout soupçon, nous devions poursuivre notre voyage en Italie, projeté depuis trois mois, pour régler les affaires de nos domaines et dont le gouvernement italien avait connaissance.

Ma mère insista, au nom de l'empereur, pour que l'on se hâtât le plus possible. Elle nous remit une lettre de l'impératrice, accompagnée de quelques mots de l'empereur, dans laquelle celle-ci nous demandait instamment à tous deux notre aide pour réaliser le désir de paix de l'empereur, conçu dès son avènement. Sur cette ouverture, je fis part à ma mère de ce que je considérais, personnellement, comme devant être les conditions fondamentales et préparatoires de la paix pour l'Entente : l'Alsace et la Lorraine de 1814 à la France sans aucune compensation coloniale ou autre en échange, la Belgique restituée et gardant le Congo, de même la Serbie, éventuellement agrandie de l'Albanie, enfin, Constantinople aux Russes. Si l'Autriche pouvait conclure un armistice secret avec la Russie sur cette base, ce serait là une bonne préparation de la paix souhaitée.

Nous quittâmes la Suisse le 1^{er} février et arrivâmes aux Pianore le 2 février, nous rentrâmes à Paris le samedi 10 février au matin.

Le 12 au soir, sur le désir positif qui nous en fut manifesté, nous sommes repartis tous deux pour la Suisse, où le 13, à 1 h. 1/2, l'envoyé de l'empereur s'est présenté à nous, muni d'une lettre de l'impératrice l'accréditant de la part de l'empereur.

Cet envoyé nous déclare que l'empereur se montre vive-

ment intéressé par les premières vues qu'il a eues de ma mère. La paix à laquelle il tient très vivement pourrait se faire sur les bases suivantes : 1^o un armistice secret avec la Russie moyennant le désintéressement de Constantinople à consentir par lui; 2^o l'Alsace-Lorraine, 3^o la Belgique restituées; 4^o la création d'un royaume sud-slave englobant la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, l'Albanie et le Montenegro. Il me fait prier instamment de m'entremettre activement pour obtenir cette paix.

Je réponds que les difficultés naissantes actuellement avec l'Amérique compliquent beaucoup la situation et que, de plus, une intervention suivant la voie diplomatique, me semble-t-il, n'a aucune chance d'aboutir du fait de l'Allemagne et de l'Italie, intéressées forcément, d'une part et de l'autre, à la faire échouer. L'Autriche n'a aucun ménagement à garder vis-à-vis de l'Allemagne dont les intérêts diffèrent et qui pourrait bien la trahir. Mieux vaut porter un coup décisif, pour sauvegarder la monarchie, qui mettrait l'Allemagne devant le fait accompli. Ce coup décisif résulterait d'un rescrit impérial par lequel, tout en sauvant les apparences d'amitié et d'alliance avec l'Allemagne, l'Autriche offrirait à ses ennemis la paix aux conditions sus-indiquées, à l'exception du point qui concerne la Serbie qui, elle, doit être restituée intégralement avec l'acquisition d'un accès équitable à la mer par l'adjonction de l'Albanie. Si, toutefois, l'empereur ne se sentait pas en force d'agir aussi ouvertement et qu'il voulût tenter la voie d'une paix diplomatique, je prie l'envoyé de me rapporter dans le plus bref délai possible les propositions sur la base

desquelles cette action diplomatique pourrait commencer d'une manière préparatoire. J'insiste vivement pour que les points susmentionnés soient clairement exprimés dans l'acte.

L'envoyé prend bonne note de ces indications et repart pour Vienne. De cette entrevue, seuls l'empereur, l'impératrice et ma mère ont eu connaissance. Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, savait seulement que l'empereur avait trouvé une voie pour engager des négociations.

L'envoyé revient le 21 février auprès de moi. Entre temps, l'empereur avait mis de côté l'archiduc Frédéric par un rescrit très énergique du 12 février et, le 13, l'empereur Guillaume était venu à Vienne, mais, en dépit des toasts et des compliments échangés, l'empereur avait refusé de rompre avec l'Amérique, de sorte que l'empereur Guillaume était reparti assez mécontent.

L'envoyé rapportait : 1^o un acte rédigé en français signé de lui (la minute de cet acte, en allemand, était écrite de la main du comte Czernin ou sous sa dictée); 2^o une note verbale secrète écrite en allemand par l'empereur; 3^o une lettre de ma sœur Maria-Antonia écrite sous sa dictée pour accréditer son envoyé; 4^o deux lettres de l'impératrice; 5^o une longue lettre de ma mère contenant plusieurs détails personnels émanant de l'empereur.

Dans les lettres de l'impératrice, j'étais prié, non seulement de sa part et de celle de l'empereur, mais encore de celle du comte Czernin, de venir secrètement à Vienne m'entendre avec eux. D'après le mot du comte Czernin,

« une demi-heure d'entretien vaudrait bien dix voyages ». De plus, il était répété de la part de l'empereur combien la paix était désirée par lui, non pas comme un besoin impérieux et immédiat au point de vue militaire, mais comme son devoir devant Dieu pour ses peuples et pour tous les belligérants. Il répétait ses sympathies pour « la belle France » pour la vaillance de ses armées et pour l'esprit de sacrifice et de dévouement de tout le pays. On priait d'agir dans le secret le plus absolu. Seul, le comte Czernin y avait été mis par les souverains.

Il résulte de ce mémorandum, du 5 mars 1917, que l'initiative de l'offre autrichienne du 5 décembre 1916 émane de l'empereur Charles seul, que le choix du prince Sixte comme médiateur émane également de lui, sans que son ministre des Affaires étrangères, le baron Burian, en ait été informé ; quinze jours plus tard, le 23 décembre, le baron Burian est remplacé comme ministre de la maison impériale et des Affaires étrangères par le comte Ottokar Czernin.

Après y avoir réfléchi, les deux princes jugent ne pouvoir se dérober à l'appel qui leur est adressé, si le gouvernement français trouve bon qu'ils y répondent : leur projet est, d'ailleurs, de se borner à entendre les termes de l'ouverture qui leur sera faite. Arrivés à Paris le 23 janvier, ils y sont aussitôt munis de deux passeports diplomatiques français datés du 25, visés pour la Suisse et l'Italie, ainsi que M. Charles Salomon, leur ami, à qui ils demandent

de les accompagner en Suisse (1). Ce même jour, M. William Martin, directeur du protocole, annonce leur arrivée à Neuchâtel à M. Maurice Boy de la Tour, parent de leur compagnon de voyage (2). Prévenu ainsi de ce fait par une personne pleinement autorisée pour cela, M. Boy de la Tour, dès le lendemain, se met à la disposition des voyageurs avec le désir, que partagent beaucoup de ses concitoyens de la Suisse romande, de servir la France assaillie. Le 27, M. William Martin recommande les princes aux autorités de la frontière de Pontarlier et, le 28, il les met en mesure de lui envoyer des dépêches par la voie de l'ambassade de France à Berne ou par celle du consulat général à Genève. Partis le 28 au soir, les deux princes rencontrent donc à Neuchâtel, 7, rue du Pommier, la duchesse de Parme, leur mère, qui les attend incognito depuis deux jours dans cette ville.

Dans ces premières entrevues de Neuchâtel, du 29 et du 30 janvier, sur le désir positif de paix qui lui est manifesté de la part de l'empereur Charles, le prince Sixte fait part, en prévision du cas où ce désir serait écouté, des bases qu'il considère personnellement comme devant être les conditions fondamentales

(1) En voir, à l'appendice, le texte. Ils trouvent également à Paris deux passeports diplomatiques belges pour l'Italie datés du 21 janvier, nos 118 et 119.

(2) Voir à l'appendice, p. 397, 402 et 403, le texte de cette pièce, celui de la lettre adressée aux autorités de la frontière du 27 janvier et celui de la pièce du 28.

et préparatoires de la paix pour la France, la Belgique, la Russie et la Serbie. Il se réserve d'aborder, dès que les circonstances s'y prêteront, ce qui devra concerner l'Italie et la Roumanie dont l'accession, en 1915 et en 1916, est venue compléter ultérieurement la ligne de l'Entente (1). A l'appui du récit de ces entrevues fait par le mémorandum du 5 mars, il est utile de publier ici la note apportée immédiatement de Neuchâtel à Paris par M. Charles Salomon au nom des princes pendant qu'ils réalisent, en Italie, la visite de leurs terres fixée depuis plus de trois mois

Neuchâtel, 30 janvier 1917

NOTE DE M. CHARLES SALOMON
ÉCRITE SOUS LA DICTÉE DU PRINCE
A L'ADRESSE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

1° *L'empereur, qui a tous pouvoirs à l'heure actuelle, voudrait se mettre en rapport direct avec le gouverne-*

(1) L'Italie a déclaré la guerre à l'Autriche le 25 mai 1915 ; elle avait été précédée dans cette voie, dès le 21 novembre 1914, par la République de Saint-Marin dont le geste, tout platonique qu'il ait pu être, ne doit pas être oublié. L'Italie a déclaré la guerre à la Turquie le 21 août 1915 seulement et, le 10 octobre suivant, à la Bulgarie, par suite de l'entrée en guerre de celle-ci. C'est le 27 août 1916, enfin, que l'Italie a déclaré la guerre à l'Allemagne, le jour où la Roumanie en a fait autant.

ment français par l'intermédiaire du prince Sixte. L'empereur est disposé à envoyer n'importe où, en Suisse, dans le plus bref délai, une personne jouissant de sa confiance personnelle et cela sans que personne le sache.

2° Le prince serait rentré à Paris pour aviser le gouvernement des dispositions actuelles de l'empereur. La prudence exige qu'il fasse auparavant le voyage annoncé en Italie.

3° Le prince s'est borné à écouter les ouvertures faites et a déclaré :

a) qu'il ne pouvait entrer en rapport avec l'empereur d'une façon quelconque, sans l'aveu du gouvernement français;

b) qu'il pouvait seulement transmettre à qui de droit l'ouverture faite.

4° Le prince sera de retour à Paris, 34, quai de Béthune, le samedi 10 février. Il pourrait partir utilement de Paris le lundi soir 12 pour être ici le 13 au matin, si le gouvernement décide de suivre cette ouverture. Il est disposé à partir seul ou accompagné.

A. C[harles] S[ALOMON].

30 janvier 1917, 10 heures du soir.

En remettant à Paris, le 6 février, à M. William Martin, cette note écrite, le compagnon de voyage des princes rapporte de Suisse l'impression qu'« il y a chez l'empereur une volonté ferme, que l'Alle-

magne ne soupçonne pas, de se rapprocher de la France pour l'avenir et dès maintenant. La première base de ce rapprochement serait un arrangement immédiat tendant à une paix séparée. Le prince estime qu'une négociation immédiate pourrait aboutir à neutraliser l'effort autrichien contre la Russie et à reporter toutes les armées russes sur le front allemand. Si le gouvernement français veut entrer dans cette voie, l'empereur enverra quelqu'un à Neuchâtel le 11 février, 7, rue du Pommier, à une heure et demie ».

Étant rentré d'Italie à Paris le 10 février, le prince Sixte rencontre M. Jules Cambon le lendemain, chez M. William Martin.

Paris, 11 février 1917.

CONVERSATION DU PRINCE AVEC M. JULES GAMBON

FIXANT LA BASE DES NÉGOCIATIONS, AU POINT DE VUE
DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

*11 février 1917. Exposé des idées
de M. Jules Cambon relatives à l'Autriche.*

Après le déjeuner chez M. William Martin (2, rue Léonce-Reynaud), le samedi 11 février 1917, M. Jules Cambon, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, ancien ambassadeur à Berlin, expose ses idées sur l'Autriche :

« Le fait actuel d'une proposition de paix de la part de l'empereur d'Autriche est un fait nouveau du côté autrichien. Jusqu'ici, seules les propositions allemandes étaient parvenues aux Alliés. Ces propositions étaient : Constantinople et la Bukovine aux Russes, la Transylvanie aux Roumains, la Pologne russe et autrichienne formée en royaume indépendant, tandis que la Pologne allemande resterait à la Prusse, la Serbie rendue aux Serbes avec en plus l'Albanie, Trente et Triëste à l'Italie; pour la France aucune promesse formelle, pour la Belgique promesses vagues n'excluant point une sorte de suprématie allemande en Belgique. Le but était clair; il s'agissait de conclure la paix avec la Russie, la Roumanie, l'Italie et la Serbie au détriment de l'Autriche, de diviser les Alliés, d'opposer ensuite un refus absolu à la France, à l'Angleterre et à la Belgique. Le même jeu s'est renouvelé lors des propositions officielles de paix. On n'ignore point que ces propositions émanaient tout d'abord du désir de paix de l'empereur Charles; cependant, par une habile manœuvre, l'Allemagne a exploité à son profit cette idée généreuse.

« Elle l'a fait en publiant ses propositions avant celles de l'Autriche et en leur donnant, par tous les moyens de propagande dont elle dispose, un retentissement d'autant plus grand qu'elle a systématiquement accommodé à ses vues les déclarations de l'empereur Charles. Pour toutes ces raisons, il importe à l'Autriche de jouer vite et bien, si elle entend non seulement faire une paix honorable, mais encore se sauver de l'emprise alle-

mande. L'empereur Charles devrait notifier à l'empereur Guillaume sa volonté de déposer les armes à une date fixe.

« Il y a trois points essentiels à communiquer :

« 1^o Il faut l'Alsace-Lorraine complète à la France, sans aucune compensation coloniale pour l'Allemagne;

« 2^o Aucun des Alliés de l'Entente ne peut faire une paix séparée;

« 3^o La France doit faire honneur à sa signature. »

Sur le désir manifesté aux princes, de la part du président de la République, par M. William Martin, ils repartent, le 12 février au soir, pour Neuchâtel (1). Cette fois-ci, ils voyagent seuls et ils envisagent deux éventualités.

Ou bien l'empereur se sent assez fort pour offrir une paix ouverte à l'Entente, en séparant dès maintenant, d'une manière publique et décisive, les intérêts essentiels et conservateurs de la Monarchie des vues conquérantes, injustes et déraisonnables de l'Allemagne; dans ce cas, il pourrait manifester sa volonté d'une manière plus ou moins analogue au projet que voici :

(1) Voir à l'appendice, p 404, le texte des lettres du 12 février adressées aux autorités de la frontière de Pontarlier par M. William Martin.

Paris, 12 février 1917.

PROJET DE PROCLAMATION
POUR L'EMPEREUR

DESTINÉ A LUI ÊTRE SOUMIS PAR SON ENVOYÉ

A mes peuples,

En montant sur le trône de mes ancêtres au milieu de la tourmente déchaînée, le premier besoin de mon cœur a été de promettre à tous le retour prochain d'une paix nécessaire et digne. Mon souverain devoir, que j'ai juré devant Dieu de remplir et que j'exprime fermement, est d'assurer l'indépendance de mes couronnes avec leur honneur.

Après l'occupation de la Serbie, dont le châtement fut le seul but de cette guerre, mes braves troupes achèvent leur magnifique campagne contre la Roumanie qui nous a si inconsidérément provoqués, moi et mes augustes alliés. Arrivé à ce point du conflit général où nous avons marché, eux et moi, si étroitement unis, je ne puis attendre davantage afin de déclarer publiquement les vues qui s'imposent pour la sauvegarde et pour les intérêts essentiels de la Monarchie, INDÉPENDAMMENT DE CELLES QUI POURRONT S'IMPOSER A MES AUGUSTES ALLIÉS.

L'empereur de Russie et son alliée la France ont

déclaré prendre les armes pour défendre la Serbie : l'Empire britannique a voulu sauvegarder la Belgique. Je suis bien convaincu que ces puissances, unies, disent-elles, pour la défense du droit, ne peuvent former le projet insensé d'anéantir l'Empire allemand ou de détruire l'union séculaire de mes couronnes.

Je déclare ma résolution de restaurer pleinement le royaume de Serbie en lui concédant, au surplus, des avantages territoriaux qui lui permettent un accès équitable à la mer Adriatique.

Je dois reconnaître qu'il est impossible de prolonger encore les sacrifices sanglants de mes peuples, dont je suis comptable devant Dieu, pour empêcher la Russie de s'assurer l'accès dominant des Détroits, tel qu'elle le considère comme indispensable à sa vie actuelle.

Je suis prêt à reconnaître ce que la situation de la France et de la Belgique, en Occident, offre d'analogies nécessaires avec celle de la Russie et de la Serbie pour le rétablissement d'une paix durable et digne, basée sur la justice et sur l'honneur.

Je ne doute pas, enfin, que mes augustes alliés ne déclarent eux-mêmes, à brève échéance, les vues qui leur sont propres et que ces vues ne soient réalisables, en conformité avec les miennes.

Dès à présent, mes troupes vont rester fixées en expectative sur les positions qu'elles occupent jusqu'au rétablissement définitif de la paix.

Je suis décidé à assurer une justice égale à chacun des peuples de la Monarchie, que la guerre a montrés si inébranlablement unis sous mon sceptre et à qui la

paix doit apporter les plus larges libertés réparatrices, compatibles avec l'unité toujours indissoluble de la Monarchie.

Puisse Dieu, vers qui j'élève mon cœur, guérir bientôt de sa main toute-puissante les plaies cruelles de l'Europe!

Ou bien, si l'empereur préfère négocier secrètement une paix diplomatique avec l'Entente, il pourrait autoriser son envoyé à signer une convention préliminaire répondant aux vœux exprimés par le prince le 30 janvier et par M. Jules Cambon le 11 février. Voici le projet de convention établi dans cette vue ; les bases essentielles de la paix qui concernent la France, la Belgique, la Russie et la Serbie y sont exposées d'une manière explicite. Si l'Autriche y accède, l'établissement d'un armistice sur tous les fronts, y compris ceux d'Italie et de Roumanie, laissera le temps aux diplomates de s'entendre sur l'accord nécessaire à ces deux dernières puissances pour rendre la paix de l'Entente possible, car la France, l'Angleterre et la Russie ne peuvent la conclure en dehors de leurs alliés.

Paris, 12 février 1917

PROJET DE CONVENTION
POUR L'EMPEREUR

DESTINÉ A LUI ÊTRE SOUMIS PAR SON ENVOYÉ

D'ordre de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, roi apostolique de Hongrie, de Bohême, etc., mon auguste maître, je soussigné... son aide de camp, ai l'honneur de transmettre à S. A. R. le prince Sixte de Bourbon les propositions suivantes en le priant de vouloir bien les faire connaître, s'il le juge à propos, au gouvernement français et, par celui-ci, à ses alliés.

Sa Majesté Impériale, voulant mettre fin aussitôt que faire se pourra aux souffrances prolongées de la guerre dont souffrent ses peuples et toutes les nations belligérantes, désire voir commencer dès à présent la discussion des conditions de la paix dont il fait connaître ici les bases principales en ce qui le concerne :

1^o *Aucune opposition ne sera faite de sa part et autant que cette question puisse relever de lui, à ce que l'Alsace et la Lorraine fassent retour à la France, telles qu'elle les a possédées jadis jusqu'en 1814;*

2^o *Il en sera de même au sujet de la pleine restauration du royaume de Belgique, dans l'intégralité de ses droits souverains et de ses frontières, y compris le territoire du Congo.*

Si même le libre accès, en toute souveraineté, d'Anvers, par la voie fluviale, pouvait être obtenu du royaume des Pays-Bas, Sa Majesté Impériale n'y ferait aucune opposition;

3° Sa Majesté l'empereur se déclare prêt à entrer en pourparlers avec S. M. l'empereur de Russie sur la base d'un désintéressement de sa part du sort de la ville de Constantinople et des Détroits;

4° Le royaume de Serbie sera restitué par lui dans l'intégralité de ses droits souverains et de ses frontières. Il lui concédera de plus une augmentation territoriale, telle que ce royaume obtienne ainsi un accès libre et suffisant à la mer Adriatique;

5° Jusqu'à ce que la situation militaire générale soit définitivement élucidée, Sa Majesté Impériale demande l'établissement immédiat d'un armistice entre ses armées d'une part, celles de S. M. l'empereur de Russie, de S. M. le roi de Serbie, de S. M. le roi d'Italie et de S. M. le roi de Roumanie, d'autre part; toutes les troupes de ces cinq puissances restant fixées en expectative sur les positions qu'elles occupent présentement et partout où elles sont;

6° Persuadé que la France et ses alliés reconnaîtront son sincère désir de mettre fin à la guerre par les propositions énoncées ci-dessus, sans préjudicier à l'état de fait qui continue à exister en Pologne, en Galicie, en Roumanie, en Serbie, et en Italie provisoirement, Sa Majesté Impériale attend avec confiance la réalisation d'un accord immédiat et préalable à la paix sur l'ensemble des bases qui précèdent

Le 13 février, à Neuchâtel, chez M. Boy de la Tour, le prince voit arriver à lui l'envoyé de l'empereur Charles, qui est le comte Thomas Erdödy, capitaine commandant de gendarmerie hongroise. Cet ami personnel du souverain jouit de toute sa confiance ; il est muni d'une lettre de l'impératrice qui l'accrédite de la part de l'empereur.

Envisageant tout d'abord la base préliminaire posée par le prince le 30 janvier, en présence de la duchesse de Parme, le comte Erdödy notifie que l'Empereur en accepte dès maintenant les trois premiers points concernant la France, la Belgique et la Russie, avec laquelle il est prêt à conclure un armistice. C'est là manifestement un témoignage rapide et marquant de sa bonne volonté. Cependant, le quatrième point, qui concerne la restauration de la Serbie et son agrandissement, par l'Albanie, vers l'Adriatique, demeure sujet à discussion. L'empereur hésite à reconnaître l'indépendance de la Serbie et le maintien de sa dynastie ; il tend à vouloir créer un royaume yougoslave, englobant la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, l'Albanie et le Montenegro, qui, non pas indépendant, mais seulement autonome, relèverait de sa couronne impériale. Un archiduc en prendrait la couronne au détriment des Karageorgewitch. Quant aux problèmes qui concernent l'Italie et la Roumanie, ils ne sont pas encore abordés.

Le prince prend acte de l'acquiescement relatif aux trois premiers points, qui concernent la France, la Belgique et la Russie ; il insiste pour obtenir ce qu'il

considère comme nécessaire à la Serbie, c'est-à-dire la restauration de son indépendance, le maintien de sa dynastie et son agrandissement par l'Albanie, de manière à obtenir un accès équitable à la mer. Quand ce quatrième point sera acquis, il sera temps d'aborder les points de vue de l'Italie et de la Roumanie.

La volonté pacifique de l'empereur étant évidente et le fond de l'affaire se trouvant ainsi fixé, le prince demande au comte Erdödy d'amener l'empereur à choisir, au point de vue de la forme qu'il entend suivre, entre l'une des deux voies qui peuvent être adoptées par lui. Il le presse de mettre l'Allemagne devant un fait accompli en déclarant publiquement le rétablissement de la paix avec l'Entente sur la base qui est considérée comme essentielle d'un commun accord. Il faut se hâter, car les difficultés qui naissent entre l'Allemagne et les États-Unis vont encore compliquer la situation. Si l'empereur ne croit pas devoir adopter presque immédiatement cette voie ouverte, il reste à établir les préliminaires d'une paix telle que peuvent la concevoir les diplomates. Pour cela, il importe d'examiner le projet de convention préparé dans cette vue à Paris et de l'adopter en termes nets.

Chargé d'exprimer cette alternative, le comte Erdödy repart immédiatement pour Vienne. Du côté de la France, seuls le président de la République, M. Jules Cambon et M. William Martin sont au courant de cette entrevue du 13 février et des précédentes. Du côté de l'Autriche, seuls l'empereur, l'impératrice et la duchesse de Parme en ont connaissance. Le comte

Czernin, devenu ministre des Affaires étrangères le 23 décembre, sait seulement que l'empereur a trouvé une voie pour engager des négociations, mais il ne va pas tarder à être parfaitement éclairé.

Le 21 février, à Neuchâtel, où l'attend le prince, le comte Erdödy revient. Il avertit le prince que l'empereur Charles a refusé, le 13, de rompre avec l'Amérique, malgré la demande que l'empereur Guillaume est venu lui faire de l'assister dans sa querelle avec elle. Il avertit également le prince que l'empereur est déterminé à mettre son ministre, le comte Czernin, au courant du parti qu'il a pris de le choisir comme médiateur dans cette demande de paix faite à l'Entente. Désormais, le ministre est au courant de la base sur laquelle porte la négociation, aussi bien que du rôle assumé par le prince (1). Le comte Czernin se joint à l'empereur pour presser le prince de venir à Vienne afin de faire aboutir plus vite cette négociation urgente.

En attendant, accrédité par une lettre de la prin-

(1) Le *Morning Post* du mercredi 31 mars 1920, p. 5, col. 1, dans son article intitulé *Czernin's Guile*, vient d'apporter une confirmation intéressante de ce récit du comte Erdödy. Le correspondant viennois du *Morning Post* écrit à son journal, de Vienne, le 24 mars, pour lui annoncer une publication récente de M. Schager où se trouve révélée l'existence d'un rapport du comte Czernin à l'impératrice, daté du 17 février 1917. Les termes de ce rapport du ministre prouvent que, dès ce jour-là, en effet, connaissant l'initiative prise par son souverain, il l'approuve, il souhaite de la voir aboutir rapidement et il demande à l'impératrice de pousser son frère à venir la voir, à Vienne, pour que l'affaire marche plus vite.

cesse Marie-Antoinette écrite sous la dictée de l'empereur, le comte Erdödy apporte au prince deux documents.

L'un, ostensible, dicté par le comte Czernin, est tellement maladroit, pour ne pas dire plus, qu'il suffirait à tout arrêter s'il se présentait seul.

L'autre, secret, écrit de la propre main de l'empereur, corrige avec beaucoup de bon sens les maladresses les plus flagrantes du texte incroyable que son ministre lui a soumis.

Voici d'abord le texte du diplomate (1) :

[Vienne, 20 février 1917 (?) et
Neuchâtel, 22 février 1917.]

PREMIÈRE NOTE OSTENSIBLE
DU COMTE CZERNIN

TRANSCRITE PAR L'ENVOYÉ AUTRICHIEN,
EN RÉPONSE AU PROJET DE CONVENTION RÉDIGÉ A PARIS,
LE 12 FÉVRIER.

1^o L'Alliance entre l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, la Turquie et la Bulgarie est absolument indissoluble. Une paix séparée d'un de ces États est pour toujours exclue;

(1) La minute de ce texte a été écrite en allemand à Vienne de la main du comte Erdödy sous la dictée du comte Czernin. Elle a été détruite à Neuchâtel après avoir été traduite, comme il suit, en français du texte allemand par le prince Xavier et signée du comte Erdödy.

2° *Jamais l'Autriche-Hongrie n'a songé à l'anéantissement de la Serbie. Il est cependant nécessaire de créer toutes les garanties aptes à empêcher à l'avenir des agissements politiques comme ceux qui ont conduit au meurtre de Serajevo. En outre, l'Autriche-Hongrie a l'intention de préparer des rapports amicaux avec la Serbie par de larges concessions économiques;*

3° *Si l'Allemagne voulait renoncer à l'Alsace-Lorraine, l'Autriche-Hongrie n'y formerait naturellement pas d'obstacle;*

4° *La Belgique doit être rétablie et dédommagée par tous les belligérants;*

5° *C'est une grande erreur que de croire que l'Autriche-Hongrie se trouve sous la tutelle politique de l'Allemagne. Par contre, en Autriche-Hongrie, l'opinion est répandue que la France agit complètement sous la pression de l'Angleterre;*

6° *De même, l'Autriche-Hongrie ne songe pas à anéantir la Roumanie. Elle doit toutefois garder ce pays comme gage, tant qu'elle n'aura pas obtenu la garantie de la pleine intégrité de la Monarchie;*

7° *L'Autriche-Hongrie a déclaré publiquement qu'elle ne mène qu'une guerre défensive et que son but sera atteint dès qu'elle aura obtenu la sécurité pour le libre développement de la Monarchie;*

8° *En Autriche-Hongrie, il n'existe pas de privilèges pour les différentes nations. Les Slaves jouiront toujours des mêmes droits que les Allemands. On se trompe à l'étranger par rapport aux sentiments des*

Slaves, qui sont fidèles à l'Empereur et à l'Empire.

Thomas Graf ERDÖDY.

Voici, maintenant, le texte des corrections bien nécessaires apportées par le souverain à la note de son ministre (1) :

[Vienne, 20 février 1917.]

NOTE SECRÈTE ET PERSONNELLE DE S. M. L'EMPEREUR ET
ROI, JOINTE PAR LUI-MÊME A LA DÉCLARATION OSTENSIBLE
PRÉCÉDENTE.

GEHEIM.

- ad3./ *Wir werden Frankreich unterstützen und mit allen Mitteln auf Deutschland einen Druck ausüben.*
- ad4./ *Wir haben die grössten Sympathien für Belgien und wissen dass ihm Unrecht geschehen ist. Entente und wir werden die grossen Schäden vergüten.*
- ad5./ *Wir stehen absolut nicht unter Deutscher Hand; so haben wir gegen Deutschlands Willen nicht mit Amerika abgebrochen. Bei uns die Meinung Frankreich stehe ganz unter englischem Einflusse*
- ad7./ *Auch Deuischland.*

(1) L'original autographe de ce texte, de la main de l'empereur, a été déchiré et brûlé par le prince Sixte à Neuchâtel, aussitôt après l'avoir lu, en présence du comte Erdödy et sur la demande de celui-ci. Le prince a reconstitué ce texte de mémoire, à Paris, le 23 février, sur la prière qui lui en a été faite, pour empêcher que la note du comte Czernin, seule subsistante, n'arrête toute la négociation, ce qui eût été contraire aux sentiments du comte Czernin lui-même.

ad8. / *Bei uns gibt es keine Privilegien für einzelne Völker, die Slaven vollständig gleichberechtigt. Einheit aller Völker und Treue für Dynastie.*

— Unseres einziges Ziel ist die Monarchie in ihrer jetzigen Grösse zu erhalten.

C'est-à-dire :

SECRET.

Addition au 3°. — Nous aiderons la France et, par tous les moyens, nous exercerons une pression sur l'Allemagne.

Addition au 4°. — Nous avons les plus grandes sympathies pour la Belgique et nous savons qu'elle a éprouvé une injustice. L'Entente et nous réparerons ses grandes pertes.

Addition au 5°. — Nous ne sommes absolument pas sous la main allemande : c'est ainsi que, contre la volonté de l'Allemagne, nous n'avons pas rompu avec l'Amérique. Chez nous, on pense que la France est tout à fait sous l'influence anglaise.

Addition au 7°. — L'Allemagne aussi.

Addition au 8°. — Chez nous, il n'y a pas de privilèges pour des peuples particuliers; les Slaves sont complètement égaux en droits; tous les peuples sont unis et fidèles à la dynastie.

Notre seul but est de maintenir la Monarchie dans sa grandeur actuelle.

En somme, la note du comte Czernin exclut toute idée de paix séparée, elle n'accorde aucun des trois points concernant la France, la Belgique et la Russie que l'empereur, par la bouche du comte Erdödy, avait déclarés acquis le 13 février. Elle maintient la résistance apportée à l'acceptation de ce que le prince considérait comme indispensable pour la Serbie. Ce texte aborde l'examen de la question roumaine, mais ne dit rien de l'Italie, ce qui est naturel, puisqu'il vise à obtenir la garantie de la *pleine* intégrité de la Monarchie. Enfin, le comte Czernin met en principe les Slaves de la Monarchie sur le même pied que les

Allemands, ce qui est une avance aux Tchèques et aux Yougoslaves qui se trouvent appuyés par l'Entente.

Par contre, la note de l'empereur rétablit les points relatifs à la France et à la Belgique, tels qu'il y avait acquiescé, mais il omet la Russie ; il laisse la discussion ouverte sur le sort de la Serbie et il affirme sa volonté de ne pas rompre avec l'Amérique.

En somme, le souverain déclare qu'il soutiendra par tous les moyens en son pouvoir la France vis-à-vis de l'Allemagne ; il exprime sa sympathie pour la Belgique, victime de l'iniquité et à qui de grandes réparations sont dues.

Ces expressions de sa pensée, si incomplètes qu'elles soient encore, méritent d'être prises en considération d'une manière attentive et sympathique.

Les princes rentrent à Paris le 23 février. Pendant leur absence, le conflit avec l'Amérique s'est encore aggravé. Le mémorandum américain du lundi 19 février vient de mettre l'Autriche en demeure de déclarer ses intentions précises au sujet du blocus allemand. Le gouvernement autrichien, moins net que l'empereur, semble hésiter à prendre un parti. L'empereur, conformément à ses vues personnelles, a bien pris, dans la Monarchie, des mesures qui précisent ses intérêts en face des intérêts allemands (renvoi du comte Forgach, du financier Sieghardt, du premier grand-maître prince Montenuovo, disgrâce éclatante de l'archiduc feld-maréchal Frédéric, ancien généralissime, remplacement de Koerber par Clam Marti-

nitz, appel de plusieurs autres Tchèques au ministère, nomination du prince Conrad de Hohenlohe comme premier grand-maître, confinement du comte Berchtold dans les fonctions de grand chambellan). Tout cela est clair, mais le doute reste de savoir si, au point de vue international, l'empereur pourra, aussi bien qu'à l'intérieur, faire prévaloir ses volontés souveraines contre l'hégémonie prussienne.

Dans cet état de choses, il paraît au prince Sixte qu'il convient d'attendre pour manifester au gouvernement français les ouvertures dont il est porteur. Si l'Autriche parvient bientôt à séparer clairement son point de vue du point de vue prussien vis-à-vis de l'Amérique, ces ouvertures doivent prendre pour l'Entente leur véritable valeur. Si l'Autriche n'y parvient pas, il est superflu, dans les circonstances présentes, de les faire connaître, car on pourrait douter de la possibilité de leur réalisation.

C'est ce que le prince se borne à indiquer à M. William Martin lorsque celui-ci vient le voir, le 24 février, 34, quai de Béthune, à midi.

La réponse de l'Autriche à l'Amérique tardant, mais quelques informations donnant à penser qu'elle pourra être favorable de manière à éviter sa rupture diplomatique avec les États-Unis, M. William Martin, le 2 mars, dans la matinée, exprime l'idée que « l'empereur d'Autriche se trouve sans réponse à son ouverture, ce qui peut l'amener à penser qu'elle a échoué et ce qui peut le rejeter dans les bras de l'Allemagne. Mais, dit-il, le prince arrête tout depuis huit

jours par son attitude et il est déjà bien tard pour essayer d'aboutir. » Les amis du prince auxquels il s'adresse proposent de lui suggérer, en conséquence, de ne pas attendre davantage pour voir le président de la République.

Ce même jour, dans l'après-midi, le prince fait avertir M. William Martin qu'il est prêt à voir M. Poincaré.

Le lendemain, 3 mars, M. William Martin annonce que l'entrevue aura lieu le lundi 5 mars. Le 4 mars, il vient rendre visite au prince ; celui-ci lui énumère les quatre points qu'il a pris comme base préparatoire et lui demande si le gouvernement en envisage d'autres essentiels avant d'aborder les problèmes italien et roumain. M. William Martin ne cache pas que les difficultés viendront de l'Italie.

Voici le récit de l'entrevue du prince avec le président de la République.

Paris, 5 mars 1917.

ENTREVUE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

5 mars, 3 h. 1/2-5 h. 1/2

Le prince est reçu, à l'escalier, par un colonel qui le conduit au cabinet de travail du président de la République.

M. POINCARÉ. — Je suis très heureux de vous voir,

M. Martin m'a tenu au courant de vos voyages et je suis très heureux d'apprendre, de votre bouche, les propositions de l'Autriche. Mais, avant tout, il faut que je vous dise qu'étant chef d'État constitutionnel, je dois tenir le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, au courant de ce qui se passe. Je puis cependant garder pour moi une certaine partie des détails, mais je ne puis agir sans l'assentiment du président du Conseil.

LE PRINCE. — Je crois opportun, avant tout, de reprendre chronologiquement les événements et, pour cela, j'ai transcrit quelques passages d'un memorandum que j'ai écrit au jour le jour (Lecture du memorandum ci-joint [1]).

Avant de vous remettre maintenant le texte de la note dont je suis chargé, je tiens à vous dire que cette note est l'œuvre du comte Czernin, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, qu'elle s'en ressent par la tournure peu française de sa rédaction, par sa forme imprécise, terne et trop diplomatique, tandis que les notes de l'empereur sont claires et nettes, dénotant une volonté ferme et personnelle.

M. POINCARÉ lit la note (voir annexe [2]), puis :

Cette note est tout à fait insuffisante. Elle ne peut même pas être un minimum. Il me serait impossible de la montrer à nos alliés.

LE PRINCE. — Voici maintenant le texte des explications de l'empereur (voir annexe [3]). Il les commente.

(1) Voir le texte de cette pièce, p. 38-43.

(2) Voir le texte de cette note, p. 58-60.

(3) Voir le texte de cette pièce, p. 60-61.

M. POINCARÉ. — *Pourriez-vous me remettre ces explications?*

Le prince s'excuse sur ce qu'étant écrites au crayon, elles ne sont pas présentables, mais il en fera une copie qu'il fera remettre demain matin à M. William Martin.

M. POINCARÉ. — *La note secrète donne une base que la note ouverte ne donne absolument pas. Je communiquerai dès demain les deux notes au président du Conseil, en lui faisant promettre le secret le plus absolu et voici la manière dont je compte m'en servir. Communiquer les propositions impériales à nos deux principaux alliés, par lettre de moi au tsar (je ne puis me servir du télégraphe, n'ayant pas de chiffre avec le tsar) et de la même façon au roi d'Angleterre et à M. Lloyd George qui est un homme discret. Mais il y a un point qui semble bien devoir être la pierre d'achoppement : c'est l'Italie.*

Le président développe assez longuement ses idées vis-à-vis de l'Italie. L'Italie réclamera une part qui ne sera pas mince et la France ne peut pas traiter une paix séparée avec l'Autriche en dehors d'elle. Aux observations du prince, le président répond qu'il partage ses vues complètement, c'est-à-dire qu'on ne peut mettre en balance Trieste et l'Alsace-Lorraine. En somme, l'Italie n'a pas déclaré la guerre le 26 avril 1915 à l'Allemagne comme elle l'avait promis, elle veut se dédommager même aux dépens de la France; jamais lui, Poincaré, ni aucun gouvernement français, n'admettra cela, mais elle craint l'Angleterre qui exerce une sorte de patronage sur elle. Tout de même, la France doit tâcher, après la

paix, de vivre en bons termes avec tous ses alliés... Tout en réclamant des territoires, l'Italie est si peu sûre de pouvoir résister à une nouvelle pression autrichienne qu'elle a encore récemment réclamé l'appui de troupes anglaises et françaises : Cadorna réclame instamment des troupes françaises. En somme, la France a promis à l'Italie de l'aider à conquérir Trieste, mais non point de compenser par des pertes personnelles des gains que les Italiens n'auraient pas été capables de faire. Nous ne lui avons pas garanti Trieste. La France et ses alliés peuvent donc bien causer avec l'Autriche, et la France n'a promis qu'une chose, c'est de ne point faire de paix séparée. Après tout, l'alliance est un contrat synallagmatique.

Je ne puis avoir confiance que dans le roi et dans Sonnino. En somme, le peuple désire la paix. Les indiscretions italiennes vis-à-vis de l'Allemagne sont à craindre, ce qui ne l'est pas du côté anglais et russe, surtout russe, le tsar étant autocrate et ayant une grande confiance en moi.

Sur les suggestions du prince, le président ajoute :

La filière à suivre sera donc celle-ci : obtenir de l'Autriche les quatre points essentiels, communiquer ce résultat à l'Angleterre et à la Russie sous une forme tout à fait secrète et voir s'il y a moyen de s'entendre pour conclure un armistice secret. La Russie ne fait la guerre que pour Constantinople, l'Angleterre ne réclame rien de l'Autriche, ni nous non plus. L'intérêt de la France est non seulement de maintenir l'Autriche, mais de l'agrandir au détriment de l'Allemagne (Silésie ou

Bavière). Jamais nous ne ferons la paix avec l'Allemagne. Le tsar l'a déclaré à Castelnau en disant qu'il espérait finir la guerre cette année-ci, mais que, si cela ne pouvait se faire, on continuerait.

Le prince a insisté beaucoup sur ce point qu'il ne considérerait toutes ces négociations que comme devant aboutir, avant toute autre chose, à la victoire sur l'Allemagne en en détachant l'Autriche. Il faut continuer la guerre contre l'Allemagne jusqu'à ce qu'elle soit abattue.

Le prince, indiquant qu'il ne peut rester plus longtemps à Paris sans rejoindre son régiment, le président dit que ce lui sera chose facile d'écrire lui-même au roi pour l'amener à prolonger l'absence du prince. En somme, le roi des Belges ne peut qu'en être content, puisqu'il s'agit aussi de lui.

Le président remercie le prince et lui dit qu'il lui donnera une réponse au plus tôt.

Telle est cette première entrevue ; M. Raymond Poincaré y montre une vue très claire de la situation. Il juge que la note ostensible, dictée par le comte Czernin à l'envoyé de l'empereur, est rédigée en termes inadmissibles ; elle est le fait d'un esprit confus, tortueux et plein de contradictions. Seules, les additions faites par l'empereur à cette note marquent un esprit net et un caractère droit. Ce caractère du souverain offre donc une base possible pour la France aux négociations que son initiative a ouvertes.

L'AGRÉMENT DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE

(6 mars-18 avril 1917)

Le 6 mars, dès le lendemain de son entrevue avec le prince Sixte, le président de la République informe le président du Conseil des ministres, M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, de l'offre pacifique qui émane de l'empereur d'Autriche. Le président du Conseil adopte pleinement la manière de voir du président de la République : en raison de la proposition formelle de l'empereur, il décide d'engager avec lui et le comte Czernin par l'intermédiaire du prince un échange de vues sur la base établie par le prince et par M. Jules Cambon. Il faut donc obtenir de l'Autriche, d'une manière formelle, les quatre points essentiels qui concernent la France, la Belgique, la Russie et la Serbie, communiquer ce résultat à l'Angleterre et à la Russie d'une manière secrète, amener l'Autriche à ne pas réaliser l'offensive qu'elle projette contre l'Italie et, même, faire conclure à l'Autriche un armistice sur tous les fronts qui l'entourent en face de l'Entente, puis aborder les pro-

blèmes italien et roumain et ainsi, si l'on parvient à les résoudre, conclure une paix avec la Monarchie, pour qui l'on pourra trouver des compensations, en Silésie ou en Bavière, qui la dédommagent des sacrifices qu'elle devra consentir à l'Italie et à la Roumanie. Cette paix doit séparer la Monarchie de l'Allemagne dont il faut combattre la folie persistante.

Ce programme d'action progressive est parfaitement logique, mais il importe que cette action soit rapide et secrète. C'est ce programme qui se fixe au cours de la deuxième entrevue du prince et du président de la République, le 8 mars. En voici le récit.

Paris, 8 mars 1917

DEUXIÈME ENTREVUE DU PRINCE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

8 mars, 4 h. 45-5 h. 15.

Le matin, à 10 h. 1/2, M. William Martin vient demander au prince de vouloir bien se rendre à l'Élysée à 4 h. 45.

Arrivé à l'Élysée, le président dit au prince qu'il a vu M. Briand, que celui-ci trouve comme lui la note tout à fait insuffisante, même négligeable, mais que les commentaires oraux, contenant une base de proposition formelle, nécessitent un échange de vues. Les quatre points envisagés sont notre condition sine qua

non vis-à-vis de l'Autriche, mais non pas vis-à-vis de l'Allemagne. En plus de ces propositions formelles, il faut savoir dans quelles conditions on pourrait réaliser un armistice. L'armistice devra être, de la part de l'Autriche, sur tous les fronts, la menace très sérieuse d'une attaque austro-allemande contre l'Italie nécessite cette garantie. D'après les derniers renseignements, les Allemands retirent leurs troupes sur tout notre front, même en Alsace. Cela semble présager une offensive des deux empires contre l'Italie. Cette offensive, motivée politiquement par l'attitude de plus en plus indépendante de l'Autriche, pourrait amener un désastre en Italie militairement et politiquement. La France se verrait obligée d'envoyer des troupes en Italie où les soldats français rencontreraient les Autrichiens, ce qui ne faciliterait pas les négociations futures. Si donc les propositions formelles contenant les quatre points pouvaient être rapportées, le président et M. Briand en feraient part au roi d'Angleterre et au tsar. Pour le tsar, M. Poincaré écrirait une lettre peut-être contresignée par M. Briand, lettre qui devrait être portée par un envoyé spécial. Est-ce que les princes accepteraient d'aller en Russie? Leur situation dominant beaucoup plus de poids à leur parole, ils auraient une plus grande liberté de parole vis-à-vis de l'empereur. Le prince répond qu'il accepte. Le président s'étend sur les conditions intérieures de la Russie, la liberté dont jouit le tsar comme autocrate, les assurances antiallemandes données par la tsarine encore récemment à M. Doumergue : « il faut que l'Allemagne soit châtiée », mais il y a des traîtres à la cour. Donc,

importance que ce soit les princes qui y aillent pour parler au tsar sans intermédiaire.

Le prince demande s'il n'y a pas quelque chose du côté de l'Espagne? Oui, le roi Alphonse aime beaucoup l'Autriche, mais il aime aussi la France et veut s'y en-tremettre plus tard. Le président ne doute pas des sentiments du roi dont il donne plusieurs exemples.

Dès le début, le président a exprimé son déplaisir d'avoir appris que l'empereur Charles se soit rendu à Charleville chez l'empereur Guillaume.

Si les pourparlers viennent à prendre une forme précise, notre ambassadeur à Berne pourra éventuellement s'y intéresser.

Le président ajoute : l'Italie sans doute fera valoir certaines demandes, mais l'Autriche sera entièrement dédommée par des reprises sur l'Allemagne.

Le président écrira au roi des Belges pour lui demander de prolonger la permission des princes et chargera M. Briand, qui doit incessamment se rendre à La Panne, de lui expliquer les raisons de cette demande.

Une demande est faite, en conséquence, le 11 mars, en Belgique, pour prolonger le congé militaire des deux princes et cette prolongation leur est accordée.

Le prince Sixte écrit, le 16 mars, de Paris, à l'empereur une lettre qu'il compte remettre en Suisse au comte Erdödy; il y insiste avec force pour obtenir de lui l'acceptation formelle des quatre points essentiels qu'il lui a fait envisager dès le 30 janvier et que la France exige maintenant au préalable, avant

d'aborder les exigences italiennes. Il presse l'empereur de renoncer à attaquer l'Italie, tant qu'il peut espérer de traiter avec l'Entente.

Cette lettre est vraiment clairvoyante.

Paris, 16 mars 1917.

LETTRE DU PRINCE SIXTE DE BOURBON
A L'EMPEREUR

A faire parvenir par le comte Erdödy.

Mon cher Charles,

Avant tout, je tiens à t'annoncer que l'affaire prend une tournure très favorable. Je n'insisterai pas sur les différentes démarches longues et difficiles que j'ai dû faire à Paris. La teneur de la note a failli faire tout échouer par son caractère d'imprécision et de réserve, et par son style fuyant. Seuls, les commentaires verbaux ont pu effacer en partie cette fâcheuse impression; encore fallait-il les exposer et réexposer avec toute la persuasion et souplesse possibles. Cela n'a pas été facile.

Enfin, voici le résultat auquel je suis arrivé. L'ensemble des quatre points que je t'ai signalés, dès le début, comme fondamentaux paraît être admis et l'est, ici au moins, comme point de départ d'un accord possible. Ce résultat est d'autant plus précieux qu'ici, tout au moins, on n'a pas exigé comme cinquième point l'aban-

don de Trieste à l'Italie. Si l'Italie venait à prendre Trieste, l'Entente le lui reconnaîtrait; si elle ne le prend pas, l'Entente paraît renoncer à le lui garantir. Tandis que, par contre, l'Allemagne l'a offert à l'Italie pour se la ramener.

Il faut profiter absolument du moment actuel. Si le ministère venait à changer en France, tout serait à recommencer. M. Briand, mis au courant par le président, lui a promis le secret. On agira de même en Angleterre où seuls, le roi et les ministres indispensables seront à même de prendre une décision dans le secret le plus absolu. Quant à la Russie, la révolution de ces jours-ci a renversé certains plans qui étaient de m'envoyer chez le tsar avec une lettre du président. Quoiqu'il en soit, cette révolution qui, pour le moment où j'écris, est une victoire de la bourgeoisie libérale de Moscou en vue de pousser la guerre à outrance, le fait de s'accorder avec la France et l'Angleterre qui, en somme, mènent l'Entente, serait une garantie capitale pour toi, dont l'importance ne peut être assez soulignée.

Mais, pour arriver à ce résultat, il n'y a qu'un seul moyen possible, qui est une nécessité absolue : c'est que tu m'envoies au plus tôt un écrit où tu reconnais d'une manière précise et sans ambiguïté les quatre points. Je me permets de joindre un brouillon. Je te prie instamment de te tenir aussi près que possible de ce brouillon, en empêchant qu'on y noie l'essentiel sous les réticences habituelles des chancelleries qui sont déplorable, car elles font perdre un temps précieux, tandis que, maintenant, il faut marcher vite pour devancer les événements.

Si je ne rapporte pas ces quatre points d'une manière claire et précise, on restera ici sous l'impression de la première note qui a été jugée tout à fait inacceptable.

Résultat : nous aurons l'air, toi et moi, d'avoir engagé une conversation sans avoir le moyen d'aboutir, faisant figure de quelqu'un qui a de bonnes intentions mais qui ne peut les réaliser. Et les soupçons pourront naître, bien à tort, que tu as fait cette offre, non pas pour aboutir en ce qui te concerne, mais pour éclairer l'Allemagne, et on dira encore plus ici que tu ne peux pas séparer le sort de ton Empire du sien.

Il me semble donc qu'on ferait volontiers la paix avec toi sur ces bases, mais, en même temps, tout le monde en France est absolument décidé à poursuivre la guerre avec la dernière énergie contre l'Allemagne, jusqu'à ce que celle-ci soit battue d'une manière décisive et définitive.

Il est de mon devoir d'attirer ton attention sur ce point essentiel : personne ne voudra traiter avec l'Allemagne avant qu'elle ne soit battue.

Actuellement, les dispositions sont les meilleures, jamais on ne retrouvera cette occasion pour toi d'offrir et de faire une paix sans rien perdre.

Si c'est l'Allemagne qui se réserve de définir la paix avec l'Entente, elle préférera (et je t'ai déjà averti la première fois par le comte Erdödy de ce que nous savons de positif à cet égard) payer la Russie, la France et l'Italie aux dépens de la Turquie et de l'Autriche. La débâcle de la Turquie asiatique n'a pas été empêchée par l'Allemagne; Dieu te préserve de tomber victime de sem-

blables calculs en Galicie, Bukovine, Transylvanie et dans le sud. Tout cela pour préserver la Pologne prussienne ou la rive gauche du Rhin.

C'est donc ton intérêt de prendre les devants et de traiter de la paix selon les intérêts de tes peuples auxquels tu as promis, en montant sur le trône, la paix le plus tôt possible. Encore une fois, tu peux d'autant mieux le faire qu'on est bien disposé à ton égard, tandis que les sentiments de l'Entente sont tout à fait hostiles aux Hohenzollern.

Quant à l'Italie, qui sera mise au courant forcément une fois que les autres seront d'accord, si elle réclame l'adjonction d'un cinquième point : Trieste, tu restes toujours libre de l'accepter ou de le refuser, et, à mon avis, il faut alors l'accepter si l'opinion de Vienne te le permet, quoique les autres puissances ne l'aient pas tout d'abord considéré comme essentiel. A ce sujet, les journaux allemands annoncent une prochaine offensive contre l'Italie. Je comprends ton désir de la faire, mais il est à craindre que, comme l'année dernière, la Russie ne t'attaque dans le Nord pour secourir l'Italie; et, de plus, celle-ci, en cas de véritable désastre italien, obligerait la France et l'Angleterre à y envoyer des troupes, ce qui romprait ipso facto toute velléité de négociation. Il me semble donc fort impolitique de débiter par une offensive. Il serait mille fois plus politique de la garder en réserve pour le cas où cette négociation n'aboutirait pas du fait de l'Italie. Bien entendu, si les Italiens t'attaquent avant, c'est leur affaire.

Pour tout cela, il faut agir vite et avec précision.

Bientôt le monde entier sera contre l'Allemagne et il sera impossible de conclure une paix acceptable en maintenant son sort lié à celui de l'Allemagne, ne fût-ce que du fait que, plus il y a d'alliés, plus la paix sera difficile à cause de la quantité de gens à devoir contenter.

Moralement, il ne te serait guère difficile de te retirer en soulevant, par exemple, l'une des questions insolubles entre toi et les Prussiens comme celle de Pologne. Matériellement, il y a une difficulté qu'on juge ici très grave : c'est le mélange de tes troupes avec les troupes allemandes. C'est un gros danger, comment y parer ? Nous savons fort bien ici que la Prusse est décidée à tout ; elle ne se gênera pas pour faire le coup bulgare de 1913, et pour tomber subitement sur ses alliés. Je ne puis, bien entendu, juger d'ici ce que tu peux et veux faire, je puis seulement te transmettre mes appréhensions qui sont celles d'autres personnes mieux placées pour savoir certaines choses.

Déjà l'Allemagne te trahit où elle peut. En Italie, Giolitti est toujours en réserve pour conclure avec elle ; il y a des amis avérés de la Prusse dans les plus hautes places du royaume — mais il n'y a que haine contre l'Autriche. Et c'est là encore un dernier danger qui oblige à conclure au plus vite, c'est que l'Italie travaille avec toutes ses forces à se créer des partisans en France et qu'elle y réussit trop bien au Parlement.

Seuls encore des hommes comme Poincaré et Briand gardent les anciennes vues françaises ; un nouveau ministère contiendrait fort probablement un certain nombre de ministres ardemment pro-italiens.

Le prince joint à cette lettre un projet de note qu'il propose à l'Autriche; il y envisage l'obtention des quatre points, la fixation de l'armistice et, pour le cas où l'Allemagne mettrait l'Autriche en demeure de renoncer à cette politique pacifique, l'appui militaire immédiat de l'Entente en faveur de la Monarchie.

Voici le texte de ce projet de note.

17 mars.

PROJET DE NOTE

1^o L'Autriche-Hongrie reconnaît, quant à elle, l'Alsace et la Lorraine à la France telles qu'elle les a possédées jadis, elle fera tous ses efforts pour appuyer les revendications de la France en ce sens.

2^o La Belgique doit être rétablie entièrement dans sa souveraineté, sous sa dynastie actuelle, en gardant l'ensemble de ses possessions africaines, sans préjudice des dédommagements qu'elle pourra recevoir pour les pertes qu'elle a subies.

3^o L'Autriche-Hongrie n'a jamais songé à l'anéantissement de la Serbie. Elle se déclare prête à la rétablir dans sa souveraineté, sous sa dynastie actuelle. En outre, l'Autriche-Hongrie, en gage de sa bonne volonté envers ce royaume et pour lui assurer un accès équitable et naturel à la mer Adriatique, est prête à lui remettre les territoires albanais qu'elle occupe présentement. Elle est également disposée à assurer ses rap-

ports amicaux avec lui par de larges concessions économiques.

4^e L'Autriche-Hongrie propose d'entrer en pourparlers avec la Russie sur la base du désintéressement de la monarchie de Constantinople en échange des territoires de la monarchie actuellement occupés par les troupes russes.

Dès l'acceptation des bases précédentes, S. M. l'empereur d'Autriche se déclare prêt à maintenir ses troupes sur leurs lignes actuelles en état d'expectative, à condition que les troupes qui lui sont opposées observent la même attitude.

Dans le cas éventuel où le présent accord serait souscrit par la France et ses alliés et où l'empire allemand s'opposant à cet accord mettrait l'Autriche-Hongrie en demeure d'y renoncer, la France et ses alliés aideraient de toutes leurs forces et sans délai l'Autriche-Hongrie dans sa résistance contre cette mise en demeure ou contre une déclaration d'hostilité de l'empire allemand à son égard.

Ce même jour, le 17 mars, M. William Martin, au nom du président du Conseil, recommande les princes aux autorités de la frontière, à Bellegarde et à Pontarlier. Il les met à même de se confier à l'ambassadeur de France en Suisse, s'ils le jugent utile, et il donne à M. Boy de la Tour la possibilité de remettre éventuellement un pli à l'adresse du gouvernement français par cette même voie officielle (1).

(1) Voir ces trois textes en appendice, p. 403-407.

Partis le soir de ce jour et arrivés à Genève, le lendemain 18, les deux princes y trouvent le comte Thomas Erdödy qui, dans une longue et pressante conversation, les décide enfin à se rendre secrètement à Vienne afin d'abrégéer les échanges de vues.

Il faut donner ici le récit de cet intéressant voyage qui dure du 20 au 25 mars.

20-25 mars 1917.

RÉCIT DU VOYAGE A VIENNE DES PRINCES SIXTE ET XAVIER DE BOURBON

RAPPORT SUR LE VOYAGE A VIENNE DES PRINCES SIXTE ET XAVIER

Le 19 mars, les princes arrivent à Genève. Le même soir, le comte Erdödy se présente chez eux à l'hôtel et leur dit à brûle-pourpoint : « Cette fois-ci, il faut absolument que vous veniez à Vienne. L'empereur m'a dit : « Avec toutes ces allées et venues entre Vienne et la Suisse, on perd du temps, cela finira par attirer l'attention et nous n'aboutirons à rien. Il faut se hâter si on veut arriver au succès. J'ai la plus absolue confiance dans la loyauté de mon beau-frère et je suis persuadé que ses sentiments pour moi sont les mêmes. Dans ces conditions, rien ne nous empêche de nous voir : une heure de conversation entre nous fera plus avancer la paix que vingt lettres en six mois. J'en donne

ma parole impériale : le prince pourra, bien entendu, sortir d'Autriche aussi librement qu'il y sera entré, personne ne saura rien de son voyage; en dehors de l'impératrice et de moi, il verra seulement le comte Czernin, nous aborderons seulement la question de paix pendante entre nous, sans toucher à aucun sujet d'ordre militaire ou politique. Il est évident que ma demande est assez inattendue pour le prince, mais c'est ainsi seulement que nous arriverons rapidement à un résultat réel, ce qui est essentiel. Je promets, de ma part, le secret le plus absolu sur cette entrevue et je demande au prince le secret de son côté. »

Aux objections d'ordre matériel que lui fait le prince, le comte Erdödy répond en exposant la façon dont il a préparé ce voyage. Il insiste sur la certitude qui se présente ainsi au prince d'arriver à un résultat par une entrevue personnelle avec l'empereur : « Vous êtes officier comme moi, lui a-t-il, vous avez suffisamment vu les horreurs de cette guerre et risqué votre vie dans des engagements que vous saviez inutiles. Maintenant, il s'agit de sauver tant de vies humaines qui seront sacrifiées encore inutilement jusqu'à la fin si nous n'arrivons pas dès maintenant à conclure la paix. Venez, j'ai tout préparé et puis vous garantir sur mon honneur qu'il n'y aura aucune difficulté. » Comme dernier argument, il remet au prince une lettre de l'impératrice, sa sœur, dans laquelle celle-ci le prie instamment de venir. Elle l'assure que rien ne leur tient plus à cœur que de voir aboutir au plus tôt cette paix. « Ne te laisse pas arrêter par des considérations qui, dans la vie courante,

seraient justifiées. Pense à tous ces malheureux qui vivent dans l'enfer des tranchées, qui y meurent par centaines tous les jours et viens. »

Le prince demande encore des précisions sur la mentalité du comte Czernin. Le comte Erdödy répond : « C'est là, précisément, une des causes qui nécessitent l'intervention personnelle du prince. Le ministre est, certes, animé d'un sincère désir de paix; mais, soit par déformation professionnelle, soit pour d'autres raisons, il lui manque l'esprit de réalisation et de décision. Étant le ministre des Affaires étrangères de l'empereur et par là même responsable au point de vue gouvernemental, on ne peut se passer complètement de lui; de plus, la partie, disons, technique est de son ressort. Ses hésitations pourraient nuire gravement. Certes, en réalité, l'empereur et l'impératrice seuls, actuellement, comprennent pleinement la nécessité d'arriver à une paix dont ils voient toute la portée; ce sont eux qui en donnent l'impulsion; mais le travail terrible que l'empereur doit fournir journellement, les préoccupations de toutes sortes qui l'assaillent rendent nécessaire la collaboration de son ministre. »

La conversation s'achève à 3 heures du matin.

Le lendemain, 20 mars, les deux princes communiquent au comte Erdödy leur décision de risquer l'aventure. Ils partent, le soir même, de Genève avec Erdödy. Seul, le colonel commandant la police à la frontière, et qui avait reçu l'ordre de la main même de l'empereur de se mettre à la disposition du comte Erdödy, voit, le 21 mars, passer les deux princes. Faisant une partie du trajet

en automobile, ils arrivent à Vienne le 22 mars au soir et descendent chez le comte Erdödy. La nuit même, celui-ci se rend auprès de l'empereur qui se trouve au château de Laxenburg, à quelques kilomètres au sud de Vienne, et lui porte la lettre que le prince lui avait écrite de Paris avant d'avoir prévu ce voyage.

Le lendemain, 23 mars, les princes passent la journée chez le comte Erdödy; ils partent avec lui, à 6 heures du soir, pour Laxenburg. Il fait nuit noire et la neige ne cesse de tomber depuis deux jours. L'auto s'arrête dans une cour extérieure et un vieux capitaine de la garde, depuis de très longues années à la cour où il jouit de la confiance absolue de l'empereur, les conduit, à travers les communs, dans le parc, vers la façade principale du château. Les sentinelles qui montent la garde, le col relevé, sous la tempête glacée, les laissent passer au reçu du mot d'ordre. Tous les quatre entrent dans le château par une petite porte donnant sur l'escalier qui conduit dans les appartements privés de l'empereur et de l'impératrice. Tandis que le capitaine et le comte Erdödy restent, l'un à garder l'escalier, l'autre l'antichambre, les princes entrent dans le salon de l'impératrice où se trouve le couple impérial.

Ils n'avaient plus revu leur sœur et leur beau-frère depuis le mois d'août 1914, alors qu'archiduc héritier, il leur avait procuré l'autorisation de quitter l'Autriche. En ces jours lointains, ami fidèle, il avait compris que leur devoir était de se battre contre lui. Ils s'étaient embrassés une dernière fois : le jour même, l'archiduc partait pour les armées du Nord-Est et les princes pour la France.

Ils le retrouvent aussi affectueux, aussi droit et loyal que dans ces temps passés, mais avec plus de gravité et, même, un peu de tristesse; sur les tempes, il y a déjà quelques cheveux blancs. La première émotion passée, l'empereur entame directement la conversation en disant : « Il faut absolument faire la paix, je le veux à tout prix. Le moment est tout à fait propice, car nous avons tous connu les succès et les revers : il y a à peu près équilibre de forces. Il se peut évidemment qu'en continuant la guerre, l'un de nous arrive à la victoire complète et écrase son adversaire. Mais peut-on jamais écraser son adversaire complètement et à quel prix l'écrasera-t-on! C'est affreux d'y penser... Ce ne sont pas toujours les très grandes victoires qui donnent les meilleures paix. Nous en avons le meilleur exemple dans les deux paix que fit Bismarck, dont l'une modérée, au point que les militaires criaient à la trahison, fit de l'Autriche l'alliée souvent trop docile de l'Allemagne, tandis que l'autre, celle de Francfort, a été la plus grande erreur et les Allemands l'expient en ce moment. Mieux vaut donc consentir à des arrangements équitables et je suis, pour ma part, tout disposé à le faire. C'est pourquoi je t'ai si instamment prié de venir. Une lettre ne peut pas tout contenir, tandis que, dans la conversation, on peut plus délicatement tâter le terrain jusqu'à ce que l'on soit arrivé, de part et d'autre, sur une position définitive. »

Reprenant sa lettre, le prince lui développe ses idées, l'impossibilité de conclure quoi que ce soit avec les Allemands qui, encore en ce moment précis, se retirant sur

la ligne Hindenburg devant la menace de l'offensive Nivelle, se conduisent comme les pires sauvages.

L'empereur dit qu'il a déjà tout essayé vis-à-vis d'eux, mais que l'idée de paix n'existe même pas, en réalité, dans les hautes sphères allemandes où le dogme de la victoire totale, « Siegfriede », reste inébranlable. Cette idée existe seulement dans certaines classes du peuple dont l'enthousiasme guerrier des premiers mois s'est refroidi au contact des réalités et à la suite des privations. Cependant, son devoir d'allié l'oblige à tenter l'impossible pour amener les Allemands à faire une paix juste et équitable. Si cela ne réussit pas, comme il ne peut pas sacrifier la Monarchie à la folie du voisin, il fera la paix séparément. De toute façon, il ne parlera pas aux Allemands de quoi que ce soit avant d'être sûr qu'ils acceptent l'idée de paix telle que nous la formulons ensemble. Mais ils semblent tous hypnotisés. Il s'agit maintenant d'arriver à un accord complet, avant tout, avec la France et, par elle, avec l'Angleterre et la Russie, de façon que, si les Allemands refusent obstinément de vouloir entendre parler de cette paix, l'Autriche puisse leur dire : « Nous ne pouvons continuer à nous battre pour le roi de Prusse, nous faisons les sacrifices nécessaires et signons la paix immédiatement. »

L'empereur insiste sur son devoir d'allié qu'il a envers l'Allemagne et qui ne peut cesser, selon lui, que sur une mise en demeure évidente faite par l'Autriche de traiter raisonnablement et sur un refus catégorique allemand de le faire. Par contre, le prince lui suggère la proposition jointe à sa lettre : « Le résultat sera le

même, répond l'empereur, et, bien que je ne me fasse aucune illusion sur le gouvernement de Berlin et sur la façon dont il en use et veut en user plus tard vis-à-vis de l'Autriche, je tiens à être correct jusqu'au bout, comme je le serai toujours, plus tard, avec vous autres, quand je serai lié avec vous. »

Le prince lui expose tout d'abord la nécessité absolue qui s'impose à la France de récupérer les territoires de l'Alsace et de la Lorraine tels qu'ils étaient dans leur plus grande extension jusqu'en 1814. A son avis, il faut même compléter cette récupération en neutralisant toute la rive gauche du Rhin, en dehors de la Hollande, de la Belgique, du Luxembourg et de la France, terre évidemment germanique et qui doit rester germanique, mais qui doit échapper à la domination prussienne imposée en 1815 et où le contrôle de l'Entente doit empêcher désormais l'existence d'une armée quelconque. L'empereur répond qu'il connaît parfaitement les sentiments français à l'égard de l'Alsace-Lorraine et la nécessité absolue dans laquelle se trouve la France de récupérer ces territoires perdus. Il connaît d'ailleurs les sentiments de l'Alsace-Lorraine elle-même et cette question l'intéresse particulièrement comme chef de la maison de Lorraine et descendant des comtes d'Alsace. Le prince constate que les sentiments de l'empereur répondent aux siens au sujet de cette question qui est primordiale : personne n'accepterait en France une paix qui n'en comporterait pas le règlement.

Abordant la question polonaise, l'empereur envisage que la solution de celle-ci aidera grandement à aplanir

les difficultés avec la Russie (difficultés économiques, de frontières, etc.). Il compte sur les nombreuses sympathies austro-polonaises qui peuvent se concilier parfaitement avec l'affection traditionnelle de la France pour la Pologne. Cependant, la disparition du tsar est un amoindrissement immédiat de la Russie : « Je ne crois pas, dit-il, que le gouvernement actuel puisse durer. Par conséquent, je suis forcé de réserver toute réponse relative à Constantinople. » Le prince dit que, personnellement, il s'en félicite : avant cette révolution, il était de notre devoir d'insister sur cette aspiration essentielle russe, mais l'intérêt français le plus évident est pour le maintien de la domination turque sur Constantinople, tempérée évidemment par des garanties internationales. En général, dans toute la question d'Orient, l'Autriche devra soutenir plus tard l'intérêt français et la France, en échange, devra aider l'extension économique autrichienne au détriment de l'allemande.

L'empereur reprend : « Pour la Serbie, la seule question véritablement vitale pour la Monarchie est celle de la suppression des sociétés secrètes qui font de la propagande révolutionnaire chez nous. C'est cette malheureuse politique des dernières années qui nous a menés là où nous sommes. Il n'y a pas bien longtemps encore, les Serbes étaient nos amis, et même nos protégés; l'Autriche les avait sauvés de l'invasion bulgare. Nous sommes arrivés, par une suite de malentendus, envenimés encore par des diplomates imbéciles, à créer à notre porte un ennemi petit, mais des plus gênants. Il faut changer cela. Nous sommes disposés à lui donner

une large place, avec toute la côte albanaise comme débouché. Ainsi, la Serbie pourra se refaire et nous ne demandons qu'à l'y aider. » L'empereur parle encore de la valeur incontestable des troupes serbes; puis, passant aux Roumains, il estime que le statu quo ante bellum serait, de ce côté, la meilleure solution. Subitement, il dit : « A propos des Balkans! Il y a une puissance de l'Entente qui cause secrètement avec la Bulgarie. Le Bulgare ne croit pas son secret éventé. Cela n'a, du reste, pas grande importance, car tous ces rêves d'empire en Orient vont forcément se terminer par le statu quo, ou à peu près. » Le prince répond que, pour sa part, rien ne peut lui être plus agréable que cette perspective du maintien de la Turquie, la politique de François I^{er} étant la seule politique possible pour la France en Orient.

Le prince touche à la question de la Belgique et du Congo : étant officier dans l'armée belge, il est de son devoir d'insister particulièrement sur ce sujet. L'empereur partage tout à fait la manière de voir du prince.

Enfin, le prince aborde la question la plus difficile, celle de l'Italie. Il dit à l'empereur qu'il craint que ce soit là le point qui fasse tout échouer. Ce n'est pas le sentiment national des deux peuples qui s'oppose à la paix : ce sont les ambitions des politiciens et les susceptibilités des partis politiques. L'Allemagne entretient chez eux la haine et le mépris de l'Autriche : là encore, nous trouvons la marque de la trahison allemande. Pour pénible que cela puisse sembler à l'empereur, il ne peut que lui conseiller de contenter les Italiens dans

la limite de la justice. L'empereur répond qu'il ne peut exister chez lui aucun faux amour-propre personnel : il traitera cette question avec la même sérénité que toutes les autres, mais, en l'abordant directement avec les Italiens, on n'aboutira à rien. Il faut, avant tout, que la France, l'Angleterre et la Russie soient bien décidées à faire la paix avec l'Autriche : alors on se réunira pour discuter les demandes italiennes et chercher à les contenter. Il faut aussi tenir compte de l'opinion publique en Autriche et des désirs justifiés que lui soumettent ses peuples. S'échauffant alors, il raconte les débuts de la campagne italienne, l'imprévision du haut commandement autrichien, toute l'armée italienne dans le Frioul et, en face d'elle, seulement quelques bataillons territoriaux et « mes braves Tyroliens ». Ils les ont arrêtés pendant un an sur ce qui avait été jugé la première ligne des avant-postes. Quand l'empereur parle des Tyroliens, il est très éloquent.

Mais l'heure s'avance. L'empereur dit qu'il a fait venir le comte Czernin, non point seulement parce qu'il est son ministre, mais parce que Czernin n'a pas cessé de soutenir un instant l'idée de paix. C'est même pour cette raison qu'il en a fait son ministre des Affaires étrangères, c'est encore Czernin qui connaît le mieux la situation délicate dans laquelle on se trouve vis-à-vis de l'Allemagne et il n'a cessé de réagir contre l'emprise germanique. On peut donc lui parler franchement.

Quelques instants après, le comte Czernin entre : long, maigre et froid, en redingote. Il reste environ vingt minutes. La conversation est passablement glaciale, malgré

le désir évident de l'empereur de la mettre sur un ton plus chaud. Le prince trouve, chez le comte Czernin, des réticences et, surtout, une façon de s'exprimer tellement floue qu'il est impossible de saisir le fond de sa pensée. Machiavel eût, certainement, désapprouvé sa façon de parler, car, en bluffant, il bluffe mal. Ainsi, à un moment donné, le prince lui dit que, sans sacrifices, on n'arriverait à aucune paix; si les puissances centrales sont tellement sûres de gagner la guerre et de nous battre, qu'elles le fassent tout de suite. Alors Czernin se rétracte, dit qu'il entend seulement parler de la carte de guerre actuelle, que, certainement, il faut faire la paix à tout prix, qu'on fera les sacrifices nécessaires, mais qu'il est bien difficile de préciser encore; ce qu'il peut affirmer catégoriquement, c'est qu'une bonne paix serait acceptée immédiatement; quant aux Allemands, comme il croit que jamais ils ne voudront abandonner l'Alsace-Lorraine, il faudra bien, un jour ou l'autre, divorcer.

Le prince précise encore que nous ne pouvons faire la paix avec l'Allemagne envahissante dans la situation actuelle : sortant des tranchées, il connaît bien la résolution de tous les soldats français et alliés. Quand la paix sera possible avec l'Allemagne, elle le sera sous des conditions nettement déterminées qui ont été déjà maintes fois manifestées par la presse française. Quand l'Allemagne aura retiré ses troupes sur la rive droite du Rhin et nous aura rendu l'Alsace, alors la paix sera possible avec elle, mais, là n'est pas la question actuelle : prince français, il se trouve en face de l'empe-

reur d'Autriche et non pas de l'empereur d'Allemagne.

Czernin demande pourquoi la France veut l'Alsace d'avant 1815, puis il semble ennuyé d'avoir fait cette question. Le prince répond que c'était l'Alsace de Louis XIV, avec Sarrelouis et Landau, plus complète que celle de 1815 mutilée par Waterloo; cela n'a, du reste, pas l'air d'intéresser beaucoup le comte Czernin. La conversation flottant, le prince insiste pour avoir des précisions. L'empereur se consulte avec Czernin et dit ensuite au prince : « Je te les donnerai demain soir. » Exit Czernin.

L'empereur va avec lui au bout du salon pendant que les princes se retirent avec l'impératrice dans une pièce voisine. Le prince profite de cette circonstance pour demander à l'impératrice, ce qu'il avait déjà fait par l'intermédiaire du comte Erdödy, d'intervenir pour sauver ce qui reste de la cathédrale de Reims et d'épargner la ville dans la mesure du possible. L'impératrice répond qu'elle est déjà intervenue pour cela et qu'on lui a répondu par une fin de non-recevoir, mais qu'elle interviendra encore. Très émue, elle demande au prince des précisions sur l'état de la cathédrale.

L'empereur revient, il dit au prince que Czernin ira le voir demain chez le comte Erdödy et qu'il le prie de venir ensuite à la même heure qu'aujourd'hui à Laxenburg. Il est ennuyé que la conversation n'ait pas pris le tour qu'il eût désiré. Il faudra demain que cette attitude défiante fasse place à plus de cordialité.

Quelques minutes plus tard, les princes quittent Laxenburg par le même chemin discret qu'ils avaient

suivi pour venir. La tempête avait cessé, toute la ville de Vienne était silencieuse sous la neige.

Le lendemain, 24 mars, le comte Czernin vient voir les princes chez le comte Erdödy, dans la matinée. Bien qu'il soit moins gourmé que la veille, le résultat de la conversation n'est guère plus brillant à cause de ses continuelles réticences. Avoir l'air de vouloir faire le premier pas lui semble le comble de tous les sacrifices. Il voudrait que tout le monde fasse le premier pas à la fois; cependant, ses paroles prennent plus de fermeté quand il parle des Allemands. L'alliance cesserait, dit-il, le jour où l'Allemagne voudrait rendre impossible pour l'Autriche la conclusion d'une paix raisonnable. Il insiste très vivement sur le secret à garder, le jeu à jouer est très serré. Il promet de garder un secret inviolable sur la venue du prince et sur ce qui s'est dit. Il prie le prince d'en faire autant et de songer à la responsabilité que l'empereur et lui, Czernin, prennent alors qu'il se trouve à côté d'eux une puissance comme l'Allemagne.

En sortant, il dit au comte Erdödy qui l'accompagne : « Vous voyez où nous en sommes, cela ne va pas mal. » A quoi le comte Erdödy répond : « Je vous en supplie, ne perdez pas de temps, vous le savez mieux que moi, nous ne pouvons plus durer indéfiniment. » — « Czernin », dit ensuite le comte Erdödy, « a l'air convaincu. »

Le soir, les princes retournent à Laxenburg, toujours dans le même secret.

L'empereur tend au prince la lettre qu'il a écrite en disant : « Voici les précisions promises. » Le prince le

remercie très vivement et promet le secret le plus absolu à ce sujet; il lui affirme en outre que, certainement, M. Poincaré sera le premier à imposer le secret aux rares initiés. L'empereur insiste encore sur le même sujet, disant qu'une indiscretion le forcerait à envoyer des troupes sur le front français, ce qui lui serait très pénible, sans compter que les négociations en pâtiraient. Puis il parle longuement de M. Poincaré en qui il a pleine confiance, tandis que les ministres français lui en inspirent peu.

Il revient sur la question de l'Italie. L'empereur maintient son point de vue que l'on ne pourra aborder cette question qu'en accord avec les trois grandes puissances de l'Entente, que, du reste, l'Italie ne pourra pas s'en plaindre puisque ce sera presque remettre son sort entre les mains de ses propres alliés. « Le même esprit de modération dont est animée ma lettre nous fera faire à l'Italie des propositions tout à fait acceptables; mais, par contre, n'oubliez pas non plus quelle est la situation militaire sur le front italien, comment toute une armée fraîche et sournoisement préparée pendant de longs mois, entrant en campagne au moment précis qu'elle avait choisi, n'a pas osé affronter mes pauvres territoriaux de l'Isonzo, comment au bout d'un an, alors que nous nous battons avec les Russes, les Serbes et les Roumains, ils ont tout juste réussi à prendre Goritz, mais sans pouvoir réussir à en déboucher. Ces gens-là ne savent même plus donner un bon coup de poignard dans le dos. N'importe, je traiterai avec eux sans la moindre animosité; mais, je le répète encore

une fois, seulement avec le concours des autres puissances de l'Entente. C'est uniquement ainsi qu'on pourra aboutir, car c'est une pure question de parti politique et non pas d'intérêt général qui poussera le gouvernement italien actuel à faire échouer la paix. Ils ont refusé le parecchio de Giolitti et n'ont rien pu conquérir par les armes. La terreur qu'ils ont de Giolitti les empêche maintenant de compter leurs morts. Je me rends parfaitement aux raisons que tu me donnes pour ne pas attaquer en ce moment les Italiens; j'attends le résultat de tes démarches et je garde en réserve une offensive soignée. Quant à eux, je le sais, ils vont attaquer incessamment le front de l'Isônzo. Au bout de vingt victoires successives, ils se retrouveront sur leur ligne de départ.»

Là-dessus, la conversation prend fin. Les princes quittent l'Autriche la nuit même, accompagnés par le comte Eräödy jusqu'en Suisse.

De ce voyage le prince Sixte rapporte, en réponse à son projet de note du 17 mars, une lettre autographe de l'empereur, écrite à Laxenburg, d'accord avec son ministre responsable, après la dernière conférence à Vienne du prince et du comte Czernin. Cette lettre marque un grand succès, car elle adopte, sans aucune réserve et avec la plus grande franchise, la base proposée le 30 janvier en ce qui concerne la France, la Belgique et la Serbie. Seule, la révolution russe et son avenir incertain font réserver la question internationale de Constantinople et des Détroits. Ceci admis en présence du comte Czernin, il ne reste plus

à définir que les points de vue de l'Italie, de la Roumanie et de la Pologne. Le prince n'hésite pas à aborder lui-même la question italienne ; l'empereur se déclare prêt à la résoudre d'une manière satisfaisante, mais il entend ne pas la régler directement avec l'Italie ; sa volonté très nette est de prendre la France et l'Angleterre comme arbitres de son différend avec elle. Sans aborder la question d'un armistice immédiat, il consent, sur la demande du prince, à ajourner toute offensive contre l'Italie tant que la paix peut être obtenue. Ce résultat ne manque pas, non plus, d'importance ; en attendant l'avenir, il sauvegarde le présent.

Les vues de l'empereur relatives à l'avantage qu'offre toujours pour l'Europe une paix de modération sur une paix de prépondérance marquent un sens politique et un bon sens qui, malheureusement, ne sont pas communs dans le monde ; son souci est de rester, le plus longtemps possible, un allié fidèle ; mais, si l'Allemagne doit refuser d'entrer dans la voie de la raison, il se verra contraint, par l'intérêt primordial de la Monarchie, d'abandonner son alliance pour faire une paix séparée de l'Autriche avec l'Entente, et le comte Czernin accepte toutes les vues de son souverain.

Le texte de la lettre impériale du 24 mars est déjà bien connu, par suite de la publication qu'a cru pouvoir en faire M. Georges Clemenceau, le 12 avril 1918.

[Laxenburg, 24 mars 1917.]

LETTRE AUTOGRAPHE DE L'EMPEREUR

Mon cher Sixte,

La fin de la troisième année de cette guerre qui a apporté tant de deuils et douleurs dans le monde approche. Tous les peuples de mon Empire sont unis plus étroitement que jamais dans la volonté commune de sauvegarder l'intégrité de la Monarchie au prix même des plus lourds sacrifices. Grâce à leur union, au concours généreux de toutes les nationalités de mon Empire, la Monarchie a pu résister pendant bientôt trois ans aux plus graves assauts. Personne ne pourra contester les avantages militaires remportés par mes troupes, en particulier sur le théâtre de guerre balcanique.

La France a montré, de son côté, une force de résistance et un élan magnifique. Nous admirons tous, sans réserves, l'admirable bravoure traditionnelle de son armée et l'esprit de sacrifice de tout le peuple français.

Aussi m'est-il particulièrement agréable de voir que, bien que momentanément adversaires, aucune véritable divergence de vues ou d'aspirations ne sépare mon Empire de la France et que je suis en droit de pouvoir espérer que mes vives sympathies pour la France, jointes à celles qui règnent dans toute la Monarchie éviteront à tout jamais le retour d'un état de guerre

pour lequel aucune responsabilité ne peut m'incomber. A cet effet, et pour manifester d'une façon précise la réalité de ces sentiments, je te prie de transmettre secrètement et inofficiellement à M. Poincaré, président de la République française, que j'appuierai, par tous les moyens et en usant de toute mon influence personnelle, auprès de mes alliés, les justes revendications françaises, relatives à l'Alsace-Lorraine.

Quant à la Belgique, elle doit être rétablie entièrement dans sa souveraineté, en gardant l'ensemble de ses possessions africaines, sans préjudice des dédommagements qu'elle pourra recevoir pour les pertes qu'elle a subies. Quant à la Serbie, elle sera rétablie dans sa souveraineté et en gage de notre bonne volonté, nous sommes disposés à lui assurer un accès équitable et naturel à la mer Adriatique, ainsi que de larges concessions économiques. De son côté, l'Autriche-Hongrie demandera, comme condition primordiale et absolue, que le royaume de Serbie cesse à l'avenir toute relation et qu'il supprime toute société ou groupement dont le but politique tend vers une désagrégation de la Monarchie, en particulier la Narodna Obrana; qu'il empêche loyalement, et par tous les moyens en son pouvoir, toute sorte d'agitation politique, soit en Serbie, soit en dehors de ses frontières dans ce sens et qu'il en donne l'assurance sous la garantie des puissances de l'Entente.

Les événements qui se sont produits en Russie m'obligent de réserver mes idées à ce sujet jusqu'au jour où un gouvernement légal et définitif y sera établi.

Après t'avoir ainsi exposé mes idées, je te deman-

derais de m'exposer à ton tour, après en avoir référé avec ces deux puissances, l'opinion tout d'abord de la France et de l'Angleterre, à l'effet de préparer ainsi un terrain d'entente sur la base duquel des pourparlers officiels pourraient être engagés et aboutir à la satisfaction de tous.

Espérant qu'ainsi nous pourrions bientôt, de part et d'autre, mettre un terme aux souffrances de tant de millions d'hommes et de tant de familles qui sont dans la tristesse et l'anxiété, je te prie de croire à ma très vive et fraternelle affection.

CHARLES.

Munis de ce document, les deux princes quittent Vienne le 25 mars, arrivent à Neuchâtel le 27 et à Paris le 30 mars dans la matinée. Le cabinet Briand, disparu fort mal à propos sur la démission du général Lyautey du 14 mars, au moment où la stabilité du gouvernement s'imposait le plus, se trouvait remplacé depuis le 19 mars par le cabinet Ribot. Prévenu immédiatement de leur arrivée, le président de la République fait demander au prince Sixte de venir le voir le lendemain à l'Élysée, à 10 heures du matin en indiquant que M. Alexandre Ribot, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, mis au courant par lui de ce qui se passait, aurait le désir de rencontrer le prince.

La révolution russe du 14 mars constituait une rupture d'équilibre de la plus haute gravité pour la France. Personne d'ailleurs, pour ainsi dire, n'en

mesurait la portée réelle. De suite, l'Allemagne cherche à profiter de la disparition du loyal allié qu'avait été le tsar Nicolas. Une dépêche, datée d'Amsterdam le 28 mars et publiée par le *Morning Post*, annonce, d'après le *Vorwärts* de ce jour, que le chancelier allemand doit, probablement, le lendemain, jeudi 29 mars, renouveler, à l'adresse de la Russie républicaine du prince Lvov, sa proposition de paix de décembre : « Disons à la Russie, déclare le *Vorwärts*, qu'elle peut avoir la paix. » Puisque l'Allemagne cherche à séparer de l'Entente la Russie fatiguée de la guerre, la France doit, semble-t-il, s'attacher à prévenir son jeu en séparant elle-même rapidement de l'Allemagne la Monarchie austro-hongroise qui sent, de plus en plus, le besoin de la paix. Dans cette journée du 30 mars, le prince prépare le texte d'une note verbale qu'il lira le lendemain au président de la République, en même temps que la lettre impériale.

Paris, 30 mars 1917.

NOTE VERBALE
PRÉPARÉE POUR ÊTRE REMISE
A M. POINCARÉ

30 mars 1917.

Ayant fait connaître à l'empereur la nécessité d'admettre, d'une manière immédiate et formelle, les quatre points considérés à Paris comme essentiels pour servir

de base à un échange de vues entre la France et ses alliés d'où puisse sortir la paix entre l'Autriche et nous, j'ai reçu mission de vous communiquer, d'une manière confidentielle, le texte d'une lettre autographe, datée du 24 courant, qui y répond. Cette lettre le fait d'une manière explicite en ce qui concerne l'Alsace et la Lorraine, en ce qui concerne la Belgique et le Congo, en ce qui concerne la Serbie.

Les événements qui viennent de se produire en Russie et qui sont de nature à provoquer l'incertitude sur l'avenir de ce pays, ont amené l'empereur à réserver momentanément ses vues en ce qui concerne le statut futur de Constantinople. Il était prêt à se joindre aux vues précédemment manifestées par l'Angleterre et par la France, qui étaient de reconnaître une prépondérance russe sur cette capitale, compatible avec l'organisation internationale des Détroits.

Jusqu'au changement de régime qui vient de se produire à Petrograd, l'opinion russe paraissait, en effet, unanime à réclamer la possession de Constantinople comme une condition essentielle du développement de l'Empire moscovite. Mais les sentiments du gouvernement russe actuel marquent, dès maintenant, des divergences à cet égard. Si le ministre des Affaires étrangères, M. Milioukov, garde le point de vue précédent, qui était celui d'une annexion de Constantinople à la Russie, son collègue, M. Kerensky, reflète l'opinion nouvelle que la Russie doit renoncer à tout agrandissement : dans ce cas, la Turquie pourrait garder sa capitale dont il suffirait de combiner le régime avec un statut international

européen. Jusqu'au moment où les vues russes achèveront de se définir sur ce point important, il semble à l'empereur que les vues de la Monarchie, comme d'ailleurs celles de l'Entente, peuvent provisoirement demeurer elles-mêmes en suspens, assuré de se trouver d'accord avec celles-ci quand elles se manifesteront d'une manière définitive. Les cercles autrichiens croient savoir, au surplus, que l'une des puissances de l'Entente, soit directement, soit indirectement, se serait mise en rapport avec la Turquie pour lui garantir, malgré les déclarations précédentes, la possession de Constantinople : ce point serait à éclaircir.

Dans l'état actuel de l'Europe, l'empereur compte que la France voudra se concerter à bref délai et de la manière la plus secrète, tout d'abord avec son alliée, l'Angleterre, sur les bases offertes par sa présente lettre; il compte que le président de la République lui fera connaître, par la voie qu'il s'est ménagée, que ces bases essentielles sont admises comme préliminaires à un traité de paix. La France et l'Angleterre conviendraient ensuite leurs autres alliés, d'accord avec elles, à déterminer les précisions de ce traité de paix par la voie diplomatique.

Le lendemain, 31 mars, a lieu la troisième entrevue du prince et du président de la République; M. Alexandre Ribot, n'y assistant pas pour un motif imprévu, se fait représenter par M. Jules Cambon.

31 mars 1917.

TROISIÈME ENTREVUE DU PRINCE
AVEC M. POINCARÉ

31 mars 1917, de 10 heures à 10 h. 45.

Les princes rentrent de Suisse, le 30 mars, à 10 heures.

M. Martin, prévenu de leur retour, écrit le soir même à 8 heures que M. Poincaré désire les voir, en leur demandant s'il leur convient de venir le lendemain à 10 heures et de rencontrer chez lui M. Ribot, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. Sur réponse affirmative, M. Martin arrive le 31 à 9 h. 1/4 au quai de Béthune, pour chercher le prince; il annonce que M. Ribot, empêché à la dernière minute, déléguera M. Jules Cambon pour assister à l'entretien. Arrivée à l'Élysée à 10 heures, en même temps que M. Jules Cambon. Le président demande des nouvelles des princes et de leur voyage. Le prince, entrant de suite dans le vif, lui dit que, ayant communiqué à l'empereur d'Autriche le résumé de leurs deux entrevues, il a reçu en échange une lettre de l'empereur et remet cette lettre au président. Celui-ci, après l'avoir lue à voix basse, la relit à haute voix à M. Cambon. Le premier point sur lequel M. Poincaré et M. Cambon demandent des éclaircissements est Constantinople. Le prince répond que la cession de Cons-

tantinople ne constitue pour l'Autriche aucun obstacle, mais que, d'une part, les événements russes, de l'autre, les bruits qui courent sur des pourparlers entre une des puissances de l'Entente et la Turquie font que l'empereur se réserve pour le moment. M. Poincaré et M. Cambon se consultent du regard... et M. Cambon continue : « Je causais hier avec l'ambassadeur d'Italie au sujet des projets de l'Entente sur la Turquie, quand, à la fin de la conversation, le marquis Salvago Raggi me dit : « Après tout, tout ce que nous venons de dire n'a pas grande importance, puisque les choses se passent tout autrement en Orient... »

Abordant ensuite la question de l'Alsace-Lorraine, le prince dit que, pour sa part, il avait bien stipulé qu'il s'agissait des frontières de 1814. M. Poincaré : « C ne sera qu'un minimum, les dommages que nous avons subis dernièrement nous forceront à exiger des dédommagements importants. » Pour la Belgique, entente complète, le mot dédommagement pouvant comprendre certainement des rectifications de frontières, en particulier Malmédy et autres lieux wallons. Le prince fait remarquer que l'occupation de Malmédy par les Belges est absolument nécessaire au point de vue militaire, les Allemands y ayant leur grand camp d'invasion. Une assez longue discussion suit sur la question italienne. M. Cambon développe à nouveau ses anciennes idées sur un échange du Trentin et de la Silésie. Enfin, M. Poincaré résume : « Il s'agit donc, non point d'un armistice, mais d'une paix séparée, destinée à amoindrir le bloc central, paix séparée avec l'Autriche qui, diplomatiquement, se ran-

gerait ensuite de notre côté. » Le prince ajoute quelques mots sur l'importance qu'il y a de détacher l'Autriche de l'Allemagne pour amoindrir celle-ci. Il ne peut s'agir de paix avec l'Allemagne avant son écrasement.

Quant à la transmission de cette lettre à l'Angleterre, M. Poincaré propose d'écrire au roi d'Angleterre en lui résumant la lettre de l'empereur. Le prince, de son côté, soumet l'idée d'aller lui-même en Angleterre, d'y voir le roi et les ministres compétents. M. Cambon, puis M. Poincaré se rallient à cette idée : « L'opinion publique en Angleterre est généralement favorable à l'Autriche comme en France et, constamment, le président de la Chambre (Paul Deschanel) me demande si nous n'allons pas bientôt faire la paix avec l'Autriche. » Le prince fait observer que les rapports venus de Charleville sont faux : depuis le mois de novembre 1914, l'empereur Charles n'est pas venu sur le front français; il n'y viendra jamais par égard pour la France. Les avis sur les déplacements de l'empereur sont constamment faux; on a par exemple annoncé, ces jours derniers, qu'il était allé à Berlin lorsque, en réalité, il est allé à Prague. Du reste, les sentiments de l'empereur n'ont jamais varié; il compte suivre à l'avenir la politique de l'alliance horizontale : Russie, France, Angleterre et Autriche; mais la nécessité du secret est plus absolue que jamais, une indiscretion forcerait l'empereur à donner des garanties à l'Allemagne, garanties qui prendraient probablement la forme de quelques régiments autrichiens sur le front français.

M. Cambon fait remarquer qu'au point de vue diplo-

matique, ce serait néfaste. M. Poincaré dit : « Nous ne nous sommes rencontrés avec les Autrichiens jusqu'ici que sur mer, nous n'avons eu qu'à nous louer les uns des autres. Évidemment, tout changerait si on arrivait à se rencontrer sur terre, à l'arme blanche. Par conséquent, le secret le plus absolu est à garder. »

En terminant, on décide d'en reparler au plus tôt, après avoir réfléchi sur les meilleurs voies et moyens à suivre.

En se levant, le prince demande avec instance à M. Poincaré de sauver le tsar; une intervention française seule peut avoir actuellement en Russie une chance certaine de réussite. M. Poincaré dit qu'il est en effet désireux de le faire, qu'il est heureux que cette question se pose devant M. Cambon; il faut trouver les voies pour agir, déjà le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre sont intervenus pour le tsar en Russie, la France le doit à son plus ancien ami; lui, Poincaré, avait pensé à faire publier, par une indiscretion voulue, les lettres du tsar, qui sont les documents les plus probants de la fidélité du tsar aux alliances; mais il faut agir vite. Le prince dit qu'il croit être l'interprète de l'angoisse de bien des Français en priant le président de sauver le tsar.

Le retour se fait par le même escalier dérobé où M. Martin attend.

L'accord est complet entre les trois interlocuteurs; ils envisagent la possibilité de résoudre la question italienne et le président de la République conclut qu'il s'agit désormais, non plus d'un armistice entre

l'Autriche et l'Entente, mais d'une paix séparée destinée à amoindrir le bloc central. La suite logique de cette paix sera une alliance entre l'Autriche-Hongrie et l'Entente.

Si l'Angleterre agréée, comme la France, l'ouverture autrichienne, toutes deux convieront, le plus tôt possible, leurs alliés, notamment l'Italie et la Roumanie, par voie diplomatique, sans leur découvrir l'initiative personnelle de l'empereur d'Autriche, à déterminer avec elles les bases du traité de paix à intervenir qui doivent les concerner.

Ce même jour, 31 mars, pour obvier à l'absence de M. Ribot, le président de la République lui adresse, paraît-il, une lettre où il lui expose l'état actuel des conversations échangées entre le prince et M. Jules Cambon (1).

Le lendemain, 1^{er} avril, M. William Martin rencontre le prince.

Paris, 1^{er} avril 1917.

ENTRETIEN DU PRINCE AVEC M. WILLIAM MARTIN

34, quai de Béthune.

Après déjeuner, M. William Martin prend à part le prince et l'informe que M. Ribot s'est rendu hier

(1) Séance du Congrès socialiste du 9 octobre 1918, discours de M. Cachin, député, membre de la Commission des

chez le président de la République. Celui-ci lui a communiqué le texte de la lettre de l'empereur : M. Ribot en a été vivement frappé. Il désire voir le prince; il a nettement compris la grande importance du secret à garder et, à cet effet, il a invité de suite M. Lloyd George à venir le trouver mercredi à Boulogne. Là, il lui communiquera la substance du fait sans lui donner le texte proprement dit de la lettre. Il lui fera jurer d'en garder le secret et l'avertira que le prince se rendra en Angleterre, immédiatement après, auprès du roi George V, afin de transmettre à Sa Majesté, avec une lettre du président de la République dont il sera porteur, l'ouverture de l'empereur d'Autriche. Le roi en saisira le Comité britannique de guerre (MM. Lloyd George, Balfour, lord Curzon, lord Milner), qui devra également en garder le secret.

Le président de la République a quitté hier Paris pour le front avec les deux présidents du Sénat et de la Chambre; il rentrera mardi et tiendra un conseil des ministres; M. Ribot le verra, seul, après le Conseil, pour s'entretenir avec lui de l'affaire. M. Ribot n'en fera même pas part au Comité de guerre. Il verra le prince, ce même jour, avant son départ pour Boulogne.

Dès que M. Ribot rentrera de Boulogne, le prince le verra une seconde fois. Le prince se rendra en Angleterre avec le prince Xavier. L'ambassade de France se

chargera de tout, notamment de la demande d'audience à la cour et d'entretien avec M. Lloyd George. M. Jules Cambon a déjà écrit dans ce sens à son frère, M. Paul Cambon. A son retour d'Angleterre, le prince ira voir le roi des Belges et, ensuite, ira en Suisse. Parlant en son nom particulier, M. William Martin dit au prince combien il trouve la lettre impériale animée de l'esprit le plus noble et humain.

Le 4 avril, les journaux de Paris se trouvent prévenus, par le bureau de la Presse, de la part de la présidence du Conseil, qu'aucune information de paix séparée avec l'Autriche ne peut passer.

Ce même jour, M. William Martin fait demander au prince d'accorder un entretien à M. Jules Cambon. En voici le récit :

6 avril 1917.

ENTRETIEN DU PRINCE AVEC M. JULES CAMBON

6 avril 1917, vendredi saint. 34, quai de Béthune. 2 h. 1/2.

M. Jules Cambon dit qu'après avoir parlé avec M. Ribot, ils sont arrivés aux conclusions suivantes. M. Ribot, à qui les vacances du Parlement laissent plus de loisir, rencontrera dans le courant de la semaine

M. Lloyd George. Il lui demandera tout d'abord sa parole d'honneur de garder le secret au sujet de cette affaire. Nous ne pouvons rien faire sans nous être préalablement entendus avec les Anglais pour, ensuite, nous entendre avec les Italiens. Le prince dit alors qu'en somme rien n'est changé de ce qui a été décidé à l'Élysée. M. Cambon pense que, pour sa part, il préférerait une paix séparée avec l'Autriche, mais dans un entretien qu'il a eu avec M. Ribot, d'autres possibilités ont été envisagées, telle qu'un armistice ou une entente secrète qui permettrait de continuer la guerre pour la forme seulement. M. Cambon demande au prince de patienter encore quelques jours, l'entrevue des deux ministres devant avoir lieu la semaine prochaine. Le prince dit qu'il juge convenable d'aller voir M. Ribot, ne fût-ce que par courtoisie. M. Cambon demande de pouvoir réserver sa réponse pour le moment. Comme, d'autre part, il a laissé entendre que son frère, M. Paul Cambon, ambassadeur à Londres, se trouvait en ce moment à Paris, le prince exprime le désir de faire sa connaissance. M. Cambon paraît satisfait de ce désir et promet de le transmettre à son frère qui, du reste, a été mis au courant de ces négociations.

M. Cambon parle ensuite de l'Allemagne. La nouvelle forme de guerre contre les Hohenzollern ne peut être que bien vue par les Habsbourg. On sait ici que l'empereur d'Allemagne est atteint d'albuminurie et qu'il est très affecté par les nouvelles de Russie. M. Cambon juge comme le prince que la révolution russe est un affaiblissement pour la Russie et un grave danger pour les

Alliés. Il s'étend longuement sur le tsar, les grands-ducs et le gouvernement russe; puis, passant à l'Amérique, il estime, lui aussi, que les raisons invoquées par M. Wilson existaient en 1914 — envahissement de la Belgique et du Luxembourg — et qu'à ce moment l'Amérique avait une tout autre attitude. « En somme, continue le prince, l'essentiel est pour nous d'avoir l'Amérique, l'appoint de ses milliards sera d'une importance décisive. » Lors de son dernier séjour en Suisse, le prince a communiqué ses idées à ce sujet à l'envoyé de l'empereur Charles, en lui disant que l'exemple des États-Unis entraînerait la Chine, le Brésil et toutes les Amériques. Le prince expose que, si nous voyons avec plaisir les Hohenzollern personnellement menacés, vouloir créer une république en Allemagne serait s'engager dans la plus dangereuse des entreprises. M. Cambon est de cet avis; à ce propos, il raconte l'interrogatoire d'un sous-officier allemand fort intelligent, socialiste. Celui-ci, tout en reconnaissant qu'un mouvement contre les Hohenzollern est possible, contesta néanmoins cette possibilité d'une république dans l'Allemagne du Sud et particulièrement en Bavière où la dynastie semble inébranlable.

Rappelant ce qu'il a dit à M. Poincaré, le prince insiste encore une fois auprès de M. Cambon sur la nécessité et la convenance de faire des efforts pour sauver l'empereur de Russie. M. Cambon répond qu'on y arrivera, mais avec beaucoup de difficultés.

Après avoir résumé les points essentiels de l'entretien M. Cambon prend congé.

Comme le note le prince, il résulte de cet entretien que rien n'est changé de ce qui s'est décidé à l'Élysée le 31 mars. Ce qu'il faut noter aussi, c'est que M. Ribot, désireux, disait-on, de voir le prince, se trouve en réalité peu pressé de le rencontrer.

Sur ces entrefaites, les provocations allemandes viennent d'amener enfin le Sénat et la Chambre des représentants des États-Unis, assemblés en Congrès, à voter, le 2 avril, une résolution déclarant que l'état de guerre existe vis-à-vis de l'Empire allemand. Le président Wilson approuve cette résolution le 6 avril et proclame immédiatement une guerre où la démocratie américaine, se dressant contre l'Allemagne autocratique, voit le seul moyen d'obtenir une sûre et juste paix pour le monde (1).

Le 11, M. Ribot part à 6 heures du matin pour Folkestone; il y a, avec M. Lloyd George, la conférence demandée par lui qui dure trois heures, de 2 à 5 heures du soir, et il rentre à Paris le 12 à une heure du matin. Une note officielle se borne à dire que « M. Ribot, président du Conseil, et M. Lloyd George se sont rencontrés hier à Folkestone, pour s'entretenir de diverses questions en cours » (2). En Angleterre, on commence à se montrer dans les milieux

(1) *International Conciliation*. Documents regarding the European War, series n. XV. The Entry of the United States. May 1917. n. 114. American association for international conciliation : sub-station 84 (407 West 117th street), New-York City.

(2) *L'Écho de Paris*, vendredi 13 avril 1917.

officiels fort inquiet, et à juste titre, des nouvelles de Russie.

De suite, M. William Martin vient annoncer au prince la visite de M. Jules Cambon que lui envoie le président du Conseil. Voici leur entretien :

Paris, 12 avril 1917

CONVERSATION DU PRINCE
AVEC M. JULES CAMBON

Jeudi 12 avril 1917.

A 10 heures, arrivée de M. William Martin, je le reçois. Il m'annonce que M. Ribot est rentré cette nuit de Folkestone, où il a vu M. Lloyd George, et qu'il m'envoie à l'instant M. Jules Cambon.

M. Jules Cambon arrive. Il me dit que M. Ribot l'a chargé de me dire qu'il a vu hier M. Lloyd George, qui lui a promis le secret, qu'il lui a lu la lettre de l'empereur, que M. Lloyd George est d'avis de continuer les négociations, mais qu'il faut en parler à M. Sonnino, qu'ils ont décidé de se rencontrer secrètement, MM. Lloyd George, Ribot et Sonnino, très prochainement. Je lui fais remarquer le danger de communiquer tout aux Italiens. M. Cambon est du même avis; il m'invite avec instance à développer cette idée devant M. Ribot; on pourrait, — ainsi que le faisait remarquer M. Paul Cambon, —

trouver un moyen pour les faire causer sans dévoiler tout. Je propose de mettre les propositions autrichiennes sous le nom du comte Mensdorff, dont la présence en Suisse agite actuellement tous les diplomates. M. Cambon partage mes craintes d'une indiscretion volontaire vis-à-vis de l'Allemagne de la part des Giolitti et Tittoni. Il faut que je le dise à M. Ribot qui me propose de le rencontrer à l'Élysée demain ou après-demain. Les quatre points formeront plus ou moins la base; puis, on discutera sur les rectifications de frontières pour la Serbie, l'Italie et la Roumanie, mais ce ne sont que des questions de détail. M. Cambon se félicite que l'affaire prenne une tournure si favorable : « Je ne pensais pas qu'on puisse aboutir si bien. » Il faudra un armistice d'abord, puis la paix. Il répète qu'en fait de compensations pour l'Autriche, il envisage toujours la Silésie prussienne : « De notre côté, nous sommes chargés d'alliés qu'il faut contenter. M. Sonnino est parfait, bien que d'un caractère un peu difficile, mais sa situation n'est pas trop sûre. On verra enfin quelles sont les exigences italiennes qu'on peut accepter et celles qui ne pourront pas l'être par les Alliés. » Il m'engage encore à parler dans ce sens à M. Ribot et me donnera une réponse très prochaine, par M. Martin, sur la date et l'heure de l'entrevue à l'Élysée. J'insiste sur la nécessité pour moi d'aller à Londres avant l'entrevue Sonnino, ou au moins de causer avec M. Lloyd George.

Aussitôt après, a lieu, dans l'après-midi, une entrevue du prince avec le président de la République

114 OFFRE DE PAIX SÉPARÉE DE L'AUTRICHE
où M. Alexandre Ribot, pour la première fois, se
trouve présent.

12 avril 1917.

QUATRIÈME ENTREVUE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. William Martin vient trouver le prince et le prie de venir à 3 h. 15 à l'Élysée où il rencontrera M. Poincaré et M. Ribot. A 3 heures il vient prendre le prince. Arrivé à 3 h. 15 à l'Élysée, le prince est immédiatement introduit chez M. Poincaré qui, en attendant la venue de M. Ribot, lui expose le résultat de l'entrevue de celui-ci avec M. Lloyd George. M. Ribot étant arrivé, le président, après l'avoir présenté, reprend son récit :

« M. Ribot, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, s'est rendu, hier, 11 avril, à Folkestone où il a rencontré M. Lloyd George. Il lui a montré la lettre de l'empereur; les deux ministres sont tombés d'accord qu'il fallait poursuivre les négociations avec l'Autriche et que le secret absolu était indispensable. M. Lloyd George a promis à M. Ribot, sur sa parole d'honneur, ce secret; il n'en parlerait à aucun ministre de ses collègues, et n'en dirait qu'un mot au roi sans préciser; il lui demanderait de garder le secret, ajoutant, du moment que la France et l'Angleterre étaient d'accord, qu'il fallait connaître les dispositions de l'Italie. » M. Ribot, prenant alors la parole, dit au prince qu'avant de causer

avec l'Italie, il avait voulu lui en référer et lui demander son consentement. Le prince expose les graves dangers qu'une indiscretion de la part de l'Italie pourrait entraîner, qu'il fallait s'attendre à tout de la part de l'Allemagne si elle arrivait à connaître les négociations, qu'il ne donnait pas huit jours de vie à l'empereur si une indiscretion se produisait, que l'exemple de l'héritier de Turquie, Yousouf Yzzedine, était significatif de ce qui pourrait arriver, qu'avant tout, le prince servait la France en fidèle serviteur, mais que, dans cette occasion, l'empereur lui avait fait confiance, à lui comme à M. Poincaré, et qu'il ressentait toute la responsabilité à lui imposée. M. Poincaré parle dans le même sens, disant que, de son côté, il devait prendre tous les moyens de préserver l'empereur personnellement qui, par un acte de courtoisie internationale, s'était adressé à lui; qu'évidemment, chef d'État constitutionnel, il avait dû en faire part au président du Conseil. M. Ribot dit : « L'honneur de nous tous est engagé. »

On tombe ensuite d'accord sur la façon de présenter les choses à M. Sonnino. M. Ribot a préparé un télégramme pour M. Sonnino dans lequel il le prie de venir rencontrer M. Lloyd George et lui à Saint-Jean-de-Maurienne pour causer d'affaires de la plus haute importance et secrètes. Quant à M. Lloyd George, celui-ci, sur un coup de téléphone, viendrait immédiatement à Paris pour se rendre avec M. Ribot à Saint-Jean-de-Maurienne. Le prétexte de cette entrevue serait présenté sous l'aspect du règlement d'une question militaire ou autre. Puis M. Ribot dirait à M. Sonnino que les gouverne-

ments anglais et français avaient des raisons de croire qu'il leur serait fait des ouvertures de paix prochainement, que, pour ne pas être pris de court et avoir la réponse toute prête, ils venaient en conférer avec M. Sonnino, que le secret était la condition même du succès et qu'une indiscretion prématurée empêcherait toute ouverture. Le prince insiste encore et M. Ribot lui donne la promesse formelle qu'il ne sera jamais question de la personne même de l'empereur.

M. Poincaré déclare à nouveau qu'il n'est nullement question d'une paix avec l'Allemagne, tout au contraire; du reste, dit-il à M. Ribot, le prince est tout aussi ardent que vous et moi pour vouloir la défaite complète de l'Allemagne. Il faut à la France non seulement l'Alsace-Lorraine de 1814, mais encore des dédommagements sérieux. Le prince ajoute qu'il va même plus loin que le président et qu'à son avis il nous fallait neutraliser toute la rive gauche du Rhin. Le président réplique en souriant qu'il ne peut toujours dire toute l'étendue de sa pensée et qu'elle ne différerait guère de celle du prince.

Le prince dit que, s'il avait bien compris ce que lui avait dit l'envoyé de l'empereur Charles, le cas pourrait se produire que l'Allemagne, ayant vent des négociations, voulût prendre part à côté de l'Autriche à des négociations de paix, que ce serait alors le moment pour les Alliés de scinder le bloc germanique en refusant toute conversation avec l'Allemagne, tandis qu'ils poursuivraient celles avec l'Autriche.

On discute ensuite sur l'opportunité du voyage des

princes à Londres. Le président de la République est de l'avis du prince qu'il doit s'y rendre, tandis que M. Ribot penche plutôt pour l'abstention : le prince verrait M. Lloyd George dans trois ou quatre jours à Paris, le roi se tenant assez à l'écart des questions politiques. Le prince n'insiste pas.

Revenant sur la question d'Italie, ni M. Poincaré, ni M. Ribot ne cachent leur défiance à l'égard des hommes d'État italiens.

Parlant du roi des Belges, M. Poincaré dit qu'il a reçu une réponse à sa lettre dans laquelle le roi lui dit qu'au point de vue militaire, il n'y avait aucune difficulté pour les princes de rester à Paris.

Au sortir de l'Élysée, le prince échange brièvement ses impressions avec M. William Martin.

Paris, 12 avril 1917.

ENTRETIEN DU PRINCE
AVEC M. WILLIAM MARTIN
AU SORTIR DE L'ÉLYSÉE

Le prince fait brièvement part à M. William Martin des résultats de sa conversation et insiste en particulier sur l'intérêt qu'il voit de se rendre à Londres. M. William Martin partage entièrement son avis. Il trouve le voyage

nécessaire, ne fût-ce que comme visite de courtoisie à l'égard du roi.

Il en reparlera ce soir même au président de la République. Le prince lui exprime le désir de revoir M. Paul Cambon, surtout pour causer avec lui de l'Italie. M. William Martin promet de faire aboutir les désirs du prince. Il trouve très important que M. Paul Cambon soit mis tout à fait au courant de ce qui se passe et puisse donner un conseil qui sera certainement très écouté. Le prince insiste pour avoir avec lui M. de Manteyer en Suisse, ce que M. William Martin approuve.

En somme, cette entrevue de l'Élysée fait connaître au prince que, la veille, à Folkestone, l'Angleterre a, comme la France, décidé d'agréer l'ouverture pacifique de l'empereur Charles et de poursuivre les négociations avec l'Autriche d'une manière secrète pour éviter d'éveiller les soupçons de l'Allemagne. Là-dessus, tout le monde est d'accord. Maintenant, il faut donc aborder le problème italien et tout le monde sent cette nécessité, mais les avis diffèrent sur la manière de connaître les dispositions de l'Italie et de l'amener à la paix. Le prince trouve bon que MM. Alexandre Ribot et Lloyd George rencontrent prochainement le baron Sonnino pour cela ; mais, ayant fait promettre à la France et à l'Angleterre de garder secrètes les démarches de l'empereur, il répugne à ce que *tout* soit dit à l'Italie. Le président de la République, MM. Jules Cambon et Paul Cambon

partagent son sentiment ; M. Ribot ne s'y rallie pas sans peine. Cependant, il s'y rallie. M. Ribot ne consent pas volontiers à ce que le prince aille remplir sa mission à Londres, comme il la remplit à Paris ; le président de la République n'y voit, lui, aucun inconvénient.

C'est M. Jules Cambon qui résume la situation avec le plus de clarté. L'accord est établi désormais entre la France et l'Autriche pour négocier une paix séparée avec celle-ci. C'est l'essentiel, il s'en félicite et il ne pensait pas qu'on pût aboutir si bien à ce résultat. Il est vrai que la France et l'Angleterre sont chargées d'alliés qu'il faut contenter ; il reste donc à discuter sur les rectifications de frontières qui sont nécessaires à la Serbie, à l'Italie et à la Roumanie, mais « ce ne sont que des questions de *détail* ». Pour l'Italie, en particulier, on verra quelles sont celles de ses exigences que l'on peut accepter et celles qui ne peuvent pas l'être. M. Cambon estime donc que la France et l'Angleterre, représentées par M. Alexandre Ribot et par M. Lloyd George, si tous deux se mettent d'accord sur la ligne à suivre vis-à-vis de leurs alliés, ont une autorité suffisante pour les convaincre de la nécessité qu'il y a, pour tous, de conclure la paix proposée en limitant toutes les prétentions territoriales au cadre tracé par la volonté seule des populations qu'il s'agit d'enlever à la Monarchie. L'Italie ne peut demander que des terres dont les habitants veuillent devenir Italiens ; elle ne peut raisonnablement vouloir annexer malgré eux des pays slaves.

LE VETO DU BARON SONNINO

ET

LA RÉPONSE DE L'ENTENTE

(19-22 avril)

Sachant que l'entrevue de M. Alexandre Ribot se trouve fixée en Maurienne pour le 19 avril, avec le baron Sonnino, et qu'ainsi M. Lloyd George passera par Paris pour s'y rendre, le prince se réserve de l'y voir à son passage et cette possibilité lui permet de renoncer à partir pour Londres.

Le 14, il fait prier M. William Martin, afin de ne pas perdre de temps, de télégraphier en Suisse pour y donner au comte Erdödy un nouveau rendez-vous qu'il fixe au mardi 24 avril et M. William Martin, d'accord avec M. Ribot, transmet ce message (1). Le soir de ce même jour, le prince s'entretient de la situation avec M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, qui se trouve de passage à Paris :

(1) Voir en appendice, p. 408, le texte de cette pièce.

ENTRETIEN DU PRINCE SIXTE DE BOURBON
 AVEC M. PAUL CAMBON,
 AMBASSADEUR DE FRANCE A LONDRES

Sameûi, 14 avril 1917, de 7 h. 30 à 8 h. 15 du soir.
 Boulevard Haussmann, 146.

M. Paul Cambon se dit informé par M. Ribot des décisions prises entre lui et M. Lloyd George. Malgré la difficulté très réelle qu'il y aura du fait des ambitions démesurées des Italiens, M. Paul Cambon juge néanmoins qu'il vaut mieux les aborder tout de suite, bien entendu sans leur communiquer quoi que ce soit des documents secrets. Du reste, ajoute-t-il, la lettre de l'empereur n'est connue que de M. Poincaré; M. Ribot, M. Lloyd George et moi, nous sommes censés n'en rien connaître; à plus forte raison faut-il que M. Sonnino l'ignore. On peut avoir confiance en M. Sonnino (sa mère était Ecossaise); mais sa situation est assez ébranlée, on cherche à le remplacer et nous ne pourrions que perdre au changement. Il sera nécessaire de procéder avec la plus grande prudence, les ambitions italiennes sont de mauvaises inspiratrices; pour l'instant, il n'y a qu'à tenter l'entrevue et en attendre les résultats. Dans cette entrevue, M. Ribot et M. Lloyd George s'efforceront de réduire les prétentions italiennes.

Après cet assez long monologue, le prince répond

que ses craintes sont multiples. Avant tout, il y a le fait que, sans l'avoir sollicité, l'empereur d'Autriche lui a fait confiance et a remis entre ses mains un document qui, s'il venait à être connu, entraînerait pour l'empereur les plus graves conséquences. Il y va donc de son honneur de ne point trahir la confiance de l'empereur; pour cela, il doit prendre toutes les précautions pour empêcher une divulgation du document; M. Ribot le lui a promis formellement. La bonne foi de M. Sonnino semble certaine, mais son entourage ne le vaut pas. Si M. Sonnino demande à référer de cette question au président du Conseil et au roi, c'est une nouvelle occasion pour que des fuites se produisent. L'Allemagne vient-elle à connaître le rôle exact joué par l'empereur Charles, celui-ci court le plus grand risque d'être assassiné. Si l'Allemagne s'aperçoit que l'Autriche veut faire la paix, on peut s'attendre à tout. « Je n'ai pas la prétention, continue le prince, de donner des conseils à des hommes comme M. Ribot, mais il me semble important d'attirer son attention sur le fait que, si M. Sonnino s'aperçoit que l'Angleterre et la France prennent un grand intérêt à continuer cette conversation, ainsi que vous venez de me le dire, M. Sonnino exploitera ce désir pour exiger de nouvelles promesses en faveur de l'Italie. Il me semble qu'il y aurait le plus grand intérêt à partir de cette idée que l'appui de la Russie est en ce moment à peu près nul; nous pouvons même craindre que les éléments extrêmes russes essayent de faire la paix avec l'Allemagne: de ce fait, les 80 ou 90 divisions allemandes du front russe, devenant libres,

peuvent être jetées sur notre front. De son côté, l'Autriche peut faire la même conversion stratégique contre le front italien. Tout cela considéré, la situation est fort nette. Nous ne pourrions, dans ce cas, donner aucun appui à l'Italie et l'Italie réduite à ses propres forces peut-elle faire face aux Autrichiens? Ne vaudrait-il pas mieux profiter des offres de paix actuelles? Bien entendu, pour nous, Français et Anglais, il ne peut être question de paix avec l'Allemagne; le seul but réel des présentes négociations est d'isoler l'Allemagne pour la battre ensuite complètement. »

M. Paul Cambon, qui a interrompu plusieurs fois le prince en abondant dans son sens, dit alors que les entrevues du comte Mensdorff en Suisse donnent à son avis le meilleur prétexte pour parler de la sorte aux Italiens.

Le comte Mensdorff a longuement parlé de paix. M. Cambon continue de parler du danger italien.

LE PRINCE. — Il est connu qu'au Congrès de Rome M. Sonnino a très habilement cherché à diviser les Alliés pour en obtenir séparément davantage. De plus, il a acquis sur l'esprit de M. Lloyd George une influence incontestable, il ne faudrait pas qu'un pareil jeu se renouvelle à Saint-Jean-de-Maurienne.

M. PAUL CAMBON. — Ce danger est écarté du fait que M. Ribot et M. Lloyd George s'entretiendront ensemble avec M. Sonnino.

M. Paul Cambon fait alors l'éloge de M. Ribot qu'il connaît depuis cinquante ans, ayant été à l'École de Droit en même temps que lui. C'est un esprit très

droit, prudent, mesuré et d'une grande finesse... L'offensive autrichienne, fin mai 1916, a bien failli réussir, c'est alors que nous avons tous supplié les Russes d'avancer leur offensive pour sauver l'Italie. Ils l'ont avancée de trois semaines et ont sauvé les Italiens, en dépit de ce que dit le peuple italien.

« Le gouvernement et les ambassadeurs italiens savent à quoi s'en tenir : ils n'ignorent pas le danger auquel les expose la faiblesse actuelle de la Russie; cela modèrera sans doute leurs prétentions. »

LE PRINCE. — Il reste, à mon avis, un dernier danger qui est celui-ci; certains Italiens pourraient faire savoir aux Russes que la France et l'Angleterre espèrent faire conclure une paix séparée à l'Autriche et, dans ce cas, ils pourraient bien donner l'idée aux Russes d'en faire autant avec l'Allemagne. L'envoi du député socialiste italien Morgar à Petrograd ou à Stockholm prête assez déjà à une pareille supposition. Morgari est au fond un pacifiste et un germanophile.

M. PAUL CAMBON. — Malheureusement, les Russes n'ont pas besoin d'être encouragés dans cette voie.

M. Paul Cambon parle ensuite de la Russie, de l'origine de la révolution, des dangers qui nous menacent de ce fait, de la loyauté de l'empereur Nicolas, puis de l'impératrice, de Raspoutine.

En terminant, le prince lui demande quelques précisions sur le caractère de M. Lloyd George. M. Paul Cambon en fait une peinture très vive qui se résume en ceci : c'est un Gallois et non un Anglais. Il est même

tout le contraire de l'Anglais : ardent, de compréhension rapide, prime-sautier et changeant. Un Anglais ne revient jamais sur ce qu'il a dit, M. Lloyd George évolue quelquefois, ses paroles n'ont pas tout le poids de celles d'un Balfour ou d'un Bonar-Law. Par contre il a des qualités extrêmement précieuses dans le moment présent, entre autres celle de n'être pas hanté par le fétichisme constitutionnel. Jamais M. Asquith n'aurait admis de traiter une pareille paix à l'insu du cabinet, tandis que M. Lloyd George nous a promis formellement de n'en parler à aucun de ses collègues du ministère. Il n'en dira qu'un mot au roi en lui demandant la promesse du secret. Sur ce point, M. Cambon dit qu'il se range à l'avis de M. Ribot, contrairement à ce qu'il avait dit au prince dans sa dernière entrevue. Le document impérial ne spécifiant pas que le prince doit se rendre chez le roi d'Angleterre, mais disant simplement de consulter le gouvernement, il juge, avec M. Ribot, qu'une démarche auprès du roi est inutile. Le roi d'Angleterre est très fidèle à ses devoirs constitutionnels. Il est préférable de remettre à plus tard le voyage d'Angleterre.

A propos du problème italien, le prince ayant demandé à M. Paul Cambon quelle compensation éventuelle on pourrait donner à l'Italie en Grèce et en Turquie, M. Paul Cambon remarque que, vu les demandes nombreuses des Italiens, il est bien difficile de les contenter. Pour ce qui regarde Corfou, où les Italiens sont en train de s'établir, il est assez étrange de voir les champions du droit des nationalités occuper une île

purement grecque. M. Paul Cambon repart pour Londres le lendemain, dimanche, 15 avril.

Le lendemain, 15 avril, M. William Martin s'étant rendu chez le prince, celui-ci lui expose ce qui lui semble essentiel pour le moment, c'est-à-dire la nécessité d'agir par le président de la République sur M. Ribot pour l'amener à s'entendre préalablement avec M. Lloyd George de façon à empêcher M. Sonnino de répéter son jeu habituel, qui consiste à diviser les Alliés pour en obtenir davantage. Ce n'est que si MM. Ribot et Lloyd George sont d'accord d'avance à Paris sur les avantages maxima à accorder à l'Italie que l'on pourra arriver en Maurienne à modérer celles des prétentions italiennes qui paraissent excessives. De plus, il serait opportun de faire comprendre aux Italiens les dangers résultant du fait de la faiblesse de la Russie et de fonder les discussions actuelles sur cette base. M. W. Martin partage entièrement les idées du prince et en référera à M. Poincaré.

Cependant, le 3 avril, au moment où les États-Unis se décident à déclarer la guerre à l'Allemagne, les deux empereurs, accompagnés des deux impératrices, du chancelier allemand et du comte Czernin, s'étaient rencontrés à Hombourg. Cet acte est mal interprété en France dès qu'il y est connu : le 16 avril, M. Poincaré écrit à M. Ribot pour lui dire ce qu'il en pense (1). Tandis que l'empereur Charles fait, auprès

(1) Séance du Congrès socialiste du 9 octobre 1918, discours

de l'Entente, une offre secrète de paix manifestée en dernier lieu par sa lettre du 24 mars, il paraît maintenant se joindre publiquement à l'Allemagne, le 3 avril, pour traiter avec la Russie révolutionnaire au détriment de l'Entente et cela le rend suspect, d'autant mieux que son ministre, le comte Czernin, ne manque jamais aucune maladresse (1).

En réalité, comme on l'a su depuis, voici quelle fut l'attitude de l'empereur Charles à Homburg. Sans y dévoiler la médiation confiée par lui au prince Sixte vis-à-vis de l'Entente, il s'y efforça d'amener l'empereur Guillaume à des vues pacifiques raisonnables. Il lui déclara que les deux Empires, devant bientôt avoir contre eux le monde entier, ne pouvaient plus espérer sortir victorieux de la lutte, que leur paix avec l'Entente devenait une nécessité prochaine, que, si l'Empire allemand se refusait à envisager une paix raisonnable, la Monarchie danubienne ne pourrait demeurer liée à lui dans la guerre au delà de l'été ou, tout au plus, de l'automne prochain, que la paix avec l'Entente supposait NÉCESSAIREMENT la rétrocession par l'Allemagne à la France de l'Alsace et de la Lorraine, que, pour rendre ce sacrifice moins douloureux à l'Allemagne, lui, Charles, était prêt, en

de M. Cachin, député, membre de la Commission des Affaires extérieures de la Chambre (*le Matin*, jeudi 10 octobre 1918, 3^e édition (des départements), p. 2, col. 5)

(1) *Une déclaration de l'Autriche*. La Monarchie des Habsbourg affirme que, ne désirant aucune conquête, elle est prête à traiter... avec la révolution russe (*le Matin*, lundi 16 avril 1917).

échange de l'Alsace et de la Lorraine, à offrir à son allié Guillaume toute la Pologne et la Galicie dont il pouvait disposer. Cela revenait, pour l'Empire allemand, à recevoir un *bœuf* à l'est en compensation de l'*œuf* qu'il devait forcément perdre à l'ouest (1).

Voilà ce que l'empereur Charles dit à Hombourg pour remplir la promesse qu'il avait faite, le 20 février et le 24 mars, à son beau-frère le prince Sixte et voilà malheureusement ce que M. Raymond Poincaré ne sut pas deviner quand on lui annonça l'entrevue de Hombourg; M. Alexandre Ribot encore moins. C'est ce que M. Aristide Briand aurait, peut-être, compris, malgré les brouillards ténébreux que le comte Czernin répandait constamment sans y penser sur le beau Danube bleu.

Cette tentative de l'empereur Charles auprès de son allié était le dernier effort tenté par un homme loyal avant d'être amené par l'intérêt évident de ses peuples à traiter ouvertement d'une paix séparée avec l'Entente. Inutile de dire qu'à Hombourg personne ne l'écouta : l'orgueil germanique était aveugle et sourd.

Rentré à Vienne, le comte Czernin écrivit, le 12 avril, sur la demande de son souverain, un exposé de la situation où quelques-unes des vérités dites à Hom-

(1) Ceci vient d'être confirmé récemment par M. Schager, dont le correspondant attitré du *Morning Post*, à Vienne, était l'écho, le 24 mars dernier (*The Morning Post*, mercredi 31 mars 1920, p. 5, col. 1; *Czernin's Guile*).

bourg étaient répétées (1) et l'empereur Charles, dès le lendemain 13 avril, envoya notifier ce texte à son allié l'empereur Guillaume qui se trouvait à Kreuznach. Il faut y relever les affirmations suivantes : *A l'été de la Saint-Martin ou à l'automne, il faut à tout prix que cela ait pris fin (2)... Je ne crois pas que la situation intérieure en Allemagne réellement soit autre qu'ici, mais je crains qu'on ne se crée, à Berlin, des illusions dans les cercles militaires (3)... On fonde en Allemagne de grands espoirs sur la guerre sous-marine. Je crois ces espoirs trompeurs (4)... Votre Majesté a évité, sous le couvert de ma responsabilité, les essais répétés de nos ennemis faits pour nous séparer de nos Alliés, parce que Votre Majesté n'est capable d'aucun acte contraire à l'honneur. Mais Votre Majesté m'a chargé, par contre, de dire aux hommes d'État de l'Empire allemand, nos alliés, que nous sommes à bout de forces et que l'Allemagne, au delà de l'été à la Saint-Martin*

(1) Le comte Czernin a publié lui-même ce rapport, dès le 11 décembre 1918 (*Ottokar Czernin. Ueber die Politik während des Weltkrieges. Rede, gehalten den 11. Dezember 1918. Zweite Auflage, Wien, Verlag von Moritz Perles, I., Seilergasse 4 grand in-8° de 34 pages, aux pages 10-14*).

(2) « So bin mir doch vollständig klar darüber... dass im Spätsommer oder Herbst um jeden Preis Schluss gemacht werden muss » (*Ibid.*, p. 11).

(3) « Ich glaube nicht, dass die interne Situation in Deutschland wesentlich anders steht als hier. nur fürchte ich, dass man sich in Berlin in den militärischen Kreisen gewissen Tauschungen hingibt » (*Ibid.*, p. 12).

(4) « Man setzt in Deutschland grosse Hoffnungen auf den Unterseebootkrieg, ich halte diese Hoffnungen für trügerisch » (*Ibid.*, p. 13).

prochain, ne pourra plus compter sur nous. J'ai exécuté cet ordre (I)...

Cet avis est signé Czernin et, de plus, il est clair. L'envoi de ce texte à l'empereur Guillaume, le 13 avril, par l'empereur Charles, équivaut à dénoncer, au nom de la Monarchie austro-hongroise, l'alliance allemande pour le 11 novembre 1917 au plus tard, si le grand quartier général allemand veut encore continuer la guerre et si la paix demandée à l'Entente par l'Autriche peut se réaliser d'ici là.

On voit quelle grave erreur de jugement commet le gouvernement français à ce moment en croyant que l'entrevue de Hombourg et que l'attitude publique prise par le comte Czernin au sujet de la Russie cachent, au profit de l'Allemagne, un double jeu destiné à tromper l'Entente. Cette erreur va avoir des suites irrémédiables.

Pendant que ces événements se passent en Allemagne, une nouvelle intéressante parvient de Rome à Paris dans la journée du 14 avril par deux télé-

(I) « Euer Majestät haben die wiederholten Versuche unserer Feinde uns von unseren Bundesgenossen zu trennen unter meiner verantwortlichen Deckung abgelehnt, weil Euer Majestät keiner unehrlichen Handlung fähig sind. Aber Euer Majestät haben mich gleichzeitig beauftragt den Verbündeten Staatsmännern des Deutschen Reiches zu sagen, dass wir am Ende unserer Kräfte sind und dass Deutschland über den Spätsommer hinaus nicht mehr auf uns wird rechnen können. Ich habe diese Befehle ausgeführt... » (*Ibidem*, p. 14).

132 OFFRE DE PAIX SÉPARÉE DE L'AUTRICHE
grammes de presse adressés aux agences d'informa-
tion. En voici la substance :

Paris, 16 avril 1917.

NOTES DE PRESSE PROVENANT DE ROME

Télégramme de M. Jules Rateau, de Rome, 14 avril (Radio) : « L'Attente de l'Italie. »

Quatre millions sous les armes. Cadorna dictateur, au lieu de faire l'offensive, ne parle que de défensive, même aux ministres. Plus d'esprit guerrier, semble-t-il. Rome a bien changé. On a peur de l'offensive autrichienne. Le peuple est las, non de la guerre, mais de l'inaction.

Le gouvernement italien est informé que le ministre d'Autriche à Berne vient de faire connaître à son collègue d'Angleterre les conditions de paix de l'Autriche; le ministre d'Angleterre les a transmises à Londres. C'est à Pâques ou peu de jours après que ces conditions seront connues.

Autre télégramme (Havas), 14 avril, de Rome : L'Autriche a préparé son offensive, l'Allemagne avait promis son concours. Elle ne l'a pas réalisée : cette offensive n'est plus à craindre. L'Autriche seule est incapable de la réaliser.

En parlant de ces nouvelles de presse, on peut mettre en demeure l'Italie de prononcer son offensive

pour réaliser son programme d'annexions ou bien de renoncer, à la fois, à l'offensive et à ce programme exagéré.

16 avril.

Le général en chef Cadorna, dit-on, fait figure de dictateur ; mais, au lieu de songer à réaliser une offensive qui appuie celle prochaine du général Nivelle, il ne parle que de défensive au gouvernement que préside, à Rome, le lieutenant-général du royaume. Il fait annoncer que l'attaque austro-allemande n'est, d'ailleurs, plus à craindre ; l'Allemagne y a renoncé. Le gouvernement italien serait même informé que le ministre d'Autriche à Berne vient de faire connaître à son collègue d'Angleterre les conditions de paix de l'Autriche. Ces conditions seront connues vers Pâques.

Pour le moment, il est difficile de comprendre ce que voile ce singulier mystère. En tout cas, si l'Italie se détermine à limiter son effort militaire, il semble qu'elle devrait modérer ses vues d'expansion, de manière que l'entrevue projetée de Saint-Jean-de-Maurienne puisse aboutir à un accord général qui arrête de suite la guerre partout où l'Empire allemand ne se trouve pas présent.

Le 18 avril, malgré les objections qui s'attachent à l'en détourner, le prince obtient de M. William Martin la possibilité de rencontrer M. Lloyd George, au moment où le premier ministre arrive à Paris afin

de se rendre à Saint-Jean-de-Maurienne. Voici comment :

Mercredi, 18 avril 1917.

M. William Martin vient, vers 11 heures, quai de Béthune, annoncer que M. Lloyd George arrive le soir même à 6 heures. Il descendra à l'hôtel Crillon et ira à 7 h. 15 chez le président de la République, d'où il repartira directement pour la gare vers 9 heures. Il y a donc bien peu de temps pour le voir. Le prince, insistant, dit qu'il veut voir M. Lloyd George. M. Martin objecte encore la crainte de voir le ministre anglais commettre une indiscretion devant M. Sonnino et lui dire, par exemple, qu'il a vu le prince. Le prince propose d'attendre MM. Lloyd George et Martin à l'hôtel Crillon à 6 h. 10. Si le ministre anglais n'a pas de rendez-vous déjà fixé lui prenant tout son temps, M. Martin l'en avisera; sinon, le prince pourra se rendre directement dans l'appartement de M. Lloyd George pour le voir. M. Martin dit encore que les déclarations du comte Czernin relatives à la Russie contiennent un fait nouveau, que MM. Poincaré et Ribot s'en sont émus, que certainement M. Lloyd George aussi en sera fâcheusement impressionné.

En sortant, il répète ses craintes relatives à M. Lloyd George et dit que, si le prince changeait d'avis, c'est-à-dire venait à penser, d'ici à ce soir, qu'il est préférable de ne pas rencontrer M. Lloyd George, un mot de sa part suffirait pour l'en prévenir au quai d'Orsay.

Voici le récit de cette première entrevue avec M. Lloyd George : le premier ministre y donne sa parole de garder le secret sur la lettre de l'empereur Charles. Cette parole, il l'a tenue.

Paris, 18 avril 1917.

RÉSUMÉ DE LA PREMIÈRE ENTREVUE DU PRINCE AVEC M. LLOYD GEORGE

Le prince se rend à 6 heures à l'hôtel Crillon. A 6 h. 10, arrive M. Lloyd George avec M. William Martin; M. Martin, après avoir mené le ministre à ses appartements, annonce au prince que le ministre le recevra dans cinq minutes.

Le prince est introduit par M. William Martin dans le salon du ministre (n° 111). Présentation. I am very glad to see you. M. Martin prend congé. Le ministre invite le prince à prendre place à côté du feu. Après quelques mots sur l'offensive en cours, le prince ayant exprimé toute son admiration pour l'armée anglaise et en particulier pour l'artillerie, œuvre de M. Lloyd George, entame le sujet. Il expose brièvement quel a été son rôle, qu'il n'a point sollicité.

LE PRINCE. — Without a move from my part, the emperor trusted me and I am bound by honour not to betray the trust he puts in me. And therefore

I obeyed to an impulsion of my conscience asking you to see me in order to have the opportunity of laying before you a few points. I will speak plainly like a soldier and not as a diplomat. I am a soldier and not a diplomat (1).

If Germany happened to hear anything about the present negotiations, she would exert reprisals against Austria and as well against the emperor. I have the most serious reasons to fear a murder as in the case of the heir of Turkey. An indiscretion cannot happen here certainly. But I have some fears about Italy (2).

M. LLOYD GEORGE. — You can be sure of Sonnino and Boselli (3).

LE PRINCE. — I do not doubt of these gentlemen's loyalty. But you know how easily the most well kept secret can slip through the fingers (4).

M. LLOYD GEORGE. — We have had an old feeling of friendship towards Austria. We would willingly

(1) *Sans un geste de ma part, l'empereur m'a fait confiance et mon honneur exige que je ne trahisse pas la confiance qu'il met en moi. Aussi lorsque j'ai demandé à vous voir afin d'avoir l'occasion de vous exposer quelques points, j'ai obéi à l'impulsion de ma conscience. Je parlerai tout net, en soldat, pas en diplomate. Je suis soldat, je ne suis pas un diplomate.*

(2) *Si l'Allemagne apprenait quoi que ce soit des négociations actuelles, elle exercerait des représailles contre l'Autriche, aussi bien que contre l'empereur. J'ai les plus sérieuses raisons de redouter un meurtre comme dans le cas du prince héritier de Turquie. Une indiscretion ne peut certainement pas se produire ici. Mais j'ai quelques craintes en ce qui concerne l'Italie.*

(3) *Vous pouvez être sûr de Sonnino et de Boselli.*

(4) *Je ne doute pas de la loyauté de ces messieurs. Mais vous savez combien le secret le mieux gardé peut s'ébruiter.*

shake hands with her even to day if she would leave Germany. And I dare say that in France you are in the same disposition. But Italy nourishes rather bitter feelings against Austria. Italy is our ally.

We cannot make peace without her (1).

LE PRINCE. — The ambitions of Italy are great. And contradict in a certain manner the principles of nationalities (2).

M. Lloyd George ayant demandé quelle était la situation de Trieste, le prince lui dit qu'il y a plus d'Italiens à Marseille qu'à Trieste, que l'Istrie et la Dalmatie sont slaves. Il cite quelques exemples. M. Lloyd George dit qu'à son avis on devrait donner aux Italiens le triangle du Trentin jusque près de Bozen.

LE PRINCE. — If Italy took by her arms the territories she claims, there would not be anything to object. But Italy does not want to attack (3).

M. LLOYD GEORGE. — I understand (4). Puis passant

(1) M. LLOYD GEORGE. — Nous avons eu un vieux sentiment d'amitié pour l'Autriche. Si elle voulait quitter l'Allemagne, nous lui donnerions volontiers une poignée de main. Et je n'hésite pas à le dire, en France vous êtes dans la même disposition. Mais l'Italie nourrit contre l'Autriche des sentiments plutôt amers. L'Italie est notre alliée, nous ne pouvons pas faire la paix sans elle.

(2) LE PRINCE. — Les ambitions de l'Italie sont grandes et en une certaine mesure elles contredisent le principe des nationalités.

(3) LE PRINCE. — Si l'Italie prenait par les armes les territoires qu'elle réclame, il n'y aurait rien à dire. Mais l'Italie n'a aucune envie d'attaquer.

(4) M. LLOYD GEORGE. — Je comprends.

à l'Allemagne, il demande au prince : Is not Austria playing the game of Germany? Because in this case we should shut the door at her nose (1).

LE PRINCE. — Absolutely not. And the best proof are the propositions of the emperor (2).

M. LLOYD GEORGE. — Indeed his letter does not suggest a game in common with Germany. But a few days after the letter, he went to Hombourg where he staid a few days with the german emperor. Do you know something of what happened there (3)?

LE PRINCE. — No. But how can you imagine having read the letter and in particular what is written there, and in what terms, about Alsace-Lorraine, admitting the just claim of France, that the german emperor agrees with such an idea! If german propositions were specified they can only be parallele and then the allies will reject them (4).

(1) *L'Autriche ne fait-elle pas le jeu de l'Allemagne? Parce que, en ce cas, nous lui flanquerions la porte au nez.*

(2) LE PRINCE. — *Absolument pas. La meilleure preuve, ce sont les propositions de l'empereur.*

(3) M. LLOYD GEORGE. — *En vérité, la lettre ne donne pas l'impression d'un jeu mêlé en commun avec l'Allemagne. Mais peu de jours après la lettre, il est allé à Hombourg où il est resté quelques jours avec l'empereur allemand. Savez-vous quelque chose de ce qui s'est passé là?*

(4) LE PRINCE. — *Non, mais comment, après avoir lu la lettre et spécialement ce qui est écrit ici, et en quels termes, sur l'Alsace-Lorraine, la reconnaissance de la juste revendication de la France, comment pouvez-vous concevoir que l'empereur d'Allemagne consente à une idée pareille? Si des propositions allemandes ont été formulées, elles ne peuvent être que parallèles et alors les Alliés les rejeteront.*

M. LLOYD GEORGE. — Absolutely (1).

La conversation roule encore pendant quelque temps sur ce point. M. Lloyd George espère que la Bavière sera portée à suivre l'exemple de l'Autriche, — et le prince ajoute : *Peut-être la Bulgarie.*

M. Lloyd George répond : « Nous n'avons que de la sympathie pour la Bulgarie, mais non pas pour son roi. » (Il emploie quelques fortes expressions contre le roi.) Le prince dit : « J'y vois surtout l'intérêt de pouvoir retirer l'armée de Salonique pour le cas où, les événements tournant au pire, les Allemands pourraient retirer leurs troupes du front russe et les reporter sur notre front.

M. LLOYD GEORGE. — Évidemment. Mais nous aurons l'an prochain une armée d'un million d'Américains de notre côté fort bien équipés, we will strike Germany to pieces (2).

LE PRINCE. — Pour nous, Français, il serait plus désirable que cela se fit cette année-ci et c'est avec l'idée de briser le bloc germanique et de hâter ainsi considérablement la fin de l'Allemagne que je me suis prêté à ces négociations. Si j'avais le moindre doute que l'Autriche pût faire le jeu de l'Allemagne, jamais je n'aurais bougé même un doigt de la main.

M. LLOYD GEORGE. — Pour tout cela, il faut que l'Italie veuille faire la paix.

LE PRINCE. — D'autre part, si les prétentions ita-

(1) M. LLOYD GEORGE. — Absolutely.

(2) Nous mettrons l'Allemagne en pièces.

liennes sont trop grandes, je crains bien que l'Autriche rompe toute négociation.

M. LLOYD GEORGE. — C'est pour cela que nous devons rencontrer M. Sonnino afin de savoir à quoi nous en tenir. Je reviens vendredi et désirerais alors vivement vous revoir.

LE PRINCE. — Je suis entièrement à votre disposition. Ils se lèvent.

LE PRINCE. — Je vous ai exposé mes craintes pour le cas où une indiscretion serait commise. Si l'empereur venait à être assassiné, je me sentirais responsable toute la vie pour son secret. J'ai exposé ces graves dangers à M. Ribot qui m'a donné sa parole d'honneur de ne jamais souffler mot ni de la lettre de l'empereur, ni de sa personne, ni des négociations actuelles, ni de moi. Je vous demanderai à mon tour de me donner votre parole de gentleman d'agir de même.

M. Lloyd George qui s'était appuyé à la cheminée se retourne et dit au prince gravement : I promise (1) et tend la main au prince.

LE PRINCE. — Vous comprenez combien cette responsabilité que je n'ai pas cherchée me pèse; sans votre promesse, je n'aurais pas le cœur à l'aise.

M. Lloyd George, qui a réfléchi un instant, dit ensuite : « Mais croyez-moi, vous pouvez faire confiance à Sonnino et à Boselli. »

LE PRINCE. — Je n'en doute pas, cependant, je vous

(1) Je m'y engage.

demandera ainsi que je l'ai demandé à M. Ribot de garder le même secret vis-à-vis de M. Sonnino.

M. LLOYD GEORGE. — Well! I have promised (1), Mais dites-moi comment M. Ribot veut-il aborder la question avec M. Sonnino?

LE PRINCE. — M. Ribot m'a dit qu'il comptait faire prévoir à M. Sonnino des ouvertures prochaines de la part de l'Autriche, cela ne pourra point l'étonner vu les récentes déclarations du comte Czernin, déclarations que l'on a pu lire dans les journaux et dont les journaux italiens se sont tout particulièrement préoccupés.

M. LLOYD GEORGE. — Mais il me vient à l'idée une solution qui me paraît bien meilleure; vous savez peut-être que le comte Mensdorff est en Suisse et qu'il y parle beaucoup de paix. Je pourrais soumettre à M. Sonnino le dernier rapport que j'ai reçu à ce sujet.

LE PRINCE. — Cela me semble parfait et meilleur que la proposition de M. Ribot.

M. LLOYD GEORGE. — Nous ferons donc comme cela. Je reviens vendredi matin. Je passerai quelques heures à Paris. Comment puis-je communiquer avec vous?

LE PRINCE. — Il me semble que ce qu'il y aura de plus sûr, c'est la voie de M. William Martin.

M. LLOYD GEORGE. — Parfait! c'est convenu.

Le prince prend congé du premier ministre.

Il est 6 h. 55.

(1) Oui, je me suis engagé.

Après cette entrevue, le prince adresse à M. William Martin la lettre suivante :

Paris, 18 avril 1917.

LETTRE DU PRINCE A M. WILLIAM MARTIN

A M. WILLIAM MARTIN.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je vous suis bien cordialement reconnaissant de m'avoir, en dépit de toutes les difficultés, mis en rapport avec M. Lloyd George. L'entrevue a été parfaite et elle était utile. M. Lloyd George m'a exprimé vivement le désir de me revoir vendredi à son retour. Je l'ai prié de s'adresser à vous pour me faire savoir à quelle heure je devrai me rendre chez lui. Vous le voyez, je compte toujours sur votre grande obligeance et sur votre amitié et j'y compte encore pour m'arranger une entrevue avec M. Ribot avant et après mon entrevue avec M. Lloyd George.

Croyez, Monsieur le Ministre, à ma vive reconnaissance et à mes sentiments affectueux.

SIXTE DE BOURBON.

En effet, M. Lloyd George se trouvant de retour de Saint-Jean-de-Maurienne à Paris le 20 avril, le prince a de suite une nouvelle entrevue avec lui ;

mais, malgré sa demande et toute la bonne volonté de M. William Martin, les circonstances s'opposent à ce qu'il puisse voir M. Alexandre Ribot.

20 avril 1917.

DEUXIÈME ENTRETEN
AVEC M. LLOYD GEORGE,
HOTEL CRILLON

Ce vendredi, 20 avril 1917, à 4 heures après midi.

M. William Martin, étant venu avertir le prince que M. Lloyd George se tenait à sa disposition à 2 heures, le prince s'y rend à l'heure convenue. Il est introduit par M. William Martin.

Après les salutations, M. Lloyd George demande au prince : « Avez-vous vu M. Ribot ? » Sur la réponse négative, il dit : « Ce qui a rendu beaucoup plus difficile notre entrevue avec le ministre italien, c'est de n'avoir pu lui faire part des propositions directes de l'empereur. Nous nous sommes servis des déclarations du comte Mensdorff et de ce que nous avons pu savoir par d'autres voies ; cela n'a pas été facile. M. Sonnino a déclaré qu'étant placée sur le principe de la terra irredenta, l'Italie ne pouvait dans aucun cas conclure une paix séparée avec l'Autriche sans la réalisation de ses buts de guerre. Du reste, aucun gouvernement ne pourrait durer plus

de vingt-quatre heures s'il proposait une paix blanche avec l'Autriche ; il serait balayé par le peuple qui ferait la révolution, chasserait le roi et établirait une république sur le principe de la guerre jusqu'au bout. »

LE PRINCE. — *Quelles sont les exigences de l'Italie ?*

M. LLOYD GEORGE. — *Elles sont très grandes : le Trentin, la Dalmatie, toutes les îles de la côte.*

LE PRINCE. — *Et Trieste ?*

M. LLOYD GEORGE. — *Pour Trieste, il y aurait peut-être motif à discussion, bien que l'Italie désire vivement posséder Trieste.*

LE PRINCE. — *Est-ce que toutes ces conditions sont des conditions sine qua non ?*

M. LLOYD GEORGE. — *Oui.*

LE PRINCE. — *Et, à votre avis, sous quelles conditions pourrait-on faire la paix avec l'Italie ?*

M. LLOYD GEORGE. — *Il faut absolument que l'Autriche donne quelque chose à l'Italie. L'Italie est notre alliée, nous ne pouvons faire la paix sans elle.*

LE PRINCE. — *Mais pourquoi alors l'Italie ne prend-elle pas par les armes les territoires convoités par elle ?*

M. LLOYD GEORGE. — *Quant à nous, nous ne demanderions qu'à faire la paix avec l'Autriche. Nous n'avons aucune haine contre elle, ni vous non plus en France. Si l'Autriche veut réellement la paix, il faut qu'elle fasse ces concessions, mais, je vous le répète, c'est mon avis personnel. Officiellement, nous ne pouvons que répondre qu'il n'y a pas matière à négociations. Croyez-vous que l'Autriche se prêterait à ces concessions ?*

LE PRINCE. — *Je n'en sais absolument rien. Je ne*

puis avoir qu'une impression personnelle. Je ne pense pas que, sans des compensations sérieuses, elle se résoudra à abandonner des territoires que son ennemie n'a pas conquis; mais, je vous le répète, ce n'est qu'une impression qui peut être fausse. Nous serons du reste bientôt fixés à ce sujet.

M. LLOYD GEORGE. — Voici exactement ce qu'a dit le comte Mensdorff : « Rien pour l'Italie », et dans la lettre impériale que vous avez eu la bonté de me faire montrer, il n'est pas question de l'Italie. Mais où trouver des compensations pour l'Autriche? Je comprends fort bien le sentiment des Autrichiens vis-à-vis de l'Italie, qui, ayant été leur alliée, les a lâchés et s'est jointe à nous; mais, d'autre part, l'Autriche sera bien forcée d'en arriver là. Même si la Russie venait à être battue, l'appui que nous recevons des Américains nous permettra de continuer indéfiniment cette guerre. Mon programme a été établi sans compter sur l'aide des Américains. J'ai compté avec les pertes résultant de la guerre sous-marine, jamais l'Allemagne ne pourra nous faire mourir de faim et maintenant nous avons tout l'appui des Américains. Nous allons mettre en valeur tout notre territoire — et vous savez que pendant des siècles l'Angleterre s'est suffi à elle-même — nous arriverons, à très peu de chose près, à nous suffire à nous-mêmes; nous abattons nos forêts pour en exploiter le bois, nous retirerons tout le charbon et tout le fer de notre sol; nous ne cesserons de lutter...

LE PRINCE. — Vous êtes tout aussi déterminé que nous à mener à bout cette guerre qui est une question

de vie ou de mort. Pour ma part, je suis heureux de voir l'Angleterre et la France unies à ce point. J'ai toujours pensé que cette union était nécessaire pour les deux pays; maintenant que nous avons combattu ensemble, que notre amitié provient de l'estime réciproque de notre valeur guerrière, j'espère que l'alliance durera pour des siècles et qu'elle constituera le fondement et la sauvegarde de la paix future.

M. LLOYD GEORGE. — Oui, je crois que l'alliance durera des siècles et la France, l'Angleterre, unies à l'Amérique, maintiendront la paix mondiale. L'Angleterre a été très lente à se décider et à se mouvoir. Les Anglais sont lents.

LE PRINCE. — Mais pas vous, par exemple.

Lloyd George se met à rire et dit : « Oui, lents, mais bien déterminés à poursuivre ce qu'ils ont entrepris; c'est ainsi qu'ils ont remporté toutes leurs victoires. »

LE PRINCE. — Mais, pour en revenir à l'Autriche, qui est, à proprement parler, une puissance qui touche à l'Orient, il me semble que nous ne pouvons avoir d'assurance meilleure pour sa politique future que dans le sentiment de l'empereur. L'empereur y a forcément un pouvoir plus effectif, du fait qu'il est la clef de voûte de cet édifice composé de tant de nations diverses; avec lui, je suis assuré de voir l'Autriche devenir un jour l'alliée de la France et de l'Angleterre.

M. LLOYD GEORGE. — Nous y sommes tout disposés, mais, encore une fois, faut-il qu'elle fasse des sacrifices pour l'Italie. Je vous le répète encore une fois, si officiellement nous ne pouvons pour le moment entrer en

négociations, du jour où l'Autriche nous témoignerait sa volonté de céder le Trentin et les îles dalmates, nous pourrions négocier pour elle...

LE PRINCE. — Très bien, je communiquerai cela à l'envoyé de l'empereur et vous remettrai sa réponse.

M. LLOYD GEORGE. — Je désirerais vivement traiter cela personnellement avec vous.

LE PRINCE. — Rien de plus facile, je me rendrai à Londres.

M. LLOYD GEORGE. — Je vous serai très reconnaissant de venir à Londres; il sera bien préférable que nous traitions cela à nous deux (together).

Le prince prend congé.

M. Lloyd George quitte Paris à 3 h. 1/2.

Ainsi, à Saint-Jean-de-Maurienne, le ministre italien venait de s'opposer avec énergie aux tendances anglo-françaises de traiter avec l'Autriche : si l'Entente veut passer outre à son opposition, il la menace d'une révolution en Italie. Ces tendances anglo-françaises ne reposaient pas, d'ailleurs, sur une base arrêtée, comme elle aurait dû l'être, d'un commun accord entre M. Alexandre Ribot et M. Lloyd George au moment où ils étaient partis de Paris, base qui aurait été fixée et maintenue plus ou moins fermement par eux en présence du veto italien.

La conclusion qui est rapportée de son voyage par M. Lloyd George est que les exigences italiennes sont très grandes : elles demandent le Trentin, la Dalmatie et toutes les îles de la mer Adriatique.

Pour Trieste seul, on pourrait discuter ; pour le surplus, non. Cependant, M. Lloyd George ne renonce pas volontiers à la paix séparée telle que l'Autriche la proposait. A son avis personnel, on peut encore la conclure si l'Autriche donne « quelque chose » à l'Italie ; il suffirait de lui assurer le Trentin et quelques îles dalmates. Si l'Autriche consent à ce sacrifice, l'Entente peut négocier la paix pour elle et lui sauvegarder Trieste qui constitue son accès indispensable à la mer. Ce « quelque chose » britannique du 20 avril rappelle le « parecchio » de M. Giolitti et, d'ailleurs, le dépasse : il exprime une politique raisonnable. Mais cette politique n'est pas celle du baron Sonnino : la sienne est celle de « tout ou rien » et il s'y cramponne avec une ténacité qui défie toute discussion. La réalité du moindre effort militaire de Cadorna s'accompagne chez lui des visées diplomatiques les plus vastes.

La conclusion que M. Alexandre Ribot rapporte de son voyage n'est pas celle de M. Lloyd George : c'est qu'il n'y a absolument rien à faire, à moins que par impossible l'Autriche ne fasse des propositions telles qu'elles soient de nature à contenter tous les désirs, non seulement du peuple italien, qui, lui, possède le sens des réalités pratiques et immédiates, mais encore du baron Sidney Sonnino qui veut transformer, d'un seul coup de baguette, le royaume d'Italie en un empire oriental. Dans l'esprit de M. Ribot, cette impossibilité équivaut à arrêter les conversations engagées avec l'Autriche.

Le prince Sixte se résout, cependant, à poursuivre sa médiation, tant qu'une chance, si minime soit-elle, subsiste de restreindre l'étendue et la durée d'une guerre si terrible pour la France et pour l'Europe entière. Il sera donc avec son frère au rendez-vous qu'il a fixé pour le 24 avril en Suisse au comte Thomas Erdödy ; le 21, M. William Martin lui remet une lettre de recommandation à l'adresse des autorités de la frontière à Delle et à Pontarlier (1).

Le lendemain, 22 avril, M. Jules Cambon, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, vient apporter au prince la réponse négative du gouvernement français à l'offre de l'empereur Charles. L'esprit de cet entretien se trouve fixé par l'échange de deux notes verbales entre l'ambassadeur et le prince et, au cours de la conversation, M. Jules Cambon a l'occasion d'apprendre que le point de vue de M. Lloyd George répond à un horizon plus large que celui de M. Alexandre Ribot. Du 31 mars au 22 avril, l'attitude du président du Conseil, au dire de l'un des témoins les plus immédiats des choses, a été celle d'un homme qui, successivement « hésite, atermoie, se défie, s'éloigne et s'arrête ».

(1) Voir ce texte, en appendice, p. 409. Le même jour, se trouve délivré, au nouveau compagnon de voyage des princes, le passeport diplomatique et la permission militaire qui lui sont nécessaires pour les accompagner. Voir ces pièces plus loin, p. 410 et 411.

22 avril 1917.

ENTREVUE DU PRINCE
AVEC M. JULES CAMBON*Dimanche, 22 avril 1917. Quai de Béthune, 11 h. 1/2.*

M. Jules Cambon me dit qu'il est chargé de m'apporter la réponse du gouvernement français à la communication de l'empereur. Il m'assure, avant tout, que le secret a été inviolablement gardé vis-à-vis de l'Italie, tant de la part de M. Ribot que de celle de M. Lloyd George. Ce dernier, dit-il, est, dans les meilleures dispositions à cet égard. Je lui demande, vu l'importance de transmettre fidèlement sa déclaration, d'en prendre note et il me dicte ce qui suit :

« Aucune proposition de paix ne peut être envisagée avec l'Autriche sans tenir compte des vues du gouvernement italien. Or, les propositions qui avaient été portées à notre connaissance passaient absolument sous silence les revendications italiennes. D'autre part, il résulte des conversations échangées à Saint-Jean-de-Maurienne, que le gouvernement italien n'est pas disposé à abandonner aucune des conditions qu'il avait mises à son entrée dans la guerre. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu d'engager une conversation qui ne pourrait aboutir qu'à un échec certain. Si, à un moment donné

et dans de nouvelles circonstances, le gouvernement autrichien estimait que de nouveaux efforts pourraient être faits en vue d'une paix séparée, il y aurait lieu pour lui de tenir compte des aspirations italiennes qui portent sur Trieste non moins que sur le Trentin. On a été très sensible aux sentiments de sympathie que l'empereur a exprimés pour la France et pour ses armées. »

Après lui avoir donné copie de cet acte, je lui remets à mon tour la note suivante :

« Je transmettrai les résultats de ma mission à l'empereur. Je lui conseillerai vivement de tenir compte de la sympathie que lui témoignent la France et l'Angleterre. Mais c'est à lui à décider ce qu'il peut et doit faire.

« Ma mission personnelle est purement dans l'intérêt de la France et toute à son unique avantage : c'est pour cela que j'ai insisté pour avoir des déclarations très nettes sur l'Alsace-Lorraine, capitales pour nous et capitales pour donner un argument tangible et irréfutable que l'Autriche agissait indépendamment de l'Allemagne et, cela, je l'ai obtenu.

« Je comprends combien est délicate et difficile la question italienne qui intervient. Je ne sais comment l'empereur peut la résoudre en tenant compte de l'opinion et de la volonté de son pays. Là sera la grande difficulté. C'est une question qui dépend de la situation intérieure de l'Autriche que nous ne connaissons pas. Je ne puis avoir aucune opinion à ce sujet. »

M. Cambon prend la note et dit que, tout considéré, il trouve que, malgré la déception actuelle, les négociations auront porté beaucoup plus loin qu'il n'osait

l'espérer et que nous pouvons en être satisfaits; que c'est une préparation nécessaire pour plus tard; que ce qui a évidemment nui le plus, ce sont les papotages de Czernin et de Mensdorff.

Je lui demande quelles sont, à son avis, les conditions sine qua non de l'Italie?

M. CAMBON. — Trente et Trieste.

LE PRINCE. — Que pensez-vous de l'Istrie et des îles āalmates?

M. CAMBON. — Sur ce sujet, il y a matière à discussion.

Je lui fais observer que M. Lloyd George était d'un avis différent au sujet de Trieste. M. Cambon paraît étonné. Je lui demande encore : « Quelle est l'opinion du gouvernement français au sujet des concessions à faire à l'Italie? »

M. Cambon ne semble pas avoir des idées bien arrêtées sur ce point. Il est d'avis qu'il faut donner à l'Italie une partie au moins de ce qu'elle réclame en indemnisant l'Autriche par l'acquisition de la Silésie. Il y aurait un réel danger à rejeter l'Italie dans les bras de l'Allemagne, danger à la fois grand pour la France et pour l'Autriche. M. Poincaré est tout à fait partisan de l'Autriche.

Je demande à M. Cambon quelles sont ses idées pour l'avenir. Il pense que la guerre ne finira qu'au printemps prochain, que l'appoint matériel de l'Amérique va augmenter énormément notre force. Il éprouve seulement la crainte que l'arrière, de plus en plus éprouvé par la guerre, ne veuille en finir un jour.

Je lui réponds que, à mon point de vue, la seule question angoissante est celle de la perte d'hommes, que toute la détermination des Anglais et des Américains à continuer la guerre indéfiniment ne peut empêcher que nous nous trouvions un jour sans hommes. L'après-guerre sera terrible.

M. CAMBON. — Ah! oui, après la guerre, on en viendra à regretter la guerre, car on se trouvera devant des difficultés telles que l'on n'en aura jamais vues.

Je lui fais observer que c'est bien pour cela qu'il faut hâter la fin de la guerre par tous les moyens et que le meilleur moyen aurait été de détacher l'Autriche de l'Allemagne.

LE PRINCE. — Nous ne pouvons pas toutefois sacrifier tant de monde parce que les Italiens ne sont pas capables de prendre ce qu'ils veulent avoir.

M. CAMBON. — Voilà ce que vous devrez dire dans deux mois, quand nous reprendrons les conversations. Pour le moment, ça a échoué; mais, néanmoins, je considère les résultats acquis comme importants.

Il vient ensuite à parler de l'Allemagne, de la situation certainement difficile où elle se trouve, de l'empereur Guillaume, auquel il assimile le roi Constantin de Grèce. A ce sujet, je me permets de lui faire remarquer qu'à mon avis, on commettrait une grosse faute en voulant détrôner en ce moment le roi Constantin; car, en le maintenant, nous garderions la possibilité de nous payer, nous et nos alliés, et peut-être même certains de nos adversaires, avec des territoires grecs. M. Cambon dit que telle est exactement son opinion, mais que l'opi-

nion publique réclame la tête de Constantin après le meurtre des marins français, le 1^{er} décembre 1916. Le prince lui répond que l'opinion publique ne se soucie pas de la Grèce, que c'était au lendemain du 1^{er} décembre qu'il eût fallu détroncer Constantin et non pas maintenant.

En prenant congé, M. Cambon insiste encore sur cette idée que les conversations pourraient être reprises avec succès d'ici à quelque temps.

Le même jour avant son départ, le prince écrit à l'empereur Charles une lettre où il lui exprime les vues qui le guident.

Paris, 22 avril 1917.

LETTRE DU PRINCE SIXTE A L'EMPEREUR CHARLES

Mon cher Charles,

En te transmettant la réponse à ta lettre du 24 mars, j'y joins un bref historique des négociations; je te prie d'être avant tout assuré que le secret le plus inviolable a été gardé à ce sujet. L'Italie n'a pu se douter de rien; rien n'a transpiré de la lettre. Je ne puis ajouter des considérations personnelles à cette réponse; toi seul, tu peux juger ce qui est à faire. Sur un seul point, je puis émettre mon opinion personnelle, c'est d'attirer

ton attention sur l'importance capitale qu'il y a pour toi de ne point rompre avec la France et l'Angleterre, quelles que puissent être tes intentions à l'égard de l'Italie. J'attache la plus grande importance à ce que, même si l'espoir de faire la paix avec la France et l'Angleterre se trouve déçu du fait de l'Italie, il n'en reste pas moins le fait acquis que les points les plus essentiels pour une paix future étant identiques à ces trois puissances, cette communauté de vues ne restera pas à la longue sans effet, et qu'il en pourra résulter, tôt ou tard, un accord amenant la paix. Les circonstances peuvent changer. Je suis heureux d'avoir pu obtenir ce résultat qui, à mon avis, nous rapproche, en dépit de certaines apparences contraires, de la paix. J'ai la ferme conviction de faire mon devoir de bon Français en cherchant, malgré toutes les difficultés inévitables, à diminuer la durée de la guerre par la paix avec l'Autriche et à sauver ainsi tant de vies françaises.

Si le temps compte peu pour les diplomates, il compte pour les hommes qui se battent.

L'INVITE ITALIENNE A BERNE

ET LA

VOLONTÉ AUTRICHIENNE DÉCLARÉE

D'UNE PAIX SÉPARÉE

(25 avril-12 mai)

Partis de Paris le 23 avril et gagnant la Suisse par Belfort, les princes joignent à Zug, dans la journée du 25, le comte Erdödy qui les y attendait depuis la veille. Le prince Sixte lui remet la lettre, qu'il venait d'écrire le 22, en le chargeant d'aller la remettre à l'empereur Charles. Il lui demande de presser son souverain de décider s'il veut, ou non, traiter avec l'Italie, par l'intermédiaire de l'Entente, sur la base jugée personnellement admissible, le 20 avril, par M. Lloyd George. L'entrée en guerre des États-Unis doit faire envisager à l'Autriche, d'une manière encore plus impérative qu'au mois dernier, la nécessité de conclure la paix proposée par elle ; cette nécessité doit l'amener à consentir le sacrifice jugé indispensable par l'Angleterre en faveur de l'Italie. M. Lloyd George estimant que ce sacrifice peut se réduire au Trentin de langue italienne et à quelques îles dalmates, la Monarchie se verrait recon-

naître, pour le surplus, sur l'Adriatique, toute son intégrité, c'est-à-dire Trieste, l'Istrie, la Croatie et ses îles, avec la Dalmatie continentale. Ce serait, en somme, pour elle, sauvegarder ce qui lui est essentiel. L'Adriatique, au lieu de devenir un lac italien, serait une mer internationale ; malgré la possession de Lissa par l'Italie, le libre accès de la Dalmatie, de la Croatie, de l'Istrie et, en particulier, des ports de la Narenta, de Fiume, de Pola, de Trieste subsisterait pour le commerce maritime. S'il répugne à la Monarchie de céder directement à l'Italie le Trentin italien et les îles dalmates, elle peut céder ces territoires à l'Angleterre et à la France qui les rétrocéderont à leur alliée latine. Si la Monarchie le veut, pour couvrir la cession, elle peut demander que le vœu des populations, dont la cession est considérée par l'Angleterre comme nécessaire, se prononce au préalable sur leur sort, sous le contrôle impartial de commissions neutres ; ainsi la majorité du Trentin se prononçant pour l'Italie, l'empereur ne pourra se reprocher d'accorder cette cession. Le comte Erdödy répond à cela que, même dans le Trentin de langue italienne, seule une minorité souhaite l'union de ce pays au royaume d'Italie ; un plébiscite ne pourrait être que négatif pour Rome. Quant aux îles dalmates, leur population est entièrement slave et n'accepterait jamais la domination italienne. Il ne faut donc pas envisager de plébiscite si l'on veut traiter avec l'Italie. Quoi qu'il en soit, le moment est venu de prendre un parti au sujet du problème italien et il convient que l'empereur fasse connaître sa

décision en se pliant aux nécessités qui le pressent.

Le 26 avril, vers midi, le comte Erdödy quitte Zug pour Vienne afin de transmettre à l'empereur Charles le message dont il est chargé. Le 4 mai, à 8 heures et demie du soir, il revient à Neuchâtel et rencontre les princes chez M. Maurice Boy de la Tour. Il est porteur de deux lettres qu'il remet au prince Sixte. La première est de l'empereur et en allemand. En voici la substance : « Je te remercie de ta chère lettre et je suis très content de cette bonne base de paix pour ma chère Autriche, mais il y a deux choses qui ne sont pas claires (*unklar*) : il est absolument nécessaire que je te voie. De ton arrivée dépend cette paix.

« Ton très fidèle beau-frère,

« CHARLES. »

La seconde est de l'impératrice qui s'exprime en français :

« Il y a des choses nouvelles et qui ne sont pas claires. L'Italie veut obtenir davantage par vous que directement par nous. Viens. »

Voici, au surplus, les déclarations orales dont le messager de l'empereur se trouve chargé :

Neuchâtel, 4 mai 1917.

DIRES DE L'ENVOYÉ DE L'EMPEREUR

L'empereur veut continuer les négociations et réaliser la paix.

Il consent à faire une paix séparée avec l'Entente,

mais il ne veut pas être contraint à faire un acte positif de trahison contre l'Allemagne, comme de l'attaquer une fois cette paix faite. Il ne croit pas que l'Allemagne l'attaque; mais, si elle le fait, il pense pouvoir lui faire face.

Déjà cinq fois on a proposé la paix à l'Autriche depuis 1915, du côté russe notamment.

Il y a trois semaines environ, l'Italie a proposé la paix à l'empereur en n'exigeant que le seul Tyrol de langue italienne. L'empereur a refusé pour ne pas faire double emploi avec les négociations actuelles. Par conséquent, l'Italie cherche maintenant à obtenir davantage par l'Angleterre, ce qui est impossible.

L'empereur pourrait assurément battre l'Italie, mais pourquoi faire encore tuer une centaine de mille hommes? Il vaut mieux faire la paix.

En Autriche, la France jouit des plus grandes sympathies : il ne conviendrait donc pas de remettre le Trentin à l'Italie par l'intermédiaire de la France, parce que cela tournerait l'opinion autrichienne contre la France. Il vaudrait mieux, à cet égard, le remettre directement. Quant aux îles dalmates, elles ne contiennent pas un seul Italien et leurs habitants tueraient les Italiens qui y viendraient.

Impossible de faire un plébiscite en Trentin; il tournerait contre l'Italie, mais ce serait un précédent pour les autres nationalités inadmissible.

On peut faire une rectification sur l'Isonzo, mais en gardant Goritz, parce que l'accès de Trieste par la voie ferrée y passe.

Outre l'Italie, la Russie (Lvov) vient d'offrir la paix à l'Autriche.

On ferait d'abord un armistice laissant les troupes sur leurs positions actuelles et le blocus serait levé.

Si l'Autriche fait la paix avec l'Entente, immédiatement les ouvriers des fabriques en Allemagne se mettront en grève et cesseront de fabriquer des munitions. Il y a eu des troubles graves en Allemagne au 1^{er} mai; en Autriche, tout s'est bien passé.

Si l'Autriche fait la paix, cela entraînera la Turquie et la Bulgarie, mais il vaut mieux ne pas les y inclure explicitement, cela entraînerait des longueurs.

Si l'Autriche fait la paix, elle peut laisser passer par la Suisse les blés achetés en Russie par l'Entente, mais il faut également laisser passer, lors de la récolte prochaine, les blés semés en Turquie et en Roumanie par les Allemands, dont la quantité est connue.

Si l'Autriche fait la paix, Czernin demande que les officiers français du front russe opposés à l'Autriche soient reportés sur le front russe contre l'Allemagne.

Les troupes russes, même les officiers, sur le front autrichien, viennent demander si la paix est faite. On tire quelques coups si un officier général survient, mais il n'en est pas de même devant les troupes allemandes qui continuent à mitrailler les Russes.

Le point capital de ces déclarations est que la Monarchie consent désormais à faire avec l'Entente une paix séparée de l'Allemagne. La démarche du 3 avril, à Hombourg, n'ayant pas été accueillie par

l'Empire germanique, l'empereur Charles et son ministre, le comte Czernin, doivent désormais admettre la nécessité de séparer le sort de la Monarchie d'un allié qui l'entraîne à sa perte. L'empereur et le comte Czernin, pour la première fois, n'hésitent pas à déclarer leur décision à l'Entente. Quant à l'Italie, il n'y a plus à s'inquiéter de l'exagération de ses demandes, car, il y a trois semaines environ, elle a précisément proposé à la Monarchie la paix en bornant ses exigences au Trentin de langue italienne, ce qui est jugé admissible par l'empereur et par son ministre. Cette demande, il est vrai, n'émane pas de Rome et du baron Sonnino qui l'ignore, mais du quartier général, où le général Cadorna se comporte en dictateur.

Cette révélation subite est bien faite pour surprendre : mais, à la réflexion, elle paraît frappante pour les personnes dont l'attention avait été attirée par les dépêches imprévues arrivées à Paris de Rome le 14 avril.

Cependant, l'empereur déclare ne vouloir pas traiter avec l'Italie directement, même quand l'Italie devient, à son avis, raisonnable. Il veut traiter avec elle seulement par l'intermédiaire de l'Entente.

Persuadé par le comte Erdödy de se rendre une seconde et dernière fois à Vienne pour réaliser cette paix séparée de l'Autriche qui, désormais, paraît pouvoir être signée prochainement, le prince décide de partir seul, le lendemain 5 mai, à 2 h. 20, pour Vienne avec lui ; devant arriver le 7 au soir, il y passera le 8 et en repartira pour revenir à Neuchâtel le 11. Son

désir est d'arriver à temps pour engager l'empereur à accepter immédiatement l'offre directe de l'Italie, s'il ne l'a pas encore déclinée ou ajournée, car cette acceptation directe amènerait la paix séparée immédiate avec l'Entente tout entière et la capitulation de la Bulgarie aussi bien que celle de la Turquie. La conférence des princes et du comte Erdödy prend fin à 11 heures du soir.

Le lendemain matin, 5 mai, avant le départ du prince, se trouve préparé un projet écrit qui doit être soumis à l'empereur assisté de son ministre ; ce projet répond à la situation actuelle, telle que la volonté déclarée de l'Autriche paraît pouvoir la fixer. En voici l'essentiel :

Neuchâtel, 5 mai 1917.

PROJET DE LETTRE
REMIS AU COMTE THOMAS ERDÖDY
POUR ÊTRE SOUMIS A L'EMPEREUR

PROJET

Je constate avec satisfaction que la France et l'Angleterre partagent mes vues sur ce que je crois être les bases essentielles de la paix de l'Europe. Cependant, elles m'opposent leur volonté de ne pas réaliser la paix sans que l'Italie y participe : précisément, l'Italie vient de me demander de conclure la paix avec la Monarchie

en abandonnant toutes les prétentions inadmissibles de conquête qu'elle avait manifestées jusqu'ici sur les pays slaves de l'Adriatique. Elle réduit ses demandes au seul Trentin de langue italienne. J'ai ajourné l'examen de cette demande jusqu'à ce que je connaisse par toi la réponse de la France et de l'Angleterre à mes ouvertures de paix.

Aujourd'hui, je me déclare donc prêt à établir la paix entre la Monarchie et l'Entente, sur la base convenue avec la France et l'Angleterre, en y joignant la dernière demande faite par l'Italie et le point de vue du prince Lvow. Cette base comporte les trois points exprimés par ma lettre du 24 mars sur la Belgique, la Serbie et la France. Elle comporte, au surplus, en réponse à l'ouverture qui vient de m'être faite, l'abandon du Trentin de langue italienne à l'Italie; elle comporte enfin, en réponse à l'ouverture du prince Lvow, le statu quo ante bellum en ce qui concerne la Russie et la Roumanie.

Cet établissement d'une paix séparée entre la Monarchie et l'Entente, pendant que la guerre se poursuit encore entre l'Empire allemand et elle, ne peut, en aucun cas, m'amener à prendre les armes contre l'Empire allemand jusqu'à l'établissement de la paix générale. Cependant si, par méconnaissance de mes sentiments à son égard, l'Empire allemand venait, dès maintenant, à attaquer la Monarchie, l'Entente devrait m'aider de toutes ses forces à repousser cette agression inattendue.

Il y a lieu d'établir, en attendant la réalisation de

la paix entre l'Entente et la Monarchie, un armistice immédiat pendant lequel mes troupes resteront sur leurs positions actuelles.

A la faveur de cet armistice, l'échange respectif des prisonniers doit être fait entre l'Entente et la Monarchie. De même, le blocus économique doit être levé entre l'Entente et la Monarchie, de sorte que, notamment, les grains achetés par l'Entente en Russie pourront être transportés en France par la Suisse ou l'Italie. Par contre, la quantité de... tonnes de grains semés en Roumanie et en Turquie par les Allemands pourront en être librement transportés par les voies de la Bulgarie et de la Serbie en Allemagne.

Voici le texte de ce second et dernier voyage du prince à Vienne.

5-11 mai 1917.

NOTES SUR LE DEUXIÈME VOYAGE DU PRINCE A VIENNE

A Neuchâtel, le comte Erdödy, revenant le 4 mai d'Autriche, prie le prince de se rendre encore une fois à Vienne sur la demande pressante de l'empereur, dans les mêmes conditions et avec les mêmes garanties que la première fois. L'empereur est décidé à marcher à fond, mais encore lui faut-il des certitudes que seul le

prince peut lui donner de vive voix. Certaines réticences de la part de la France, l'attitude du gouvernement Ribot ne sont pas faites pour l'encourager beaucoup. Peut-on vraiment compter sur un désir sincère de paix dans les conditions posées? Puis, il y a un fait nouveau, les propositions faites à Berne par un émissaire italien, se disant envoyé de Cadorna et du roi : la paix contre la cession du seul Trentin de langue italienne. L'envoyé s'est adressé au ministre d'Allemagne qui l'a adressé au ministre d'Autriche. Cette communication serait faite à l'insu de Sonnino et ce ministre serait remplacé, le cas échéant, pour la faire prendre en considération. Elle semble motivée par l'état d'esprit des soldats et de tout le peuple italien. L'empereur a refusé, il y a près de trois semaines, de rien entendre, craignant que ces ouvertures ne fissent double emploi avec les négociations en cours, si même elles ne cachent pas un nouveau traquenard italien.

Le prince se décide à partir immédiatement avec le comte Erdödy. Partant le 5 mai de Neuchâtel à midi, ils couchent dans un petit village suisse de la vallée du Rhin, traversent la frontière sans la moindre difficulté le 6 et arrivent, le surlendemain soir (7 mai) à Vienne. Le prince descend dans l'appartement du comte Erdödy.

Le lendemain (8 mai), le prince se rend à 2 heures à Laxenburg, par une journée radieuse de printemps. L'empereur l'attend dans la partie du parc qui lui est réservée, où personne n'a accès et qui est gardée par les gendarmes de la garde.

L'empereur constate les heureux résultats obtenus

depuis leur dernière entrevue : il a parfaitement saisi que Lloyd George y va plus franc jeu que Ribot, cependant il a la plus grande confiance dans l'intelligence de M. Poincaré et il espère que le prestige et l'autorité du président combattront efficacement les fausses pudeurs de son ministre.

Le prince lui expose à son tour comment se présente la situation, comment le moment actuel est plus favorable que jamais pour conclure. En effet, l'Autriche n'est plus dans une position humiliante, puisque la Russie, la Serbie et la Roumanie ne constituent plus un danger militaire; tout ce qui est raisonnable dans la Monarchie se groupera certainement autour de l'empereur pour saisir ce moment opportun de conclure une paix raisonnable, même avec quelques sacrifices; la situation du ravitaillement autrichien est bien connue et, une fois la paix faite, on pourra préparer les récoltes de l'an prochain; d'autre part, notre situation, à nous, membres de l'Entente, est renforcée d'une manière considérable par l'entrée en guerre des États-Unis. Il attire l'attention de l'empereur sur ce fait que les Américains vont donner un effort colossal auquel rien ne pourra résister; la guerre sous-marine, malgré les pertes réelles qu'elle nous inflige, a manqué son but et n'aboutira à rien, ce dont les Allemands ne peuvent pas ne pas s'apercevoir. Une attitude résolue de la part de l'Autriche et sa paix séparée amènera une paix générale, sinon tout de suite, dans le courant de l'année tout au moins. Enfin, l'intervention des États-Unis doit nous pousser à conclure au plus vite, car il est à craindre que cette puissance, qui

aura voix prépondérante dans le conseil des Alliés, n'ignore l'Autriche et ne soutienne la thèse du morcellement de la Monarchie. Il n'a jamais caché à l'empereur, ajoute-t-il, que ce qu'il veut c'est une paix française, non point au détriment d'aucun des alliés, mais où la France, ayant eu la première place dans les sacrifices, ait maintenant aussi la première dans les réparations.

L'empereur répond que tout cela correspond parfaitement à ses désirs : c'est avec la France et, par elle, avec l'Angleterre et peut-être l'Amérique que l'Autriche devra s'unir plus tard pour assurer à la fois son indépendance et la paix du monde; pour le moment, il n'y a guère que la difficulté italienne qui soit capable d'arrêter tout. Il répète ce qu'il a déjà fait dire au prince par le comte Erdödy au sujet de la démarche faite à Berne; et il lui promet de lui donner des précisions à ce sujet. L'envoyé aurait été un colonel italien, sa personne était connue, il n'avait rien d'un intermédiaire marron.

L'empereur revient à son ancienne idée d'une intervention nécessaire de l'Angleterre et de la France dans la question italienne. Le prince dit qu'il regrette que l'empereur n'ait pas sauté sur l'occasion qui s'est ainsi présentée. L'empereur déclare qu'il est prêt à faire les sacrifices nécessaires à l'Italie, mais que ces sacrifices doivent être justes, c'est-à-dire ne porter que sur des territoires de langue et de sentiments italiens. Il faut tenir compte des sentiments populaires dans ces pays et non point tracer des limites arbitraires sur la carte avec un crayon, sans y avoir jamais été.

A ce sujet, le prince suggère que ce serait certainement en Suisse que l'on trouverait les hommes les plus intègres et les plus compétents pour régler ces questions épineuses; d'une certaine manière, les mêmes différences de langue et d'esprit y existent, sans y faire disparaître le sens nécessaire de la nationalité.

L'empereur répond qu'il est bon de prévoir ainsi dès maintenant les difficultés auxquelles il faudra obvier. En parlant comme il le fait, il n'hésite pas à faire le premier pas, en mettant de côté toute question d'amour-propre personnel. Après les succès militaires qu'il a remportés dans les conditions les plus difficiles, il est prêt à offrir la paix à l'Italie, mais l'héroïsme que tous les soldats de la Monarchie ont déployé pour défendre le sol tyrolien exige que cette cession ne soit pas faite sans une compensation. Si l'on tient compte de l'amour-propre du peuple italien, il faut aussi tenir compte de celui des peuples de la Monarchie.

Où trouver cette compensation? en Silésie ou dans les colonies allemandes? Cela aurait un caractère odieux, cela serait suprêmement impolitique pour l'avenir. Ce serait aussi contraire à l'idée même de compensation, car la compensation doit être fournie par celui-là même qui recevra certains territoires de la Monarchie.

Le prince émet l'idée qu'une colonie italienne pourrait faire l'affaire. Il faut écarter la Tripolitaine, acquisition trop récente, sans aucun rendement, trop proche de l'Italie. Reste l'Érythrée et la Somalie. Cette dernière surtout a de l'avenir et est totalement ignorée de la grande masse des Italiens. On peut prévoir que sa

cession ne blesserait point le peuple et, au point de vue autrichien, la nouveauté d'avoir un territoire en Afrique ne pourrait que plaire, surtout en échange d'une bande d'irrédentistes, tapageurs et insupportables. Le nègre vaut mieux que l'irrédentiste.

A ce moment, on vient annoncer que le comte Czernin attend les ordres de l'empereur. Il entre, plus souriant que la première fois, et parle avec plus d'ouverture. Il répète tout d'abord les déclarations de l'empereur au sujet de la démarche italienne et promet de faire tenir au prince toutes les précisions nécessaires (nom de l'envoyé, date, etc.). Puis l'empereur prie le prince d'exposer brièvement ce qu'il vient de lui dire. Le comte Czernin, après l'avoir écouté, insiste vivement sur le principe de la compensation à donner par l'Italie et non par l'Allemagne ou par une autre puissance. Il ajoute que l'Autriche ne peut rien céder ainsi avant que l'Entente ne lui ait garanti le statu quo du surplus de la Monarchie en échange. Lui aussi, il ne parle que du président Poincaré, auquel il semble attribuer une influence et un pouvoir de décision qui, malheureusement, ne correspondent pas à la réalité.

Le prince se garde bien de lui faire un cours de droit constitutionnel français à cet égard. Il lui répond qu'à son avis, la demande de compensation du comte Czernin est parfaitement justifiée et en harmonie avec les idées exprimées par les hommes politiques français ou anglais. A son tour, il demande au ministre quelle sera l'attitude de l'Allemagne en face d'une paix conclue par l'Autriche? Le comte répond que c'est notre marotte, à nous

autres Français, de croire que l'Autriche est complètement dans la main de l'Allemagne, que rien n'est plus faux, que sans l'Autriche-Hongrie l'Allemagne mourrait de faim et qu'actuellement, débarrassée de la Russie, l'armée autrichienne a un nombre de divisions disponibles suffisant, le cas échéant, pour inspirer respect à quiconque. Il fait comprendre que lui, Czernin, traite le chancelier allemand sans ménagements; ce ne sont pas les rodomontades du quartier général allemand qui peuvent l'impressionner.

Le prince lui dit en riant :

— Après tout ce que je viens d'entendre, je ne serais pas étonné d'apprendre un jour que l'empereur Guillaume vous enlève la Croix de Fer.

— Mais je ne l'ai pas, dit le comte, avec une figure sérieusement vexée.

— Alors, vous êtes un homme extraordinaire, dit l'empereur, l'exemplaire unique de l'homme d'État qui n'ait pas la Croix de Fer.

Et l'empereur rit franchement.

Le comte Czernin reprend son développement, toute son animosité semble porter contre les Roumains et, petit à petit, il voudrait bien annexer toute la Roumanie. L'empereur l'interrompt en riant :

— Non. Non. Laissons les Roumains, si nous les annexons, je serai forcé d'apprendre encore une nouvelle langue.

Czernin se calme, mais il déclare être sûr qu'une bonne majorité des Roumains ne demande qu'à faire partie d'une Autriche fédérale.

— Tant mieux, observe l'empereur, si ce que vous dites est vrai, mais en attendant commençons par ne pas les ennuyer. Au lieu de les brimer, montrons-nous généreux à leur égard, c'est encore la meilleure politique.

Le comte Czernin insiste ensuite longuement pour que la prochaine entrevue, définitive, se fasse entre deux diplomates de profession et que, de préférence, l'Entente envoie un seul représentant pour toutes les puissances.

— Votre Majesté sait que, de notre part, nous avons tout à fait l'homme qu'il nous faut.

Le comte Czernin s'excuse de demander à l'empereur la permission de se retirer, il est attendu au ministère, à Vienne. Il prend congé du prince et s'entretient encore quelques instants avec l'empereur. En serrant la main du prince, il lui répète combien il est heureux de voir les choses aller si bien; il ajoute en souriant :

— J'espère que bientôt nous ne serons plus des ennemis.

Revenant auprès du prince, l'empereur, qui est d'excellente humeur, rit en songeant à l'insistance du comte Czernin pour mettre en avant les gens de sa « corporation », maintenant que les plus grandes difficultés sont aplanies. Puis redevenant sérieux, il promet au prince une nouvelle lettre dans laquelle il précisera sa volonté à l'égard de l'Italie et à laquelle l'Entente devra donner une réponse définitive, nette et claire. Sur cette réponse favorable, les plénipotentiaires des deux parties devront se rencontrer en Suisse pour achever l'œuvre le plus rapidement possible. L'Autriche enverra proba-

blement à cet effet, le prince Kinsky, ancien diplomate et beau-frère du comte Czernin. L'empereur espère que l'Entente nommera de son côté le prince.

Celui-ci lui répond que cela ne sera certainement pas le cas; pour sa part, une fois qu'il aura vu les deux plénipotentiaires se rencontrer en Suisse pour signer la paix, il jugera son œuvre terminée et ne demandera qu'à reprendre sa place dans sa batterie, sur l'Yser, contre l'Allemagne. Mais il a encore une question à poser, peut-être est-elle indiscreète. Il demande à l'empereur de ne répondre que s'il le juge opportun.

— On a répandu chez nous l'idée qu'à Hombourg, l'empereur Guillaume a comploté avec l'Autriche une nouvelle offensive politique et militaire contre l'Entente. L'offensive militaire, je ne me permettrai jamais de t'en demander le moindre détail; du reste, c'est nous qui avons avancé cette année et nous pourrions continuer, si nous le voulons. Mais l'offensive politique me préoccupe beaucoup plus; car, si elle existe, elle fait croire à beaucoup de gens que l'Autriche n'est que l'instrument de l'Allemagne. Une proposition de paix autrichienne ne serait alors, en réalité, qu'une proposition de paix allemande camouflée.

L'empereur réfléchit quelques instants, puis il répond :

— C'est une erreur complète de croire cela. Je suis sûr que tu me croiras sur parole. Si l'Allemagne continue à ne pas vouloir écouter nos suggestions raisonnables, nous ferons la paix sans elle, car c'est notre droit et notre devoir et nous en avons tous les moyens... Si, cependant, cela devait se gâter entre nous et l'Alle-

magne, je dois être en mesure de pouvoir compter sur l'appui de l'Entente. D'ailleurs, je compte dès maintenant sur la raison d'une grande partie de la population allemande.

Le lendemain, 9 mai, l'empereur reçoit de nouveau le prince au même endroit. Il lui tend une lettre autographe en disant : « C'est assez clair maintenant, j'espère. » Le prince lui renouvelle sa promesse de n'en rien divulguer et, après avoir récapitulé tous les points sur lesquels ils sont d'accord, l'empereur lui remet un papier, en lui disant que c'est une note du comte Czernin jointe à sa lettre. Sur ces deux feuillets de papier jaunâtre, le ministre résume en quatre points ce qu'il avait dit la veille en présence de l'empereur.

L'empereur et l'impératrice expriment au prince la certitude que bientôt la paix sera faite et qu'une nouvelle vie pourra commencer pour la Monarchie. Forcément, la Bulgarie et la Turquie suivront immédiatement l'exemple de l'Autriche. Il est entendu que, le cas échéant, il faudra arriver le plus tôt possible à un arrangement relatif à l'Orient; l'Autriche v devra soutenir la prédominance française en échange d'une aide économique de la part de la France. L'empereur insiste sur la discrétion absolue qu'il faut garder; le prince lui en donne sa parole d'honneur formelle; il assure l'empereur que le président de la République et M. Ribot, en France, M. Lloyd George, en Angleterre, ont compris toute la gravité de son ouverture et ne manqueront certainement pas au secret.

Tout le monde est joyeux, dans l'espoir de voir la

guerre se terminer bienôt et si heureusement. Le prince repart le soir même et arrive, le surlendemain matin, 11 mai, à Neuchâtel, accompagné par le comte Erdödy jusqu'au delà de la frontière.

Pendant le voyage du prince Sixte à Vienne, son compagnon, resté à Neuchâtel avec le prince Xavier, se rend à Paris afin d'y faire connaître au gouvernement français les déclarations imprévues apportées le 4 mai par le comte Erdödy. Parti de Neuchâtel le 7 mai, il arrive à Paris le 8 au soir. Les dernières nouvelles de Rome qu'on venait d'y recevoir indiquaient que le roi d'Italie se montrait nerveux et préoccupé des événements militaires : dans l'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne, son gouvernement avait promis, contrairement aux vues du général Cadorna, de faire une offensive et il fallait réaliser cette promesse maintenant que l'offensive française se trouvait arrêtée.

■ Dans la matinée du 9, le compagnon de voyage du prince Sixte rencontre M. William Martin, quai de Béthune, et il lui indique de vive voix les déclarations du comte Erdödy. Dans l'après-midi, il revoit M. William Martin au quai d'Orsay : celui-ci lui dit avoir mis le président de la République et le président du Conseil au courant de la situation. M. William Martin lui dicte les deux clauses suivantes dont il faut tenir compte dans les stipulations de l'armistice, si celui-ci se trouve déclaré par l'Autriche :

« 1^o Dès l'armistice, l'Autriche doit empêcher le

transit allemand de toutes troupes et de tout ravitaillement militaire pour la Turquie et la Bulgarie ou réciproquement ;

« 2^o L'armistice ne peut être conclu à moins que les troupes allemandes cantonnées en Bulgarie ou Turquie ne demeurent isolées de l'Allemagne. A la rigueur, on pourrait les laisser passer pour rentrer en Allemagne. »

Après quoi, M. William Martin conclut : « Il faudrait bien, tout de même, que vous voyiez M. Ribot et qu'il vous donne quelques instructions... Enfin, jusqu'ici vous n'en avez jamais eu et l'affaire ne peut pas mieux marcher qu'elle ne va. »

Sur la demande de M. Jules Cambon, une nouvelle permission militaire (1) est, sur-le-champ, délivrée à cet officier qui repart le soir même, à 7 h. 45, pour Neuchâtel, où il arrive le 11 dans la matinée. Il est porteur d'une lettre de M. William Martin le mettant en rapport, s'il le juge utile, avec M. Beau, ambassadeur de France à Berne (2).

Le prince Sixte, ayant prolongé son séjour à Vienne de vingt-quatre heures, ne revient lui-même à Neuchâtel que le 12 avec le comte Erdödy. En réponse au projet écrit le 5, il apporte la deuxième lettre autographe impériale, datée du 9, avec son annexe qui est la note autographe du ministre de la Monarchie, le comte Czernin. Ces deux pièces lui avaient été remises en même temps et la lettre spécifie que les déclara-

(1) Voir ce texte en appendice, p. 412

(2) Voir ce texte également en appendice, p. 413.

tions orales du comte Erdödy doivent les compléter.

Le texte de la lettre du souverain écrite en français est celui-ci :

[Laxenburg], 9 mai 1917.

SECONDE LETTRE AUTOGRAPHE DE L'EMPEREUR

9 mai 1917.

Mon cher Sixte,

Je constate avec satisfaction que la France et l'Angleterre partagent mes vues sur ce que je crois être les bases essentielles de la paix de l'Europe. Cependant, elles m'opposent leur volonté de ne point réaliser la paix sans que l'Italie y participe; précisément l'Italie vient de me demander de conclure la paix avec la Monarchie en abandonnant toutes les prétentions inadmissibles de conquête qu'elle avait manifestées jusqu'ici sur les pays slaves de l'Adriatique. Elle réduit ses demandes à la partie du Tyrol de langue italienne. J'ai ajourné l'examen de cette demande jusqu'à ce que je connaisse, par toi, la réponse de la France et de l'Angleterre à mes ouvertures de paix. Le comte Erdödy te communiquera mes vues et celles de mon ministre sur ces différents points.

La bonne entente entre la Monarchie et la France et l'Angleterre sur un si grand nombre de points essentiels permettra, nous en sommes convaincus, de surmonter les dernières difficultés qui se présentent pour aboutir à une paix honorable.

Je te remercie du concours que tu me prêtes maintenant pour cette œuvre de paix conçue par moi dans l'intérêt commun de nos pays. Cette guerre t'a imposé, comme tu me le disais en me quittant, le devoir de rester fidèle à ton nom et au grand passé de ta Maison, d'abord en secourant les héros blessés sur le champ de bataille, et ensuite en combattant pour la France. J'ai compris ta conduite et, quoique nous fussions séparés par des événements dont je ne porte en rien la responsabilité personnelle, mon affection t'est restée fidèle.

Je tiens à me réserver, si tu le veux bien, la possibilité de faire connaître, sans autre intermédiaire que toi, à la France et à l'Angleterre, ma pensée directe et personnelle.

Je te prie encore de croire à ma vive et fraternelle affection.

CHARLES.

Le texte de la note en allemand, jointe à la lettre de l'empereur par son ministre des Affaires étrangères, est celui-ci :

[Vienne, 9 mai 1917.]

NOTE AUTOGRAPHE DU COMTE CZERNIN
JOINTE A LA LETTRE IMPÉRIALE DE CE JOUR

I. Eine einseitige Gebietsabtretung O(esterreichs)-U(ngarns) ist ausgeschlossen; bei einer Compensation durch anderes Gebiet wäre der Gedanke ventilirbar, falls in Betracht gezogen wird dass der heldenhajt ver-

teidigte mit dem Blute unserer Soldaten getränkte Boden einen für uns unvergleichlich höheren Wert hat als irgend ein neues Gebiet.

II. Welches sind die Garantien die uns geboten werden dass bei einer Friedensconferenz die Integrität der Monarchie (mit den eventuell jetzt beschlossenen Grenzrectificationen) bestehen bleibt?

III. Eine definitive Antwort kann ersi nach Beantwortung der vorstehenden zwei Punkte gegeben werden, da O(esterreich)-U(ngarn) erst dann mit seinen Verbündeten in Besprechungen eintreten kann.

IV. Immerhin ist O(esterreich)-U(ngarn) bereit die Besprechungen fortzusetzen und nach wie vor geneigt für einen ehrenvollen Frieden zu arbeiten um damit auch den allgemeinen Weltfrieden anzubahnen.

En voici la traduction faite par le prince Sixte dès son arrivée à Paris pour la faire connaître au président de la République :

[9 mai 1917.]

TRADUCTION DE LA NOTE CZERNIN

FAITE PAR LE PRINCE ET LUE PAR LUI

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

EN MÊME TEMPS QUE LA DEUXIÈME LETTRE IMPÉRIALE.

1^o L'Autriche-Hongrie ne saurait consentir aucune cession de territoire sans compensation. Au cas d'une

compensation, il conviendrait de tenir compte du fait qu'un territoire, quel qu'il soit, n'aura jamais, pour la Monarchie, la valeur d'une terre qui a été arrosée par le sang de ses soldats;

2° En dehors de cette rectification de frontière envisagée, l'iniégrité de la Monarchie doit être, dès à présent, garantie par l'Entente, de telle manière qu'elle soit assurée au moment où s'ouvrira la conférence générale de la paix;

3° Aussitôt que les deux conditions sus-mentionnées (compensation à la rectification de frontière et garantie de l'intégrité de la Monarchie) auront été acceptées par l'Entente, l'Autriche-Hongrie pourra conclure sa paix séparée avec l'Entente. Alors seulement elle mettra ses alliés actuels au courant de la situation;

4° Dans tous les cas, l'Autriche-Hongrie est prête à poursuivre, comme par le passé, des pourparlers en vue de conclure avec l'Entente une paix honorable et, par suite, de préparer les voies pour une paix générale et définitive.

Au cours d'une dernière entrevue, qui a lieu à Neuchâtel le 12 mai entre le comte Thomas Erdödy, les deux princes et l'officier français qui les accompagne, l'envoyé de l'empereur fait les déclarations suivantes pour répondre à la demande faite de connaître avec précision les circonstances qui ont accompagné l'invite italienne. Il est établi que l'empereur et le comte Erdödy ont connu cette démarche seulement par le comte Czernin.

Neuchâtel, 12 mai 1917.

DIRES NOUVEAUX DE L'ENVOYÉ DE L'EMPEREUR

L'empereur précise que la demande de paix italienne s'est produite de la manière suivante :

Un envoyé spécial est venu du Grand quartier général italien à Berne, environ une semaine avant l'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne. Il s'est présenté d'abord chez le ministre d'Allemagne, puis chez le ministre d'Autriche. La demande s'adressait d'abord à l'Allemagne, il offrait la paix à condition que l'Autriche céderait le seul Trentin, Goritz et Monfalcone restant à l'Autriche de manière que le chemin de fer d'accès à Trieste ne soit pas sous le feu immédiat italien. Seule Aquilée deviendrait italienne. Cette offre était motivée par l'attitude générale de l'armée italienne qui en a assez de la guerre et par la crainte d'une révolution. Sonnino ne savait rien de cette démarche. Il est certain, toutefois, qu'elle a eu lieu d'accord avec un grand parti politique (Giolitti, Tittoni) et qu'elle émane du roi.

L'Allemagne était priée de peser sur l'Autriche pour l'acceptation de cette demande.

L'envoyé de l'empereur ajoute ce qui suit, au sujet du projet de paix séparée avec l'Entente.

Pour les prisonniers, leur échange ne pourrait se faire que graduellement et pas avant la rentrée de la récolte.

Pour les grains, l'Allemagne a semé un peu plus que l'Autriche en Roumanie, les semences faites en Turquie sont de moindre importance, l'empereur n'en sait pas la quantité exacte, mais il est facile de s'en assurer. La difficulté des transports prime tout, si bien qu'à l'heure actuelle, l'Allemagne n'a pas encore transporté la totalité de la récolte roumaine de l'an dernier et qu'elle a envoyé ses recrues manger sur place les récoltes dans le sud de la Hongrie.

Le comte Erdödy précise que l'appoint des grains roumains ne suffirait pas à atténuer la pénurie allemande. Sous l'ancien règne, la Hongrie a fourni d'énormes quantités de céréales à l'Allemagne. Les seuls grains roumains, sans aucun appui hongrois et autrichien, sont également tout à fait insuffisants pour l'Allemagne. Ce qui manque surtout à l'Allemagne, ce sont les graisses, graisse pour la nourriture et graisse pour les machines. Les repas allemands sans graisse sont inconsistants.

Les socialistes autrichiens se sont adressés à l'empereur pour le prier de continuer sa politique qui tend vers une paix honorable. Le 1^{er} mai s'est passé en Autriche sans la moindre émeute. Les socialistes ont déclaré que, leur intérêt étant d'arriver à une paix honorable, ils éviteraient tout mouvement de grève qui ne pourrait que retarder la paix.

En Allemagne, il y a eu des émeutes très sérieuses motivées par la faim. Le sentiment général est que les ouvriers allemands forceraient la main au gouvernement allemand pour faire la paix, dans le cas où l'Autriche la ferait. Des wagons de betteraves provenant de Hollande et de l'Allemagne du Nord et destinés au Sud ont été récemment arrêtés en cours de route et réquisitionnés par l'autorité militaire allemande qui les a dirigés d'urgence sur Essen pour calmer les ouvriers. D'une façon générale, le mécontentement grandit entre l'Allemagne et l'Autriche, du fait que les Autrichiens sont mieux nourris que les Allemands.

La situation générale est bonne en Autriche. Les réformes radicales du nouveau régime, l'organisation qui a été introduite dans toutes les branches, la poursuite et la répression des fraudeurs ou accapareurs ainsi que la chasse énergique aux embusqués (200 000 hommes) ont encouragé tout le monde.

Les mesures qui avaient été prises antérieurement contre les Tchèques ont été révoquées par l'empereur. Dans le cas particulier du député Klovatch, qui se trouve en prison sous inculpation de haute trahison, le fait suivant s'est produit : Klovatch ayant demandé au tribunal de pouvoir se rendre auprès de son père malade, le tribunal n'a pas cru pouvoir l'y autoriser, mais l'empereur, l'ayant appris, a donné l'ordre de le libérer pendant le temps convenable pour aller voir son père. Il avait déjà gracié Kramarcz et la fille de Kramarcz, comme presque tous les anciens condamnés tchèques ou serbes.

La rupture avec l'Amérique a été rendue inévitable par l'attitude de Wilson, qui s'est toujours refusé à recevoir le comte Tarnowski. Cependant, le comte Tarnowski se rendra, si l'Angleterre lui donne un sauf-conduit, de nouveau en Amérique, à titre privé, afin de pouvoir, le cas échéant, renouer les relations.

Pour le front russe, aucune activité. L'artillerie russe seule, sous le commandement d'officiers français ou anglais ou japonais, continue à agir : sur un point, l'infanterie russe a jeté des grenades à main sur les officiers étrangers qui persistaient à faire tirer l'artillerie. Les Russes viennent constamment dans les tranchées autrichiennes demander quand se fera la paix; des civils russes aussi, des députés de la Douma, ont passé les lignes pour savoir si on ferait bientôt la paix.

Le prince Lvov a déjà offert trois fois la paix. On est persuadé que la Russie fera la paix avec l'Allemagne.

A partir du moment où le blocus économique serait levé entre l'Autriche et l'Entente, non seulement toute guerre sous-marine autrichienne cesserait, mais les sous-marins allemands ne pourraient plus garder comme base les côtes de la Monarchie, d'où avantage important pour la Méditerranée.

L'empereur a donné l'ordre très sévère aux sous-marins autrichiens de ne jamais toucher, sous aucun prétexte, à un bateau-hôpital.

Il se plaint du ton de la presse française à l'égard de la Monarchie, ce qui tend à exciter l'opinion. Il a donné des ordres pour qu'aucune attaque contre la France ne soit tolérée.

L'impératrice et lui sont intervenus déjà trois fois, pour que la cathédrale de Reims ne soit pas l'objet du tir de l'artillerie : l'empereur allemand a toujours répondu que ce n'est pas vrai que l'artillerie ait tiré sur l'église.

Au sujet des compensations à recevoir pour la cession du Trentin de langue italienne, l'empereur veut une compensation immédiatement possible et qui justifie, devant l'opinion, l'abandon du Trentin; personne n'est maître d'enlever maintenant la Silésie à l'Allemagne. L'Autriche ne peut se payer sur son alliée : la compensation doit venir du pays qui profite de la cession. Parmi les colonies italiennes, la Somalia (400 000 kilomètres carrés, 365 000 indigènes, 300 Italiens), l'Érythrée (118 600 kilomètres carrés, 350 000 indigènes, 2 500 Italiens, 5 000 autres)? — Salonique?

L'empereur envisage l'opportunité d'achever les négociations en Suisse, pour aboutir au plus vite. Il propose d'envoyer au prince, la prochaine fois, vers le 15 juin, avec le comte Erdödy, le prince Kinsky (A. S.), l'un de ses ministres plénipotentiaires, tchèque, beau-frère du comte Czernin. Le prince, de son côté, pourrait être accompagné d'un diplomate de l'Entente (M. William Martin?).

Le lendemain, 13 mai, le chancelier allemand vient à Vienne. Il demande à la Monarchie de resserrer davantage ses liens avec l'Empire allemand et commençant un peu tard à se laisser gagner par les idées exprimées à Hombourg le 3 avril, il confie au comte

Czernin qu'à son avis personnel l'Empire devra céder à la France, pour avoir la paix, une part au moins de l'Alsace et de la Lorraine (1) ; mais on ne peut faire partager ces vues à Ludendorff. Le 14 mai, malgré l'avis de la majorité de ses ministres, l'empereur Charles, sûr de la paix avec l'Entente, rejette la demande de rapprochement faite par l'Allemagne. La rupture entre Vienne et Berlin ne tient plus qu'à un fil.

(1) C'est sans doute au mois de juin, après cette entrevue du 13 mai et après le discours de M. Ribot du 22 mai, que le comte Czernin écrit son rapport à l'empereur sur la Pologne : où il dit : « Ich bin überzeugt der Schlüssel der Situation liegt im Westen. Wenn Deutschland Frankreich und Belgien herausgibt und noch etwas dazu, dann ist der Friede da. Der Reichskanzler hat mir dieses Opfer streng geheim zugesagt. Die diesbezügliche Pression aber kann ich nicht mit Erfolg ausüben, wenn ich ihm gleichzeitig erkläre, dass wir ihm dafür im Osten (Polen) alle denkbaren Schwierigkeiten bereiten werden, damit er sich auch dort nicht kompensieren könne, und dass wir Polen für uns beanspruchen. Nur dadurch, dass wir auf den Balkan gehen und Deutschland Polen verkaufen, kann der Gedanke an eine partielle Abtretung von Elsass-Lothringen Gestalt annehmen. » C'est-à-dire « J'en suis persuadé, la clef de la situation se trouve à l'ouest. Si l'Allemagne laisse la France, la Belgique et quelque chose de plus, la paix est faite. Le chancelier de l'Empire m'a promis, très secrètement, ce sacrifice. Mais je ne puis exercer de pression de ce genre avec succès si je lui déclare en même temps que nous lui ferons à l'est (Pologne) toutes sortes de difficultés en contre-partie, de manière qu'il ne puisse même pas là trouver une compensation et si je lui dis que nous réclamons la Pologne pour nous. L'idée d'une cession partielle de l'Alsace-Lorraine ne peut prendre corps que si nous allons dans les Balkans et cédon's la Pologne à l'Allemagne. » (Cf. *The Morning Post*, 31 mars 1920, p. 5, col. 1 : Czernin's Guide.)

Malheureusement, malgré la suggestion du prince Sixte, l'empereur a refusé de prendre au mot l'offre italienne de Cadorna et maintenu sa volonté de ne traiter avec l'Italie que par l'entremise de l'Entente. Toutefois, les échanges de vues se trouvant arrivés à ce point, il semble bien que la paix séparée soit faite. La Monarchie demande à l'Entente de déléguer un seul et unique diplomate en Suisse pour venir vers le 15 juin la signer, avec le prince Kinsky, beau-frère du comte Czernin, sur les bases admises. Pour cela, il suffit que l'Italie veuille bien donner la moindre de ses colonies africaines à la Monarchie en échange du Trentin et d'Aquilée dont elle vient de déclarer à Berne qu'elle peut se contenter.

Oui, certes, la paix séparée paraît faite.

LA DEMANDE D'EXPLICATIONS DE L'ENTENTE A L'ITALIE ET LE SILENCE DE ROME

(18 mai-23 juin)

De retour à Paris le 16 mai à 6 heures du soir, le prince Sixte fait part des deux documents qu'il apporte, d'abord à M. William Martin dont il apprécie pleinement le caractère, le vendredi 18 mai, à 10 heures du matin. M. William Martin croit évidemment que les négociations engagées sont près d'aboutir, car il envisage que l'heure des diplomates ne peut manquer de sonner bientôt. Sans s'en douter, il se trouve ainsi d'accord, au moins sur un point, avec le comte Czernin qui, lui aussi, à la satisfaction amusée de son maître, pensait que cette heure était tout à fait venue. Cependant, en même temps, M. William Martin fonde les plus grands espoirs sur l'offensive italienne, promise à Saint-Jean-de-Maurienne, qui, commencée le 14 mai, durera jusqu'au 30 et dont la victoire escomptée par lui devra, pense-t-il, ouvrir à l'Italie des horizons plus étendus.

Le 19 mai, le prince fixe le thème de la conversation qu'il se propose d'avoir, le lendemain, avec le président de la République dans les termes suivants.

19 mai.

PROJET DE CONVERSATION

I

Je suis chargé de faire connaître le texte d'une nouvelle lettre de l'empereur à laquelle je joins une note du comte Czernin et les considérations du comte Erdödy.

Il en résulte que le roi d'Italie, etc.

Donc, l'Entente et l'Autriche se trouvent d'accord sur les trois points de la lettre de l'empereur du 24 mars. L'Italie se contenterait maintenant, pour y accéder, de recevoir le Tyrol de langue italienne. Avant de conclure une paix sur ces bases, l'Autriche demande deux garanties :

1^o Une compensation équitable à cette cession de manière à satisfaire l'opinion publique de la Monarchie;

2^o Que l'Entente garantisse à l'empereur l'intégrité de sa couronne, sur ses bases actuelles, vis-à-vis de tous ceux qui seraient tentés d'y porter atteinte.

Ces deux garanties une fois acquises, l'empereur est prêt à envoyer un plénipotentiaire extraordinaire pris en dehors de son corps diplomatique actuel. Avantage qu'il y en ait un seul de notre côté et, de préférence, français, non anglais; italien impossible étant donnée l'attitude de l'Italie. On peut songer à M. William

Martin : il connaît l'affaire depuis son début, il connaît M. Lloyd George; il parle anglais.

Ces deux plénipotentiaires n'auraient qu'à résoudre des difficultés secondaires, car ils se rencontrent une fois les bases acquises. Rencontre secrète.

II

La Russie peut penser à une paix séparée avec l'Allemagne. Déjà le prince Lvov a, paraît-il, fait des ouvertures : donc, si nous ne marchons pas avec l'Autriche, nous verrons la Russie et peut-être l'Italie faire des paix séparées sans nous. Les démissions des généraux donnent des inquiétudes pour le moral de l'armée.

La propagande des idées allemandes s'infiltré en Russie, en Angleterre et chez nous : il faut éviter une paix blanche. Pour nous, on ne peut penser à une cession du Trentin sans l'Alsace-Lorraine. L'empereur envisage la paix comme devant répondre à l'ensemble de l'équilibre européen. Les concessions à obtenir de nos ennemis ne peuvent être envisagées que solidairement. De sorte que, s'il n'y a pas d'Alsace-Lorraine, — il n'y a pas de Trentin. L'Angleterre a autant besoin de l'équilibre que nous. Il faut au point de vue moral une compensation aux destructions que nous supportons.

La réponse de M. Bonar Law, aux tendances plutôt favorables à l'Allemagne (de ne pas admettre d'annexions ni de compensations et de ne pas dissocier le bloc germanique) qui se sont fait jour au parlement britannique, est à noter. Il a répondu à Arnold Bryce,

qui d mandait que les Alliés ne fassent pas de paix séparée avec l'Autriche et la Bulgarie : « Je crois que nul coup ne serait plus fatal à l'Allemagne que si l'une des autres puissances de l'Europe centrale se séparait d'elle. »

M. Lloyd George doit avoir les mêmes sentiments.

Il faut l'unanimité de l'Europe (y compris l'Autriche, la Bulgarie et la Turquie) pour imposer à l'Allemagne le respect de la paix à venir.

L'Allemagne a commencé à subjuguier l'Autriche avant de vouloir en faire autant pour la France et la Russie.

Question de la presse.

Au point où en sont les choses, il y a là une ouverture sérieuse et même, dans l'esprit de l'empereur, la paix est aux trois quarts faite. En présence de cette ouverture, il faut l'accepter ou la repousser. Quelle que soit la décision prise, cette réponse constituera une responsabilité pour le gouvernement français. Cette responsabilité, le gouvernement doit la prendre pour l'avenir. L'empereur a pris sa responsabilité, il a refusé de répondre à l'Italie; de même, trois fois aux propositions du prince Lvov. Il s'adresse encore une fois à la France. Si le gouvernement français aujourd'hui refuse d'entrer dans ses vues de paix, le gouvernement ne doit pas se dissimuler qu'il en prend la pleine responsabilité vis-à-vis de l'Europe et de l'avenir, de même que précédemment il a pris ses responsabilités vis-à-vis de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Grèce.

Quant à moi, je suis obligé, quelle que doive être votre

réponse, d'aller porter la même ouverture à M. Lloyd George.

Il faut empêcher la Russie de faire la paix avec l'Allemagne en se basant sur le pacte de Londres; si on englobe dès maintenant la Russie avec l'Italie dans nos négociations de paix (M. Ribot avait dit : « On informera la Russie en même temps et lieu »), on l'en fait bénéficier, mais toujours en lui interdisant, en vertu du pacte de Londres, de faire une paix séparée avec l'Allemagne.

Voici le récit de la troisième et dernière entrevue du prince avec le président de la République à laquelle veut bien venir prendre part M. Alexandre Ribot.

20 mai 1917.

TROISIÈME ENTREVUE DU PRINCE SIXTE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les princes rentrent à Paris le 16 mai à 6 heures du soir.

Le vendredi 18, à 10 heures du matin, le prince Sixte donne connaissance à M. William Martin de la lettre de l'empereur et de la note Czernin. Le prince lui demande à voir le président de la République le lendemain, 19.

L'entrevue demandée pour le 19 n'ayant pu être réalisée que le 20, à 10 heures du matin, M. W. Martin

vient prendre le prince le 20, à 9 h. 1/2. M. Ribot s'était rendu à l'Élysée le 19 au matin pour conférer avec le président de la République.

Le prince, en arrivant, trouve M. Poincaré seul. Il lui remet l'original de la lettre de l'empereur que le président lit; le prince lui lit ensuite la note Czernin. Le président dit, qu'à son avis, la question de la compensation ne sera pas facile à résoudre, les Italiens préférant prendre plutôt que donner. Le président dit : « Quelle colonie pourrait-on envisager? » Le prince parle du pays des Somalis. Le président fait remarquer que les Italiens ont demandé plus de dix fois Djibouti à la France, tellement qu'à la fin il s'est fâché!

À ce moment, M. Ribot entre. Le président lui passe la lettre impériale que M. Ribot lit. Pendant cette lecture, le président demande pourquoi la lettre est écrite au crayon, est-ce par défiance? Le prince répond que l'empereur, ayant eu la main fatiguée, préfère se servir le plus souvent du crayon. Le président fait remarquer qu'en effet la lettre précédente était également au crayon.

M. Ribot, qui a terminé sa lecture, commence par faire remarquer que la première phrase, où l'empereur enregistre les trois points essentiels acquis, ne répond pas, dans son esprit, à ce qui avait été dit. Il s'engage une discussion à ce sujet, le prince soutenant que nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir acquis les trois points : Belgique, ALSACE-LORRAINE et Serbie; M. Ribot répliquant que toutes ces questions étaient à revoir, que, par exemple, pour la Serbie, il fallait spécifier Cattaro

et que, lors de la dernière entrevue, la réponse avait simplement porté sur la participation de l'Italie à la conférence.

Le président, quant à lui, estime qu'au point où en sont les choses, la Serbie pourra être bien contente si on lui restitue son territoire et si on lui donne au surplus l'accès à l'Adriatique, spécifié dans la lettre impériale, avec Durazzo.

M. Ribot dit que la Roumanie est totalement oubliée, que nos obligations sont plus grandes vis-à-vis de la Roumanie que vis-à-vis de la Serbie, parce qu'elle n'est entrée en guerre que pour nous; enfin il y a la question de Pologne.

Le président répond que nos Alliés sont entrés en guerre avec des promesses que, personnellement, il trouvait trop grandes, mais que l'état des faits devait amener ces puissances fatalement à réduire leurs prétentions.

M. RIBOT. — Mais ce n'est pas à nous à réduire ces prétentions! Pour en revenir à l'Italie, nous avons souscrit et nous ne pouvons engager l'Italie à renoncer à ce que nous lui avons promis.

M. Ribot demande des précisions sur la proposition italienne faite à l'Autriche.

Le prince répond que l'empereur et le comte Czernin lui ont fait savoir qu'un envoyé du G. Q. G. italien s'est présenté à la légation allemande de Berne, se disant envoyé du roi et du général Cadorna, priant l'Allemagne de transmettre à l'Autriche la volonté du roi de faire la paix moyennant la cession du seul Trentin à

l'Italie. La légation d'Autriche a pris connaissance de cette demande à laquelle l'empereur d'Autriche a répondu que, pour le moment, il ne donnerait pas de réponse. M. Sonnino n'a pas été mis au courant de cette démarche qui a eu lieu dans la semaine qui a précédé l'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne. Il est évident que le fait d'avoir traité M. Sonnino comme une quantité négligeable démontre l'action des Giolittiens. Renseignements pris, cette proposition a été dictée par la menace de la révolution à l'intérieur du royaume.

M. Ribot se refuse à croire que le roi et Cadorna aient pu s'engager ainsi en dehors de Sonnino.

Le prince répond que la dualité bien connue qui existe en Italie permet, tout au contraire, d'y croire; l'attitude bien connue du général Porro, sous-chef de l'état-major général, est là pour corroborer cette idée.

M. Ribot veut bien admettre que Porro soit capable d'avoir envoyé un de ses officiers lancer un coup de sonde, mais il ne veut pas l'admettre pour le roi et Cadorna. Il ne voit du reste pas l'intérêt qu'ils pourraient y avoir.

Le prince répond que l'intérêt de l'Italie consiste à se faire donner le plus possible des deux côtés: A Milan, des faits très graves se sont produits.

M. Ribot dit que cette intervention auprès de l'Allemagne est un fait très grave, mais une duplicité poussée à ce point lui paraît inadmissible. Nous ne pouvons tabler sur ces propositions, car ce serait faire le jeu de M. Giolitti contre M. Sonnino, qui est notre seul ami.

Au reste, engager l'Italie à faire la paix, c'est nous priver d'un allié.

LE PRINCE. — *Comment?*

M. RIBOT. — *Mais, du moment que l'Italie n'a plus à se battre contre l'Autriche, elle ne se trouve plus en face d'aucun ennemi.*

LE PRINCE. — *Est-ce que l'Allemagne n'est pas aussi l'ennemie de l'Italie? Est-ce que le jour où elle ferait la paix avec l'Autriche, l'Italie ferait aussi la paix avec l'Allemagne? Le pacte de Londres est cependant bien explicite.*

LE PRÉSIDENT. — *Certainement, l'Italie devra continuer à lutter contre l'Allemagne.*

M. RIBOT. — *Mais comment voulez-vous qu'elle le fasse du moment qu'elle n'a plus aucun point de contact avec l'Allemagne.*

LE PRINCE. — *Mais en amenant son armée en France! en continuant la fabrication des munitions et de l'armement pour nous.*

M. RIBOT. — *Jamais l'Italie ne fera cela.*

Le prince et le président se regardent.

M. Ribot revient à son idée qu'il faut soulever Sonnino, que pour lui la question d'une compensation au Trentin lui semble bien difficile.

LE PRÉSIDENT. — *Ce n'est toujours pas nous qui paierons des compensations pour l'Italie.*

LE PRINCE. — *Cela est si peu dans mon idée qu'il me semble absolument nécessaire de lier la question du Trentin à celle de l'Alsace-Lorraine. C'est du reste aussi l'idée de l'empereur. C'est une idée d'équilibre européen.*

M. RIBOT. — Mais, comment voulez-vous lier l'Alsace-Lorraine au Trentin? Ce sont deux questions totalement différentes : l'une dépend de l'Autriche, l'autre de l'Allemagne.

LE PRÉSIDENT. — Mais non, c'est très possible! On dirait à l'Italie qu'elle n'aurait le Trentin que si nous avons l'Alsace-Lorraine.

M. Ribot objecte qu'à son idée, cela est impossible, il reprend à nouveau son idée de causer avec l'Italie. Il insiste vivement pour pouvoir voir personnellement le roi et lui poser la question de confiance. Il n'y a rien à faire si nous ne pouvons causer avec l'Italie. Il propose d'inviter le roi à venir voir le front français et discute cette question de détail avec le président.

Le prince répond que, évidemment, tôt ou tard, il faudra en parler à l'Italie, que certainement, devant la France, l'Italie désavouera son double jeu jusqu'au jour où M. Giolitti arrivera au pouvoir, que le fait d'avoir laissé ignorer tout à Sonnino fait constater la force du parti giolittien, mais que, si M. Ribot tient absolument à sa manière de voir, lui ne peut s'y opposer.

M. RIBOT. — Si nous ne pouvons causer avec l'Italie, nous devons en rester là. On ne peut plus faire un pas en avant si vous vous refusez à ce qu'on discute cette question avec le roi d'Italie.

LE PRINCE. — Eh bien! faites : je me permets seulement d'attirer l'attention sur ce qui se passe en Russie, où les députés de la Douma ont passé les tranchées autrichiennes pour proposer la paix.

M. RIBOT. — Quant à la Russie, on lui communiquera seulement les négociations quand elles seront sur le point d'être terminées.

Le prince fait remarquer encore que l'intérêt de conclure une paix avec l'Autriche lui apparaît d'autant plus grand qu'en Autriche les socialistes se sont déclarés solidaires de l'empereur pour aboutir à une paix honorable, tandis qu'en Allemagne, les socialistes se trouvent en opposition avec les pangermanistes et avec le parti militaire dominant. La paix faite par l'Autriche suscitera certainement en Allemagne les troubles les plus graves. De plus, les conditions de vie, même avec l'appoint roumain, sont impossibles en Allemagne sans l'aide de la Hongrie.

Le président pose quelques questions à ce sujet au prince, tandis que M. Ribot reste muet. Puis, M. Ribot reprend avec le président le thème de la visite qu'il projette du roi d'Italie. Il propose de télégraphier à M. Barrère pour savoir si le roi serait disposé à venir sur le front discuter les questions dans leur ensemble.

En se levant, le prince dit au président qu'il se rendra à Londres, M. Lloyd George l'ayant instamment prié de lui communiquer la suite de la négociation et de venir s'entretenir avec lui.

M. Ribot trouve qu'il est bien dangereux de causer avec M. Lloyd George, qui est trop rapide dans ses décisions. Le prince répond que M. Lloyd George a bien gardé le secret promis lors de la dernière entrevue, que, du reste, il ira voir d'abord M. Paul Cambon, que peut-être, même, il ira voir le roi pour lui faire une

visite de politesse, parce qu'il s'est trouvé pendant six mois avec l'armée anglaise. Le président n'y voit aucune objection. Le prince dit qu'il sera ensuite heureux de savoir la réponse qu'il devra faire à l'empereur. M. Ribot dit que cela ne peut aller si vite, qu'il faudra quelque temps pour que le roi d'Italie vienne sur le front français, que, par conséquent, cela ne presse pas tant.

Le prince répond : Il faut pourtant que je rapporte une réponse à l'empereur.

M. RIBOT. — Certainement, mais il y a bien le temps. A moins que le roi d'Italie ne réponde par un non catégorique relativement aux négociations. Dans ce cas, la réponse pourra être prête dans quelques jours.

Le président dit qu'il fera avertir le prince sur le front beige lorsque le moment sera venu.

Le prince prend congé et l'entrevue se termine à 11 heures.

En revenant, M. William Martin reconduisant le prince au quai de Béthune, le prince lui communique la substance de l'entrevue et ne lui cache pas son mécontentement de l'attitude dilatoire de M. Ribot. A son point de vue, le résultat le plus net sera celui-ci : paix ou, tout au moins, sabotage de la guerre sur les fronts russe, roumain et italien, d'où liberté des troupes des puissances centrales pour porter un nouveau coup, soit sur notre front, soit contre le front de Salonique. Une défaite de Sarrail livrerait tout l'Orient aux centraux. M. Martin dit fort bien comprendre les préoccupations

du prince et le prie de vouloir bien continuer la tâche qu'il a entreprise, car le résultat à atteindre est très important pour la France; du reste, il en reparlera demain au président de la République.

Le prince répond qu'il n'a pas l'habitude d'abandonner une chose entreprise, qu'il la continuera parce qu'il y voit clairement son devoir de Français, qu'il ira voir de suite Lloyd George. Plus on perd de temps, moins on sera en état de faire quelque chose pour les petits Alliés; la situation de l'Autriche s'améliorant de jour en jour, l'opinion publique y exigera davantage et l'empereur devra moins concéder à la Roumanie et à la Serbie.

Impression produite par ses deux interlocuteurs sur le prince.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : intelligence très vive, esprit très clair, très au courant de l'Europe, d'un patriotisme vibrant. Pas de volonté agissante : sa situation la lui interdit.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL : fatigué, vieilli, lunettes jaunes qu'il ôte et remet. Voit toutes les difficultés des choses et ne voit qu'elles. Craint, par-dessus tout, le Parlement. Pas de volonté agissante, esprit négatif.

Il paraît inutile d'ajouter ici un seul mot, au bout de trois ans, à l'impression immédiate que ses deux interlocuteurs produisent sur le prince.

Le parti est évidemment pris par M. Alexandre Ribot de tout arrêter : lui aussi, comme M. William

Martin, compte sur une victoire militaire prochaine de l'Italie.

Deux jours après, le prince part pour Londres, afin de mettre M. Lloyd George au courant de la situation, quoiqu'il n'y soit guère encouragé par M. Ribot, lequel, précisément, ce même jour, le 22 mai, dans un discours à la Chambre des députés relatif à l'Allemagne, parle à mots couverts de l'offre autrichienne en la qualifiant de « louche et détournée », ce qui est très exactement le contraire de la réalité puisque cette offre, depuis cinq mois, est directe et franche de la part de son auteur l'empereur Charles (1).

(1) Voici les paroles de M. Ribot à la tribune de la Chambre : « Ils viendront demander la paix, non pas hypocritement, comme aujourd'hui, par des moyens louches et détournés, mais ouvertement et nous la ferons dans des conditions dignes de la France, de son passé et de son présent et, si on ne la demande pas, nous saurons l'imposer » (*Vifs applaudissements sur tous les bancs*). Le *Journal des Débats* ajoute : « M. Ribot a été acclamé et il a obtenu le plus beau succès oratoire de sa longue carrière parlementaire » (*Journal des Débats*, jeudi 24 mai 1917, p. 3, col. 3). Cette séance de la Chambre concerne uniquement l'Allemagne et M. Ribot y vise forcément le discours du chancelier allemand prononcé au Reichstag le 15 mai en réponse à une interpellation de Scheidemann qui le sommait de faire la paix : « Le peuple est prêt à conclure dès aujourd'hui une paix sans annexion. L'Entente a fait publiquement connaître ses buts de guerre, l'Allemagne a toujours caché les siens. La paix doit être faite. L'Autriche, notre alliée, a déjà formulé le désir de paix qui l'anime. A Vienne, on voit clairement la situation. Si l'Allemagne persiste, vous avez la révolution dans le pays. » En réponse à cette sommation socialiste, le chancelier se bornait à rappeler « l'offre de paix faite en commun avec nos alliés le 12 décembre 1916 » ; sa volonté était au surplus de « rechercher une

Dès le 23 mai, le prince a, par l'entremise de l'ambassadeur de France, une entrevue avec M. Lloyd George et rend visite au roi. Le même jour, il lui est demandé de laisser transcrire le texte des deux lettres impériales et de la note du comte Czernin dont il est porteur : la copie de ces trois documents est prise par M. Davies, secrétaire du premier ministre.

Voici ce qu'on peut dire de cette entrevue où M. Lloyd George montre, comme il l'a fait jusqu'ici, la plus grande bonne volonté pour arriver à un résultat qu'il estime souhaitable.

Londres, 23 mai 1917.

ENTREVUE DU PRINCE AVEC M. LLOYD GEORGE

Départ de Paris le 22 mai à 9 h. 10. Arrivée à Boulogne 15 h. 15, le bateau est prêt à partir, arrivée à Londres à 20 h. 30. En me rendant à l'hôtel, je dépose à l'ambassade de France ma lettre, dans laquelle je

fin rapide et en même temps heureuse de la guerre. Je ne dois rien faire et rien dire au delà » (*Journal des Débats*, jeudi 17 mai 1917, p. 1, col. 5). Il est impossible de voir, dans cette attitude réservée et énigmatique du chancelier, dans le « silence » qu'il garde, une demande de paix même hypocrite. En tout cas, dans la bouche de M. Ribot, les « moyens louches et détournés » de l'Allemagne, ce sont l'empereur Charles et le comte Czernin en qui M. Ribot s'obstine à voir bien mal à propos en ce moment les porte-parole de l'Allemagne.

demande une entrevue à M. Paul Cambon et son entremise pour voir M. Lloyd George; je descends au Hyde Park Hotel.

23 mai 1917. — Aucune réponse n'arrivant, je vais faire quelques courses le matin; en rentrant à 11 h. 45, je trouve un mot de M. Paul Cambon arrivé à 11 h. 33 à l'hôtel, qui me demande de passer à l'ambassade de suite. J'y suis à 11 h. 50, M. Paul Cambon m'apprend qu'ayant averti M. Lloyd George de mon désir de le voir, celui-ci m'attendait; il fait avertir le premier ministre que je serai chez lui dans quelques minutes. Il me dit en deux mots qu'il croit l'Italie incapable de faire une paix avec le seul Trentin. Je fixe avec lui un rendez-vous pour 19 h. 30 à l'ambassade. Cours chercher mes documents et parti pour Downing Street 10, où j'arrive à 12 h. 30 et où je demande, d'après les indications de M. Cambon, M. Davies, secrétaire particulier de M. Lloyd George. La maison où depuis trois cents ans le gouvernement anglais loge son Premier est assez petite, vieillotte. Une antichambre avec des cornes de toute espèce de gazelles des colonies. En même temps que moi, arrive l'amiral Jellicoe, une serviette sous le bras. M. Davies m'introduit dans le cabinet du Premier où j'attends deux minutes. C'est un capharnaüm; un grand bureau très ordinaire, plusieurs tables, des vases avec des fleurs, machine à écrire, livres, rapports; on voit que c'est la demeure d'un business man. M. Lloyd George arrive. Il me dit qu'il est très content de me revoir, que M. Ribot lui a écrit que je lui apportais des faits nouveaux, et il me demande s'il peut voir la lettre impériale.

Je lui en donne la traduction, il la lit avec attention; arrivé au paragraphe concernant l'Italie, il a des hochements de tête et des grognements.

Puis, il lit à haute voix la fin de la lettre : It's a very kind letter, mais que faire pour arriver à une compensation? Qu'est-ce que l'Italie pourrait bien donner à l'Autriche? Peut-être pourrions-nous nous arranger avec quelques colonies allemandes.

LE PRINCE. — Cela ne me semble pas bien pratique, car je ne pense pas que l'Autriche, voulant faire la paix précisément pour n'avoir plus à se battre, puisse s'engager à accepter un territoire allemand, ce qui la bruyillerait immédiatement avec son ancien allié et peut-être la forcerait à lui faire la guerre.

M. LLOYD GEORGE. — Mais, quoi alors?

LE PRINCE. — Tout ce que j'ai pu savoir, c'est que l'idée d'une compensation par une colonie semblait sourire à l'Autriche.

M. LLOYD GEORGE. — Alors l'Érytrée ou la Somalie? Ce sont de pauvres colonies.

LE PRINCE. — Je le sais d'autant mieux que j'ai été moi-même en Érytrée. Mais, en somme, si l'Italie veut avoir le Trentin, il faut, ou bien qu'elle le conquière ou bien qu'elle le paye. Ce n'est pas à nous à le payer pour elle. Après tout l'Italie ne peut rien faire contre votre volonté et contre celle de la France.

M. LLOYD GEORGE. — Certainement.

LE PRINCE. — Je vois de plus une autre question plus haute qui est celle de l'équilibre européen (balance of powers). Pour moi, l'acquisition du Trentin ne peut

être traitée en question indépendante et séparée de celle de l'acquisition de l'Alsace-Lorraine par la France.

M. Lloyd George me demande de lui raconter ce que je sais des avances faites par les Italiens. Il lui semble difficile d'admettre que le roi d'Italie ait pu s'engager sans M. Sonnino, « il ne peut rien faire sans Sonnino. Il me semble que le mieux serait de proposer une réunion des trois chefs d'État : le roi d'Angleterre, le roi d'Italie et M. Poincaré, accompagnés de leurs premiers ministres. Ils pourraient se réunir quelque part sur le front en prenant pour prétexte les affaires russes qui nous inquiètent sérieusement. »

LE PRINCE. — Oui, mais ne croyez-vous pas que dans le cas où la démarche italienne a vraiment été faite à Berne, comme l'affirment l'empereur d'Autriche et le comte Czernin, le roi d'Italie démentira tout

M. Lloyd George se promène soucieux, puis : « Il faut que nous voyons aujourd'hui même le roi (George V). Je veux lui faire téléphoner pour lui demander une audience. » Il sort un instant pour donner l'ordre. Rentré, je lui développe l'idée de l'empereur d'envoyer, avec le comte Erdödy, le prince Kinsky. M. Lloyd George répond qu'il ne veut pas de diplomate, que les diplomates sont seulement faits pour faire perdre du temps, que, de plus, il n'aurait personne sous la main pour envoyer causer avec le prince Kinsky. J'insinue l'idée de charger M. William Martin d'une pareille mission. M. Lloyd George riposte que, pour discuter d'une pareille question, on perdra seulement du temps à envoyer des hommes qui ne peuvent pas parler au nom de leurs

pays. Pourquoi M. Ribot et lui ne rencontreraient-ils pas Czernin? Je lui démontre les difficultés qui me semblent rendre impossible une entrevue semblable. M. Lloyd George revient sur ce que seuls des hommes se trouvant à la tête du gouvernement de leur pays, ayant de l'autorité dans les parlements, peuvent discuter des questions de cette gravité ensemble.

Le secrétaire rentre pour avertir que le roi nous recevrait à 3 heures. M. Lloyd George me demande de venir à 3 heures moins 10 à Downing Street. Je rentre déjeuner rapidement, car il est près d'une heure et demie.

Arrivé à Downing Street à 2 h. 45, introduit chez M. Davies qui m'offre un cigare médiocre, M. Lloyd George arrive en redingote et chapeau haut de forme; nous montons en auto et partons pour Buckingham Palace. M. Lloyd George dit que c'est dans cette vieille maison de Downing Street qu'a été menée la guerre contre Napoléon. Pitt y logea. Je réponds que le nouveau Pitt doit s'y trouver tout particulièrement chez lui pour mener cette formidable guerre. Cette fois-ci heureusement contre l'Allemagne, non contre la France. M. Lloyd George me dit : Thank you, visiblement content. Puis, il parle des ministres français : Ribot est vicieux, Briand est plus jeune, mais manque d'énergie. Painlevé est bien, mais pas assez matter of fact. Pétain lui inspire la plus grande confiance. — Il regrette avec moi Joffre, mais ne pense pas que le maréchal fût un grand génie militaire. Je riposte : « Et la Marne! »

M. LLOYD GEORGE. — Oui, mais d'après ce que certains disent, est-ce vraiment son œuvre?

LE PRINCE. — C'est si bien son œuvre que dans un ordre daté, si je ne me trompe, du 25 août, il préparait l'arrêt sur la Marne, la contre-offensive et annonçait la bataille qui a sauvé l'Entente.

M. LLOYD GEORGE. — Ah! si c'est ainsi, c'était un grand général.

M. Lloyd George me dit : « Tenez, voici la lettre que M. Ribot m'écrit à ce sujet », et il me tend une petite lettre écrite sur un papier de deux sous, de petit format, petite écriture d'homme d'affaires pressé. La lettre est en français. Elle débute par : « Le prince S... vous dira ce qu'il a rapporté de Suisse », puis il propose l'idée de la réunion des trois chefs d'État, expose qu'à son idée les difficultés sont énormes pour aboutir à quoi que ce soit de possible avec l'Autriche, que nos alliés ne peuvent être oubliés, que la Serbie et la Roumanie doivent être dédommagées, ce qui n'est pas mentionné dans la lettre impériale, qu'on ne peut savoir l'attitude de l'Allemagne et qu'il faut bien se concerter avant de décider quelque chose. La fin, la formule finale, sont tout à fait illisibles. Je fais remarquer que, dans la première lettre impériale dont il a en mains une traduction, les Serbes n'avaient pas été oubliés. M. Lloyd George : « Il y avait un accès à la mer pour eux (1). »

(1) Le Temps s'est trouvé en mesure, le 3 janvier dernier, de publier cette lettre de M. Ribot à M. Lloyd George, datée au 20 mai 1917, et la réponse de M. Lloyd George à M. Ribot du 23 mai. Voici ces deux documents :

« CHER MONSIEUR LLOYD GEORGE,

« Le prince S... doit se rendre demain à Londres. Il vous communiquera une lettre autographe que vous lirez avec intérêt;

En rentrant en auto, M. Lloyd George me dit encore qu'il en référerait de suite à M. Ribot et qu'il me donnera alors la réponse: Nous arrêtons que je viendrai déjeuner mercredi prochain à 1 h. 45 chez M. Lloyd George. En

nous avons répété au prince qu'il nous était impossible de rien faire en dehors de l'Italie. Je persiste à penser que la démarche dont il est question dans la lettre n'a pas pu être autorisée par le roi. Il me semble indispensable d'en avoir le cœur net. Le plus simple serait d'en parler au roi lui-même et, pour cela, de l'inviter à venir en France rendre visite à notre armée et à l'armée britannique, ce qui permettrait d'arranger, sans éveiller les soupçons, une entrevue entre lui, S. M. le roi de la Grande-Bretagne et le président de la République. Vous pourriez accompagner S. M. Britannique, de même que j'accompagnerais M. Poincaré. On verrait s'il est possible d'engager une conversation avec quelques chances d'aboutir. Vous ne vous dissimulez pas qu'un accord sera très difficile : nous ne pourrions, en effet, sacrifier ni la Serbie ni surtout la Roumanie qui n'est entrée en guerre qu'à notre demande. Nous devons, en tout cas, agir avec la plus grande prudence et je crois que, jusqu'à nouvel ordre, les confidences, qui nous ont été faites et que nous avons le devoir d'écouter, doivent rester entre les seules personnes qui en ont eu, jusqu'à présent, communication. »

« CHER MONSIEUR RIBOT,

« J'ai vu aujourd'hui votre informateur et je l'ai mené chez le roi. Ce dernier approuve votre suggestion d'après laquelle une rencontre devrait être arrangée en France entre les deux rois et le président Poincaré avec leurs ministres respectifs. Voulez-vous avoir la complaisance de faire les démarches nécessaires pour inviter les rois d'Angleterre et d'Italie à visiter le front français à une date rapprochée ?

« En invitant le roi d'Italie, on pourrait indiquer que le président Poincaré serait désireux d'avoir un échange de vues immédiat sur la situation russe, au sujet de laquelle il aurait reçu des informations spéciales. Je crains que, si l'on ne fait pas connaître au roi d'Italie qu'il y a quelque raison spéciale pour

attendant, je vais à Ryde, M. Lloyd George donnera des ordres pour lever toute difficulté possible, l'île de Wight étant zone de guerre maritime à cause de la rade de Portsmouth.

Cependant, si un fait nouveau se produisait, M. Lloyd George m'enverrait un télégramme pour venir de suite. M. Ribot a l'intention de venir à Londres, il veut à tout prix faire tomber le roi Constantin de Grèce. M. Lloyd George me demande ce que je pense du fils du roi de Grèce, qui pourrait être mis à sa place avec Venizelos comme premier ministre. Je ne sais rien sur le prince héritier de Grèce. L'adieu est très cordial. Il est 16 h. 20.

Je rentre écrire des notes. A 17 h. 30 arrive M. Davies me demander de la part du premier ministre s'il peut prendre copie des trois documents, les deux lettres et la note. Je les lui remets pour les copier, il les rapporte à 19 h. 30.

Le lendemain, le prince s'entretient de la situation avec l'ambassadeur de France : son accueil affectueux s'allie à une expérience un peu lassée des hommes

une rencontre prochaine, il ne retarde la chose pendant quelques semaines, délai après lequel l'occasion qui s'offre actuellement peut avoir disparu. Nous avons besoin, s'il est possible, de concentrer nos efforts pour écraser la puissance militaire allemande. Aucune autre puissance ne compte.

« Puis-je vous demander votre avis sur ces suggestions? Le messenger spécial attendra une réponse.

« Mille félicitations pour votre merveilleux discours à la Chambre. Il a produit une grande impression de ce côté-ci. »

(Le Temps, dimanche 4 janvier 1920, n° 21342, p. 6, col. 1-2 La Négociation du prince Sixte, deux lettres.)

et des choses qui n'est pas pour encourager beaucoup un homme jeune à l'action.

Londres, 23 mai 1917.

**VISITE DU PRINCE
A M. PAUL CAMBON, AMBASSADEUR**

Londres, 23 mai, visite à M. Paul Cambon.

1 Ambassade de France. 19 h. 30 à 20 h. 20.

L'entrevue a lieu dans un petit salon qui se trouve à côté d'un grand salon du rez-de-chaussée. L'ambassadeur me reçoit fort aimablement, presque affectueusement. Je lui dis que je viens lui dire ce qui vient de se passer entre M. Lloyd George, le roi et moi, et cela non seulement à cause de la confiance que j'ai en lui et de la sympathie qu'il m'a toujours témoignée, mais aussi comme ambassadeur de France chez lequel je viens en Français. Il me questionne longuement sur mes entrevues. Lui non plus ne peut pas croire que le roi d'Italie ait pu se compromettre si gravement. Le roi, dit-il, est très prudent, il ne pourrait penser à braver ainsi l'opinion publique en voulant lui imposer une paix forcément impopulaire. Jamais les Italiens n'abandonneront quoi que ce soit de leurs prétentions exagérées; de toute façon, il vaut mieux que la réunion des souverains se fasse pour qu'on sache enfin clairement où on en est avec l'Italie.

Mais pour lui, M. Cambon, le résultat est certain, jamais l'Italie ne cédera sur aucune de ses prétentions.

Je lui pose alors cette question : dans le cas où l'Italie ferait une paix avec l'Autriche, elle serait cependant forcée de nous soutenir par tous les moyens contre l'Allemagne et de nous aider pour reconquérir l'Alsace-Lorraine ! Je lui dis les idées de M. Ribot et de M. Lloyd George à ce sujet. M. Cambon là encore est tout à fait affirmatif : « L'Italie ne fera rien pour nous. Elle n'a qu'une idée, préparer l'après-guerre pour être prête à entrer dans la lutte économique quand tous les autres partenaires seront exténués par la guerre. »

J'insiste sur ce point. M. Cambon me répète que jamais l'Italie ne fera quelque chose pour nous. Elle a dit et redit bien souvent qu'elle n'était entrée en guerre que pour conquérir les territoires convoités.

LE PRINCE. — Donc, si la paix se faisait entre l'Autriche et l'Italie, cette paix serait à l'unique avantage de ces deux puissances et non pas à l'avantage de la France.

M. CAMBON. — Oui, cependant nous y gagnerions quelque chose du fait que l'exemple d'une paix autrichienne impressionnerait gravement l'Allemagne et hâterait de cette façon la fin de la guerre.

LE PRINCE. — Mais ce choc subi par l'Allemagne serait-il pour nous plus avantageux que la défection simultanée de l'Italie ?

M. CAMBON. — Non.

LE PRINCE. — Dans ce cas, il me sera tout à fait impossible de continuer à m'occuper de cette affaire.

puisqu'il y a un désavantage de la France. En acceptant d'y collaborer, je n'ai cherché que le seul avantage de la France. Ce n'est pas moi qui ai inventé cette négociation. J'y ai travaillé de mon mieux, car j'ai toujours cru qu'une paix autrichienne atteindrait gravement l'Allemagne. Du moment où l'attitude de l'Italie et ses projets d'avenir rendent une telle paix peu favorable pour la France, je ne puis en conscience continuer à y travailler.

M. CAMBON. — Ce cas ne se posera pas pour vous, car vous verrez que tout sera rompu du fait des prétentions italiennes.

LE PRINCE. — Je ne puis cependant que constater avec tristesse le jeu de dupes que nous jouons volontairement avec les Italiens. Nous leur envoyons tout ce qu'il faut pour conquérir des provinces qu'ils convoitent et eux ne nous aideraient en aucune façon pour regagner nos provinces perdues.

M. Cambon lève les épaules.

LE PRINCE. — Quand on voit notre armée, nos paysans, toute la France qui donne tout, son sang et son or, sans une plainte, il est douloureux de voir nos destinées unies à celles d'alliés aussi égoïstes.

M. CAMBON. — Oui, c'est notre peuple qu'il faut voir, il est admirable.

LE PRINCE. — Mais comment expliquez-vous que l'on cède ainsi à l'Italie? Elle est pourtant dans la main de la France et de l'Angleterre! Si nous lui refusons des bateaux et du charbon, elle ne peut vivre.

M. CAMBON. — C'est vrai, mais elle a maintes fois

répété qu'elle ne s'était jointe à nous que pour réaliser ses aspirations. Nous ne pouvons tout de même pas lui couper le charbon, ce qui équivaldrait à une déclaration de guerre.

LE PRINCE. — Oui, le charbon et le fer avec lequel elle prépare son outillage industriel, tandis que nous, en France, nous employons jusqu'à notre dernier gramme de métal pour faire la guerre. Je me suis fatigué à répéter cela : ce sont des choses connues, je n'invente rien. Mais quand au jour d'aujourd'hui on dit la vérité sur les Italiens, on dit de vous que vous n'aimez pas les Italiens.

M. CAMBON. — Mais moi aussi, je les juge ainsi, bien que j'aime beaucoup l'Italie.

LE PRINCE. — Je vous remercie de me parler aussi clairement, je ne puis que vous répéter que l'intérêt seul de la France me guide.

M. CAMBON. — Je vous le répète, le cas de conscience ne se présentera pas pour vous. Mais de toutes façons, soyez prudent et réservé, car seule l'Italie en profitera. Voyez ! il faut en toute chose une dose de scepticisme, agissez avec circonspection.

LE PRINCE. — Je n'ai jamais agi que d'accord avec la France et j'ai fait de mon mieux pour la servir. S'il n'y a qu'à continuer la guerre, je la continuerai bien pour ma part. Cependant, M. Lloyd George envisageait les choses avec beaucoup d'ardeur. Il m'a dit lors de son retour de Saint-Jean-de-Maurienne : avec le Trentin et les îles dalmates, je fais la paix.

M. CAMBON. — M. Lloyd George est un impétueux, c'est un Celte.

Puis il se met à me parler du roi George V qui est un homme excellent, honnête et droit, d'Édouard VII, enfin de Guillaume II, qui est détesté par les autres souverains à cause de sa façon de les traiter en écoliers. Et parmi ces souverains, le roi d'Italie a particulièrement été froissé.

LE PRINCE. — *Cependant, en Italie, les Allemands ont fort bien réussi. L'Italie est une femme qui veut être battue. Les Allemands se sont fait admirer et respecter précisément à cause de leur grossièreté vis-à-vis des Italiens.*

M. CAMBON. — *C'est tout à fait ça.*

Il ajoute que les rapports entre l'Italie et la France ne sont pas toujours faciles, les Italiens étant ou se disant très souvent froissés par nos procédés. Après une diversion sur la Russie, je me lève. M. Cambon me demande d'attendre avec patience les événements. Si M. Ribot vient à Londres (selon lui, pour parler Russie, je ne lui dis pas ce que M. Lloyd George m'a appris et que la question grecque et le renversement du roi Constantin sont la seule grande idée politique du gouvernement de M. Ribot!!!), on saura bientôt du neuf. Il me prie de le revoir à mon retour de Ryde et me reconduit jusqu'à la grande porte d'entrée, toujours aimable, simple, parlant bas et lentement, l'air un peu triste.

Je pars pour Ryde.

Londres et Paris se trouvent d'accord pour demander au roi d'Italie de vouloir bien venir s'expliquer avec ses deux alliés de Londres et de Paris sur

la situation ; mais le baron Sonnino va s'opposer à ce projet avec énergie et persévérance. Sa résistance et son silence obstiné sont vraiment instructifs. On peut admirer sa ténacité, mais il y a des silences qui sont éloquents.

M. Lloyd George est, d'abord, convaincu que l'Italie ne peut résister à une demande qu'il considère comme toute naturelle : la réponse de l'Italie — et une réponse satisfaisante — ne peut manquer d'arriver promptement. Il invite le prince à revenir le voir le 30 mai et, ce jour-là, n'ayant cependant pas encore la réponse, attendue d'une heure à l'autre ou le lendemain au plus tard, il lui présente ses collègues du Comité de guerre britannique.

Londres, 30 mai 1917.

ENTREVUE DU PRINCE ET DE M. LLOYD GEORGE

30 mai 1917.

Départ de Ryde 5 h. 30, arrivée à Londres, Grosvenor-Hotel, midi. Je téléphone de suite à M. Davies, secrétaire particulier de M. Lloyd George pour savoir si l'invitation à déjeuner faite par M. Lloyd George n'aurait pas été remise. M. Davies répond qu'on n'attend en effet à déjeuner à 1 h. 40.

Arrivée à Downing-Street n° 10 à 1 h. 40, on m'introduit au premier étage dans un salon. M. Lloyd George arrive après deux minutes accompagné de lord Reading, Lord chief justice, qu'il me présente. Il me prend à part, pour me dire que l'invitation a été faite au roi d'Italie et qu'il attendait incessamment la réponse. Un maître d'hôtel annonce les autres invités. M. Lloyd George me dit que ce sont ses collègues du War committee et me demande si je ne vois aucun inconvénient à être présenté sous mon nom. Je réponds que ce n'est guère possible autrement, que le prétexte est tout trouvé ayant été plusieurs mois avec l'armée anglaise. En ce moment, les autres ministres entrent. D'abord lord Stamfordham, petite moustache blanche, parlant peu. Puis, M. Bonar Law, Chancellor of the Exchequer, complet bleu, très simple et bonhomme. On reconnaît l'Écossais beaucoup moins raide que l'Anglais. Ensuite, lord Curzon, très « lord », très sympathique, causant très bien et aimant à raconter des anecdotes et souvenirs historiques. Puis sir Edward Carson, très grand, figure un peu souffrante, méditatif. On cause un instant de Belgique, puis on se rend à table en passant par un grand salon d'angle où M. Lloyd George a exposé sur une table des trophées de guerre rapportés par son fils, que le Premier montre avec une satisfaction paternelle évidente. Salle à manger. Grande pièce très anglaise avec des portraits d'hommes d'État anglais. Lloyd George s'assoit au bout de la table me mettant à sa droite et lord Stamfordham à sa gauche. A ma droite, lord Curzon; à côté de lord Stamfordham, M. Bonar Law; puis sir Edward Carson;

en face du Premier, lord Reading. Je parle d'abord avec lord Curzon de sa visite à Nieuport et Ypres; puis, tous les ministres racontent leurs souvenirs de visites aux tranchées. M. Lloyd George avoue que, quand il va aux tranchées et qu'il dépasse l'artillerie, il sent une légère pression sur la poitrine et l'estomac. Lord Curzon n'est pas du même avis. Puis la conversation s'engage sur les plus fameux orateurs anglais. Chacun racontant quelques souvenirs personnels. On se sent entre gens bien élevés, qui ne sont pas tous du même avis, qui se rappellent leurs joutes oratoires des anciens temps en riant et qui sont tous également décidés à travailler ensemble pour leur pays. M. Lloyd George dit : « Il faudrait au moins pouvoir envahir l'Allemagne, one or two miles. » Je réponds qu'à mon goût cela serait trop peu. Il faudrait montrer aux Allemands d'Allemagne ce que c'est que la guerre et leur faire sentir, à leur tour, un peu des souffrances qu'il nous ont fait subir. Puis M. Lloyd George parle de Reims, des dévastations que les Allemands ont fait subir aux pays d'où ils se sont retirés, de l'admirable tenue de tout le peuple français. Il loue nos généraux. Lord Curzon dit que les généraux français sont des hommes très cultivés. Tant Foch que Nivelle ont fait une excellente impression. Seul de tous les ministres, Bonar Law connaît les antécédents des ministres français. M. Lloyd George admire beaucoup Albert Thomas. Au café, que l'on prend à table, le général Robertson, chef d'état-major général de l'armée, arrive. Il rappelle un peu le général belge Rucquoy par ses manières.

Le général me demande comment je suis à l'armée belge. Je le lui raconte brièvement. Puis la conversation générale reprend. M. Lloyd George expose qu'à son idée, l'Angleterre devrait faire cadeau à la France d'une certaine quantité de charbon, la France ayant perdu la plus grande partie de ses charbonnages. Bonar Law n'est pas de cet avis; il soutient le point de vue financier. M. Lloyd George se met à rire : « Voilà bien le Chancellor of the Exchequer doublé d'un Écossais. » La question financière est débattue ensuite. Bonar Law se résumant dit : « La question d'argent n'arrêtera pas la guerre, mais après la guerre nous serons meurtris : As a Prime minister during the war you have a very hard time but the man who will be Prime minister after the war will have a pretty bad time too. M. Lloyd George est aussi de cet avis, soutient qu'aucun des belligérants ne sera arrêté par la question financière; les seules choses qui peuvent arrêter la guerre au point de vue matériel, ce serait le manque de vivres et le manque de charbon. Le manque de charbon se fait durement sentir en Italie. On se lève de table, on passe au salon contigu. Tandis que M. Lloyd George parle avec lord Reading, je cause quelques minutes avec lord Curzon. Lord Curzon trouve le front belge fort triste. Bien entendu, je suis tout à fait de son avis. Il me prie en quittant de présenter ses respects au roi et à la reine des Belges. Lord Curzon me demande si j'ai des nouvelles des miens. Je réponds que les nouvelles que je puis avoir d'Autriche sont celles des journaux, qu'une partie des miens est en Suisse d'où je puis avoir évidemment

quelquefois des lettres. Il me questionne sur Zita et sur Charles et demande si Zita a gardé bon souvenir de l'Angleterre; puis sur le caractère de Charles. Je lui raconte comment c'est seulement grâce à Charles que nous avons pu quitter l'Autriche au début de la guerre. Il dit qu'il le plaint de tout son cœur, mais qu'un souverain jeune comme lui pouvait seul diriger son pays dans des temps si difficiles. Les ministres prennent congé et se rendent dans la chambre du Conseil, M. Lloyd George me prend à part et me demande combien de temps je compte rester à Londres. Je réponds que j'avais pensé partir demain, que je pouvais prolonger mon séjour si le premier ministre le jugeait utile.

M. LLOYD GEORGE. — Dans ce cas, je vous demanderais de rester encore jusqu'à ce que nous ayons reçu une réponse du roi d'Italie. Comme je vous l'avais dit, nous l'avions invité à venir sur le front en France, sous prétexte de causer Russie.

LE PRINCE. — Mais croyez-vous qu'il puisse venir pendant l'offensive italienne?

M. LLOYD GEORGE. — Oui, oui, du reste l'offensive est finie. Cependant je ne pense pas qu'il voudra venir à Compiègne. Je crois qu'il préférera une entrevue sur la frontière italienne, ce qui ne souffre aucune difficulté. Il emmènera sans aucun doute M. Sonnino avec lui.

LE PRINCE. — Mais, dans le cas qu'il ne veuille pas venir du tout?

M. LLOYD GEORGE. — Il ne le peut pas, il viendra. Au pis aller, une conférence des trois premiers ministres pourra toujours donner quelque clarté.

LE PRINCE. — Mais ne craignez vous pas que la scène de Saint-Jean-de-Maurienne ne se renouvelle purement et simplement et que M. Sonnino vous renouvelle sa volonté que, sans Trieste, l'Istrie, la Dalmatie, etc., etc. Ce qui signifierait que nous serions exactement au même point qu'il y a deux mois et que, dans ce cas, il n'y aurait qu'à laisser tomber purement et simplement toute idée d'affaiblir l'Allemagne en la privant de ses alliés.

M. LLOYD GEORGE. — C'est bien pour cela que je tiens essentiellement à ce que le roi d'Italie vienne. M. Sonnino pourra bien faire quelques difficultés. Il répète qu'il ne faut pas effrayer les Russes qui seraient mal impressionnés s'ils apprenaient que les Alliés confèrent à leur sujet. M. Sonnino est un violent. Il faut le tempérer avec l'aide du roi. Le roi a des idées différentes de celles de M. Sonnino. Vous verrez que nous ferons quelque chose avec le roi.

Et M. Lloyd George en secouant la tête répète encore une fois : M. Sonnino est un violent ! trop violent !

LE PRINCE. — Quand pensez-vous avoir la réponse ?

M. LLOYD GEORGE. — Aujourd'hui ou demain. C'est pour cela que je vous demande de patienter encore un peu. Dès que j'aurai une réponse, je vous avertirai à l'hôtel. Nous aurons alors un acte positif et une réponse positive à vous donner.

LE PRINCE. — C'est qu'en effet je désirerais pouvoir donner une réponse quelle qu'elle soit à la lettre de l'empereur.

M. LLOYD GEORGE. — Oui, oui, soyez tranquille.

Le Premier m'accompagne jusqu'en bas. Je prends congé de lui. Il est 3 h. 20.

M. Lloyd George prie le prince, pressé de rejoindre son régiment, de patienter à Londres encore un jour ou deux afin de lui faire connaître la réponse attendue.

Cette réponse arrive, en effet, de Rome; mais, chose singulière, elle est évasive. M. Lloyd George, surpris, insiste de suite auprès de M. Sonnino et attend une nouvelle réponse de lui qui puisse le satisfaire. Voilà les nouvelles que M. Davies, en l'absence du premier ministre, donne le 1^{er} juin au prince.

Londres, 1^{er} juin 1917.

VISITE DE M. DAVIES AU PRINCE

1^{er} juin 1917.

N'ayant pas de réponse de M. Lloyd George, je téléphone à 11 h. 12 à M. Davies qui me répond que le Premier n'est pas à Londres, mais qu'il va lui téléphoner. J'insiste pour avoir une réponse ne pouvant m'éterniser à Londres. A 4 heures, M. Davies vient me trouver à l'hôtel Grosvenor. M. Lloyd George l'a chargé de me dire que M. Sonnino a répondu évasivement à son télégramme, disant qu'il ne voyait pas la nécessité d'une rencontre actuellement. Le Premier anglais lui a dépêché par courrier une lettre précisant sa volonté et il attend

la réponse au plus tard dimanche. Il me demande d'attendre encore, M. Davies insiste beaucoup. Je dis que je dois aller en Belgique. Davies me demande de télégraphier en Belgique que je suis retenu pour une affaire urgente et de la plus haute importance. M. Lloyd George désire absolument me voir après avoir reçu la réponse de M. Sonnino. Je dis que j'attendrai encore. J'écris au roi des Belges par le courrier de la légation de Belgique à Londres.

Peu de jours après, nouvelle entrevue entre le prince et M. Lloyd George dont la volonté commence à s'irriter quelque peu des obstacles répétés qu'elle rencontre dans son désir formel de voir tous deux ensemble le roi d'Italie et le baron Sidney Sonnino : « Cet homme droit... ne veut pas venir. Évidemment, il flaire quelque chose ! »

Londres, 4 juin 1917.

DERNIÈRE ENTREVUE DU PRINCE ET DE M. LLOYD GEORGE

Londres, mardi 4 juin.

VISITE A M. LLOYD GEORGE.

N'ayant toujours pas de réponse, je téléphone un peu avant midi à M. Davies pour demander où on en est. M. Davies répond que rien n'est venu encore de

Rome. Je lui dis que, dans ce cas, je désire lui parler de suite et je me rends à Downing-Street. Là, M. Davies me dit que M. Sonnino ne répond toujours pas et il regrette vivement que nous devions perdre notre temps à Londres. Je lui réponds qu'en effet, il est impossible à mon frère et à moi de rester indéfiniment ici. A ce moment, M. Davies est appelé chez le premier ministre et revient une minute après, disant que M. Lloyd George m'attend. Il m'introduit dans son cabinet. M. Lloyd George m'assure qu'il est tout aussi ennuyé que moi du retard causé par M. Sonnino, avec lequel toute négociation est rendue difficile : « M. Sonnino est un obstiné bien que, évidemment, ce soit un homme droit. Nous l'avons invité il y a quelque temps déjà à cette conférence, évidemment sans lui dire de quoi il s'agissait, mais il ne veut pas venir. »

« Évidemment, il flaire quelque chose. Pensez donc qu'il a proposé de son côté que notre roi se rencontre avec Poincaré et aille ensuite sur le front italien. But that's not good ! Nous ne le ferons pas. C'est eux qui doivent venir. »

LE PRINCE. — Dans le cas où M. Sonnino ne veuille absolument donner aucune réponse, je vous demanderais à vous de bien vouloir m'en donner une, pour que, d'accord avec le gouvernement français, je puisse transmettre à l'empereur d'Autriche vos vues et celles du gouvernement français relatives aux propositions autrichiennes, fût-ce une réponse négative.

M. LLOYD GEORGE. — Non, non, l'Italie nous doit une réponse et elle nous la donnera, je vous l'assure ;

et c'est bien parce que M. Sonnino est si obstinate and difficult and troublesome que je veux que le roi d'Italie y participe. L'influence du roi contre-balancera celle de M. Sonnino. Faire la paix avec l'Autriche est trop important pour nous. Pour le moment, il n'y a qu'à répondre que les négociations avec l'Italie rendent la chose difficile et longue; mais, une fois cela fait, les choses marcheront. Mais après tout, pourquoi ne viendriez-vous pas avec M. Ribot et moi à l'entrevue avec les Italiens?

LE PRINCE. — *Cela me semble bien difficile, vu ma situation personnelle.*

M. LLOYD GEORGE. — *Mais cela n'aurait pas été mauvais.*

LE PRINCE. — *Il y a une question qui m'avait préoccupé et qui ne pouvait être résolue qu'en agissant vite, c'est celle de la moisson. A l'heure actuelle, il me semble impossible d'arriver à un résultat quelconque avant que les moissons se fassent en Turquie, Roumanie et Hongrie. C'est-à-dire qu'à part les difficultés de transport, l'Allemagne a ses moissons assurées.*

M. LLOYD GEORGE. — *C'est vrai, mais d'un autre côté, les nouvelles que nous recevons de Russie sont meilleures et le relèvement de la Russie ne peut nécessairement que rendre les Autrichiens plus accommodants. Je regrette la perte de temps que vous avez éprouvée ici, mais vous voyez bien qu'il était impossible de télégraphier à Rome le fait précis que l'Autriche était prête à entrer en négociations. Tout Rome l'aurait su le jour d'après. C'est ce que nous ne voulons pas.*

LE PRINCE. — A propos de l'Italie, je viens précisément de lire dans le Times la déclaration italienne prenant l'Albanie sous son protectorat. Ce nouveau fait ne me semble pas faciliter les choses. Quel est le but précis de l'Italie?

M. LLOYD GEORGE. — Je n'en sais rien. J'ai été très étonné d'apprendre cette déclaration italienne. Il faudra que je m'injorme de ce que cela veut dire. Mais il me semble que c'est surtout un coup contre la Grèce.

LE PRINCE. — Cela me semble dépendre de ce que les Italiens appellent l'Albanie. S'agit-il seulement des territoires qu'ils occupent actuellement et qui sont pour la plupart grecs, ou bien entendent-ils annexer toute l'Albanie y compris Durazzo et tout le Nord. Si c'est cette dernière éventualité qu'ils ont en vue, ce n'est pas contre la Grèce qu'ils portent un coup, mais contre la Serbie. Je pensais que l'Albanie devait devenir serbe, puisque tout le monde, y compris même l'empereur d'Autriche, reconnaissait Durazzo comme le futur port de mer serbe. Si Durazzo est réclamé par les Italiens, les Serbes devront avoir un accès à la mer par Cattaro ou Raguse, ce qui n'est plus du tout la même chose. Car non seulement les Serbes réclament eux-mêmes avant tout Durazzo comme étant le port de mer qui leur convient le mieux au point de vue géographique, mais encore je ne vois pas comment nous pourrions si facilement persuader aux Autrichiens d'abandonner Raguse. Car, en admettant que nous arrivions à une solution satisfaisante relativement au Trentin ou à un autre territoire à céder à l'Italie, ce serait encore à cause

de l'Italie que l'Autriche devrait subir une amputation sur la mer Adriatique à Raguse. Ce mécontentement des Serbes pourrait bien faire le jeu des Autrichiens et amener un jour un revirement dangereux pour nous dans les Balkans.

M. Lloyd George m'interrompt à plusieurs reprises pour dire qu'il partage entièrement mon avis et qu'il croit que, pour le moment du moins, l'Italie n'entend occuper que Valona, qu'il sera bien temps plus tard de voir ce qu'il y aura à faire, puisque pour le moment l'Autriche occupe la plus grande partie de l'Albanie.

Il me demande ensuite comment il pourrait correspondre plus facilement avec moi. Je lui indique la mission britannique (prince A. de Teck) au grand quartier général à la Panne. Il reste convenu qu'il m'avertira dès qu'une réponse aura été obtenue de M. Sonnino et qu'il me reverra à Paris quand il ira se rencontrer avec les Italiens. Il dit en me quittant : « Je regrette vivement de vous avoir fait attendre si longtemps et je vous remercie beaucoup pour la peine que vous vous donnez. »

Nous quittons Londres, le mercredi 5 juin, à 11 h. 50, pour la Panne.

Une auto nous attend à Boulogne, nous arrivons à 7 h. 15 à la Panne. Entrevue avec le roi de 8 h. 30 à 10 h. 20.

Jeudi 7 juin : visite au roi de 9 à 10 heures. Départ pour notre régiment à Lampernisse.

Vendredi 8 juin : départ à 9 heures en auto pour Calais, arrivée à Paris à 8 h. 50 (quai de Béthune).

Le roi d'Italie ne vient pas à Londres ou à Paris ou à Modane, ni le baron Sonnino non plus ; mais celui-ci, à Rome, ne perd pas son temps. Sans en aviser le moins du monde ses alliés, il se garnit les mains en annexant, le 3 juin, l'Albanie, à défaut de Trieste que Cadorna vient de manquer.

Le prince ne voit plus aucune utilité à prolonger son séjour à Londres ; la situation est assez claire. Dans cette dernière entrevue du 4 juin, M. Lloyd George le remercie fort aimablement de son concours et garde le projet de le revoir quand il saura à quoi s'en tenir sur l'attitude réelle de l'Italie afin de répondre à la lettre impériale et à la note du comte Czernin.

Sans doute le premier ministre ne l'a-t-il jamais éclaircie, car le prince ne l'a plus revu.

Pendant ce temps, le Reichsrat de la Monarchie s'était trouvé ouvert, le 31 mai, par un discours du trône où l'empereur Charles venait de dire :

Je dois... ne pas perdre de vue à l'heure actuelle les droits dont la loi me fait SEUL dépositaire pour les décisions à prendre au moment solennel de la conclusion de la paix.

Je suis convaincu... qu'un florissant renouveau de la vie constitutionnelle... n'est pas possible sans un remaniement des bases constitutionnelles et adminis-

tratives légales de toute la vie publique, aussi bien dans l'État que dans les différents royaumes et pays, particulièrement en Bohême.

L'empereur annonçait le prochain établissement des préliminaires d'un libre développement national et culturel des peuples, tous sur un pied de parité parfaite, dans le cadre de l'unité de l'État... Nous sommes encore en pleine guerre, la guerre la plus terrible de tous les temps...

...De même que notre groupe de puissances lutte avec un irrésistible élan pour son honneur et son existence, de même il est constamment disposé à enterrer la hache de guerre envers quiconque cessera loyalement de le menacer. Quiconque désire renouer à cet égard des relations meilleures et plus humaines est assuré de trouver de notre part une prévenance inspirée par un sincère esprit de conciliation. Mais, jusque-là... notre épée ne s'émoussera pas. Unis dans une étroite et fidèle communauté avec l'Empire allemand, notre vieil allié, et avec les puissances que la justice de notre cause nous a gagnées au cours de la guerre, nous sommes prêts à déterminer au besoin par les armes une issue de la guerre QUE NOUS PRÉFÉRERIONS DEVOIR AU VICTORIEUX TRIOMPHE DE LA RAISON (I).

Le jour où ces paroles sont prononcées, le député Korochetz, président du Club yougoslave des députés

(1) *Journal de la guerre*, mois de juin 1917, fascicule (F), de 40 pages chiffrées 545-584, imprimé et édité par M. Berg, aux pages 546-547

230 OFFRE DE PAIX SÉPARÉE DE L'AUTRICHE
serbes, croates et slovènes de la Monarchie, fait la
déclaration suivante :

Les députés soussignés, réunis en Club yougoslave, déclarent, en se basant sur le principe des nationalités et sur les droits de l'État croate, demander que toutes les contrées de la Monarchie sur lesquelles vivent les Slovènes, les Croates et les Serbes soient réunies en un organisme d'État indépendant et démocratique, libre de la domination de toute nation étrangère et PLACE SOUS LE SCEPTRE DE LA DYNASTIE HABSBOURG-LORRAINE. Ils déclarent qu'ils mettront toutes leurs forces à la réalisation de cette demande de leur nation unique. Les soussignés prendront part aux travaux parlementaires après avoir fait ces réserves.

Tel était l'état d'esprit du jeune souverain et celui de ses sujets yougoslaves vivant dans la Monarchie, après le discours prononcé par M. Ribot le 22 mai. L'offensive italienne venait de se terminer sans avoir réussi à conquérir Trieste. Une fédération des peuples de la Monarchie devenant autonomes était désormais possible (1).

Le lendemain M. Ribot répliquait à l'empereur :

(1) Une dépêche de Rome, datée du 4 juin, annonçait à Paris ce qui suit : « Le P. Tacchi-Venturi, secrétaire général de la Compagnie de Jésus, dit que l'Autriche-Hongrie transigerait avec l'Italie sur les bases du Trentin et d'une haute suzeraineté sur Trieste. Il conseillera au pape une action poussant l'Autriche à se séparer de l'Allemagne. »

« La paix ne peut sortir que de la victoire », et il ajoutait, le 5 juin : « Pas de diplomatie secrète. »

Quittant Londres le 5 juin, les princes vont rendre visite, le 7 juin, au roi des Belges et arrivent à Paris le 8 juin au soir.

Le 12 juin, le prince a un entretien avec M. William Martin, auquel il fait connaître les impressions qu'il rapporte de Londres.

Paris, 12 juin 1917.

ENTRETIEN DU PRINCE AVEC M. WILLIAM MARTIN

Mardi 12 juin 1917.

Entrevue avec M. William Martin, 4 h. 45-5 h. 45.

Le prince fait à M. W. Martin un récit détaillé des entrevues qu'il a eues avec M. Lloyd George à Londres. Il insiste en particulier sur les points suivants : M. Lloyd George est bien décidé à continuer les négociations avec l'Autriche en dépit des difficultés que crée M. Sonnino. Le Foreign Office ne tardera pas à apprendre quelque chose, le prince ayant l'impression que des fuites se sont produites à Paris. Si M. Ribot ne veut pas continuer de son côté, les Anglais le feront pour leur compte et en tireront tout le bénéfice.

Le premier ministre anglais parle comme M. Ribot, c'est-à-dire qu'il ne veut pas lier la question d'Alsace-

Lorraine (et celle de la Belgique) à celle du Trentin; mais il est inadmissible que l'Italie se retire de la lutte après avoir reçu le Trentin, laissant la France continuer la guerre pour conquérir l'Alsace-Lorraine et pour libérer la Belgique.

M. W. Martin dit que M. Sonnino ne veut pas se rencontrer avec les ministres français et anglais. Le prince demande que, de toute façon, il puisse donner, à bref délai, une réponse à l'empereur. M. Martin promet d'en référer à M. Ribot.

M. William Martin confirmant que le baron Sonnino refuse de rencontrer MM. Lloyd George et Ribot, le prince demande, comme il l'a demandé le 30 mai à M. Lloyd George, de pouvoir donner, à bref délai, de toute façon, une réponse à l'empereur.

Le 16 juin, prend naissance à Paris une bien singulière et odieuse campagne de calomnie contre la reine des Belges, qui se manifeste, notamment, dans un article du *Ruy-Blas* (1), reproduit par le *Petit Bleu*.

Le 20 juin, M. William Martin rend compte à M. Alexandre Ribot de la demande du prince : l'impression du président du Conseil est qu'« il n'y a rien à faire pour le moment, on ne peut rien faire sans l'Italie » (2).

(1) Le *Ruy-Blas*, du 17 juin 1917, p. 7, col. 1-2 : « Carnet d'un grincheux. » Le *Petit-Bleu* du 17 juin 1917, p. 3, col. 1 : Les princesses boches f... la guigne. »

(2) M. Sonnino se décide, le 21 juin, à prononcer quelques paroles, à Rome, devant la Chambre des députés du royaume. Ce qu'il faut à l'Italie, dit-il, c'est une paix durable et ains.

Le 21 juin, M. William Martin fait demander au prince de recevoir M. Jules Cambon. Ayant eu de mauvaises nouvelles d'Italie, le président du Conseil modifie quelque peu son attitude. Il évite toujours de rencontrer le prince, mais il a l'intention, assure-t-il, de « lui faire dire de ne pas se détourner de la voie qu'il suit et de ne pas se décourager ».

Voici le récit de la dernière visite faite, le 23 juin, par M. Jules Cambon au prince, visite faite, dit-il, de son propre mouvement :

Paris, 23 juin 1917

VISITE DE M. JULES CAMBON AU PRINCE

*Conversation avec M. Jules Cambon, 34, quai de Béthune,
samedi 23 juin, de 9 h. 45 à 10 h. 45.*

Après avoir salué le prince, M. Cambon lui demande s'il compte passer quelque temps à Paris. Le prince répond que, vu la prochaine offensive sur le front belge, il repart lundi. M. Cambon, qui est au courant de l'offensive projetée, exprime son regret que les Russes, malgré leurs déclarations, ne semblent pas en état de faire une offensive sérieuse pour aider la nôtre. Et, à propos des Russes, il commence un long monologue et

« il est nécessaire pour l'Italie d'avoir la sûreté de ses frontières nationales » (Journal des Débats, 22 juin 1917, p. 4, col. 1-3)

débute par dire au prince qu'il tient à le mettre au courant de tout pour qu'il puisse apprécier le conseil final qu'il lui donnerait, conseil évidemment tout à fait privé, M. Ribot voulant toujours se tenir sur une réserve prudente.

M. CAMBON. — Le point de vue de M. Ribot n'a jamais varié. Dès le premier jour, il a déclaré que, sans l'Italie, il n'était pas possible d'arriver à un résultat quelconque et l'Italie actuellement donne beaucoup d'ennuis à la France. L'idée de M. Sonnino avait été d'arriver devant le Parlement les mains pleines et c'est pour cela qu'il aurait voulu conclure avec nous, à la fois un arrangement relatif aux questions de l'Asie Mineure et apporter le fait accompli de la prise de possession de l'Albanie. Or, en Asie Mineure, les prétentions italiennes étaient à ce point exagérées que nous n'avons pu arriver à une entente quelconque. La France a répondu aux propositions italiennes par des contre-propositions qui, elles, naturellement, dépassent aussi ce que la France entend acquérir, cela d'après la formule : demander plus, pour avoir moins. De fait, il n'y a pas eu d'entente encore et le projet de M. Sonnino de pouvoir offrir au Parlement italien un record ne s'est pas réalisé. Pour la question d'Albanie, là M. Sonnino a agi sans avertir ses alliés, ce qui a excité de la mauvaise humeur tant en France qu'en Angleterre et a amené des protestations de la part de ces deux puissances. Là-dessus sont arrivés les événements de Grèce et l'imbroglio a été complet. La politique de l'Italie en Grèce a toujours été différente de la nôtre. L'attitude de M. Lloyd George dans toutes ces

questions a toujours été celle que l'on pouvait attendre de son caractère impétueux, procédant par à-coups. Mais l'union entre la France et l'Angleterre n'en a pas moins été aussi intime (malgré ce caractère de M. Lloyd George) qu'avec la Russie et l'Italie. M. Lloyd George a pris très vivement en main les négociations avec l'Autriche qui nous occupent actuellement. Sa première idée avait été, d'accord avec M. Ribot, la réunion des deux rois et du président (Poincaré). M. Sonnino n'a pas voulu marcher dans ce sens. Il a dû flairer quelque chose et a mis en avant toute sorte de difficultés pour faire échouer l'entrevue.

LE PRINCE. — C'est absolument ce que M. Lloyd George m'a dit.

M. CAMBON. — L'Angleterre a mis ensuite en avant l'idée de réunir les trois présidents du Conseil. M. Sonnino s'y est opposé de nouveau. Entre temps, le gouvernement provisoire russe a proposé de son côté de reviser en conseil solennel les buts de guerre des alliés. MM. Ribot et Lloyd George n'ont pas adhéré à ces propositions, et avec raison, car une telle proposition venant du côté russe pouvait amener les pires difficultés. Il est bien vrai que le gouvernement provisoire actuel a plus ou moins réussi à maintenir dans son ensemble ce qu'on appelle la Russie, mais ce n'est pas un gouvernement conservateur, loin de là. Leur changement d'attitude est étonnant; ainsi, par exemple, je vous dirai ce qui s'est passé en Grèce. Tout d'abord, les Russes se sont opposés à une immixtion quelconque dans les affaires intérieures de la Grèce et à une déposition de Constantin; ensuite,

ils ont accepté l'envoi de M. Jonnart; maintenant, ils reviennent à leur première attitude. Les Anglais de leur côté ne veulent plus entendre parler de Salonique; ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés que nous leur avons fait accepter cette expédition, présentement ils retirent leurs troupes, disant que, l'expédition ne donnant aucun résultat, il leur devient impossible d'assurer les transports et le ravitaillement. De plus, le général Sarrail a entrepris, il y a à peu près trois semaines, une action qui a conduit à un véritable échec. Voici donc les difficultés dans lesquelles nous nous trouvons de ce côté-là. La déposition du roi Constantin peut créer en Grèce un état de choses très difficile. Si nous avons continué une politique sévère à l'égard de la Grèce, à cause des menées du roi Constantin, nous aurions été en mesure de traiter ce pays sans aucun égard au moment de la conclusion de la paix; mais, maintenant que nous soutenons M. Venizelos, nous avons pris à son égard des engagements qui non seulement nous empêchent d'agir en toute liberté, mais encore nous obligent à agir en amis pour la Grèce.

LE PRINCE. — C'est exactement ce que j'ai dit à M. Lloyd George, le 23 mai, avant que se décidât l'intervention de M. Jonnart.

M. CAMBON. — Que voulez-vous? Il faut tenir compte de l'opinion publique. L'homme de la rue n'aurait pas compris qu'on maintînt Constantin sur le trône de Grèce.

LE PRINCE. — M. Lloyd George m'avait fait la même réflexion et je lui avais répondu que le peuple

avait réclamé une action énergique en Grèce au lendemain des assassinats du 1^{er} décembre, mais qu'actuellement le peuple se souciait fort peu de la Grèce et se rendait parfaitement compte que d'autres intérêts plus importants étaient en jeu.

M. CAMBON. — Mais il y a aussi d'autres intérêts; il y a notamment la question du général Sarrail qui ne cessait de dire qu'il ne pouvait entreprendre aucune offensive tant qu'il ne serait pas sûr de n'être pas attaqué par les troupes du roi Constantin. Enfin... c'est fait. Mais, pour en revenir à Venizelos, voyez les difficultés qui peuvent surgir. Nous avons occupé Prévéza. Ce n'est pas nous, c'est la Marine qui en a donné l'ordre. Un officier de marine est allé occuper cette île où déjà les Italiens s'étaient installés et où se trouvent des troupes venizelistes. Or, nous pouvons nous attendre d'un jour à l'autre à ce que les troupes venizelistes tirent des coups de feu sur les troupes italiennes. Que ferons-nous alors? Nous sommes très près d'une brouille. Les Italiens se disent froissés par nous. Nos relations sont très tendues. M. Sonnino est insupportable.

LE PRINCE. — Je vous avais dit tout cela à mon retour d'Italie au mois de février. Vous aurez lu certainement l'article de Rastignac dans la Tribuna qui attaquait le Correspondant à cause de l'un de ses derniers articles sur l'Italie.

M. CAMBON. — Voici, maintenant que je vous ai exposé la situation telle qu'elle est, le point précis qui nous intéresse. Vers le 10 juillet, il y aura une réunion des chefs des gouvernements français, anglais et ita-

lien. Les Russes y seront représentés par leur ambassadeur qu'on dit fort intelligent, M. Maklakof (car, comme tout gouvernement révolutionnaire, le gouvernement provisoire russe s'intéresse avant tout aux questions intérieures, il n'enverra aucun de ses membres). Or, nous avons refusé la demande russe de nous réunir pour discuter les buts de guerre. Mais comme l'attitude du gouvernement russe et, en particulier, l'abandon de leurs prétentions sur Constantinople crée une situation toute nouvelle, nous sommes bien forcés de reviser en quelque sorte les buts de guerre. Seulement, cette révision se fera comme nous le désirons et non point comme les Russes le désirent. A cette réunion des chefs des gouvernements, la question d'Autriche-Hongrie sera forcément posée. On proposera aux Italiens de se montrer plus conciliants vis-à-vis de l'Autriche moyennant compensation balkanique; mais, comme je vous le disais à l'instant, vu nos relations assez difficiles avec l'Italie, nous voudrions que ce fût l'Angleterre qui prît l'affaire en main et qui menât l'affaire. Vous pourriez insinuer cette idée à vos amis d'Angleterre.

LE PRINCE. — Je suis tout à fait à la disposition de la France, si le gouvernement veut que je fasse quelque chose.

M. CAMBON, inquiet. — Mais c'est en homme privé que je vous parle. Vous savez que M. Ribot ne veut pas se mettre en avant; mais, enfin... vous voyez.

LE PRINCE. — Oui, oui, l'Angleterre suit en ceci une politique plus active que la France.

M. CAMBON. — C'est vrai, mais cela provient de son

caractère et de ses rapports avec les Italiens. Cette réunion aura donc lieu vers le 10 ou 15 juillet.

LE PRINCE. — Mais croyez-vous que M. Sonnino sera encore au pouvoir, à ce moment?

M. CAMBON. — Ah! s'il n'est pas au pouvoir, ce sera plus facile. Son successeur sera plus accommodant. Vous savez les attaques auxquelles Sonnino est en butte. Son successeur formerait sans doute un cabinet de transition qui préparerait l'avènement au pouvoir de Giolitti. Du reste, Giolitti a la majorité des Chambres. Qu'en pensez-vous?

LE PRINCE. — Pour moi, il n'y a pas l'ombre d'un doute à ce sujet. Giolitti arrivera au pouvoir d'ici à peu de temps; que son cabinet soit dirigé par Tittoni, de Martino ou autre, ce sera toujours le germanophile Giolitti qui gouvernera la Chambre et le pays. En somme, cette évolution de l'Italie était bien facile à prévoir et, puisque nous sommes au chapitre de l'Italie, permettez-moi de vous dire franchement mes craintes de voir l'Autriche beaucoup plus intransigeante qu'il y a deux mois et cela à cause de l'échec de l'offensive italienne. Il y a deux mois, on pouvait agiter la menace d'une offensive italienne emportant Trieste. Cette offensive a eu lieu et n'a donné aucun résultat. Or, d'après l'aveu même des Italiens, ils l'ont menée avec les forces dont ils disposaient.

M. CAMBON. — C'est parfaitement exact. L'échec n'en est que plus ennuyeux.

LE PRINCE. — Il eût mieux valu ne pas faire d'offensive du tout et s'en tenir à la menace que de ne pas

réussir l'offensive. Résultat : le gouvernement autrichien, par la bouche du comte Esterhazy, déclare qu'il est prêt à continuer des pourparlers de paix, mais d'égal à égal et avec la conscience que la situation de l'Autriche est plus forte que jamais. Ceci n'est qu'une des faces du problème. Ce qui m'inquiète bien davantage, c'est l'impression que je rapporte d'Angleterre relativement à l'Alsace-Lorraine. Mon idée, que du reste M. Poincaré partageait, est qu'il faut lier la question du Trentin à celle d'Alsace-Lorraine. Ni M. Ribot ni M. Lloyd George ne m'ont suivi dans cette voie, seul le président trouve comme moi qu'il est inadmissible que l'Italie ait le Trentin sans que l'Alsace-Lorraine nous soit assurée. M. Paul Cambon m'a encore confirmé dans cette opinion en m'affirmant que, selon lui, l'Italie se retirerait de la lutte si elle pouvait avoir le Trentin.

M. CAMBON. — C'est vrai, l'Italie ne voudra plus rien faire pour nous. Du reste, le même cas se présente pour la Russie; bien que nous n'ayons aucune confiance dans la force de l'armée russe, nous empêchons par tous les moyens que la Russie se rapproche de l'Allemagne, pour maintenir de cette façon le blocus. Il en est de même pour l'Italie.

LE PRINCE. — C'est justement cela que ni M. Lloyd George ni M. Ribot n'ont voulu comprendre. Si nous obtenons aujourd'hui le Trentin pour l'Italie, celle-ci se retirera immédiatement de la lutte, tandis que si nous lui disons : vous n'aurez le Trentin que le jour où nous-mêmes nous aurons l'Alsace-Lorraine, ils seront bien forcés de rester fidèles à l'alliance.

M. CAMBON. — C'est en effet une idée excellente; il faut la répandre, j'en parlerai...

En prenant congé, M. Cambon répète au prince que c'est vers le 10 juillet que se réunira la conférence à Paris. Le prince répond qu'il sera toujours facile de le prévenir si on a besoin de lui. Il prie M. Cambon de transmettre son meilleur souvenir à son frère, de lui dire tout le regret de ne l'avoir pas revu à Londres.

Le 25 juin, à 8 h. 10 du matin, le prince quitte Paris pour rejoindre son régiment, afin de ne pas manquer la prochaine offensive qui doit se produire sur le front belge.

La guerre le reprend, son œuvre de paix est terminée.

A Londres, il avait reçu, dans l'accomplissement de sa médiation, un accueil toujours courtois, empressé, attentif.

A Paris, également; cependant, il faut bien dire qu'il avait trouvé beaucoup de réserves, de réticences, de tergiversations dans l'attitude de M. Alexandre Ribot à son égard et, cela, parce que cette grande intelligence que le cœur n'échauffe pas, si elle est servie par une rare souplesse de démarche et par une lecture universelle, se trouve mal secondée par un caractère indécis, par un jugement débile. Avec lui, la France meurtrie vivait au jour le jour; ce vieil homme, courbé par l'âge, n'avait de vues d'avenir que pour lui-même.

En fait, malgré la demande positive du prince et la promesse de M. Lloyd George, aucune réponse ne lui fut jamais faite par l'Entente au sujet de la demande énoncée dans la lettre impériale du 9 mai et dans la note du comte Czernin qui l'accompagnait.

Le silence de l'Entente, à l'égard de la Monarchie qui demandait la paix, prolongea le silence gardé par l'Italie devant l'Entente qui l'interrogeait.

LES DESSEINS FLOTTANTS DU COMTE CZERNIN

ET LES

TROIS NOTES ANGLO-FRANÇAISES
DU COMTE ARMAND

(4 juillet-27 août)

Dès le mois de mai, quand l'Autriche, prête à une paix séparée, attend que l'Entente réponde à la seconde lettre impériale, le comte Czernin se préoccupe de nouer des rapports personnels avec Paris par des agents diplomatiques qui relèvent de lui, en dehors de la médiation assumée jusqu'ici d'une manière directe entre l'empereur et le président de la République par le prince Sixte. Cette initiative du comte Czernin apparaît pour la première fois en Suisse, à la fin du mois de mai, par l'intermédiaire du comte Revertera qui cherche à rencontrer pour cela le comte Armand, connu de lui et officier français appartenant au deuxième bureau de l'état-major de l'armée. Le ministre de la Guerre, M. Painlevé, mis au courant de cette initiative au début du mois de juin 1917,

consulte à cet égard M. Alexandre Ribot, président du Conseil. Bien entendu, le ministre de la Guerre et l'état-major ignorent entièrement les propositions transmises précédemment par le prince Sixte. M. Alexandre Ribot estime que « la conversation proposée est inutile » et il motive son refus en disant à M. Painlevé que « des propositions analogues et même plus précises avaient déjà été faites au gouvernement français par des personnages plus qualifiés, mais que ces propositions n'avaient pu avoir aucune suite parce que le refus de Trieste par l'Autriche entraînait l'opposition irréductible de l'Italie (1) ».

A partir du moment où le chancelier allemand paraît plus ou moins gagné aux vues autrichiennes, c'est-à-dire à partir du 13 mai au plus tôt, le comte Czernin tend peu à peu à renoncer à cette paix séparée, car, dans son esprit, elle n'est jamais, en somme, qu'un pis aller ; il s'efforce de chercher une paix qui n'oblige pas l'Autriche à se séparer de l'Allemagne. Deux

(1) Parlant de la médiation du prince Sixte, M. Alexandre Ribot a résumé avec précision sa pensée constante en disant, le 4 janvier 1920 : « Il ressort à l'évidence des documents que cette tentative était condamnée à un échec certain, dès son début. Une pareille paix était absolument impossible. Elle nous brouillait avec certains de nos alliés et les conséquences eussent été incalculables... Veuillez vous souvenir que les commissions des deux Chambres ont eu connaissance des documents officiels et que la Chambre des députés a fait voter un ordre du jour disant que la paix ne fut jamais possible à aucun moment. » (*L'Intransigeant*, dimanche 4 janvier 1920, 41^e année, n^o 14397, p. 1, col. 5 : la Mission du prince Sixte. Déclarations de M. Ribot.)

obstacles s'y opposent cependant, auxquels il ne pense pas. Le premier est que, pour M. de Bethmann-Hollweg, il suffirait de donner à la France la Lorraine et une part quelconque de l'Alsace ; or, la France ne consentira jamais à cette restitution incomplète. Le second est que, si M. de Bethmann-Hollweg croit pouvoir être soutenu dans son projet de paix éventuel et ainsi conçu par les éléments les moins déraisonnables de l'opinion germanique, il doit bien se rendre compte de l'opposition irréductible de Ludendorff à ses vues (1).

Ce rapprochement du comte Czernin et du chancelier allemand, qui commence à se laisser persuader par lui de la nécessité de la paix, se voit dans les termes du rapport à l'empereur Charles relatif à la Pologne (2) et il se fait jour dans les informations qui accompagnent les efforts persistants du ministre de la Monarchie pour nouer des rapports directs avec Paris en dehors du prince Sixte : ces efforts, qui visent maintenant

(1) Voir la lettre du 30 juin 1917 du docteur von Harnack, publiée par le *Bayerischer Courier* et analysant une conversation récente du chancelier : « Ses vues étaient très rapprochées de celles de Scheidemann, David et Heine, mais il ne pouvait encore se libérer entièrement de l'influence des conservateurs qu'il devait tout d'abord diviser afin d'obtenir la pleine liberté de ses actes. Le plus grand danger, selon Bethmann, vient des Allemands qui continuent à croire à une victoire allemande. Car, ajoutait le chancelier, la perspective la plus favorable ne peut être que partie nulle. » (*Journal des Débats*, mardi 17 juillet 1917, p. 1, col. 6 : la Dernière Manœuvre de M. de Bethmann-Hollweg.)

(2) Voir ci-dessus, p. 186, note 1.

une paix commune austro-allemande et qui se manifestent à la fin du mois de juin par la même voie que les précédents, restent d'ailleurs infructueux. Le comte Czernin fait alors demander quelles sont les conditions de la France, comme s'il ne les connaissait pas déjà et comme si elles pouvaient changer ! On le renvoie au discours de M. Ribot.

Voici ce qu'avait dit M. Alexandre Ribot à la tribune de la Chambre, le 5 juin : « On a parlé de diplomatie secrète? Il ne peut y avoir de diplomatie secrète. »

UN MEMBRE A L'EXTRÊME GAUCHE. — Il y en a eu. (*Mouvements divers.*)

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Tout doit venir au grand jour ici ; tout y viendra (*vifs applaudissements*). On ne peut pas ruser avec la souveraineté nationale... La politique française est faite de clarté, de sincérité et c'est vous qui, l'heure venue, prendrez la décision suprême en ne vous inspirant que des intérêts du pays... Nous ne poursuivons pas une politique de conquête et d'asservissement... Nous ne cherchons que la justice et le droit : NOUS VOULONS REPRENDRE DES PROVINCES QUI N'ONT JAMAIS CESSÉ D'ÊTRE FRANÇAISES (*vifs applaudissements sur tous les bancs*), qui l'étaient par leur volonté... Nous voulons qu'elles reviennent à la France parce que ceux qui les ont prises les ont prises par la violence (*applaudissements*).

Il faut que dorénavant la justice ait pour garantie cette Ligue des nations qui s'organise sous nos yeux et qui, demain, sera maîtresse dans le monde (*vifs*

applaudissements). Malheur aux nations que leur despotisme intérieur aura écartées de cette noble union ! Elle sera, pour nos enfants, la garantie contre le retour de cette barbarie (*applaudissements*) (1). »

Ce discours de M. Ribot avait été suivi d'un ordre du jour de la Chambre, voté par 467 voix contre 52, dont voici la substance :

« La Chambre des députés, expression directe de la souveraineté du Peuple Français, adresse à la démocratie russe et aux autres démocraties alliées son salut...

« Elle déclare attendre de la guerre, qui a été imposée à l'Europe par l'agression de l'Allemagne impérialiste, avec la libération des territoires envahis, LE RETOUR DE L'ALSACE-LORRAINE A LA MÈRE PATRIE et la juste réparation des dommages.

« Éloignée de toute pensée de conquête et d'asservissement des populations étrangères, elle compte que l'effort des armées de la République et des armées alliées permettra, le militarisme prussien abattu, d'obtenir des garanties durables de paix et d'indépendance pour les peuples, grands et petits, dans une organisation, dès maintenant préparée, de la Société des nations (2). »

Le lendemain, 6 juin, M. Ribot avait porté au Sénat

(1) Il s'agit de la séance du Comité secret commencée le 4 et terminée le 5, à 1 h. 35 du matin. (*Journal des Débats*, mercredi 6 juin 1917, p. 2, col. 6 à p. 3, col. 2. Voir la déclaration de M. Ribot, p. 3, col. 1.)

(2) *Journal des Débats*, p. 1, col. 2.

une déclaration analogue : « Je l'ai dit à la Chambre, la paix ne sortira que de la victoire (*vifs applaudissements*) et non pas des conciliabules que l'on instituera dans telle ou telle ville étrangère... Nous approchons de la fin...

« La restitution de l'Alsace et de la Lorraine ne sera pas, aux yeux des États alliés, une conquête. Quant à la réparation des dommages, ce sera également un simple acte de justice.

« Il n'y a pas eu de diplomatie secrète, parce que, dans un pays comme le nôtre, je l'ai dit à la Chambre, il n'y a pas de diplomatie secrète possible. Tout ce que les gouvernements pourraient faire, en dehors des Chambres et de la souveraineté nationale, serait frappé d'avance de nullité (*très bien*)!

« Je n'ai rien caché à la Chambre ; je n'ai rien à cacher au Sénat (1). »

Cette déclaration de M. Ribot au Sénat avait, enfin, été suivie de l'ordre du jour de la haute Assemblée que voici :

« Le Sénat,

« ... Convaincu qu'une paix durable ne peut sortir que de la victoire des armées alliées,

« Affirme la volonté de la France, ferme dans ses alliances, fidèle à son idéal d'indépendance et de liberté pour tous les peuples, de poursuivre la guerre jusqu'à LA RESTITUTION DE L'ALSACE ET DE LA LORRAINE, la sanction des crimes, la réparation des dom-

(1) *Journal des Débats*, vendredi 8 juin 1917, p. 3, col. 1-4.

mages, l'obtention de garanties contre un retour offensif du militarisme allemand (1). »

Déjà, quelques jours auparavant, dans la séance de la Chambre relative à la conférence de Stockholm, où les représentants du parti socialiste souhaitaient pouvoir se rendre pour parler des possibilités de la paix avec l'Allemagne, M. Ribot avait précisé son attitude :

« Eh bien ! la paix future ne peut pas être l'œuvre d'un parti quel qu'il soit... Aujourd'hui, les socialistes se réunissent pour examiner les buts de guerre ; demain, les catholiques des différents pays pourraient avoir la même prétention et, alors, que deviendra le rôle des gouvernants responsables ?

« La paix de demain ne peut être la paix ni des socialistes, ni des catholiques, ni d'aucun parti : elle ne peut être, en ce qui concerne la France..., qu'une paix française (*vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite*), c'est-à-dire une paix résumant les aspirations du pays tout entier. Et qui peut représenter le pays, messieurs ? C'est le gouvernement s'appuyant sur les Chambres (*très bien ! très bien !*), s'appuyant sur leur autorité, leur demandant, quand l'heure sera venue, de l'aider de leurs conseils, par la constitution de commissions auxquelles il communiquera tout, avant que les négociations n'entrent dans la période décisive (*nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs*). C'est ainsi que nous devons procéder de par la Constitution et aussi par la volonté, j'en suis sûr, du

(1) *Journal des Débats*, p. 1, col. 2.

pays tout entier (*vifs applaudissements sur les mêmes bancs*).

« Maintenant, Messieurs, comment pourrait-on, à cette heure de la lutte la plus dure et la plus rude, converser avec ceux qui sont nos ennemis (*nouveaux applaudissements*), qui, à aucune heure depuis le commencement de ce drame terrible, n'ont eu un mot qui désavoue le crime qui a été commis contre nous (*vifs applaudissements*)... Et c'est quand la France est encore occupée par l'ennemi que nous pourrions entamer ces conversations (*très bien, très bien*)! Messieurs, cela est impossible...

« Non, messieurs, la paix ne peut sortir que de la victoire (*applaudissements prolongés à gauche, au centre, à droite et sur plusieurs bancs du parti socialiste. Un très grand nombre de membres se lèvent*) (1). »

Voilà l'ensemble des discours que le comte Czernin se trouvait invité à méditer par l'intermédiaire du comte Revertera en réponse à sa demande d'éclaircissements. La volonté de la France s'y trouvait manifestée de la manière la plus nette. Il est vrai que cette volonté, fort claire à l'égard de l'Allemagne, était muette à l'égard de l'Autriche.

Mais, sur ces entrefaites, les meneurs du pangermanisme se décident à faire tomber M. de Bethmann-Hollweg devenu trop docile aux suggestions de Vienne. Dès que cette chute devient probable, le comte Czernin

(1) *Journal des Débats*, dimanche 3 juin 1917, p. 1, col. 6 à p. 2, col. 2.

qui la déplore multiplie ses émissaires en Suisse ; il faut renoncer, pense-t-il, au projet caressé d'une paix commune austro-allemande et revenir à la cruelle nécessité d'une paix séparée de la Monarchie avec l'Entente.

Dès le 5 juillet, le prince Colloredo-Mansfeld arrive à Genève et il déclare, sans perdre de temps, que tout le monde en Autriche veut la paix : « On y arrivera malgré les Allemands et, si ces derniers ne s'y prêtent pas, on fera la paix malgré eux. »

Le baron Gunther, conseiller aulique, est chargé, le 4 ou le 5 juillet, par le comte Czernin de remettre en Suisse, en dehors de la voie diplomatique ordinaire, une note tendant à indiquer que, si l'UNITÉ de la Monarchie se trouve garantie, elle est prête à se transformer en une fédération de nations autonomes placées sous le sceptre de l'empereur ; cette note est remise le 10 juillet. L'Autriche propose de garder, dès maintenant, une passivité militaire absolue sur tous les fronts, mais la France doit garantir l'unité de la Monarchie.

Trois jours plus tard, à la suite de la campagne menée contre lui, le chancelier allemand présente sa démission, le 13 juillet.

En France, le Comité secret de la Chambre se termine par une longue séance, le 7 juillet, prolongée jusqu'au 8 à 3 heures du matin. Parlant de la propagande allemande, M. Alexandre Ribot dit (1) :

(1) *Journal des Débats*, lundi 9 juillet 1917, p. 3, col. 2-4.

« L'Allemagne... a besoin d'une paix immédiate... elle cherche, en jetant la démoralisation sur ses adversaires, à l'obtenir à tout prix (*applaudissements*)... Cette paix, que l'Allemagne nous dicterait..., serait la paix du tombeau scellée sur toutes les espérances du pays (*vifs applaudissements*).

« Nous avons traversé des heures difficiles, douloureuses, sans rien perdre de notre confiance et de notre sang-froid. En ce moment, notre ciel s'éclaircit : c'est non seulement l'entrée en ligne de l'Amérique, mais c'est la reprise de l'offensive russe qui se réalise, c'est cette armée grecque, prête à nous attaquer par derrière, qui a disparu... La victoire est certaine, si nous voulons nous montrer dignes de l'obtenir en résistant jusqu'au bout. »

L'offensive russe du général Broussilof vient, en effet, de commencer le 6 juillet et elle durera jusqu'au 20 ; elle amènera la contre-offensive austro-allemande méridionale contre la Russie, du 21 juillet jusqu'au 8 août.

A peine le prince Colloredo et le baron Gunther ont-ils paru que, le 12 juillet, la veille de la démission du chancelier allemand, le comte Revertera télégraphie de Vienne en Suisse. Il demande de nouveau, de la part du comte Czernin, des précisions sur les bases récemment indiquées, comme étant les buts de guerre de la France, dans le discours de M. Alexandre Ribot qu'on l'avait prié, au début du mois de juin, de relire sans vouloir le commenter.

En présence de cette insistance de Vienne, l'état-

major de l'armée observe, le 20 juillet, que « *le principal adversaire de la France, c'est l'Allemagne. Des pourparlers avec l'Autriche sont donc moins intéressants pour nous que pour certains de nos alliés. Mais la retraite de l'Autriche entraînerait de telles conséquences militaires (détachement de la Bulgarie, cessation des exportations du pétrole indispensable à l'aviation, par conséquent à l'artillerie et à la guerre sous-marine, réinstallation chez eux des Serbes et des Roumains, etc.), qu'il semble utile de l'aider à sortir de la coalition ennemie afin, d'une part, de faciliter notre victoire par les armes sur l'Allemagne et, d'autre part, pour l'avenir, de provoquer pour longtemps, entre les deux Empires centraux, des ressentiments ruinant le projet du Mitteleuropa.*

Que faut-il donc répondre, la question étant d'ordre gouvernemental? Faut-il continuer les pourparlers? Dans le cas de l'affirmative, quelles précisions peut-on donner au sujet des conditions visées dans le discours de M. Ribot? Quelles indications peut-on donner en ce qui concerne les vues de l'Autriche tendant à la garantie du maintien de son unité? »

A ces demandes de l'état-major, le 24 juillet, à 6 heures du soir, répondent les directions suivantes du général Foch :

« Le discours de M. Ribot ne touche qu'indirectement l'Autriche. Mais on peut maintenir la conversation, la laisser se développer en faisant connaître qu'on est favorable au principe de l'unité de l'Empire, pourvu que la répartition des différents États qui le composeront assure le respect des nationalités et leur représentation propre.

Sans toutefois qu'on puisse, dès à présent, préciser l'atteinte qui pourrait être portée à l'intégrité du territoire. »

Depuis le télégramme envoyé de Vienne par le comte Revertera, le 12 juillet, le Reichstag de l'Empire allemand s'était assemblé le jeudi 19 et le docteur Georges Michaelis, successeur de M. de Bethmann-Hollweg, y avait pris la parole. Il y avait déclaré vouloir une paix victorieuse : « Le territoire de la patrie est sacré, dit-il, nous ne pouvons pas négocier avec un adversaire qui réclame une partie du territoire de l'Empire. Si nous faisons la paix, nous devons, en première ligne, obtenir que les frontières de l'Empire soient garanties à jamais... mais *nous ne pouvons pas faire encore une offre de paix* (1). »

On voit bien que le nouveau chancelier est le porte-parole de Ludendorff, mais le Reichstag a beaucoup de peine à abandonner les idées que M. de Bethmann-Hollweg avait fini par adopter. Aussitôt après le discours de M. Michaelis, M. Fehrenbach prend la parole pour présenter une motion relative à la paix qui se trouve votée par 214 voix contre 116 et 17 abstentions.

Le Reichstag n'y parle pas de paix victorieuse, mais seulement d'une guerre défensive destinée à garantir L'INTÉGRITÉ de l'Empire et d'une paix à l'amiable aboutissant à la réconciliation durable des

(1) *Journal des Débats*, samedi 21 juillet 1917, p. 1, col. 6 à p. 2, col. 1.

peuples, d'une paix économique assurée par la liberté des mers. Tant qu'elle ne peut être réalisée, le peuple allemand croit que, étant uni, il est invincible.

En somme, le nouveau chancelier refuse de demander la paix et le Reichstag lui-même, quoique désormais favorable à la paix, ne veut pas entendre parler de rendre à la France l'Alsace et la Lorraine.

Le jour même, cette attitude de Berlin se trouve jugée à Vienne dans les cercles officieux qu'inspire le comte Czernin. Voici ce que dit la *Neue Freie Presse* :

« La base même de toute la politique de l'Autriche, depuis l'avènement de Charles I^{er}, c'est la volonté de rendre à l'humanité qui s'entre-déchire les bienfaits de la paix. Cette volonté, antérieure à la révolution russe, a eu pour cause déterminante, dans l'âme du souverain, le spectacle du champ de bataille. Elle est inébranlable et sera plus forte que tous les obstacles qu'elle pourrait rencontrer. Aussi, est-ce avec une joie profonde que l'Autriche voit se manifester en Allemagne une volonté identique, affirmée par la déclaration de la majorité du Reichstag.

« Désormais, la politique de notre empereur trouve un appui dans la majorité du Reichstag allemand...

« L'avènement de l'empereur Charles a marqué le début d'une ère nouvelle. Sa parole a retenti profondément en Allemagne... Maintenant que la question des possibilités a été tirée au clair, l'accord entre Vienne et Berlin ne peut manquer d'être parfait (1). »

(1) Le *Journal des Débats*, vendredi 20 juillet 1917, p. 4.

Désormais, le comte Czernin revient avec joie à sa conception d'une paix commune austro-allemande qu'il avait dû abandonner deux fois pour accepter une paix séparée de la Monarchie, la première fois, sur l'initiative du prince Sixte, lors de l'entrevue stérile de Hombourg, au mois d'avril, la seconde fois, en raison de la chute prochaine du chancelier Bethmann-Hollweg, à la fin du mois de juin. Cette conception d'une paix commune austro-allemande, il s'y attachera jusqu'à la fin, lui cependant si changeant : il est vrai que la mission du comte Armand contribuera à l'y fixer d'une manière imprévue.

Pendant que la guerre s'éternise et que les diplomates temporisent, les choses se compliquent. Les représentants des peuples yougoslaves de la Monarchie avaient déclaré, le 31 mai, qu'ils acceptaient de former une fédération de peuples autonomes placés sous le sceptre de l'empereur. Depuis lors, les notables de ces pays, intellectuels fort agissants, qui, hors de la Monarchie, vivaient aux États-Unis, à Londres, à Paris, et même à Rome, où, fort soutenus, ils animaient de leur présence chaque jour davantage les grands Doctrinaires de l'Entente, se décidèrent, loin de leurs peuples, à les déclarer indépendants, sans attendre que ceux-ci pussent se prononcer eux-mêmes chez eux sur leur sort. C'est ainsi que M. Ante Troumbitch, président du comité yougoslave de Rome, Londres,

col. 2, dit : « Le langage du journal officieux est intéressant en ce qu'il traduit, sous la forme de réalités, les aspirations ardentes et désespérées du gouvernement de Vienne. »

Paris et New-York, proclame de son propre chef, à Corfou, le 7-20 juillet, l'indépendance des pays serbes, croates et slovènes de la Monarchie, en même temps que leur union au royaume de Serbie représenté par le président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de celui-ci, M. Nikola P. Pachitch ; voilà comment on dispose des peuples avant qu'ils ne disposent d'eux-mêmes.

Dans la séance importante du Sénat (1) qui a lieu le 22 juillet, au sujet de l'offensive peu heureuse du 16 avril et des menées pacifistes d'inspiration allemande destinées à affaiblir l'énergie soutenue de la France, M. Alexandre Ribot dit : « L'Allemagne a besoin de la paix par tous les moyens ! Elle dit qu'elle veut l'entente entre toutes les nations, elle qui a refusé tout arbitrage au moment où la guerre a éclaté. La ligue qui s'est formée contre l'Allemagne ne se

(1) M. Clemenceau y prélude à son action, qui allait devenir prépondérante dans l'achèvement victorieux de la guerre, en attaquant soudainement le ministre de l'Intérieur, M. Malvy, que M. Ribot avait maintenu au pouvoir.

M. CLEMENCEAU. — J'ai le dossier Almercyda ; M. Ribot ne doit pas le connaître (*Rives*). Je le tiens à sa disposition...

Puis, s'adressant à M. Malvy :

— Je vous reproche de trahir les intérêts de la France.

M. Ribot répond à M. Clemenceau :

— Vous avez été injuste pour un de mes collaborateurs. J'ai été témoin de ce qu'a fait M. Malvy depuis trois ans. Sa politique, il faut la juger d'après ses résultats...

M. DE LAMARZELLE. — Vous vous solidarisez avec M. Malvy ?

M. RIBOT. — L'abandonner serait une lâcheté.

(*Journal des Débats*, mardi 24 juillet 1917, p. 2, col. 1 à p. 3, col. 3-4.)

dissoudra pas, à moins que l'Allemagne n'abandonne ses idées de domination et de servitude imposées aux autres. L'Allemagne veut une paix que nous ne lui donnerions qu'en nous déshonorant. Elle veut dissocier notre force morale ; elle est derrière cette propagande (*Très bien! Vifs applaudissements*). Si ce pays voulait la paix par lassitude, il ne serait plus digne d'être la France. »

Dans ce discours, comme dans tous les précédents, l'attitude de M. Ribot est parfaite à l'égard de l'Allemagne ; son erreur, cependant, est toujours la même depuis qu'il gouverne et cette erreur est d'ignorer volontairement l'Autriche quand celle-ci frappe à sa porte. L'état-major de l'armée et son chef éminent, le général Foch, on vient de le voir, serrent de plus près l'ensemble des réalités dès que ces réalités se révèlent à eux. Ils comprennent mieux le parti que la France pourrait tirer de la situation de la Monarchie.

Le 24 juillet, à 9 h. 10, arrivent à Paris le baron Sidney Sonnino et le général Cadorna (1). Un peu avant eux, à 7 h. 30, y arrivent MM. Lloyd George et Balfour avec sir John Jellicoe.

Il s'agit de tenir, enfin, la conférence que M. Jules Cambon avait annoncée au prince Sixte, le 23 juin, pour reviser les buts de guerre ; la Russie s'y trouve représentée uniquement par M. Sevastopoulo.

Cette conférence se tient au quai d'Orsay, les 25, 26 et 27 juillet. « Trois années de guerre n'ont affaibli

(1) *Journal des Débats*, mercredi 25 juillet 1917, p. 4, col. 1-2.

ni notre union, ni notre volonté de vaincre », dit M. Ribot en l'ouvrant (1).

Il était bien tard pour demander au général Cadorna quelques éclaircissements au sujet de la demande de paix modérée faite, selon le comte Czernin, à l'Autriche, par la voie de Berne, vers le 12 avril. Le comte Czernin lui-même, qui, le 9 mai, avait promis au prince Sixte de lui fournir toutes les précisions les plus claires sur la date de cette démarche, sur son auteur et sur les dires de celui-ci, avait négligé de tenir cette promesse. Ce qu'il suffit de dire, aujourd'hui, c'est que cette démarche n'avait, en son temps, pas passé inaperçue à Berne. Deux ans après, son souvenir n'y était pas perdu dans les cercles diplomatiques. Assurément, le consul d'Autriche à Zürich qui s'occupait d'affaires militaires, M. Maurig, était mort depuis ; il s'était, paraît-il, suicidé. De même, le comte de Brandis, conseiller de la légation, était mort, mais d'une mort plus douce. Le texte de l'offre italienne avait, dit-on, été télégraphié par l'un de ces deux diplomates disparus au comte Czernin qui, seul désormais, en peut connaître les termes précis ; cependant, celui-ci paraît maintenant avoir oublié toute cette affaire. Dans les cercles américains de Berne, le 24 mai 1919, on croyait aussi se rappeler que « le général Buccalo (?), au printemps de l'année 1917, s'était mis en rapport à Berne, non pas directement avec les Autrichiens, mais avec

(1) *Journal des Débats*, jeudi 26 juillet, p. 4, col. 1, et samedi 28, p. 4, col. 1.

le ministre d'Allemagne pour faire une offre de paix à l'Autriche. Il n'avait pas abouti. Quelques mois plus tard, un second officier, qui se donnait comme envoyé par l'état-major italien, était arrivé à Berne sous le nom de Montecchio (?). Contrecarré par la légation italienne, il était reparti tout de suite (1) ».

La diplomatie militaire italienne n'est pas la seule à avoir ainsi agi en Suisse pour se rapprocher de l'Autriche en 1917, afin de pourvoir à la nécessité éventuelle d'une paix rapide. En dehors des cercles diplomatiques de Berne, voici d'autres souvenirs conservés dans les milieux politiques de la Suisse alémanique :

« En 1917, au mois de février, Mme Grebner, veuve d'un banquier allemand, sœur de l'un des généraux du grand quartier général italien (?), arrive à Zürich. Elle se dit chargée par le gouvernement italien de trouver un point de contact avec l'Autriche : L'ITALIE, dit-elle, EST PRÊTE A FAIRE UNE PAIX HONORABLE AVEC

(1) Les personnes de qui émanent ces souvenirs n'ont évidemment pas un grand souci de la précision des faits qu'elles ont connus, mais cependant les faits existent et ils pourront s'éclaircir. Il s'agit, d'abord, à n'en pas douter, du colonel Valentino Buccalo, attaché militaire d'Italie en Suisse qui, en 1917, relevé de ce poste, fut promu général et envoyé sur le front. Il devait se faire prendre avec ses troupes à Caporetto. Pendant son séjour à Berne, il était en rapports avec son collègue austro-hongrois, M. von Einem, par une personne qui tenait à celui-ci de fort près. M. von Einem, de son côté, était en rapports constants avec M. Maurig. Quant au second officier italien que l'on désigne sous le nom de Montecchio (?), ce nom rappelle celui de M. G. Montecchio Parenzo qui s'est trouvé attaché à la légation d'Italie en Suisse.

L'AUTRICHE et demande qu'on prépare la rencontre d'un haut fonctionnaire italien avec un haut fonctionnaire autrichien en Suisse à cette fin. Ce projet n'a pas de suite. »

« En mai ou juin 1917, la même personne revient, disant que le point capital est de trouver deux fonctionnaires qui préparent la rencontre souhaitée de deux plénipotentiaires. L'homme politique consulté répond qu'il va signaler cela en Autriche, son devoir étant de faciliter la tâche des belligérants qui veulent ramener la paix, mais que, forcément, vis-à-vis d'une femme, on peut se demander si elle est réellement autorisée à faire cette ouverture indirecte en dehors des voies diplomatiques ordinaires. Alors, Mme Grebner présente un télégramme, paraît-il, de M. Sonnino lui-même, la chargeant de s'entretenir avec cet interlocuteur pour trouver la médiation recherchée avec l'Autriche. Elle ajoute que, si on hésite à la croire, le consul général d'Italie à Berne est chargé par son gouvernement de l'accréditer. En conséquence, la légation d'Autriche se trouve avertie de cette ouverture : elle demande des instructions télégraphiques à Vienne. Le comte Czernin répond d'une façon évasive. »

Que demandait alors l'Italie, par cette voie, pour faire la paix? La cession du Trentin de langue italienne et la transformation de Trieste en ville libre.

L'odyssée de Mme Grebner comptera plusieurs autres voyages et durera jusqu'à la fin de la guerre. On serait naïf d'en être surpris et c'est, au contraire, une occasion entre beaucoup d'autres de rendre un

très sincère hommage à la diplomatie italienne qui sut avoir ainsi cette activité discrète et souple.

Loin d'être timorée, de vivre dans sa tour en voyant partout des embûches à éviter, des coups à craindre, elle mène des offensives judicieuses, garde partout le contact et sait parfaitement combien il importe toujours d'avoir plusieurs cordes à son arc, si excellente que soit celle du moment. Elle sait, même, avoir des arcs de rechange. Il ne faut donc pas la blâmer, mais l'admirer.

Essayant d'amener l'Italie à modérer ses vues, c'est au cours de cette conférence des 25-27 juillet à Paris, que M. Alexandre Ribot, dominé par le caractère impérieux du baron Sonnino, se laisse aller à lui dévoiler sans nécessité aucune les lettres impériales du 24 mars et du 9 mai, malgré la parole d'honneur qu'il avait donnée — et qu'il avait fait donner lui-même à M. Lloyd George — de ne pas le faire (1).

(1) « En juillet 1917, M. Ribot estima que l'attitude de l'Autriche et la duplicité nettement établie du comte Czernin le déliaient de sa discrétion. Il tint à faire connaître à M. Sonnino la totalité du dossier de la négociation, y compris les lettres de l'empereur et les mémoires remis par le prince Sixte. M. Sonnino lut attentivement ce dossier, puis il déclara à M. Ribot :

« Vous avez été d'une correction absolue à notre égard et je ne puis que vous en remercier » (*Le Matin*, dimanche 4 janvier 1920, 37^e année, n^o 13074, p. 1, col. 6). Cette confidence anonyme de M. Ribot au *Matin* se trouve confirmée le lendemain par M. Painlevé dans *l'Eclair* : « Ni le Conseil des ministres, ni moi personnellement n'avons rien su. C'est la phrase célèbre de M. Clemenceau sur Czernin qui nous a tout appris. En juillet, M. Ribot confia le dossier complet des négociations à M. Son-

Le 28 juillet, le chancelier Michaelis utilise, de son côté, les indiscretions russes pour attaquer la France, soi-disant conquérante, en révélant l'accord franco-russe intervenu du temps de l'« odieux tsarisme », en février 1917, au sujet du bassin de la Sarre et de la rive gauche du Rhin à neutraliser (1).

M. Ribot répond à cette attaque, le 31 juillet, de la tribune de la Chambre (2). Dès la veille, le 30 juillet, M. Balfour précise à la Chambre des Communes l'attitude britannique. Il le fait avec simplicité et bon sens : « Nous sommes entrés dans la guerre dès les premiers jours..., n'ayant rien d'autre en vue que la nécessité de défendre la Belgique et d'empêcher que la France ne fût écrasée sous nos yeux... Le but anglais de la guerre : voir l'Europe sortir de la lutte avec moins de causes de divisions pour l'humanité... Jusqu'à ce que l'Allemagne soit ou rendue impuissante ou rendue libre, je ne crois pas que la paix européenne puisse être assurée (3). » La France a la satisfaction de voir, dans ce discours, le ministre de la Couronne reconnaître, avec une ferme conviction, la nécessité de lui restituer l'Alsace et la Lorraine. C'est ce que l'em-

nino qui, après en avoir pris connaissance, déclara que l'attitude de la France et de l'Angleterre avait été en cette occasion de la plus grande correction » (*L'Eclair*, n° 11327, lundi 5 janvier 1920, p. 1, col. 3 : la Mission du prince Sixte. La paix autrichienne n'était pas acceptable, déclare M. Painlevé).

(1) *Journal des Débats*, jeudi 2 août, p. 2, col. 1 : Les allégations de M. Michaelis.

(2) *Journal des Débats*, p. 2, col. 2-3.

(3) *Ibid.*, p. 1, col. 5-6 à p. 2, col. 1.

pereur d'Autriche avait lui-même reconnu le 24 mars précédent.

Le 2 août, enfin, toute cette campagne oratoire qui durait depuis deux mois se termine par une dernière déclaration de M. Ribot à la Chambre. « Le gouvernement pense que nous n'arriverons à une paix que nous puissions accepter que lorsque l'Allemagne en aura fait la demande (*Vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite*). Si nous écoutions trop tôt les propositions perfides qui sont faites, appuyées des mensonges que vous connaissez, nous livrerions ce pays... Qui pourrait envisager à cette heure une paix conclue avec l'Allemagne?... L'heure de la paix n'est pas venue (1). » Encore une fois, il est impossible de mieux parler : le seul tort du grand parlementaire, s'il ne cache rien à la Chambre, est de paraître oublier l'Autriche.

Une nouvelle conférence était fixée à Londres et on y attendait M. Ribot retenu à Paris par les débats prolongés du Parlement ; le baron Sonnino l'y avait précédé et, tout en attendant M. Ribot, n'y perdait pas son temps. En quelques jours, il arrive à y établir son ascendant définitif sur l'esprit de M. Lloyd George. Dans un meeting tenu au Queens Hall, le 4 août, le diplomate italien parle à la foule de Londres, en présence du premier ministre : « La lutte continue jusqu'à une paix durable », dit-il. M. Lloyd George

(1) *Journal des Débats*, samedi 4 août, p. 2, col. 5-6 ; p. 3, col. 1-3.

exprime cordialement son admiration pour le brillant homme d'État qui préside aux destinées de l'Italie et dans les veines de qui coule du sang gallois (1). Ce n'est plus seulement aux destinées de l'Italie que préside maintenant le baron Sidney Sonnino ; il préside ouvertement à la marche diplomatique de l'Entente. Heureux homme, dans les veines de qui coule du sang gallois !

M. Alexandre Ribot étant enfin arrivé avec M. Painlevé et le général Foch, la conférence annoncée se tient le 7 et le 8 août (2).

Aussitôt après avoir reçu, le 24 juillet, les directions que lui avait tracées, en réponse à son rapport du 20 juillet, le général Foch, l'état-major de l'armée avait mis son intermédiaire suisse en rapport avec le comte Nicolas Revertera.

Voici le compte que rend de cette reprise de contact l'état-major à la date du 30 juillet :

« *Le contact de Suisse avec Vienne a été repris dans les conditions convenues. Vienne est impatient d'avoir des précisions concernant :*

1^o *les bases de négociations (cessions demandées à l'Autriche au profit de ses ennemis, compensations éventuelles à trouver par elle, par exemple une union*

(1) *Journal des Débats*, lundi, 6 août, p. 1, col. 6 ; p. 2, col. 1.

(2) *Ibid.*, vendredi 10 août, p. 4, col. 1. M. Ribot interrompit son voyage de Paris à Londres en s'arrêtant, le 5 août, avec M. Bourgeois, pour rendre visite au roi et à la reine des Belges que le président de la République et M. Bourgeois avaient déjà été voir, avant lui, le 22 juillet.

avec une Pologne reconstituée, modifications au régime intérieur de la double Monarchie espérées par l'Entente, quel appui trouverait l'Autriche pour résister à l'Allemagne prussienne...);

et 2^o les personnes (membres des gouvernements) de l'Entente qui adoptent ces bases.

L'impression de Suisse est que l'impatience de Vienne résulte de la conscience qu'on y a de la « gravité du « mal ».

Le 1^{er} août à Versailles et le 3 août à Paris, M. William Martin exprime la croyance que les bruits absurdes relatifs à la reine des Belges sont liés au fait malheureux que la présence des princes en Suisse a été signalée à l'Allemagne. L'ami des princes, auquel il exprime, le 3 août, ce point de vue inattendu, répond « que les Allemands n'ont pu être prévenus, de Suisse même, des démarches des princes parce que le secret y a été gardé par les rares personnes qui en ont été les témoins et qui sont d'une discrétion absolue. Si les Allemands ont appris ces démarches, ce ne peut être que d'ici, ou d'Italie directement ou indirectement; il y a eu ici des indiscretions qui ont été sues et qu'on peut préciser. En Belgique, on était très partisan, le 10 juin, de poursuivre les négociations du prince et, le 10 juillet, on y avait changé d'avis entièrement. Quant à la campagne dirigée contre la reine, elle a débuté vers le 15 juin; d'où vient-elle? Il faut d'ailleurs avouer que le prince, peu satisfait de l'attitude de M. Ribot à son égard et heureux de retourner au front, a fait manifester en partant, le 23 juin, son désir de ne plus

être mêlé au cours de cette affaire jusqu'à ce qu'on lui fasse connaître la réponse qu'il doit transmettre à l'empereur. »

Le 4 août, comme suite à son compte rendu du 30 juillet, l'état-major de l'armée établit une note qui mérite bien d'être connue tout autant que les instructions du 24 juillet. On se félicite de pouvoir en reproduire ici les termes d'après la publication qui vient d'en être faite (1) :

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

2^e bureau, I.

TRÈS SECRET.

Paris, le 4 août 1917.

NOTE

L'insuffisance de son approvisionnement en vivres peut acculer la Russie à se retirer de la lutte. Les manœuvres allemandes pour l'amener à une paix séparée sont un danger encore plus réel, devant lequel la volonté versatile et les énergies sans durée des Russes nous laissent en péril immédiat et constant.

L'Entente doit prendre les devants et, en amenant

(1) *L'Opinion* : Un nouveau chapitre de diplomatie secrète. Les négociations Armand-Revertera. L'Autriche et la paix séparée (*L'Opinion*, journal de la semaine, 13^e année, n^o 28, samedi 10 juillet 1920, p. 31-37 ; n^o 30, samedi 24 juillet 1920, p. 87-94 ; n^o 31, samedi 31 juillet 1920, p. 115-121).

l'Autriche à la paix, frapper l'Allemagne d'un coup semblable à celui dont nous sommes menacés par elle.

Par l'abandon de la lutte, l'Autriche nous procurerait un avantage qu'il serait utile d'acheter à un prix très élevé (maintien de son unité, augmentation de sa puissance). Notre bénéfice est à la fois immédiat et lointain.

Immédiat : La coupure est faite entre l'Allemagne et les Balkans.

La perte des champs pétrolifères des Karpathes entrave la guerre sous-marine, gêne l'emploi de l'artillerie (aviation réduite), atrophie toute la vie industrielle en raréfiant encore les lubrifiants déjà si diminués.

L'Allemagne reste isolée et peut être vaincue militairement par l'atteinte portée aux réapprovisionnements et aux réfections en matériel de son armée.

Lointain : Le seul ennemi de la France, l'unique danger en Europe est la Prusse. Les amendements aux constitutions des autres gouvernements sont des accessoires secondaires tant que la Prusse ne sera pas entièrement et définitivement vaincue, réduite à l'impuissance.

L'Entente doit donc créer une puissance voisine de la Prusse et irrémédiablement hostile. Elle peut y parvenir au moyen des Habsbourg, en groupant par le lien de l'union personnelle une fédération d'États à majorité slave, donc incorporer, à ces États-Unis, la Pologne des limites de 1772 (de Dantzig aux Karpathes).

En adjoignant à ces États-Unis les Allemands politiquement et confessionnellement les plus éloignés du Prussien, c'est-à-dire la Bavière.

En affaiblissant directement la Prusse, en provoquant sa haine par l'attribution de la Silésie prise par Frédéric II.

La Prusse, qui projetait un empire de Hambourg au golfe Persique, sera coupée de son extension orientale par une puissance s'étendant de la Baltique à l'Adriatique (de Dantzic à Fiume) et libérée économiquement par l'attribution des régions industrielles de Silésie et de Pologne.

L'Angleterre aura toute liberté en Égypte et en Mésopotamie.

L'Italie recouvre sûrement le Trentin et, sinon Trieste, bénéficie au moins de la franchise de ce port, tout en conservant, au profit de notre tranquillité, un frein à sa mégalomanie.

La Russie n'abandonne aucun territoire proprement russe et, d'ailleurs, ses défaillances nous forcent maintenant à envisager d'abord et avant tout la défaite de la Prusse.

Ce texte est soumis, le jour même, au ministre de la Guerre; frappé de la force de ces arguments, M. Painlevé « saisit à nouveau M. Ribot de la chose ». Il fait valoir au président du Conseil que l'« échec de Paschendaële et la défaite définitive de l'armée russe amènent les généraux Foch et Pétain à penser que la seule parade immédiate est une paix séparée de l'Autriche ».

M. Ribot lui répond que l'état-major « peut suivre l'affaire, à condition que les conversations qui s'engageront soient dénuées de tout caractère officiel et n'engagent en aucune façon le gouvernement. Il s'agit d'un

sondage et non d'une négociation ». Il est bien surprenant de voir M. Ribot se laisser engager, même indirectement, dans cette affaire, lui qui était convaincu de son échec assuré, car, enfin, ce qui était mauvais par le prince Sixte, ne peut devenir bon par le comte Armand : cela ne peut que devenir pire.

Avant de donner suite à cette décision de M. Alexandre Ribot dont le ministre de la Guerre informe l'état-major, M. Painlevé tient à mettre au courant de la situation M. Lloyd George, afin de lui demander son acquiescement.

Parti de Paris le 5, dès son arrivée à Londres, le 6 août, M. Painlevé parle au premier ministre : « *M. Lloyd George approuve pleinement.* » Il dit à M. Painlevé : « *Il n'y a qu'un ennemi, l'Allemagne. Si le militarisme allemand est vaincu, les principes des Alliés triomphent. Le mieux serait, en effet, de détacher l'Autriche. Mais Trieste est la pierre d'achoppement. Il faut prendre Trieste : la ville une fois prise, l'Autriche se résignera à la céder et des compensations la détacheront de l'Allemagne. En attendant, l'affaire doit être suivie, même si elle a peu de chance d'aboutir. Car cela ne peut avoir d'inconvénient et tout doit être tenté.* » Aussi, faisant téléphoner de Londres dans la nuit du 6 au 7 vers 3 heures du matin au colonel Goubet, chef du deuxième bureau, qui attendait ses ordres, le ministre de la Guerre lui prescrit d'envoyer le commandant Armand en Suisse. Le chef du deuxième bureau transmet lui-même et immédiatement, à 7 heures du matin, cet ordre au comman-

dant, qui se tenait prêt à franchir la frontière à Bellegarde.

On doit être persuadé que, si M. Lloyd George a été ainsi consulté par M. Painlevé avant d'envoyer le comte Armand au comte Revertera, le baron Sonnino l'a été également par M. Ribot : celui-ci lui ayant dévoilé tout le passé de l'affaire d'Autriche, il ne peut lui en cacher la suite.

Dans la conférence du Comité de l'Entente tenue à Londres le lendemain, 7 août, « M. Lloyd George propose, pour peser sur l'Autriche encore davantage, de l'attaquer sur le front italien. M. Painlevé l'appuie énergiquement ». Mais les deux ministres se buttent à l'« opposition des experts militaires anglais et à une opposition italienne ».

Le commandant Armand arrive donc en Suisse avec la pensée qu'il s'agit d'amener l'Autriche à une paix séparée. Voici, extrait de son rapport au ministre, écrit le 12 août à son retour, le texte de la communication qu'il fait au comte Revertera, le 7 août, à 5 heures du soir.

CONDITIONS TRANSMISES LE 7 AOÛT 1917

A 17 HEURES

1^o *L'Autriche-Hongrie se retirera de la guerre et observera les devoirs d'une stricte neutralité;*

2^o *Elle cédera à l'Italie le Trentin et Trieste, ou, tout au moins, en fera un port franc;*

3° Il sera attribué à la Monarchie des Habsbourg :

a) La Pologne reconstituée dans ses limites au moment du partage de 1772 ;

b) Le royaume de Bavière ;

c) La Silésie dans ses limites au moment de la cession à Frédéric II ;

4° La Silésie fera partie des États héréditaires autrichiens. La Pologne et la Bavière entrèrent dans la fédération des États que l'empereur d'Autriche exprime l'intention de former ;

5° Si la double Monarchie exécute les clauses relatées dans les numéros 1 et 2, l'Angleterre et la France la soutiendront de toutes leurs forces pour la réalisation des clauses relatées sous le numéro 3.

Après avoir appris ces « conditions de l'Entente », le comte Revertera ne peut s'empêcher de dire : « Je suis enchanté, c'est plus que nous ne pouvions espérer, la part est presque trop belle. On n'avait parlé que de nous démembrer et, maintenant, on songe à nous faire devenir un grand État. » Il montre autant d'étonnement que de satisfaction de se voir proposer une fédération avec la Pologne ; il faudrait, dit-il, être assuré que la Bavière et la Silésie désirent entrer dans cette combinaison. La fédération des États de la Monarchie, c'est l'idée de l'empereur, c'est cela qu'il nous faut. Mais la Hongrie y est hostile, les éléments pan-germanistes sont puissants. Quant aux éléments slaves qui forment la majorité, il faudrait qu'ils se mettent d'accord, mais les Tchèques ne seront jamais contents.

Le lendemain matin, 8 août, le comte Revertera remarque : « L'empereur est un parfait gentilhomme, il me répondra qu'on achète sa trahison en le payant sur le dos de son allié. Il faut trouver un moyen de permettre à l'empereur de se retirer en homme d'honneur, car il veut la paix. »

Il s'agit d'amener l'Autriche à une paix séparée. Malheureusement, les instructions verbales dont le comte Armand est porteur indiquent à titre accessoire « l'idée de faire de l'empereur d'Autriche le porteparole des conditions de paix draconiennes, mais logiques, de l'Entente à l'Allemagne » et cette idée, écrit-il dans son rapport, « a été accueillie favorablement ». On ne sait de qui émane cette idée, mais elle était néfaste et on va voir où ce germe va mener. Il va mener à faire proposer une paix de l'Entente à l'Allemagne.

Le 8 août, à 11 heures, le comte Revertera fait la déclaration suivante : « Je crois que l'empereur acceptera de transmettre à Berlin des conditions de paix de l'Entente et, surtout, de la France, conditions mêmes dures, mais non absurdes. Dans ce cas, l'empereur userait de toute son influence pour obtenir ces conditions et, si Berlin s'entêtait à ne pas accepter cette base, l'empereur menacerait d'en tirer toutes les conséquences. Si Berlin passait outre, l'empereur réaliserait sa menace. »

Pour l'Italie, le comte Revertera répugne à donner le Trentin « qui est baigné de sang autrichien et dont le peuple est fidèle ». Quant à Trieste, on ne peut

céder cette cité, « *mais, dit-il, on peut examiner la question du port franc* ».

« Le rêve de l'empereur est d'être aujourd'hui médiateur entre la France et l'Allemagne. Il voudrait, plus tard, une alliance avec la France. L'opinion, en Autriche, est favorable à M. Painlevé ; M. Ribot est considéré comme un ennemi irréductible. »

Le comte Revertera demande si on rendra à l'Allemagne ses colonies. « C'est peu probable, répond le comte Armand. — Il faudrait, réplique le comte Revertera, qu'à la paix, tout le monde soit satisfait et qu'un ferment de vengeance ne soit pas déposé dans le traité. Si nous recevons la Silésie, la Prusse cherchera toujours à la reprendre. Rappelez-vous Tilsitt. »

Ni le comte Armand, ni le comte Revertera ne connaissent, bien entendu, l'existence des négociations du prince Sixte ; par suite, l'intégrité de la Belgique et de la Serbie se trouve remise en question par le comte Revertera, aussi bien que la restitution complète de l'Alsace et la cession éventuelle du Trentin par l'Autriche.

Quand on a ainsi sous les yeux le récit de cette entrevue, il est impossible de ne pas regretter que l'Entente ait accueilli l'idée, manifestée par le comte Czernin, d'écarter le prince Sixte de la suite des négociations en se faisant représenter par un intermédiaire moins autorisé, moins direct et ignorant, en somme, tout ce qui s'était passé jusqu'ici. C'était pratiquement vouloir annuler tout ce que le passé avait déjà acquis. Quel que fût le peu de satisfaction qu'il rencontrait

à poursuivre la voie où on l'avait engagé, le prince, si on eût fait appel franchement à lui, n'eût pas hésité à remplir tout son devoir et, malgré le déplaisir qu'eût pu en ressentir le comte Czernin, jamais il ne se fût laissé engager, comme le comte Armand, dans des conversations tendant à amener autre chose que la paix séparée de l'Autriche.

Le 8 août, dans la soirée, le comte Armand fait transmettre, par son intermédiaire suisse, au comte Revertera une menace de rupture. « L'envoyé n'est pas venu chercher la paix », lui fait-il dire, « l'Entente s'est proposé certains buts ; si elle peut y atteindre en abrégeant les hostilités, il est du devoir de ses hommes d'État d'en examiner le moyen. Mais, si cette voie ne peut s'ouvrir, dites-le de suite. Vous ne recevrez plus aucune communication. La guerre durera un an, deux ans, ce qu'il faut pour que l'Entente triomphe. » On voit que, malgré les recommandations très restrictives de M. Alexandre Ribot, le comte Armand parle clairement au nom de la France et même au nom de l'Entente. En faisant notifier cette menace, il résiste aux tergiversations qui l'arrêtent.

Le comte Revertera supplie qu' « on ne casse rien ».

Le 9 au matin, il affirme être persuadé qu'avec de la bonne volonté, de part et d'autre, on est sur le chemin de la paix de l'Autriche avec l'Entente. L'empereur désire la paix par-dessus tout et fera tout pour l'avoir, mû par des considérations d'humanité. « Mais si la France demande toute la rive gauche du Rhin,

c'est une impossibilité. Les plénipotentiaires ne se rencontreront, d'ailleurs, qu'une fois les bases acceptées de part et d'autre. »

Le comte Armand, de retour à Paris, rend compte au ministre de la Guerre, le 12 août, de sa mission. M. Painlevé le renvoie en Suisse avec les instructions que voici.

Eclaircir les deux questions suivantes :

1^o *L'Autriche est-elle définitivement intransigeante au sujet de Trieste?*

2^o *L'Autriche est-elle sincère et, dans le cas où elle s'accorderait avec les Alliés sur des conditions équitables (comprenant notamment le retour de l'Alsace-Lorraine à la France), a-t-elle vraiment la volonté de rompre avec l'Allemagne si celle-ci repoussait ces conditions?*

Au surplus, simple échange de vues, pas une ligne d'écriture.

Ce n'est pas tout : l'idée malheureuse d'utiliser l'empereur d'Autriche comme porte-parole de l'Entente vis-à-vis de l'Allemagne se développe. Le commandant Armand est chargé de faire transmettre ainsi à Berlin les bases éventuelles d'une paix générale.

Sans attendre cette deuxième venue du comte Armand, sur le rapport que le comte Czernin lui avait fait de l'entrevue des 7, 8 et 9 août, l'empereur Charles écrit, de Reichenau, le 20 août, la lettre suivante au prince impérial allemand :

Reichenau, am 20 August 1917.

LIEBER WILHELM,

Mein Flügeladjutant Oberstleutnant Graf Ledochowski überbringt dir meine grosse Verdienst-Medaille und ich bitte dich, dieselbe annehmen zu wollen für alles, was du in diesem gemeinsamen Verteidigungskriege für unsere Sache geleistet hast.

Mein Minister des Äusseren hat mir die interessante Unterredung gemeldet, die er mit dir zu haben die Ehre hatte, und alle deine Ausprüche haben mich von Herzen gefreut, weil sich darin meine Auffassung der Lage so genau widerspiegelt. Trotz aller übermenschlichen Leistungen unserer Truppen erfordert die Lage im Hinterlande unbedingt ein Ende des Krieges noch vor dem Winter; dies gilt für Deutschland so gut wie für uns. Die Türkei wird nun mehr sehr kurz mitmachen, und mit ihr verlieren wir auch Bulgarien, dann sind wir zwei allein und das kommende Frühjahr wird « Amerika » bringen und eine noch verstärkte Entente.

Ich habe andererseits bestimmte Anzeichen, dass wir Frankreich für uns gewinnen könnten, wenn Deutschland sich zu gewissen territorialen Opfern in Elsass-Lothringen entschliessen könnte. Haben wir Frankreich gewonnen, so sind wir Sieger und Deutschland kann sich anderweitig und ausgiebig entschädigen. Aber ich will

nicht dass Deutschland das Opfer allein tragen sollte, ich will selbst den Löwenanteil dieses Opfers tragen und habe Seiner Majestät deinem Vater erklärt, dass ich unter der vorerwähnten Bedingung bereit bin, nicht nur auf ganz Polen zu verzichten, sondern auch Galizien an Polen abzutreten und dieses Reich an Deutschland angliedern zu helfen. Deutschland würde im Osten ein Reich gewinnen, während es im Westen einen Teil seines Landes hergeben würde.

Im Jahre 1915 haben wir, ohne irgendeine namhafte Kompensation zu fordern, in Interesse unseres Bundes auf Bitte Deutschlands den treulosen Italienern Trento angeboten, nur den Krieg mit Italien zu vermeiden. Heute ist Deutschland in einer ähnlichen jedoch weit aussichtsvolleren Lage und du als Erbe der deutschen Kaiserkrone bist berechtigt dein wichtiges Wort mit in die Wagschale zu werfen und ich weiss, dass Seine Majestät dein Vater diesen Standpunkt bezüglich deiner Mitarbeit voll und ganz teilt.

Darum bitte ich dich, in dieser für Deutschland wie für Oesterreich-Ungarn entscheidenden Stunde, die Gesamtsituation zu bedenken und deine Bemühungen mit den meinen zu vereinigen, nur den Krieg rasch in ehrenvoller Weise zu beenden. Wenn Deutschland auf seinem ablehnenden Standpunkt verharret und einen möglichen Frieden zerstört, so ist die Situation in Oesterreich-Ungarn äusserst kritisch.

Ganz besonders würde es mich freuen, wenn ich baldigst eine Aussprache mit Dir haben könnte, und dein mir durch Grafen Czernin mitgeteiltes Vers-

prechen, uns bald zu besuchen freut mich ganz ausnehmend.

Zita grüsst dich herzlich mit mir.

KARL.

Voici la traduction de cette lettre :

Reichenau, le 20 août 1917.

CHER GUILLAUME,

Mon aide de camp, le lieutenant-colonel comte Ledochowski, te porte ma grande médaille pour le Mérite et je te prie de bien vouloir accepter celle-ci en raison de tout ce que tu as fait pour notre cause dans cette guerre de défense commune.

Mon ministre des Affaires étrangères m'a rapporté l'intéressante conversation qu'il a eu l'honneur d'avoir avec toi et toutes tes observations m'ont réjoui le cœur parce qu'elles reflètent très exactement ma conception de la situation. Malgré les efforts surhumains de nos troupes, la situation de l'arrière exige absolument une fin de la guerre dès avant l'hiver; ceci aussi bien pour l'Allemagne que pour nous. La Turquie ne pourra plus nous suivre longtemps et, avec elle, nous perdons aussi la Bulgarie. Alors, nous restons seuls tous les deux et le printemps prochain amènera l'Amérique et l'Entente se trouvera encore fortifiée.

D'autre part, j'ai encore des indices sûrs que nous pourrions gagner la France à notre cause si l'Allemagne

pouvait se résoudre à certains sacrifices territoriaux en Alsace-Lorraine. Si nous gagnons la France, alors nous sommes victorieux et l'Allemagne peut, ailleurs, trouver des compensations. Mais je ne veux pas que l'Allemagne seule fasse ce sacrifice. Je veux, moi-même, prendre la part du lion dans ce sacrifice et j'ai expliqué à S. M. ton père que, ce cas advenant, je suis prêt, non seulement de renoncer à toute la Pologne, mais de céder la Galicie à la Pologne et d'aider à joindre ce royaume à l'Allemagne.

L'Allemagne gagnerait ainsi tout un royaume à l'est, tandis qu'à l'ouest, elle céderait une partie de son territoire.

En l'année 1915, sans exiger aucune compensation réelle, nous avons, dans l'intérêt de notre alliance, sur la prière de l'Allemagne, promis le Trentin aux Italiens parjures pour éviter la guerre avec l'Italie. Aujourd'hui, l'Allemagne est dans une situation semblable, quoique cette situation offre un meilleur avenir, et toi, comme héritier de la couronne d'Allemagne, tu es fondé à jeter dans la balance le poids de ton conseil et je sais que S. M. ton père partage entièrement et pleinement ce point de vue de ta collaboration.

Aussi je te prie, en cette heure décisive pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, de penser à la situation générale et d'unir tes efforts aux miens pour terminer rapidement la guerre avec honneur. Si l'Allemagne insiste sur son point de vue négatif et détruit la possibilité d'une paix, alors la position de l'Autriche-Hongrie est des plus critiques.

Je me réjouirai très particulièrement si je puis avoir,

le plus tôt possible, un entretien avec toi, et ta promesse de venir nous voir bientôt que m'a transmise le comte Czernin m'a fait le plus grand plaisir.

Zita et moi, nous te saluons bien cordialement.

CHARLES.

Les termes de cette lettre de l'empereur Charles au prince impérial allemand forment la répétition de sa démarche du 3 avril à Homburg ; ils marquent la nécessité pour les deux empires de faire la paix d'une manière qui satisfasse la France avant l'hiver, faute de quoi la Monarchie se verra dans l'obligation d'obtenir une paix séparée.

Le comte Armand a une seconde conférence avec le comte Revertera, le 22 et le 23 août.

Il lui lit le texte de deux notes :

La première concerne, conformément aux instructions de l'état-major du 4 août, l'éventualité d'une paix séparée de la Monarchie.

TEXTE DE LA NOTE

RÉSERVÉE POUR L'AUTRICHE

COMMUNIQUÉE AU COMTE REVERTERA LE 22 AOUT 1917

La guerre peut aboutir à la germanisation de l'Autriche, résultat que la France et l'Angleterre estiment déplorable et qui serait nettement défavorable aux vrais

intérêts de l'Autriche et à ceux des populations de la monarchie austro-hongroise.

Elle peut aboutir à la désagrégation de l'Autriche. Ce n'est nullement le but que poursuivent la France et l'Angleterre, malgré certaines affirmations sans autorité (1).

Le véritable avenir de l'Autriche, celui qui aurait les sympathies de l'Entente, c'est celui-là même auquel semble songer l'empereur Charles I^{er}. Car, d'après ce que l'Entente a pu percevoir des généreuses initiatives du souverain, il envisagerait une fédération des nations actuellement sous son autorité. Cette fédération admettrait une large autonomie des États qui s'y trouveraient groupés et répondrait à des aspirations démocratiques (2) des populations. Par ce fait même, tout antagonisme entre la nouvelle Russie et l'Autriche disparaîtrait et l'abîme qui séparait celle-ci des masses slaves serait comblé.

La Pologne libérée et reconstituée, délivrée de tout antagonisme militaire envers ses voisins de l'Est, graviterait aux côtés de la fédération danubienne et se lierait d'autant plus naturellement et intimement à elle que

(1) Remarques faites par le comte Revertera au comte Armand, au sujet de ce texte, en l'entendant lire : « La situation intérieure ne mène pas à la désagrégation. Vous ne vous rendez pas bien compte des choses d'Autriche, mais elles sont tellement compliquées que les Autrichiens n'y voient pas toujours clair. En tout cas, cette communication fera plaisir et sera appréciée. »

(2) « Ah ! voilà le fameux mot. L'empereur (sic) l'emploie bien facilement » (L'Opinion, 24 juillet, p. 91, écrit : « l'Entente » au lieu de « l'Empereur »).

son premier souverain pourrait être de la maison de Habsbourg.

A l'égard d'une telle fédération, la France et l'Angleterre, loin de nourrir aucune prévention, auraient leurs sympathies attirées au point de contracter avec elle une véritable alliance pour faciliter son plein essor économique (1).

Dans le cas où les événements amèneraient l'Autriche à se séparer de l'Allemagne, la France et l'Angleterre trouveraient naturel tout désir de l'Autriche de récupérer son influence sur les populations allemandes qu'elle avait jadis sous son égide et la réalisation de ce même désir, dans la mesure que l'Autriche jugerait utile d'après l'aspiration de ces populations.

L'Autriche pourrait alors compter sur l'appui total de la France et de l'Angleterre contre toute entreprise de l'Allemagne.

La France s'efforcera d'obtenir les relations de bon voisinage entre la Serbie et l'Autriche.

Des rectifications de frontière sont possibles entre l'Autriche et le Monténégro.

Il doit subsister une bienveillance réciproque et même une sorte de contre-assurance mutuelle entre l'Autriche et la France (2).

(1) « L'alliance avec l'Angleterre ne fera pas bon effet. »

(2) « Oui, voilà ce qui doit être et arriver à l'alliance » (L'ensemble de la note est favorablement apprécié).

Le comte Revertera a dit ensuite à l'intermédiaire suisse : « Il y a une note qui concerne spécialement l'Autriche. Il est inutile que je vous en parle. »

La seconde note concerne l'éventualité d'une paix commune de l'Allemagne et de l'Autriche à traiter par l'intermédiaire de l'empereur Charles.

TEXTE DES CONDITIONS DE PAIX

COMMUNIQUÉES AU COMTE REVERTERA LE 22 AOÛT 1917

BELGIQUE. — *Restitution pleine et entière.*

La Belgique sera restituée dans ses limites et dans son indépendance souveraine, telle qu'elle était avant le mois d'août 1914.

Réparation complète de tous les dommages causés dans ce pays depuis le commencement d'août 1914, y compris paiement des pensions résultant du fait de la guerre et prise en charge par l'Allemagne de la dette contractée par la Belgique du fait de la guerre.

FRANCE. — A) *Évacuation des territoires occupés par l'ennemi. Restitution par l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine, telle qu'elle était limitée par le traité de 1814 (excepté les territoires faisant partie aujourd'hui de la Confédération helvétique) et libre de toute charge.*

B) *Réparations :*

Réparation des dommages causés par l'ennemi dans les régions qu'il a occupées.

Restitution des valeurs ou objets pris par lui.

Remboursement des contributions levées par lui.

Livraison de houille et de bois, suivant un tarif équi-

table, pendant la période de reconstitution des charbonnages et des forêts.

Paiement des dommages pour les navires de commerce victimes de la guerre sous-marine.

Remise en état des usines dévastées par l'ennemi.

Des commissions composées de neutres évalueront les dégâts.

C) Garanties :

Stipulations pour soustraire les territoires de la rive gauche du Rhin à toute préparation militaire afin d'écartier dans l'avenir la possibilité d'une agression. Ces stipulations n'affecteront aucune forme humiliante. Leur but est de rendre impossible le retour d'une guerre d'où qu'elle vint.

Le grand-duché de Luxembourg ne sera pas compris dans l'union douanière allemande. Ses chemins de fer cesseront d'être soumis à une direction ou à un contrôle allemand.

Abandon par l'Allemagne d'Héligoland à une puissance de l'Entente.

ROUMANIE. — *La Roumanie sera rétablie dans ses frontières antérieures au traité de Bucarest de 1913.*

SERBIE. — *La Serbie rentrera dans ses frontières telles qu'elles existaient à la fin de juillet 1914. Elle sera territorialement unie au Monténégro (1).*

Il lui sera attribué un port sur l'Adriatique.

(1) Encore un peuple, celui du Monténégro, dont on dispose avant qu'il ne parle clairement lui-même. Pareil fait s'était produit le 3 juin, pour l'Albanie.

BALKANS. — *Un arrangement sera discuté pour assurer dans l'avenir une paix équitable et durable dans les Balkans.*

ITALIE. — *L'Italie recevra au moins le Trentin de langue italienne et Trieste, sous réserve de garanties intégrales assurées au trafic autrichien.*

POLOGNE. — *La Pologne sera reconstituée dans ses limites de 1772.*

TURQUIE. — *Liberté des Détroits.*

Le sort des populations chrétiennes et celui de la Mésopotamie seront réglés de façon à assurer une paix équitable et durable en Asie.

ALLEMAGNE. — *La France s'entremettrait pour que l'Allemagne pût recouvrer ou obtenir des colonies par voie de restitution ou d'échange.*

Voici les remarques faites par le comte Revertera au sujet de ce dernier document, tout d'abord au comte Armand pendant que celui-ci lui en faisait la lecture :

BELGIQUE. — *Pas d'observation.*

FRANCE. — *Évacuation des territoires : « Cela va de soi. »*

Restitution par l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine : « Mais l'Alsace a été prise seulement par Louis XIV et elle comprend des populations allemandes. La restitution serait facilitée si l'Allemagne avait en compensation des provinces allemandes de la Baltique. » (A ce moment de la lecture, rien n'avait été dit encore des colonies.)

Et libre de toute charge : « *Alors sans une part contributive de dette publique?* » (Il est entendu que l'étendue du terme de ce texte peut être discutée.)

« *Et nous, en Galicie, les Russes nous ont pillés, ils ont enmené les habitants et nous ne réclamons rien.* » (Quelques détails sont fournis au comte Revertera pour démontrer la barbarie méthodique des Allemands : arbres fruitiers, église de Saint-Quentin, régions dévastées...)

Sur une observation (du comte Revertera) tendant à prouver la difficulté d'établir les pertes, il est laissé entendre qu'on peut discuter.

Abandon par l'Allemagne d'Héligoland : *Voilà la griffe de Lloyd George. Jamais les Allemands n'accepteront cela, même avec un remboursement.*

ROUMANIE. — *En maintenant la dynastie des Hohenzollern? Nous pourrions peut-être nous eniendre là-dessus.*

SERBIE. — *Oui, mais pas en gardant ces abominables Karageorgewitch, c'est une dynastie d'assassins. Vous ne savez pas tout ce qu'ils nous ont fait souffrir. Nous aurions voulu une reconstitution de la Serbie avec le Monténégro et la dynastie des Njegosh. Et puis nous voudrions être limitrophes de la Bulgarie, mais on pourra discuter tout cela.*

BALKANS. — *Cela ne fait pas de difficultés. La Bulgarie ne se contentera pas, je crois, d'une Macédoine autonome : elle en voudra sa large part.*

ITALIE. — *Comment, même pas Trieste port franc; c'est plus dur que ce que vous m'aviez dit la première*

fois; nous ne pourrons pas. Là-dessus, nous serons intransigeants. Nous ne voulons même pas discuter avec les Italiens.

Il est suggéré au comte Revertera d'essayer de faire traiter de même les grands ports tels que Constantinople, Salonique, Trieste, en adoptant un régime international respectant l'amour-propre des Autrichiens.

POLOGNE. — En royaume, oui; mais ces limites vont jusqu'aux portes de Berlin et cela nous prend la Galicie. Les développements de l'industrie ont apporté bien des changements qui permettront peut-être de discuter ces limites.

TURQUIE, — Maintenant que l'Angleterre ne redoute plus la Russie, elle ne fait plus d'obstacle à la liberté des Détroits et, naturellement, elle élève ses prétentions sur la Mésopotamie.

ALLEMAGNE. — Le comte Revertera demande si le Maroc serait envisagé dans les échanges.

Réponse : « Non, l'Afrique du Nord est intangible. » Il est indiqué que l'Indo-Chine ou Madagascar pourrait compenser la restitution de l'Alsace-Lorraine.

Le comte Revertera reconnaît que ce serait une facilité et ajoute : « Alors, c'est la France saignée à blanc qui va donner encore ce qu'elle a; vraiment, l'Angleterre pourrait fournir ce qu'elle a pris. Peut-être pourrait-on songer aussi au Congo en échange de l'Alsace-Lorraine. »

Voici maintenant les remarques faites ensuite par le comte Revertera « à l'intermédiaire suisse, pour que le comte Armand en ait connaissance ».

BELGIQUE. — *L'Allemagne ne fera pas grande difficulté à la restitution et à la restauration. Mais elle refusera les pensions et ce qui pourrait avoir l'apparence d'une indemnité de guerre imposée. Nous espérons toutefois qu'elle aura le beau geste de l'offrir; nous y tiendrions, car cela lui attirerait une certaine estime de la part de la France. (D'après l'intermédiaire suisse, cette observation semble aussi concerner les réparations demandées par la France.)*

FRANCE. — *Restitution de l'Alsace-Lorraine : Ce n'est pas cela qui fera rejeter les propositions, mais le chancelier ne peut pas, vis-à-vis du peuple allemand, dire : Nous sommes vainqueurs et chez les autres et nous cédon's l'Alsace-Lorraine. Il faudrait qu'il puisse ajouter : Mais, par contre, je vous apporte par exemple le Congo belge, ou, mieux encore, l'Indo-Chine, ou quelque chose du côté des provinces baltiques.*

HÉLIGOLAND. — *Là-dessus, les Allemands ne céderont pas.*

SERBIE. — *Ceci donnera matière à discussion, mais ce n'est pas capital.*

BALKANS. — *Ce n'est pas capital.*

ITALIE. — *Pour le Trentin, pas d'observation irréductible. Mais Trieste ne sera pas cédé. L'Autriche ne veut pas non plus voir les Italiens à Vallona.*

POLOGNE. — *La reconstitution en royaume est acceptée, mais jamais la restitution de la Posnanie ne sera tolérée par l'Allemagne.*

ALLEMAGNE. — *Le comte Revertera parle du Congo belge en échange de l'Alsace-Lorraine.*

Voici encore quelques-unes des notes prises par le comte Armand au cours de ces entrevues des 22 et 23 août avec le comte Revertera :

« Le comte Revertera, avant de voir le comte Armand, avait dit à l'intermédiaire suisse : « Il ne faut pas que la France fasse des conditions trop dures, car une autre combinaison est possible par laquelle elle serait écrasée. »

Le comte Revertera dit ensuite :

« La note réservée fera bon effet auprès de l'empereur. »

A plusieurs reprises, le comte Revertera fait remarquer que les Empires centraux n'étaient pas vaincus par les armes et que, cependant, on leur parlait comme à des vaincus. Il lui est dit que, depuis la Marne, l'Allemagne l'était et ne s'était pas relevée, ce qui amène cette réflexion de sa part : « Oui, la bataille de la Marne fut pour la France une grande victoire et c'est un grand événement de l'histoire. »

Au sujet de la Belgique, il est dit avec insistance au comte Revertera que la France fait passer sa restitution et sa restauration avant, si c'est possible, la restitution de l'Alsace-Lorraine, que, les Allemands occuperaient-ils Paris, la France se battait encore pour restaurer l'une et récupérer l'autre, que, même ses dernières armées acculées aux Pyrénées, elle ne céderait pas.

La campagne de la presse anglaise, poussant au démembrement et à la destruction de l'Autriche-Hongrie, a animé les ressentiments de l'Autriche contre l'Angleterre à leur extrême limite.

Il est demandé au comte Revertera si l'Autriche a renoncé pour toujours à se séparer de l'Allemagne et si elle continuerait la guerre pour assurer à son allié la réalisation de ses plus audacieuses ambitions. Le comte Revertera dicte alors ce qui suit : « L'empereur ne peut consentir à la trahison, mais il ne suivrait pas vraisemblablement Berlin dans la réalisation de prétentions follement exagérées. Il s'agit donc de trouver une limite équitable au delà de laquelle l'Autriche ne suivrait pas l'Allemagne dans la guerre. »

Les dernières paroles du comte Revertera sont : « Voyons, très secrètement et sans que vous rapportiez mes paroles, pour qu'elles ne puissent être l'objet d'aucune interprétation erronée, quelles sont en tout ceci les compensations ou les avantages à recevoir par nous? Ne croyez surtout pas que l'empereur cherche à se faire acheter. »

Réponse : « Mais rappelez-vous la note réservée. On y indique discrètement, mais aussi clairement que possible, la Silésie et la Bavière, peut-être même le sud du Main. »

Le comte Revertera : « Oui, mais vous nous donnez des choses dont vous ne disposez pas et qui appartiennent à nos alliés. »

Réponse : « Et la Pologne, — ce qui vous ferait aller de l'Adriatique à la Baltique, — nous ne pouvons pas cependant parler autrement sans froisser certaines susceptibilités que nous respectons. »

Le comte Armand termine le compte qu'il rend de sa mission par la note suivante :

SUITE A DONNER A LA COMMUNICATION
DES CONDITIONS DE PAIX ET DE LA NOTE RÉSERVÉE

Le comte Revertera proposait que l'empereur transmittît de suite les conditions à Berlin, s'il les jugeait transmissibles.

Ceci fut refusé. Nous devons savoir, d'abord, si l'empereur juge, en effet, pouvoir transmettre les grandes lignes ainsi exposées; nous prendrons alors nos dispositions pour qu'il ne se produise aucun heurt à l'intérieur de l'Entente et, à ce moment, l'empereur pourra aller de l'avant. Le comte Revertera acquiesça. C'est, d'ailleurs, le moyen de procéder qui convient à l'empereur. Pour que le cadre qui vient de m'être communiqué soit transmis à Berlin, il faut :

- 1^o Que l'empereur ait jugé la chose transmissible.
- 2^o Que les représentants officiels se soient très secrètement rencontrés.

Le comte Revertera estime que, si le représentant de l'Angleterre vient avec celui de la France pour rencontrer celui de l'Autriche, l'Autriche ne pourrait pas ne pas convoquer aussi le représentant de l'Allemagne.

Mais il estime aussi que toutes les grandes lignes pourraient être arrêtées dans une entrevue secrète entre les représentants de l'Autriche et de la France.

C'est le comte Czernin qui viendra pour l'Autriche.

L'empereur voudrait que cette entrevue ait lieu en

territoire neutre et spécialement à Vaduz, le prince de Liechtenstein, par son horreur de l'Allemagne et son intimité avec la cour de Vienne, devant assurer et le secret et les facilités matérielles. Cependant, si les autorités suisses rendent, par leurs exigences de police, le voyage peu pratique pour le représentant de la France, il est admis, en principe, qu'une rencontre à Fribourg offrirait la moindre insécurité.

Le comte Revertera a dit à l'intermédiaire suisse : « Nous voudrions bien avoir affaire à M. Painlevé. Il nous offre toute garantie au point de vue de la largeur de vues de l'homme d'État, à celui d'une discussion objective et aussi comme énergie de caractère. Si M. Painlevé venait et admettait quelques-unes des concessions entrevues, l'affaire serait en bonne voie. »

Voilà, pour terminer, une gerbe de fleurs que le comte Armand a dû être heureux de rapporter à son ministre en revenant de Suisse.

Il est impossible de mettre en doute le texte des deux notes du 22 août qui précèdent. Elles sont connues d'après les rapports au ministre de la Guerre qui viennent d'être publiés à Paris et, aussi, d'après la transmission qui en a été faite à l'empereur d'Autriche par le comte Czernin. Il n'y a pas un mot qui diffère entre ces deux sources qui se contrôlent, et c'est le 27 août que l'empereur a reçu ces notes, du comte Polzer, chef de sa chancellerie. Puisque M. Painlevé avait donné comme instructions au comte Armand de ne transmettre ou de ne laisser transcrire aucune

ligne d'écriture, on ne peut comprendre que le comte Armand ait autorisé le comte Revertera à relever les textes qu'il lui a lus.

Ce que l'on comprend encore moins, c'est qu'il se soit trouvé quelqu'un en France pour prendre la responsabilité de faire négocier et, aussi, pour accepter de négocier, même indirectement, d'une manière officielle ou officieuse, la paix — à ce moment et dans ces termes — avec l'Allemagne toujours envahissante et tenace de Ludendorff.

Voilà ce que le prince Sixte, assurément, n'aurait pas fait.

M. Alexandre Ribot, lui-même, ne venait-il pas de dire, le 2 août, à la Chambre : « Qui pourrait envisager à cette heure une paix conclue avec l'Allemagne? »

Cependant, cette note du 22 août tendant à la paix de l'Allemagne avec l'Entente, ce n'est assurément pas le comte Armand qui a pris la responsabilité de l'écrire. Soit pour la note du 7 août, soit pour celles du 22 août, il se borne, écrit-il, à en « TRANSMETTRE » le texte pour la première et à en « COMMUNIQUER » le texte pour les deux dernières. Qui peut donc avoir été l'auteur de ces trois documents apportés par lui? Le comte Armand les insère tels quels dans son rapport au ministre et il ne se sent pas obligé d'en expliquer l'existence; ces documents sont donc connus de ses chefs. Le premier, celui du 7 août, découle tout simplement de la note de l'état-major de l'armée du 4 août; sa substance émane donc des services de cet état-major qui dépendaient du général Foch. Il est établi d'accord avec le

général Foch et le ministre de la Guerre. La deuxième note, du 22 août, qui est réservée à l'Autriche, obéit encore à cet esprit, mais le texte en est nouveau et n'a plus rien de militaire. La troisième note, celle du 22 août, relative aux conditions de paix qui s'adressent à l'Allemagne, ne répond plus aucunement aux directions du général Foch ; quelques détails y montrent une inspiration qui pourrait émaner de M. Ribot. L'énumération précise des conditions financières et économiques qui n'avaient pas paru jusqu'ici décèle en effet un président du Conseil qui a été longtemps ministre des Finances beaucoup plus qu'un ministre de la Guerre. Il suffit, pour confirmer cette impression, d'y joindre ce simple détail que, dans l'énumération des pays envisagés, la Roumanie précède la Serbie. On retrouve là cette conception personnelle et, d'ailleurs, juste de M. Ribot, que l'Entente doit davantage à la Roumanie qu'à la Serbie (1) parce que c'est l'Entente qui a entraîné la Roumanie dans la guerre (2).

(1) Lettre du 20 mai 1917 à M. Lloyd George : « Nous ne pourrions en effet sacrifier ni la Serbie, ni surtout la Roumanie qui n'est entrée en guerre qu'à notre demande » (*Le Temps*, 4 janvier 1920).

(2) Dans son compte rendu, daté du 15 avril 1918, le contrôleur de 2^e classe de l'armée Goubet, qui avait été en 1917 le chef du 2^e bureau de l'état-major de l'armée, précise, au sujet du texte de cette note du 22 août, que « M. Painlevé fit préparer des propositions par le commandant Armand... Le brouillon fut corrigé au crayon sur les indications de M. Painlevé par le colonel Goubet et le ministre développa certains passages pris en note au fur et à mesure et fidèlement reproduits dans la note complémentaire qui servit de directive

L'entrée tardive de cette dernière puissance dans la guerre faisait plutôt passer dans l'esprit du public la Serbie avant la Roumanie. Par contre, on ne sait pourquoi l'Italie se trouve rejetée, dans cet écrit, entre les Balkans et la Pologne, si ce n'est pour y occuper la place que la Roumanie devait tenir en réalité. L'auteur de la note ne se décide à nommer l'Allemagne qu'à la fin de son projet.

Il est important de constater que, pour l'auteur de cette note anglo-française du 22 août, la paix de l'Autriche peut être conclue avec l'Italie moyennant la cession pure et simple du Trentin de langue italienne et de Trieste. L'auteur de l'offre italienne du 12 avril se contentait du Trentin; l'inspirateur de Mme Grebner, en mai ou juin, et M. Painlevé, dans la note du 7 août, demandaient, outre le Trentin, que Trieste fût transformé en ville libre; sur cette base, si elle était restée stable, le comte Revertera indiquait qu'on aurait pu s'entendre. Maintenant, l'Entente réclame tout à fait Trieste, sauf à y réserver à l'Autriche une situation privilégiée; on voit que les exigences ont encore augmenté entre le 7 et le 22 août. L'Autriche n'arrive pas à comprendre qu'elles augmenteront toujours et qu'elle doit traiter au plus tôt

pour l'entretien. Ces conditions une fois établies, le ministre garda le document. Il ne ressort pas que ce projet ait été soumis à M. Ribot. » Voilà qui est bien, mais il est assez probable que M. Painlevé a traduit, dans le texte amplifié par lui de cette note, les instructions qu'il avait forcément reçues de son président du Conseil.

séparément de l'Allemagne puisque Ludendorff domine celle-ci. Le comte Czernin a de quoi triompher, assurément, quand il reçoit une note de l'Entente spécifiant les bases éventuelles d'une paix commune austro-allemande avec elle, dont les clauses coloniales sont au surplus vraiment bien singulières ; cette satisfaction, imprévue et qui n'aura pas de lendemain, assure mal à propos le comte Czernin dans son système de paix commune.

Le comte Armand rentre à Paris et, de son rapport, voici les déductions qui s'imposent à l'esprit de M. Painlevé, telles tout au moins qu'elles subsisteront dans sa mémoire le 7 mars 1920 :

« 1^o L'Autriche, si elle admet la cession du Trentin, est plus intransigeante que jamais sur la question de Trieste, puisque le comte Revertera parle même d'une rectification de frontière en faveur de l'Autriche pour la protéger de ce côté contre une agression italienne ;

« 2^o Si l'Autriche semble disposée à accepter notre revendication de l'Alsace-Lorraine, elle n'a réellement pas la volonté de se séparer de l'Allemagne dans le cas où celle-ci refuserait les conditions de paix jugées équitables par l'Autriche. »

Si ces déductions personnelles répondent bien aux réalités, toujours si difficiles à saisir, il est certain que « les conversations Armand-Revertera aboutissent à la même impasse, » dit M. Painlevé, « qui m'avait été signalée par M. Ribot en juin, avec ces circonstances plus défavorables que les intermédiaires sont moins qualifiés (d'après les paroles de M. Ribot) et que

l'Autriche semble plus irritée encore contre l'Italie ».

« Je considère donc, conclut M. Painlevé, l'affaire comme n'ayant pas abouti. »

Dans la dernière semaine du mois d'août, M. Painlevé rend compte à M. Ribot que « les entretiens autorisés sur l'initiative du second bureau n'ont rien donné de plus que les propositions dont il lui avait parlé en juin et que Trieste reste toujours la pierre d'achoppement ».

Du côté de Vienne, l'empereur, après avoir consulté le prince de Hohenlohe, estime ne pouvoit transmettre à Berlin les conditions de paix que l'Entente lui a fait parvenir pour une paix commune austro-allemande, car la dictature de Ludendorff est toujours aussi aveugle et elle refuserait de les accepter, malgré tout ce que l'Autriche, considérant ces conditions comme « équitables », pourrait faire pour l'y amener.

La deuxième offensive italienne avait commencé le 19 août ; la deuxième contre-offensive allemande, cette fois-ci septentrionale, contre la Russie lui succédera le 1^{er} septembre.

Le 31 août, M. Malvy, ministre de l'Intérieur, qui se trouve en butte à des attaques de plus en plus vives, donne sa démission. Le 2 août, M. Ribot s'était séparé, sans beaucoup de difficultés, de son ministre de la Marine, l'amiral Lacaze ; le départ de M. Malvy est un coup qui l'atteint plus directement et qui entraîne sa propre démission, le 7 septembre. MM. Albert Thomas et Paul Painlevé acceptent d'abord ouvertement d'aider M. Ribot à former un nouveau minis-

tère ; au moment où ce ministère paraît fait, le 9 septembre, à 3 heures et à 8 heures du soir, ils lui retirent l'un après l'autre leur concours, ce qui met une fin définitive au gouvernement de M. Alexandre Ribot.

Ce gouvernement avait duré près de six mois qui, soit au point de vue militaire, soit au point de vue politique, ont été des plus malheureux pour la France. Cette période a été la plus critique et la plus triste de la guerre.

LA DERNIÈRE OFFRE DE L'AUTRICHE

ET

LE REFUS DÉFINITIF DE M. RIBOT

(2-12 octobre)

Le cabinet de M. Paul Painlevé arrive au pouvoir le 12 septembre et M. Ribot garde le portefeuille des Affaires étrangères. Ainsi, rien d'essentiel ne se trouve encore changé en France.

Le 16 septembre, les deux princes Sixte et Xavier de Bourbon sont promus lieutenants d'artillerie sur le front.

Le 19 septembre, « on prétend », dans Paris, « que M. Ribot a manqué des occasions diplomatiques de premier ordre ».

Jusqu'ici, le roi d'Italie avait toujours différé la visite que Paris et Londres lui avaient demandé, au mois de mai, de venir faire en France : le 26, le 27 et le 28 septembre, il vient visiter le front français avec le président de la République.

Le 30 septembre, une personne qui ne peut être

démentie, assure, à Genève, et autorise à dire que l'empereur d'Autriche n'a pas changé de disposition ; il maintient sa proposition du mois de mai. « L'empereur peut dire à l'Allemagne : voilà la paix que je puis avoir, elle est raisonnable, je l'accepte en ce qui me concerne, parce que je ne veux plus faire la guerre, mes peuples sont fatigués. En Allemagne, le parti de la guerre à outrance n'est plus le parti de l'empereur, pas même celui du kronprinz ; celui-ci a beaucoup changé, mais le pouvoir n'est pas là. Il est tout concentré en Hindenburg et Ludendorff. Ce dernier a été longuement reçu par l'empereur Charles. Il est sorti de l'audience en s'épongeant le front et en disant aux gens de la Cour qui attendaient : *Mit ihrem Kaiser ist nicht gut Kirschen essen* (Il n'est pas bon de manger des cerises avec votre empereur). La situation du comte Czernin n'est pas ébranlée. L'empereur a l'intention de se faire couronner roi de Bohême. Le comte Armand, officier français, s'est présenté dans la première quinzaine d'août chez M. Revertera, ancien diplomate, en Suisse, de la part de MM. Ribot et Painlevé ; il a demandé à M. Revertera de faire savoir à l'empereur que, s'il y envoyait un plénipotentiaire, la France en enverrait également un. On posait comme condition que l'Allemagne ne serait informée de rien. M. Revertera a répondu que c'était là une condition impossible, qu'il fallait que l'Allemagne fût mise au courant. M. Revertera ne sait pas ce qui s'est passé précédemment. Il semble que M. Revertera se soit préoccupé de s'assurer que son interlocuteur était qualifié. Le comte

Armand a déclaré, tout d'abord, que, dans ces conditions, il n'y avait rien à faire mais que, cependant, il prendrait des instructions. Vingt-quatre heures après (?), il est revenu à la charge et a dit que, puisqu'il le fallait, il acceptait que l'Allemagne fût mise au courant, ne voulant pas rompre le fil. Depuis, aucun signe de vie. L'empereur a déclaré que, si la tentative se renouvelait, il ferait savoir qu'il ne voulait pas d'autre intermédiaire que le prince Sixte. »

La personne à qui ces déclarations sont faites répond que « l'opinion française à l'égard de l'Allemagne est irréductible. Personne n'admettrait que l'on traitât avec l'Allemagne sous couleur de négocier avec l'Autriche. Les rares personnes qui ont eu connaissance de la lettre de mars y ont vu une offre de paix séparée ».

Le 2 octobre, le comte Czernin parlant à Buda-Pesth chez M. Wekerlé, président du Conseil des ministres hongrois, offre publiquement la paix à l'Entente :

« On ne nous fera pas plier, on ne nous anéantira pas. Dès le début, nous avons indiqué nos buts de guerre ; nous sommes restés là... mais que personne ne se fasse d'illusions, notre programme si pacifique, si modéré, ne vaut pas, ne peut pas valoir pour tous les temps. Si nos ennemis nous contraignent à continuer la guerre, dans ce cas, nous serons obligés de le reviser, de réclamer de notre côté des compensations.

« Je parle pour l'heure présente, parce que je suis convaincu que, maintenant, sur les bases exposées, on pourrait fonder la paix au monde ; mais si la guerre continue, nous nous gardons les mains libres.

« Je crois fermement que, dans un an, notre situation sera encore incomparablement meilleure qu'aujourd'hui, mais *je considère que ce serait un crime de prolonger cette guerre un seul jour de plus qu'il serait nécessaire pour l'intégrité de la Monarchie et pour la garantie de l'avenir*, afin d'obtenir des avantages territoriaux ou matériels quelconques. *C'est uniquement pour cette raison que je fus et que je suis pour une paix d'entente encore aujourd'hui*; mais, si nos ennemis ne veulent pas entendre, s'ils nous obligent à continuer ce meurtre, nous nous réservons de revoir notre programme de conditions (1). »

Si l'on écarte sa phraséologie optimiste et comminatoire, vraiment peu convaincante, qui concerne l'avenir, les termes de cette harangue indiquent que, présentement, le comte Czernin demande encore la paix à l'Entente. Cependant, le ministre avait fait télégraphier par le comte Revertera en Suisse un message mettant fin à la mission de celui-ci. En voici le sens : « Les affaires vont mieux, les conditions de l'Entente transmises le 22 août sont trop sévères (à l'égard de l'Allemagne) pour y donner suite. Si elles avaient été moins dures, on aurait pu causer (2). »

Ce télégramme indique à Paris qu'il faut renoncer

(1) *Journal des Débats*, vendredi 5 octobre 1917, p. 1, col. 5-6.

(2) Ce télégramme, retardé d'environ trois semaines par la fermeture de la frontière austro-suisse, n'est arrivé que le 23 octobre à midi, à la personne qui, en Suisse, servait d'intermédiaire entre le comte Revertera et l'état-major français.

à une paix de l'Entente avec l'Allemagne. Il reste à renouer les bases d'une paix séparée de la Monarchie.

Une semaine après, le 9 octobre, le ministre des Affaires étrangères allemand, M. de Kühlmann, parle à son tour de Berlin. Il ne demande plus la paix ; mais, au contraire, il constate que la paix s'éloigne, car l'Entente veut l'Alsace-Lorraine pour la France, et, cela, donner l'Alsace-Lorraine, dit-il, jamais !

« Nos efforts pour amener un échange de vues n'ont pas abouti...

« D'après des nouvelles de source sûre, l'Angleterre s'est engagée diplomatiquement à intervenir politiquement et au moyen des armes en faveur de l'Alsace-Lorraine aussi longtemps que la France elle-même persisterait dans ses revendications.

« Il me semble tout indiqué, par suite, de déclarer aussi avec calme et netteté, mais aussi avec résolution, quelle est l'attitude de l'Allemagne à ce sujet...

« A cette question : l'Allemagne peut-elle, relativement à l'Alsace-Lorraine, faire à la France des concessions quelconques, nous n'avons qu'une réponse : Non, jamais (*Tempête d'applaudissements prolongés*) !

« Aussi longtemps qu'un poing allemand pourra tenir un fusil, l'intégrité du territoire de l'Empire, tel que nous l'avons reçu en héritage de nos glorieux ancêtres, ne sera jamais matière à négociations et à concessions quelconques. L'Alsace-Lorraine est le bouclier de l'Allemagne et le symbole de son unité (*Vives approbations*).

« ... Ce pour quoi nous combattons et nous combat-

trons jusqu'à la dernière goutte de notre sang, ce n'est pas pour des conquêtes fantastiques, mais pour l'intégrité de l'empire allemand » (*Applaudissements*) (1).

A ce moment, il semble encore possible de séparer Vienne de Berlin ; il suffit d'écouter Vienne en traitant, de nouveau, d'une paix séparée et en laissant Berlin là où il est. Mais M. Alexandre Ribot est encore ministre des Affaires étrangères et il le fait bien voir ; il préfère boucler dans le même sac les deux alliés dont l'un cherche, cette fois-ci, semble-t-il, à se séparer de l'autre.

Dès le 12 octobre, voici les paroles définitives que M. Ribot prononce à la tribune de la Chambre ; pour la première fois, il y parle de l'Autriche... et aussi pour la dernière.

« Messieurs, ma tâche est très simplifiée (*Sourires*)... voilà la situation diplomatique et à quoi en est réduite l'Allemagne.

« Ne pouvant pas vaincre par les armes, elle n'a qu'un espoir : c'est de diviser les Alliés, de les duper par les manœuvres auxquelles elle se livre.

« Hier, c'était l'Autriche qui se déclarait disposée à faire la paix et à satisfaire nos désirs, mais qui laissait volontairement de côté l'Italie, sachant que, si nous écoutions ses paroles fallacieuses, l'Italie, demain, reprenait sa liberté et devenait l'adversaire de la France qui l'aurait oubliée et trahie.

(1) *Journal des Débats* jeudi 11 octobre 1917, p. 4, col. 2-3.

« NOUS N'AVONS PAS CONSENTI.

« Hier encore, c'était l'Allemagne qui faisait murmurer que, si le gouvernement français voulait engager une conversation directe ou indirecte, nous pourrions espérer qu'on nous restituerait l'Alsace-Lorraine (*Exclamations*).

« Le piège était trop grossier pour qu'on s'y laissât prendre. L'Allemagne, restée seule, a alors jeté le masque et fait cette déclaration retentissante de M. de Kühlmann : *Des concessions sur l'Alsace-Lorraine? Jamais!*

« J'aime mieux ce langage que celui d'hier, il a au moins le mérite de la franchise et de la clarté. Il a cette grande vertu pour nous qu'il empêche toute équivoque. Il ne pourrait rien y avoir de plus dangereux à l'heure actuelle que ce flottement des esprits, cette incertitude que la politique essaie de créer et de développer, afin de pouvoir dire à nos soldats et à vous tous, messieurs : « La paix est dans les mains du gouvernement français ; s'il le veut, il peut la faire. »

« Eh bien ! non. Aujourd'hui, tout est clair, tout est précis. Nous aurons la victoire et nous aurons l'Alsace-Lorraine (*Vifs applaudissements*), malgré ces forfanteries de tribune qui montrent que, tout au moins, la question s'impose à l'Allemagne, qu'il ne lui est pas permis de la méconnaître, de l'oublier ou de la nier (*Applaudissements*).

« ... Messieurs, nous nous sommes juré à nous-mêmes de n'écouter aucune proposition de paix sans la communiquer immédiatement à nos Alliés ; nous

ne repousserons aucune ouverture, mais nous ne voulons pas que cela se fasse, en quelque sorte, en trahison, pour nous séparer de ceux qui luttent avec nous. Nous serons loyaux et, étant loyaux et résolus, nous serons, je l'espère, bientôt victorieux de la force et de la ruse coalisées contre nous » (*Vifs applaudissements répétés*) (1).

Puisqu'il était entendu, dans l'esprit de M. Ribot, que les deux notes du 7 et du 22 août ne comptaient pas, voilà, enfin faite, la réponse qu'attendait depuis cinq mois la seconde lettre de l'empereur Charles. Son affirmation relative à l'Italie manque, il faut l'avouer, de réalité !

Là-dessus, l'œuvre de M. Ribot se trouve achevée. En sortant d'un comité secret, le 22 octobre, il disparaît.

Les tergiversations prolongées de l'Autriche venaient, finalement, la lier malgré elle au destin de l'Allemagne.

Dès le 24 octobre, une réplique, différée elle aussi depuis six mois, se produit : elle amène le désastre italien de Caporetto.

(1) *Journal officiel*, 13 octobre 1917. Chambre des députés. Compte rendu *in extenso*, 105^e séance. Séance du vendredi 12 octobre, p. 2696, 3^e col.

L'IGNORANCE DE M. CLEMENCEAU

(16 novembre 1917-4 avril 1918)

Dès le désastre de Caporetto qui atteint si gravement l'Italie, la France et l'Angleterre se portent à son secours. Les généraux Foch et Robertson s'y rendent. MM. Painlevé et Lloyd George viennent, le 4 novembre, les y rejoindre et la décision anglo-française qui fixe l'aide nécessaire se trouve acquise le 10.

De son côté, le gouvernement italien, fort inquiet des contre-coups politiques que pourrait entraîner cette défaite, sent la nécessité de tâter le terrain du côté de l'Autriche. On voit donc Mme Grebner reparaître à Zürich auprès de l'homme politique suisse qu'elle était venue voir déjà deux fois aux mois de février et de juin précédents. Elle le supplie de venir à Rome où on désire l'entretenir des possibilités d'une paix honorable avec l'Autriche. L'interlocuteur de Mme Grebner lui répond que, comme Suisse, il lui est impossible de se rendre à Rome pour cet objet : le gouvernement fédéral s'y opposerait. Devant ce

refus, le représentant officieux du gouvernement italien s'adresse à M. de Simson, secrétaire de la Légation de l'empire allemand; celui-ci observe que cette affaire concerne l'Autriche et non pas l'Allemagne. Cependant, il consent à laisser discuter la question par un de ses subordonnés, M. von Heinrich, qui a, pour cela, une entrevue avec le consul général d'Italie à Zürich, dans la maison de l'homme politique suisse que Mme Grebner est venue solliciter et cette entrevue dure une heure et demie. Une seconde entrevue a lieu entre les deux mêmes diplomates, deux jours après, dans la maison de la Società italiana cattolica de Zürich. En Suisse, cet échange de vues italo-germanique paraît en rester là pour le moment. Après la retraite de la Piave, Mme Grebner reviendra une dernière fois à Zürich; elle dira que l'Italie est toujours prête à entrer en pourparlers avec l'Autriche, mais, alors, comme de juste, l'Italie aura des exigences nouvelles et la débâcle finale de la Monarchie rendra la diplomatie superflue. Enfin, du côté autrichien, le 10 novembre, l'intermédiaire suisse de Fribourg utilisé par l'état-major français lui fait savoir qu'il a reçu, du comte Revertera, un avis spécifiant que « l'empereur d'Autriche pense pouvoir sous peu reprendre la conversation à laquelle il avait d'abord renoncé en septembre. Le comte Revertera demande *si c'est possible* ». Le 15 novembre, la Section des renseignements généraux du deuxième bureau de l'état-major de l'armée présente des observations sur cette ouverture nouvelle de l'Autriche.

OBSERVATIONS

1^o Le comte Revertera avait (22 août) dévoilé la haine de l'Autriche contre l'Italie et sa volonté de la « châtier durement ». Les récentes opérations en Frioul et Vénétie satisfont ce sentiment violent et rendent, dans l'opinion autrichienne, la revendication sur Trieste irrecevable ;

2^o Le comte Revertera, dans les deux entrevues d'août, a clairement exprimé la volonté d'aboutir, après la paix, à une alliance de l'Autriche avec la France pour résister à l'Allemagne (Prusse). Il ajoutait que l'état de guerre actuel entre l'Autriche et la France n'était qu'une « formalité », aucune inimitié ne se rencontrant en Autriche contre la France.

Or, le renseignement de Suisse est du 10 ; la demande du comte Revertera est sûrement postérieure au 1^{er}, donc l'envoi des troupes françaises était connu. La guerre va ainsi devenir une réalité. De la rencontre des deux armées ne surgira-t-il pas des obstacles insurmontables aux projets d'alliance ? Et, danger plus immédiat, l'armée autrichienne ne risque-t-elle pas une défaite sérieuse (elle n'a jamais affronté les épreuves du front occidental) ?

Peut-être l'empereur d'Autriche, après un succès donnant satisfaction à l'amour-propre autrichien et ayant grand besoin de la paix, veut-il se séparer de l'Allemagne.

Il serait intéressant d'être fixé à ce sujet.

Cependant, le 13 novembre, le cabinet de M. Paul Painlevé vient de donner sa démission ; le gouvernement de M. Georges Clemenceau le remplace le 16.

Ce 16 novembre, le général Alby, major général de l'armée, répond aux observations qui lui avaient été présentées la veille :

En tout cas, à suivre avec la plus extrême prudence pour conserver le contact des intermédiaires.

Le 18 novembre, le major général tient à rendre compte de cette affaire au nouveau président du Conseil en se basant sur une note du deuxième bureau datée de ce même jour. Il lui demande s'il faut suivre ou arrêter l'affaire.

Paris, le 18 novembre 1917.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

2^e bureau.

NOTE

au sujet de l'affaire I. V.-I. S.

L'état-major de l'armée a été mis en rapport, par l'intermédiaire d'une personnalité suisse (I. S.), avec un personnage de l'entourage immédiat de l'empereur d'Autriche (I. V.)

Le ministre de la Guerre est entré directement en relations avec I. V. dans le but d'obtenir que l'Autriche se sépare de l'Allemagne. Les pourparlers ont donné

lieu à deux rencontres : la dernière a eu lieu en Suisse chez I. S., les 22 et 23 août dernier.

L'empereur d'Autriche demandait quelles étaient les conditions de paix de l'Entente et, s'il les jugeait acceptables, il devait déclarer à l'empereur d'Allemagne qu'il se retirait de l'alliance dans le cas où l'Allemagne n'acceptait pas les conditions proposées.

Les conditions envoyées par M. Painlevé furent très dures, ou furent trouvées trop dures par l'empereur d'Autriche dont on n'entendit plus parler jusqu'à ces derniers jours.

Par la voie ci-jointe, il est indiqué que I. S. transmet une nouvelle demande de reprise de contact.

Ne sachant de cette affaire que ce que l'on lui en dit ainsi, M. Clemenceau y voit une source d'informations que l'état-major tient à ne pas laisser tarir et, en conséquence, il ne la tarit pas, mais il renforce encore la prudence prescrite, le 16, par le major général. Voici la consigne qu'il donne sur le rapport de celui-ci :

Écouter, ne rien dire.

Le 20 novembre, une lettre du comte Armand part de Paris à l'adresse du comte Revertera, en réponse à son invite. En voici la substance :

L'ami de Revertera (Charles) est bien indécis; il a manqué, il y a trois mois, une excellente occasion de se remettre à flot, les circonstances lui sont moins favorables maintenant...

S'il sait enfin prendre à temps une résolution conforme à son intérêt, mes amis ne feront pas la sourde oreille. J'irai très volontiers écouter... (I. V.). Nous pourrions nous rencontrer comme nous l'avons déjà fait...

A[*RMAND*].

Fin novembre, le comte Revertera répond, sans montrer de hâte à réaliser son projet :

Je viendrai en Suisse un peu tard, à moins que vos amis ne me donnent l'occasion d'y venir plus tôt.

Il faudrait vraiment être raisonnable de part et d'autre, car il serait regrettable que ce fil ne puisse devenir le bon au moment voulu et qu'on le perde.

Il faut laisser le comte Revertera aux atermoiements que lui impose, dans son initiative de plus en plus chancelante, le comte Czernin.

La Russie révolutionnaire abandonne bientôt l'Entente. Le 28 novembre est envoyé un télégramme circulaire du Conseil des commissaires du peuple russe par lequel le gouvernement russe des Soviets se déclare prêt à commencer les négociations pour un armistice et une paix générale (1).

Le 4 décembre, l'empereur Charles adresse une

(1) *Journal des Débats*, dimanche 2 décembre 1917, p. 2 col. 2

allocution aux deux délégations de la Monarchie où il prend acte de cette initiative :

Nous sommes prêts, après comme avant, à conclure en tout temps une paix honorable garantissant les nécessités vitales de la Monarchie. C'est en nous inspirant de ces sentiments et en restant fidèles, par une attitude conséquente, à la politique suivie par nous depuis notre avènement au trône, que nous avons salué avec une joyeuse satisfaction la démarche du pape qui cherche à amener la réconciliation des belligérants dans l'avenir.

Aussi, nous ne manquerons aucune occasion, en usant de nos droits constitutionnels, de mettre fin, aussitôt que possible, à la lutte sanglante et aux misères de toutes sortes que la guerre a fait naître...

Le peuple russe, qui fut sévèrement éprouvé et qui est le premier à répondre à notre appel de paix, peut être sûr que nous souhaitons sincèrement rétablir les anciennes relations amicales de bon voisinage. Mais... nous voulons rester maîtres de notre propre maison (1).

Par contre, ce même jour, 4 décembre, le président Wilson, poussé depuis longtemps par M. Masaryk dans ce sens, adresse au Congrès des États-Unis un message proposant de déclarer la guerre à la Monarchie, devenue vassale de l'Allemagne :

Nous sommes en guerre avec l'Allemagne et pas avec ses alliés. En conséquence, je propose gravement que

(1) *Journal des Débats*, jeudi 6 décembre 1917, p. 2, col. 4-5.

le Congrès déclare les États-Unis en état de guerre avec l'Autriche-Hongrie... L'Autriche-Hongrie n'est pas, en ce moment, sa propre maîtresse, mais simplement la vassale du gouvernement allemand... Le gouvernement d'Autriche-Hongrie n'agit pas sur sa propre initiative ou en correspondance des désirs et des sentiments de son peuple, mais comme l'instrument d'une autre nation. Nous devons... considérer les Puissances centrales comme ne faisant qu'une. La guerre ne peut pas être menée à bien autrement. La même logique conduirait aussi à une déclaration de guerre contre la Turquie et la Bulgarie. Ce sont aussi des outils de l'Allemagne. Mais ce sont de simples outils qui ne sont pas encore en travers du chemin direct de notre action nécessaire (I).

La déclaration de guerre se trouve, en conséquence, faite et proclamée le 7 décembre. Elle condamne la Monarchie austro-hongroise ; elle épargne la Turquie et la Bulgarie.

Attendu que le gouvernement impérial et royal d'Autriche-Hongrie a manifesté de l'hostilité à l'égard du gouvernement et du peuple des États-Unis en rompant les relations diplomatiques et en adhérant formellement à la politique de guerre sous-marine à outrance adoptée par son allié le gouvernement impérial allemand... soit résolu par le Sénat et la Chambre des représentants

(I) *Journal des Débats*, jeudi 6 décembre 1917, p. 2, col. 2

des Etats-Unis d'Amérique assemblés en congrès que l'état de guerre soit, par la présente, déclaré exister et avoir existé depuis midi du cinquième jour de décembre 1917 (1)...

Les chaînes de l'alliance austro-allemande se rivent encore plus étroitement et, le 6 décembre, parlant à la Commission des Affaires extérieures de la délégation hongroise, le comte Czernin, maintenant aussi Allemand qu'Autrichien, déclare publiquement un fait nouveau, précis et certain, qui répond à la réalité. On ne peut en dire autant de tous les discours :

Nous sommes unis à l'Allemagne...

Nous combattons pour la défense de l'Allemagne aussi bien que pour nos frontières nationales.

Nous combattons pour l'Alsace-Lorraine, comme l'Allemagne combat pour nous et a combattu pour Lemberg et Trieste.

Je ne fais pas de différence entre Trieste et Strasbourg (2).

A dater de ce jour, Vienne devient décidément une sous-préfecture de Berlin et le comte Czernin en est le premier sous-préfet : il trouvera toujours quelque pangermaniste pour en remplir, après lui, les fonctions.

(1) *Journal des Débats*, dimanche 9 décembre 1917, p. 1, col. 3.

(2) *Ibid.*, dimanche 9 décembre 1917, p. 2 col. 1-2

Le 6 décembre, l'un des amis du prince Sixte, rencontrant M. William Martin, lui dit :

Je ne comprenais rien à notre politique. Je ne puis penser sans angoisse et sans regret à ce qui était possible au printemps. Je ne puis comprendre une politique qui consiste, après l'ouverture que vous savez, à jeter successivement sur l'Autriche l'offensive italienne, l'offensive russe et, aujourd'hui, la déclaration de guerre des États-Unis. Permettez-moi de vous dire que l'erreur a été de méconnaître la possibilité d'action de l'empereur Charles, sa bonne foi évidente, et, aussi, l'utilité pour nous de cette action. L'empereur est un homme de bonne foi qui voulait, après s'être mis d'accord sur des conditions jugées par lui acceptables, notifier à l'Allemagne qu'il pouvait avoir la paix dans ces conditions-là, qu'il les jugeait acceptables, qu'il voulait cette paix et que ses peuples la voulaient.

— Oui, répond M. William Martin, mais M. Ribot ne peut croire à la bonne foi d'autrui; il a toujours cru que l'empereur était de connivence avec l'Allemagne. M. Poincaré est très préoccupé; croyez-vous que le prince Sixte?... Il m'a, plusieurs fois, parlé de lui.

— Le prince Sixte a été très justement froissé, réplique-t-on à M. Martin, il ne fera rien de lui-même. Il faudrait, pour qu'il fit quelque chose, que M. Poincaré et M. Clemenceau le lui demandent. Souvenez-vous de l'attitude de M. Ribot. Souvenez-vous de ses inexactitudes, dans sa lettre à Lloyd George, à propos de la Serbie. Cela a été remarqué. Souvenez-vous de son dis-

cours à la Chambre qui est également inexact au sujet de l'Italie. Voyons, vous avez eu, cependant, la note Czernin entre les mains!

M. Martin croit que M. Clemenceau n'est pas au courant de la médiation du prince Sixte ; mais, assurément-il, il y sera mis.

Le 21 décembre, M. William Martin revoit la même personne. De sa conversation, il résulte que M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, étudie maintenant le dossier du printemps dernier qui lui a été signalé et prépare, sur ce dossier, un rapport pour M. Clemenceau ; mais, ce rapport, il ne l'a pas encore fait. M. Martin indique à l'ami du prince le désir de M. Poincaré qu'il voie M. Clemenceau.

— *Bien, dit l'ami, s'il me fait appeler, j'irai.*

— *Mais non, réplique M. Martin, demandez à le voir, il vous recevra. C'est un devoir patriotique de l'éclairer.*

— *Je ne m'y refuse pas, mais qu'il me fasse appeler; il est le chef au gouvernement; on ne peut que se rendre à son appel.*

— *Eh bien! j'arrangerai cela par M. Jules Carbon.*

Quelques jours après, M. William Martin, le 30 décembre, écrit au prince pour lui adresser ses souhaits :

Comme vous et tous les Français, j'en avais formé un, lui dit-il, qui reste le même pour 1918. Il n'a pas tenu à Votre Altesse que sa réalisation ne soit hâtée et je voudrais pouvoir espérer encore qu'il n'est pas trop

tard pour compter sur ce qui peut être sauvé de certaines influences favorables à notre pays, qu'on a, sans doute, rebutées. Je le souhaiterais ardemment.

Le front étant, pendant l'hiver, dans un calme relatif, les deux princes, munis d'un congé de trois mois, forment le projet d'aller se reposer pendant quelques semaines au Maroc, où, dès le 2 octobre, le général Lyautey les a invités à venir. Consulté à cet égard par M. Jules Cambon, le 25 janvier, M. Clemenceau ne voit aucun inconvénient à ce que ce projet se réalise.

Partant de Marseille, à bord du paquebot l'*Abda*, ce départ fixé d'abord au 5, puis au 8 février, se trouve, contre toutes les règles prescrites en temps de guerre, signalé de Marseille, le 7 février, au *Petit Parisien* qui le publie le 8, malgré le risque évident de faire torpiller ou prendre ce bateau par l'ennemi dont les sous-marins inquiètent sans répit alors les côtes d'Espagne et d'Afrique. Pour échapper à ce péril menaçant, la compagnie retarde de trois jours, jusqu'au 11, le départ du bateau et les princes, malgré une alerte qui se produit au dernier moment de la traversée sur les côtes du Maroc, arrivent heureusement à Casablanca le 16 février.

Après deux mois de silence, le comte Revertera venait de se décider à partir de Vienne le 20 janvier pour rencontrer en Suisse le comte Armand que, peu avant le 10 novembre, il avait demandé à revoir.

Deux conversations y ont lieu entre eux, à Fribourg, le 1^{er} et le 3 février.

En voici l'analyse :

CONVERSATION DU 1^{er} FÉVRIER

ARMAND. — *Je vous ai fait, à la fin d'août, des communications empreintes d'une grande bonne volonté à l'égard de l'Autriche. Nous avons reçu, au commencement de novembre seulement, l'avis d'un refus pur et simple.*

REVERTERA. — *Voici la réponse qui avait été faite, le 19 septembre, par le comte Czernin :*

« 1^o *Le ministre n'a pu être à même de transmettre à Berlin les propositions qui lui sont communiquées, car elles ne lui paraissent pas acceptables;*

« 2^o *Une paix séparée ne peut être envisagée comme possible dans ces circonstances;*

« 3^o *Le ministre croit pouvoir arriver à un arrangement sur les bases suivantes :*

« a) *Empêchement de guerres futures par un désarmement général et l'institution d'une cour d'arbitrage internationale;*

« b) *Principe du statu quo ante, en admettant la possibilité de certains échanges territoriaux.*

« *Si la France était prête à causer sur cette base, le ministre serait disposé à envoyer un représentant officiel (au besoin il viendrait lui-même), s'entretenir avec un représentant français de même autorité. »*

L'empereur voulait que je vienne vous porter cette note. Je lui ai dit que je vous savais décidé à ne pas céder sur la question d'Alsace-Lorraine, que, par conséquent, il ne pouvait y avoir de terrain d'entente, que mon voyage serait sans objet.

ARMAND. — Cette réponse n'a, d'ailleurs, plus qu'un intérêt historique; je n'ai même pas à la rapporter.

REVERTERA. — Pardon, ce qui reste toujours d'actualité — et j'ai reçu ces instructions en quittant Vienne — c'est que le comte Czernin est prêt à venir causer secrètement avec M. Pichon. Il est persuadé que bien des malentendus seraient dissipés.

ARMAND. — Si vous me chargez de transmettre ceci, je le ferai; mais je n'en vois ni l'utilité ni la possibilité.

La situation est aujourd'hui celle-ci :

En Allemagne, se pliant aux volontés du clan Ludendorff, le comte Hertling et von Kühlmann ont fait des déclarations pangermanistes. Ils ne cachent pas un programme d'annexion à l'est, ils gardent sur la Belgique un silence menaçant, ils ne renoncent pas à prélever en Lorraine française des territoires miniers.

En Autriche, il y a :

a) Une réponse secrète à l'Angleterre répudiant toute paix séparée;

b) Et des déclarations publiques du comte Czernin ne faisant aucune réserve au sujet des visées pangermanistes du gouvernement allemand et affirmant une solidarité complète avec son allié.

Nous nous retrouvons donc devant une renaissance du programme de 1914 chez les Allemands, votre gouvernement l'appuie. Il n'y a qu'à laisser continuer la guerre.

.....

Il est inutile de donner l'analyse complète de cette conversation. Le comte Armand y prend une atti-

tude pleine de raison et de clairvoyance : le comte Revertera montre des illusions singulières, notamment sur son ami le comte Czernin.

Il est, dit-il, opposé à Ludenāorff... Il est, d'ailleurs, le seul homme d'État des Empires centraux : Berlin s'en rend compte. Sa situation et son autorité grandissent chaque jour... Il mènera la politique extérieure de Berlin; il ne suivra pas la Prusse... Vous devriez profiter de sa présence pendant qu'il en est encore temps. Peut-être ne durera-t-il pas longtemps. Il a été récemment atteint d'ulcérations intestinales qui, je le crains, sont de caractère tuberculeux. Le pouvoir pourra bientôt dépasser ses forces... En septembre dernier, l'empereur a fait venir Hohenlohe (son ambassadeur à Berlin) pour examiner avec lui et Czernin votre communication et savoir ce qu'en penserait Berlin. L'opinion de Hohenlohe était que l'Allemagne y verrait la volonté d'un vainqueur, qu'il n'y avait aucune chance de la faire céder : la marge était trop grande... Il faut pourtant être raisonnable; nous ne pouvons soutenir votre revendication sur l'Alsace-Lorraine...

— *Il n'y a donc qu'à laisser continuer la guerre, constate de nouveau le comte Armand ; le temps travaille pour nous.*

— *N'êtes-vous pas effrayés des contre-coups de la révolution russe, demande le comte Revertera, regardez les scandales qui ont éclaté chez vous?*

ARMAND. — *Les Allemands se trompent encore. Ils comptent sur une révolution chez nous au mois de mars.*

Il n'y aura rien du tout : leur coup est manqué. D'ailleurs, la France est le pays d'Europe où la révolution russe aura le moins de répercussion. Notre état social est de beaucoup le moins éloigné des futurs équilibres. Les Empires centraux sont trop près du foyer du mal et trop loin des théories révolutionnaires pour ne pas avoir à en souffrir beaucoup. Vous assistez à la fin d'un monde.

REVERTERA. — *Hélas!... mais aussi comment ne pas pouvoir arrêter cette guerre. L'empereur veut la paix; je vous assure qu'il la veut autant qu'un mois d'août.*

ARMAND. — *Tant que la Prusse n'est pas vaincue, il faut continuer.*

REVERTERA. — *Mais, si vous faisiez la paix et que la France s'unisse à l'Autriche, la Prusse serait hors d'état de nuire. Le désarmement lui serait imposé.*

ARMAND. — *On ne peut avoir aucune confiance en elle. Elle ne se soumettra qu'à la force.*

CONVERSATION DU 3 FÉVRIER

REVERTERA. — *J'ai télégraphié à Vienne que nous avons eu tort d'envoyer un refus pur et simple, que par vous nous pouvions toujours faire une communication directe et secrète au président du Conseil de France et que je demandais des instructions.*

Je vous répète que Czernin est toujours disposé à venir lui-même, s'il est certain de se rencontrer avec un ministre. Sinon, nous pouvons envoyer un directeur de notre ministère se rencontrer avec l'un des vôtres.

Mais, d'après ce que vous me dites, il n'y a guère

de chance que cette conversation soit utile. L'Angleterre y mettra moins de sentiment que la France. Quand elle aura intérêt à arrêter et satisfaction du côté de la Belgique, elle ne vous soutiendra pas pour l'Alsace-Lorraine. Quoique nous la détestions autant que nous détestons la Prusse, nous arriverons plus vite à nous entendre avec elle qu'avec la France.

Je vous rappelle que l'empereur me donne sa confiance, que je suis intime avec Czernin et que, s'il y a quelque chose à nous faire savoir, il vaut mieux ne pas prendre une voie détournée. En ce moment, un journaliste du *Matin*, M. Sauerwein, se dit chargé par le président du Conseil français de s'aboucher avec des diplomates autrichiens. Ces conversations font mauvais effet.

J'insiste encore sur le fait que Czernin est indépendant, n'a à rendre compte de rien à Berlin, agit de sa propre autorité et y est soutenu par l'empereur. Je voudrais que vous détruisiez l'idée de piège. De notre côté, une entrevue serait gardée secrète.

Comment arrêter ces massacres!... Les Allemands se disent pleins de confiance. Si l'offensive a lieu, je crois, comme vous, que les Allemands ne passeront pas. Elle aura été inutile comme les précédentes et l'on se retrouvera après dans la même situation, sans avantage marqué ni d'un côté ni de l'autre.

Au commencement du mois de janvier dernier, l'empereur, s'entretenant avec le comte Revereira et parlant de Ludendorff, frappa sur la table et s'écria : « Je ne puis vous dire à quel point je déteste cet homme! »

Étant venu rendre compte, le 7 février, de ces deux entretiens à Paris, le comte Armand revient encore à Fribourg où il retrouve le comte Revertera. Il y a avec lui deux derniers entretiens, les 23 et 25 février.

CONVERSATION DU 23 FÉVRIER

ARMAND. — *Les Allemands viennent de vous jouer un vilain tour avec la Pologne. Si vous vous étiez détachés d'eux l'an dernier, vous auriez la Pologne et la route des agrandissements vers l'est serait barrée par vous à la Prusse.*

REVERTERA. — *Les Polonais ont été tellement maladroits : j'espère encore qu'il y aura un arrangement.*

ARMAND. — *Êtes-vous bien sûrs que les Allemands ne vous tirent pas dans le dos? Tenez, voici un renseignement pour votre édification personnelle. Vous devez savoir qu'en France, en Angleterre et aux États-Unis, résident des agitateurs des différentes nationalités d'Autriche-Hongrie : Serbo-Croates, Tchèques, Slovaques...*

REVERTERA. — *Oui, ce sont des révolutionnaires.*

ARMAND. — *Naturellement, ils causent avec nous, exposent des plans. Nous étions étonnés, tout au moins en ce qui concerne ceux habitant la France, qu'ils ne demandassent jamais de subsides et, cependant, ils ne sont guère riches et ont des frais.*

Leurs aspirations s'étendent : de l'autonomie ambitionnée par eux, ils ont passé à des projets d'indépendance. Or, tout dernièrement, un agent allemand impor-

tant a été arrêté en France. Il venait pour exciter des troubles ouvriers et organiser des destructions. Devant ses aveux intéressants, je crois qu'on lui a assuré la vie sauve. Il a, en outre, révélé qu'il fournissait des subsides à vos agitateurs et a parlé de ce que l'Allemagne attendait. Pour résumer, la Prusse favorise un mouvement d'où sortirait la formation de plusieurs républiques ou états indépendants avec des morceaux de l'Autriche-Hongrie : république de Bohême, États serbo-croate, slovène...

REVERTERA. — *Dans cette éventualité, les provinces autrichiennes iraient à l'Allemagne.*

ARMAND. — *En effet, et les Bavarois ne sont pas les moins âpres à la curée; ils ne vous aiment guère.*

REVERTERA. — *Nous le savons.*

ARMAND. — *Les Habsbourg disparaîtraient comme dynastie régnante. Les Hohenzollern atteindraient ce résultat en attribuant les ressorts de leur chute aux agissements de l'Entente. Vous voyez que l'on vous joue du poignard dans le dos.*

REVERTERA. — *L'argent vient-il du gouvernement allemand?*

ARMAND. — *Je ne puis vous répondre; je ne connais pas les détails. L'agent arrêté ne travaillait pas pour des particuliers.*

REVERTERA. — *L'empereur n'aime pas plus la Prusse que vous et s'en méfie.*

ARMAND. — *Il est bien entendu que je ne suis pas chargé de vous rapporter ce fait. C'est à vous personnellement que je le confie...*

REVERTERA. — Je suis content de vous voir. Dès que j'ai su votre arrivée, j'ai télégraphié de nouveau à Vienne et à l'empereur lui-même, disant qu'il fallait absolument que je puisse transmettre une communication au gouvernement français. Je suis allé à Berne, ce matin; le télégramme m'est arrivé. Il dit, en substance, que, si le gouvernement français accepte la base du statu quo ante bellum, un de nos ministres est prêt à venir s'entendre avec un ministre français.

ARMAND. — Et l'Alsace?

REVERTERA. — Le télégramme dit : le statu quo ante.

ARMAND. — Alors, il n'y a aucune chance que cela aboutisse.

REVERTERA. — Mais alors, faut-il même que vous le transmettiez? Et, cependant, ce sont des instructions officielles que je reçois.

ARMAND. — Du moment que vous m'en parlez, mon devoir est de le transmettre et, pour le faire sans erreur, je vous serais reconnaissant de rédiger une note à tête reposée que vous me remettirez ou que vous me dicterez. Mais, vous savez, cela n'a absolument aucune chance d'aboutir.

REVERTERA. — Personne, en Allemagne, même parmi les non-pangermanistes, n'accepte l'abandon de l'Alsace-Lorraine. C'est la marque de la défaite.

Nous avons fait une enquête là-dessus et l'empereur a fait venir Hohenlohe pour lui en parler; Hohenlohe lui a exposé qu'il était impossible de le proposer à Berlin.

La cession de l'Alsace-Lorraine ne peut faire partie

des conditions d'une paix raisonnable dont le refus par l'Allemagne donnerait à notre empereur le moyen de se séparer de son allié. Il ne veut pas de félonie. S'il doit périr, que ce soit avec honneur et qu'il puisse répéter le mot de François I^{er}.

L'Alsace-Lorraine n'est plus, pour la France, qu'une question d'amour-propre.

ARMAND. — *Non. Si l'Empire d'Allemagne en fait une question d'amour-propre, nous, nous y voyons une nécessité. Tant que l'Allemagne sera là, il n'y a pas de sécurité pour nous. D'ailleurs, pourquoi l'Autriche soutient-elle l'Allemagne dans cette revendication? Par l'article 75 du traité de Westphalie, par les articles 2 et 6 de celui de Lunéville, l'empereur avait renoncé à tous ses droits sur ces territoires pour lui et ses successeurs et, à Lunéville, l'empereur stipulait explicitement pour tout le corps germanique.*

REVERTERA. — *Mais, alors, cette guerre durera des années!*

ARMAND. — *Remettez-moi votre note. Je ne puis pas ne pas en parler; mais, encore une fois, ne comptez pas qu'elle puisse avoir une suite.*

CONVERSATION DU 25 FÉVRIER

Le comte Revertera dit au comte Armand que, « de juin à septembre 1917, le kronprinz d'Allemagne était nettement pour la paix et c'est sur lui que s'appuyait l'Autriche pour la conclure. Mais, devant les remontrances « violentes » de Ludendorff, le kronprinz céda

et rentra dans le parti pangermaniste. Aujourd'hui, Hindenburg est éclipsé et Ludendorff mène tout. Les Allemands considèrent les provinces baltiques comme un fruit mûr et ils n'y verraient plus une compensation à des abandons ».

Le comte Revertera remet au comte Armand la note suivante :

« Au mois d'août 1917, des pourparlers avaient été engagés dans le but d'obtenir du gouvernement français, en vue de la paix future, des propositions faites à l'adresse de l'Autriche-Hongrie qui seraient de nature à pouvoir être appuyées par celle-ci auprès du gouvernement de Berlin. D'ordre de Sa Majesté l'empereur et roi, le ministre des Affaires étrangères austro-hongrois se déclarait disposé à transmettre ces propositions à Berlin et à les appuyer de toute son autorité, si elles paraissaient acceptables. Or, elles ne pouvaient être considérées comme telles que dans le cas où elles ne dépasseraient pas les limites dictées par l'honneur, c'est-à-dire où elles n'impliqueraient pas, par l'établissement d'une base peu équitable, l'abandon pur et simple d'un allié.

« D'accord avec le gouvernement anglais, les propositions françaises furent formulées et transmises à Vienne où on les soumit à un sérieux examen. Elles y furent, cependant, considérées comme inacceptables, parce qu'elles exigeaient de l'Allemagne, alliée de l'Autriche-Hongrie, la cession de territoires qu'elle possède de droit et qui forment une partie intégrante de l'Empire. C'eût été, selon l'opinion du gouvernement de Vienne,

un acte de mauvaise foi que d'appuyer près de son allié des revendications lui paraissant si peu justifiables. La réponse fut donc négative.

« Au cours de ces pourparlers, l'idée surgit qu'il serait sans doute désirable que les ministres français et austro-hongrois des Affaires étrangères ou des fonctionnaires désignés par eux et munis de pleins pouvoirs se rencontrassent en pays neutre afin d'échanger leurs vues et de fixer la voie à prendre pour s'acheminer vers la paix. Une entrevue de cette espèce aurait pu être utile à bien des égards, mais elle ne pouvait mener à un résultat que si l'on parvenait à fixer préalablement une base pour les négociations. Cette base ne put être établie grâce aux revendications territoriales de la France.

« L'Autriche-Hongrie reste néanmoins disposée à entrer en pourparlers avec la France; si le gouvernement français voulait déclarer qu'en cas de négociations de paix, il ne viserait à aucune espèce d'annexion, c'est-à-dire qu'il accepterait, pour sa part, le principe du statu quo ante bellum.

« Le ministre austro-hongrois des Affaires étrangères estime que cette déclaration suffirait pour ouvrir des pourparlers entre la France et l'Autriche-Hongrie avec certaines chances de succès. »

En remettant cette note, écrite de sa main, au comte Armand, le comte Revertera lui dit ce qui suit :

« Pour le moment, il ne s'agit que de préparer une entrevue des plénipotentiaires français et austro-hongrois et c'est dans ce but que je vous en fait part des proposi-

tions de mon gouvernement. Les deux fonctionnaires, une fois réunis, traiteraient naturellement de la paix générale dont ils pourraient poser les jalons selon les instructions qu'ils auraient reçues. A leur retour, ils donneraient connaissance à leurs alliés respectifs de la tournure que les choses auront prises, éventuellement des points sur lesquels on serait tombé d'accord, et c'est alors que l'Autriche, d'une part, et la France, de l'autre, pourraient user de leur influence médiatrice en vue d'obtenir la paix générale. »

Le comte Armand rentre de suite à Paris où il rend compte, le 27 février, de cette dernière ouverture du sous-préfet de Vienne et, comme il l'avait fait prévoir à son interlocuteur, dès le lendemain 28 février, il met un point final à cette conversation devenue si oiseuse depuis qu'elle était menée par l' « homme de génie » qui dirigeait la Monarchie

28 février 1918.

MON CHER...

Un mot en hâte. J'ai soumis le projet de Girardin à une sommité dans la matière. Dites-lui que, jamais, les points de vue des gens de métier n'ont été plus éloignés des théories qu'il expose. Donc, rien à faire.

Affectueux souvenirs.

A[RMAND].

Quelques esprits chagrins ont pu, pendant la guerre, ne pas renoncer sans peine à voir enfin surgir, pour

guider l'Entente, quelque homme d'État qui, comme M. Venizelos, connaissant l'Europe, saurait manier les hommes en les abreuvant, bien entendu, comme il le faut, de principes généreux, mais aussi en leur procurant le pain des nécessités premières. Cet homme aurait tenu compte du bon sens qui consiste à ne pas négliger le moindre effort. Si cet homme a manqué, c'est, sans doute, qu'on ne peut tout avoir à la fois. La France a eu ce qui lui était le plus nécessaire, à elle et à ses alliés, en produisant, au moment voulu, le génie tranquille et droit de Joffre, le génie vif et aigu de Foch. Au surplus, quand on voit le comte Revertera, qui le sait, révéler, le 1^{er} février, que Ludendorff, c'est tout l'Empire allemand, que le mince comte Czernin, c'est le seul homme d'État des Empires centraux, il y a lieu d'être assez rassuré sur l'issue de la lutte. Berlin et Vienne, représentés uniquement par ce génie puissant, mais obtus, par ce génie faible et vacillant, mais c'est l'alliance de l'aveugle et du paralytique : sa perte sera de ne pas savoir conclure là, où et quand les nécessités politiques commandent de le faire. L'Empire allemand fédératif disparaîtra du fait de ce simple bourgeois devenu maître de l'armée, dont la conviction s'obstine à pousser ses princes dans la voie où, criminels, ils ont engagé leurs peuples et où, maintenant, ils voudraient bien s'arrêter avant de tomber à l'abîme ; mais, eux disparus, l'Allemagne subsistera fondue en un seul métal dans le creuset brûlant de sa défaite. Quant à la Monarchie du Danube, elle périra, laissant épars ses membres disparates et l'on va voir comment

le comte Czernin, finalement, en se perdant, la perd.

Victorieux en Orient par la paix russe du 3 mars, signée à Brest-Litowsk, et par la paix roumaine du 5 mars, signée à Buftea, l'Empire allemand se décide, avec toutes les forces qui lui restent, à faire une offensive désespérée sur Paris. Deux princes héritiers commandaient de haut, sous la main de Ludendorff : le Bavarois dans le Nord, le Prussien en Champagne. Il était certain que tous deux marcheraient pour assurer sur leur front les lauriers nécessaires qui leur manquaient encore ; ce sont, d'abord, les armées du Bavarois qui, le 21 mars, tombent en Picardie sur les lignes britanniques. Elles cèdent et, le 23 mars, le bombardement de Paris commence. Mais, mû par la nécessité pressante de cette situation, le gouvernement britannique accepte, sur la demande de M. Clemenceau, que l'unité de commandement soit établie ; le général Foch assume, à Doullens, le 26 mars, le commandement suprême des armées alliées et, dès cet instant, la fortune est maîtrisée, la France se sent sauvée.

Faire alors tomber M. Clemenceau serait un coup fatal pour l'Entente ; le sous-préfet de Vienne, comte Czernin, s'y emploie de son mieux, mais sa présomption ne sait pas à qui sa perfidie s'adresse. Brouillé, d'ailleurs, par sa faute, avec les Magyars et avec les Polonais, il ne lui reste plus qu'à servir tant bien que mal — et plutôt mal — les pangermanistes de la Monarchie, s'il veut encore vivre quelques jours.

Le 2 avril, parlant devant les représentants du Conseil municipal de Vienne, il adresse quelques politesses

inutiles à M. Wilson, puis il déclare à ces bons bourgeois viennois, si fidèles à leur empereur pacifique :

J'en atteste Dieu; nous avons fait tout ce qui était possible pour éviter une nouvelle offensive. L'Entente n'a pas voulu.

M. Clemenceau, quelque temps avant le commencement de l'offensive sur le front occidental, me fit demander si j'étais prêt à entrer en négociations et sur quelles bases. Je répondis immédiatement, d'accord avec Berlin, que j'étais prêt à ces négociations, que je ne voyais aucun obstacle à la paix avec la France, si ce n'était les aspirations françaises relatives à l'Alsace-Lorraine. On répondit de Paris qu'il n'était pas possible de négocier sur cette base. Dès lors, il n'y avait plus de choix.

La lutte formidable à l'ouest est déjà déchaînée... Nous combattons ensemble pour la défense de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne. Nos armées prouveront à l'Entente que les aspirations françaises et italiennes sur nos territoires sont des utopies appelant une vengeance terrible... La fidélité aux bords du Danube n'est pas inférieure à la fidélité allemande (1).

Ainsi, M. Clemenceau venait de demander la paix sous la menace allemande, lui, le grand patriote dont tout le programme était de « faire la guerre » imposée à la France !... En voilà une révélation, profitable à

(1) *Journal des Débats*, 4 avril 1918, p. 4 à 5, col. 2. Cf. *Pages d'histoire : 1914-1918*. Le mensonge autrichien, l'incident Clemenceau-Czernin. Paris, Berger-Levrault, 1918, in-16 de 64 pages.

l'énergie germanique et fâcheuse pour cette France obstinée, coupable de se défendre si longtemps !

Le 4 avril, M. Georges Clemenceau se trouve au front quand M. Mandel, son chef de cabinet, lui téléphone l'affirmation du comte Ottokar Czernin :

Le comte Czernin a menti! répond simplement le ministre de la Guerre.

Cette sentence est lapidaire : le cabinet de la présidence du Conseil n'y ajoute rien et la communique à la presse où les diplomates peuvent la lire à loisir.

Maintenant que l'on a sous les yeux les pièces du dossier de l'affaire Armand-Revertera, il est clair que le jugement porté par M. Clemenceau sur le comte Czernin doit être ratifié par l'Histoire. En effet, cette affaire a eu deux périodes, dont la première a duré du 12 juillet au 23 octobre 1917, et, la seconde, du 10 novembre 1917 au 28 février 1918 ; c'est le comte Czernin qui a pris l'initiative transmise à Paris le 12 juillet et c'est également lui qui a pris l'initiative transmise à Paris le 10 novembre. M. Clemenceau a entendu parler de cette affaire une seule fois, le 18 novembre ; ses ordres ont été positifs : « Écouter, ne rien dire. » Et, de fait, les pièces du dossier le prouvent : pendant cette dernière période qui relève du gouvernement de M. Clemenceau, le comte Armand, obéissant à sa consigne, n'a jamais rien demandé au comte Revertera. Par conséquent, M. Clemenceau lui-même n'a jamais rien pu faire demander par ce canal au comte Czernin. Affirmer le contraire est, forcément, le fait d'un esprit faible et indigent qui n'est pas capable

de reconnaître une chose parfaitement claire, ou bien, si on le préfère, le fait d'un esprit trompeur qui croit avoir intérêt à dire le contraire de la vérité. Le comte Czernin, en son âme et conscience, conviendra lui-même qu'un diplomate doit préférer, à tout prendre, le vice de Maître Renard au défaut de Maître Corbeau. Talleyrand passait pour regretter de ne pas avoir les apparences de la niaiserie, mais les apparences lui en auraient suffi : davantage l'eût empêché d'exister. Comptons donc que le choix du comte Czernin, comme celui de Talleyrand, est fait.

Le soir du 4 avril, en rentrant à Paris, M. Clemenceau trouve sur son bureau, rue Saint-Dominique, non pas le dossier de l'affaire Armand-Revertera, dont il connaissait l'existence à l'état-major de l'armée et qu'il considérait comme négligeable, mais bien le dossier de la médiation du prince Sixte entre l'empereur Charles et l'Entente, qu'il ignorait encore absolument. Le ministre des Affaires étrangères se décide, enfin, à le lui faire connaître : mieux vaut tard que jamais. Ce dossier est d'ailleurs incomplet ; il contient une copie des deux lettres de l'empereur, mais la copie de la note du comte Czernin, dont le texte était joint à la dernière de ces deux lettres, y manque. Cependant, le bordereau du dossier vise, sous son numéro 13, cette note dont l'absence ne s'explique donc que par un manque d'ordre ou une négligence quelconque.

Le lendemain, 5 avril, à 9 h. 15 du matin, M. William Martin téléphone à l'officier qui avait accompagné les princes en Suisse, lors de leur dernier voyage, pour

lui dire : *Savez-vous où sont vos amis? Que font-ils?... Il se passe des choses tellement formidables : il faudrait les rappeler, on peut avoir à se servir d'eux.*

Ce 5 avril, le comte Czernin, en réponse au démenti que venait de lui infliger M. Clemenceau, publie une note officielle où il dévoile les pourparlers Revertera-Armand et il se garde bien de dire que l'initiative de ces pourparlers secrets émanait de lui-même.

Le soir du même jour, 5 avril, le gouvernement français réplique au comte Czernin par une note qui précise les réalités de l'affaire Armand-Revertera. Cette note paraît dans les journaux de la nuit, datés du 6 au matin. Décidé à faire taire le ministre bavard et malfaisant de Vienne, M. Clemenceau termine cette note par une menace qui, de fait, eût fait taire tout homme sensé. Elle ne devait pas arrêter le comte Czernin :

... Le comte Czernin ne pourrait-il pas retrouver dans sa mémoire le souvenir d'une autre tentative du même ordre, faite à Paris et à Londres, deux mois seulement avant l'entreprise Revertera, par un personnage d'un rang fort au-dessus du sien? Là encore, il subsiste, comme dans le cas présent, une preuve authentique, mais beaucoup plus significative.

Le président de la République avait, ce que M. Clemenceau ne savait pas, donné sa parole que la personne de l'empereur ne serait pas découverte et que ses lettres demeurerait secrètes ; il ignorait que M. Ribot eût confié ce secret au baron Sonnino, en juillet, trois

mois après l'avoir fait jurer à M. Lloyd George. Laissant publier cette note menaçante, qui lui était soumise par M. Clemenceau, il lui envoie toutefois, le 5 au soir, M. William Martin pour lui faire promettre de ne pas publier les lettres impériales. On était persuadé, d'ailleurs, que le comte Czernin, à moins d'être pris de vertige, se tairait désormais. Le président de la République avait ignoré, jusqu'à ce jour, l'affaire Armand-Revertera, connue de MM. Ribot, Painlevé et Clemenceau, qui, en raison de son peu d'importance, avaient jugé superflu de lui en rendre compte. Ce qui est plus surprenant, c'est que M. Clemenceau ait, par contre, ignoré jusqu'à la veille de ce jour l'affaire du prince Sixte ; son prédécesseur, M. Painlevé, l'avait, d'ailleurs, pareillement ignorée. M. Ribot avait gardé ce secret pour lui sans le transmettre à son successeur ; il n'en avait fait part, en dehors de MM. Lloyd George et Sonnino, qu'à M. Albert Thomas, dit-on, et seulement jusqu'à un certain point.

Soucieux, maintenant, de voir mis entièrement au courant de l'affaire du prince Sixte M. Clemenceau qui ne la connaît que par le dossier incomplet du ministère des Affaires étrangères, M. William Martin, après avoir rencontré l'un des amis du prince, écrit, le 6 avril, au président de la République, pour lui demander « s'il n'estime pas, en l'absence du prince Sixte, qu'il y a lieu de prier M. Clemenceau de convoquer le plus tôt possible les deux personnes qui ont suivi cette affaire et qui peuvent le mettre au courant ».

Le président de la République ayant suivi, le soir même, ce conseil, M. Clemenceau, le 7 au matin, convoque ces deux personnes pour les recevoir à 3 et à 4 heures.

Au cours de ces entretiens, le point de vue de M. Clemenceau, averti du secret à garder, est celui-ci :

L'empereur est responsable de ce que dit son ministre. Les Allemands veulent se débarrasser de moi. Czernin s'est mis à leur service en préférant ce mensonge. On m'attaque. Je trouve une arme : j'indique que je l'ai. J'ai le droit de m'en servir. Je donne un avertissement à l'empereur et, s'il ne fait pas taire son ministre, je m'en sers. D'ailleurs, pour l'Autriche, à l'heure actuelle, il n'y a plus rien à faire; il y a quelques mois, c'était encore possible peut-être et c'était une paix séparée avec elle, je le vois, dont il s'agissait... Maintenant, nous serons victorieux ou bien nous serons écrasés... mais (avec énergie)... ils ne passeront pas... Nous aurons encore quatre ou cinq coups durs; malgré cela, ils ne passeront pas.

— *Oui, monsieur le président, vous venez, je le crois bien, de sauver la France en imposant l'unité de commandement à nos alliés.*

On ne peut voir M. Clemenceau de près sans être frappé de son allure : ses gestes, sa parole, tout en lui est d'une verdeur, d'une jeunesse surprenantes.

Le comte Czernin croit devoir, le 8 avril, publier

une seconde note pour continuer à épiloguer sur l'affaire Revertera ; il est toujours en contradiction avec les faits, car il persiste à dire que la prise de contact vint de l'initiative française. Dans cette note, il dit :

Si M. Clemenceau demande au ministre austro-hongrois des Affaires étrangères si celui-ci se rappelle que, avant la tentative du comte Revertera, donc il y a environ un an, une tentative du même genre fut faite par une personnalité d'un rang bien au-dessus, le comte Czernin n'hésitera pas à répondre par l'affirmative, mais il faut ajouter, pour être complet et exact, que cette tentative n'aboutit également à aucun résultat.

Si cette première tentative échoua, ce fut, semble vouloir laisser entendre le comte Czernin, comme ensuite la tentative Revertera, parce que la France refusa de renoncer au retour de l'Alsace-Lorraine.

Quand on lit cette note, il paraît évident que le comte Czernin, se donnant tout à fait les apparences qui manquaient à Talleyrand, pousse ouvertement M. Clemenceau à la divulgation dont celui-ci le menace, divulgation qu'à Vienne on devrait redouter par-dessus tout.

C'est naturellement ce que M. Clemenceau ne manque pas d'esquisser dans sa réplique le soir du même jour, parue dans les journaux de la nuit datés du 9 avril au matin. Voilà le comte Czernin qui va commencer à être satisfait, s'il désire être agréable à

ses maîtres de Berlin qui veulent la perte de l'empereur Charles, ou, au moins, sa soumission définitive.

... Pourquoi tout ce bruit? Pour constater que tous les gouvernements français, comme la France elle-même, sont irréductibles sur la question d'Alsace-Lorraine? Qui donc aurait cru qu'il fût besoin de M. le comte Revertera pour élucider, dans l'esprit du comte Czernin, une question sur laquelle l'empereur d'Autriche avait lui-même prononcé le dernier mot.

Car, c'est bien l'empereur Charles qui, dans une lettre du mois de mars 1917, a, de sa main, consigné son adhésion aux JUSTES REVENDICATIONS FRANÇAISES RELATIVES A L'ALSACE-LORRAINE. Une seconde lettre impériale constate que l'empereur était d'accord AVEC SON MINISTRE.

Il ne restait plus à M. le comte Czernin qu'à recevoir son propre démenti.

Quel què soit le fond de la pensée du comte Czernin, ces deux dernières phrases qui lui viennent de Paris doivent lui être amères. Malgré la certitude de leur vérité, il espère que l'« absurdité de cette assertion » paraîtra évidente à Berlin.

Assurément, les dossiers¹ des chancelleries sont, il faut le reconnaître, rarement complets. Dans celui de Paris, on vient de voir que le texte de la note du comte Czernin du 9 mai manque; dans celui de Vienne, c'est encore mieux. Ni le texte de la lettre

impériale du 24 mars ni celui de la lettre impériale du 9 mai n'y subsistent, paraît-il. Encore moins, bien entendu, le texte de la note du comte Czernin lui-même du 9 mai. Que voilà des archives bien tenues ! Ainsi, au bout d'un an, ni l'empereur ni son ministre ne peuvent plus savoir exactement ce qu'ils ont écrit et maintenant la face des choses est changée. C'est, sans doute, une bonne aubaine, puisqu'il avait été entendu que ces documents resteraient secrets et que, s'ils venaient à être divulgués sans que leur objet n'eût été atteint, leurs auteurs se réservaient de ne pas les avouer. Les combinaisons humaines sont toujours courtes par rapport à la réalité. Ce qui reste maintenant au fond de l'esprit de l'empereur, c'est qu'il n'a rien fait ou écrit que n'ait connu son ministre et ce souvenir de son accord avec lui est parfaitement justifié. Mais, au surplus, le ministre ne se rappelle absolument rien de ce que l'empereur et lui-même ont écrit un an plus tôt. Ce fait invraisemblable paraît ressortir, avec évidence, d'une conversation qui a lieu le 9 avril, entre le ministre, alors à Bucarest, et l'empereur qui se trouve à Baden (1).

Revenu à Baden auprès de l'empereur le lendemain, le comte Czernin fait donc une nouvelle note, le 11 avril, où, par sa contradiction continue, basée sur son manque de mémoire apparent, il continue à pousser M. Clemenceau vers la publication menaçante :

(1) Le comte Czernin vient de faire publier ce texte (August DEMBLIN, *Czernin und die Sixtus-Affaire*. 1920. Drei Masken Verlag, München, pp. 95-96).

... M. Clemenceau prétend qu'il (Charles) adhère aux justes désirs de la France sur la réacquisition de l'Alsace-Lorraine et, ensuite, que son ministre des Affaires étrangères pense exactement comme lui. L'absurdité de cette assertion est évidente. Elle est en contradiction la plus éclatante avec tous les discours publics que le ministre des Affaires étrangères responsable a toujours prononcés... (!)... Il faut constater que les données de M. Clemenceau, sur les propos que l'empereur Charles aurait tenus dans une lettre, sont mensongères d'un bout à l'autre...

En même temps que cette note est rédigée par lui, le comte Czernin fait signer à son maître un télégramme à l'empereur Guillaume ayant pour objet de rendre plus étroite la solidarité austro-allemande.

Là-dessus ne peut manquer d'éclater le coup de foudre définitif. Il retentit le 12 avril au soir à Paris :

Voici, dit M. Clemenceau, le texte de la lettre autographe communiquée, le 31 mars 1917, par le prince Sixte de Bourbon, beau-frère de l'empereur d'Autriche, à M. Poincaré, président de la République française, et communiquée immédiatement, avec l'assentiment du prince, au président du Conseil français (suit le texte du document).

... Le gouvernement autrichien est maintenant mis en demeure de s'expliquer sur la tentative avouée par lui et sur les détails des entretiens de son délégué.

Dès le lendemain, 13 avril, parvient de Vienne une note de dénégation ; dans la situation où ils sont pré-

sentement, ni l'empereur ni son ministre ne peuvent s'imaginer avoir écrit et conseillé d'écrire de pareilles choses, si affligeantes aujourd'hui pour l'Allemagne dont le joug est maintenant de plus en plus lourd. D'ailleurs, leur mémoire en conviendrait-elle, la nécessité serait pour eux de le voiler.

Voici donc ce que dit le comte Czernin, le 13 avril :

On annonce officiellement que la lettre de Sa Majesté, publiée par le président du Conseil des ministres français dans le communiqué du 12 avril, est faussée.

... Cette lettre ne mentionnait pas du tout la question belge et contenait, au sujet de l'Alsace-Lorraine, le passage suivant :

J'AURAIS FAIT VALOIR TOUTE MON INFLUENCE PERSONNELLE EN FAVEUR DES PRÉTENTIONS ET DES REVENDICATIONS FRANÇAISES CONCERNANT L'ALSACE-LORRAINE, SI CES PRÉTENTIONS ÉTAIENT JUSTES, MAIS ELLES NE LE SONT PAS.

Il est significatif que le communiqué français passe sous silence une autre lettre de l'empereur... dans laquelle Sa Majesté aurait déclaré qu'ELLE EST D'ACCORD AVEC SON MINISTRE.

Le comte Czernin est insatiable : le voici, maintenant, qui pousse M. Clemenceau à publier la seconde lettre impériale : celle du 9 mai. Et pourquoi pas, aussi, sa propre note à lui, Czernin, du 9 mai? Ce serait complet.

La seule raison qui oblige M. Clemenceau à ne pas

publier la note du comte Czernin tendant à une paix séparée prochaine, c'est assurément qu'il n'en a pas le texte. Quant à la lettre impériale du 9 mai, ce qui fait qu'on ne la publie pas à Paris malgré l'invite singulière de Czernin, c'est qu'on craint de déplaire à l'Italie en la dévoilant.

Mais, d'où sort la version invraisemblable de la lettre du 24 mars que publie le comte Czernin, le 13 avril, pour pouvoir soutenir que le texte publié à Paris, la veille, aurait été faussé? A force de fouiller ses archives vides, le ministre sort ainsi, du néant réel où il aurait dû rester, une sorte de brouillon suspect de cette lettre authentique du 24 mars — le seul qui en soit resté à Vienne — datant de l'époque où les revendications françaises n'étaient pas encore admises par lui, Czernin — ou bien encore de l'époque où elles ne l'étaient plus, on ne sait : car, enfin, ce brouillon singulier est-il antérieur au texte authentique et autographe de la lettre du 24 mars, ou bien lui est-il plutôt postérieur : le seul comte Czernin, responsable de la politique de la Monarchie, pourrait être à même de le dire et de donner la clef de ce problème. En tout cas, ce système de négation affirmé par le brouillon, système dont la responsabilité pèse sur le comte Czernin et où se reconnaît bien la marque de son esprit, est trop contradictoire avec la suite assurée des faits pour pouvoir tromper qui que ce soit.

Si le comte Ottokar Czernin possède, comme il l'assure, un certificat destiné, *in extremis*, à authentifier cet extraordinaire brouillon de la lettre auto-

graphe du 24 mars, ce certificat ne peut être écrit que de sa propre main ; il y a lieu d'en être persuadé. A chacun son propre caractère (1).

La riposte de M. Clemenceau est maintenant cruelle pour la victime du comte Czernin :

... Le voilà réduit à accuser son beau-frère de faux, en fabriquant de sa propre main un texte de mensonge.

Le document original dont le texte a été publié par le gouvernement français a été communiqué, en présence de M. Jules Cambon, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et délégué par le ministre, à M. le président de la République, qui, avec l'autorisation du prince, en a transmis la copie à M. le président du Conseil...

Telle que nous l'avons citée, la lettre de l'empereur Charles a été montrée par le prince Sixte lui-même à des chefs d'État. D'ailleurs, deux amis du prince peuvent en attester l'authenticité, en particulier celui qui l'a reçue du prince pour la copier (2).

(1) M. Auguste DEMBLIN (*Czernin und die Sixtus-Affaire*, p. 38) parle de ce document sans en donner le texte ; évidemment, le comte Czernin, qui l'a écrit lui-même et fait signer à sa victime, n'en publiera pas volontiers le *fac-simile*. Ce serait montrer sa propre main ; d'autre part, sa note autographe du 9 mai 1917 qu'il avait oubliée, ne pouvant la faire reproduire d'après ses propres archives, on est obligé, à Munich, de la publier (*Ibid.*, p. 97-98), d'après *l'Illustration* du 3 janvier 1920. On est heureux, à Paris, d'avoir pu rendre ce petit service aux historiens de la diplomatie autrichienne.

(2) Ces deux amis, dont l'un avait accompagné les princes

Cette affaire dure trop : le comte Czernin lui-même finit par s'en rendre compte et, le 13 avril, le jour où il produit le brouillon désormais fameux, il remet sa démission au maître qu'il a si mal servi.

Avant de partir, la droiture naturelle de l'empereur impose au ministre qui tombe une dernière note, le 15 avril, dont le ton est nouveau : l'accusation lancée, d'une manière si peu persuasive, le 13 avril, s'y trouve réduite au néant :

Les dernières explications de M. Clemenceau ne changent rien à la vérité des déclarations officielles publiées jusqu'ici par le ministère impérial et royal des Affaires étrangères. LE CARACTÈRE DU PRINCE SIXTE DE BOURBON, BIEN CONNU DE L'EMPEREUR, EXCLUT TOUTE POSSIBILITÉ D'UNE FALSIFICATION. NI LUI NI AUCUNE AUTRE PERSONNALITÉ N'EN A ENCORE ÉTÉ ACCUSÉ. Comme il n'est pas possible au ministre des Affaires étrangères d'établir où la fausse lettre a été substituée à la vraie, il ne peut que considérer l'incident comme terminé.

Et sa propre carrière, également.

Le 18 avril, le comte Czernin se trouve, enfin, remplacé par le baron Burian. En partant, chose surprenante, il reçoit un rescrit des plus flatteurs et, par-dessus le marché, les brillants de la grand'croix de

dans leur premier voyage en Suisse et l'autre dans le dernier, sont précisément les deux personnes que M. Clemenceau venait de consulter le 7 avril.

l'ordre de Saint-Étienne. Le 24 avril, l'empereur Guillaume lui envoie, à son tour, ses « remerciements les plus chaleureux » avec les insignes de la Croix de fer de première classe ; voilà bien la seule récompense que méritât vraiment ce mauvais serviteur de son pays, serviteur peut-être infidèle à son maître.

N'était-il pas, infidèle, en effet, l'homme qui, le 12 avril, sur la nouvelle de la publication faite par la France, mais amenée par lui, de la lettre du 24 mars, entra dans le cabinet de son souverain, lui annonçait froidement, pour l'émouvoir, que le prince Sixte, son très aimé beau-frère, venait d'être fusillé par les ordres de M. Clemenceau (!) et que tous deux, l'empereur et lui, n'avaient plus qu'à disparaître ; l'empereur doit abdiquer sur l'heure et lui, son bon serviteur, n'a plus qu'une ressource : se brûler la cervelle. Là-dessus, devant l'empereur, le comte Czernin sort un pistolet de sa poche. L'empereur lui ordonne de faire disparaître cette arme, lui conseille de se calmer et refuse absolument d'abdiquer. Que le comte Czernin ait pu sortir les braies nettes de cette audience, cela montre évidemment que le pouvoir arbitraire du maître était fort doux. Le comte Czernin méritait d'être pendu haut et court, au bout du grand cordon de l'ordre de la sainte couronne de Hongrie, bien plutôt que d'en recevoir les brillants ; mais, encore une fois, il méritait assurément la croix de fer du roi de Prusse.

A la veille de se voir obligé, malgré lui, par le comte Czernin, de publier le texte de la lettre secrète du

24 mars au prince Sixte, M. Clemenceau juge nécessaire de se mettre en rapports directs avec le prince qui, à la veille de rentrer au front, se trouve encore assez souffrant au Maroc.

Voici le texte des dépêches échangées entre eux deux, en y joignant celles qui concernent le président de la République.

Tout d'abord, ce télégramme de M. Clemenceau envoyé en clair de Paris à Rabat et réexpédié en chiffres de Rabat à Marrakech où se trouve le prince :

OFFICIEL DE RABAT, 12 avril, 11 h. 15

COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL A GÉNÉRAL DE LAMOTHE,
MARRAKECH, PRIORITÉ URGENTE. TRÈS PERSONNEL.

Veillez transmettre au prince Sixte de Bourbon télégramme suivant que je reçois, à son adresse, de M. Clemenceau, de Paris, le 11 avril, à 17 h. 40.

« Président du Conseil à Mgr le prince Sixte de Bourbon, aux bons soins du résident général.

« Mis en demeure, par le démenti de l'empereur Charles, de fournir la preuve d'une suite de négociations dont vous avez été l'intermédiaire et qui serait restée secrète si le comte Czernin n'avait divulgué les entretiens qui en furent la conséquence, j'ai dû vous mettre personnellement en cause en publiant la lettre de l'empereur communiquée par vous, le 31 mars 1917, à M. le président de la République. Je vous en exprime mon regret en en

laissant la responsabilité au gouvernement autrichien qui est seul cause de l'incident.

« CLEMENCEAU. »

Pour copie conforme,

Le général commandant
la subdivision de Marrakech,

M. DE LAMOTHE.

Voici la réponse du prince à M. Clemenceau :

Rabat, 13 avril 1918.

COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL A PRÉSIDENT DU CONSEIL MINISTRE DE LA GUERRE. PARIS. PERSONNEL. DE LA PART DU PRINCE SIXTE DE BOURBON. (MARRAKECH).

« Le résident général me communique votre télégramme du 11 avril. Je m'incline devant la nécessité que vous invoquez, bien que ce sacrifice, que j'accepte pour la France, me soit particulièrement douloureux, puisque j'avais donné ma parole d'honneur et reçu celle du gouvernement que la lettre de l'empereur Charles ne serait, en aucun cas, divulguée.

« Vous comprendrez certainement dans quelle situation me place personnellement cette divulgation.

« Je me permets donc d'insister très vivement auprès de vous pour qu'il ne soit plus fait allusion à la mission à laquelle j'avais cru de mon devoir de me prêter en raison de l'intérêt supérieur dont s'inspiraient ces

352 OFFRE DE PAIX SÉPARÉE DE L'AUTRICHE
*négociations et c'est en toute confiance que je vous adresse
cet appel.*

« SIXTE DE BOURBON. »

Ce télégramme étant expédié en clair par le câble Casablanca-Brest, le prince écrit, le même jour, à M. William Martin :

13 avril 1918.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Me trouvant... en convalescence à Marrakech, j'y reçois un télégramme de M. Clemenceau m'exprimant son regret de me mettre en cause en rendant publique la lettre de l'empereur Charles. Je lui réponds en le priant instamment de ne plus le faire et en lui exposant la douloureuse situation dans laquelle je me trouve par suite de cette publication. Ma parole d'honneur était engagée vis-à-vis de l'empereur d'Autriche; l'assurant du secret inviolable qui serait gardé au sujet de ce document. La promesse formelle du secret que m'avaient donnée M. le président de la République, le président du Conseil, M. Ribot et M. Lloyd George en était la contre-partie. M. Clemenceau a jugé utile de publier la lettre. Ainsi que je le lui ai télégraphié, je m'incline devant la nécessité qu'il invoque, bien que ce sacrifice, que j'accepte pour la France, me soit particulièrement douloureux. L'empereur d'Autriche, qui, dans l'espoir de hâter la fin de la guerre, s'était adressé à moi en pleine confiance, se trouve actuellement décou-

vert en face de l'Allemagne. Il ne peut que croire, soit à un manquement de parole de ma part, soit, tout au moins, à un manque de conscience et à une légèreté inexcusable en pareil cas. Je n'insiste pas — l'ayant dit assez vivement à l'Élysée au moment des négociations — sur les dangers que court l'impératrice, princesse de sang français, toujours suspectée par les Allemands. Je tiens à ce qu'ils s'achent que je ne suis pour rien dans la publication de cette lettre. Mon honneur m'y oblige.

C'est pourquoi je vous adresse, ci-joint, une lettre... qui... pourra transmettre ma justification à l'empereur Charles.

Je vous demande de vouloir bien faire envoyer cette lettre par la valise française, certain que le gouvernement français ne se refusera pas à me permettre de me justifier et de sauvegarder mon honneur.

Je vous remercie d'avance, monsieur le ministre, et vous prie de croire à mes sentiments de bien vive et sincère sympathie.

SIXTE DE BOURBON.

Reçue le 23 et communiquée au président de la République le même jour, cette lettre et le pli qu'elle contient seront présentés au président du Conseil, par le ministre des Affaires étrangères et par M. William Martin, le 9 mai : M. Clemenceau décidera de faire parvenir, par l'Espagne, la lettre destinée à éclairer l'empereur d'Autriche sur le rôle du prince.

Mais frappé par cet éclat qui le peine infiniment, dans la solitude de l'Afrique et loin de toutes nou-

354 OFFRE DE PAIX SÉPARÉE DE L'AUTRICHE
velles, le prince n'est pas au bout de ses surprises
douloureuses. Voici un nouveau télégramme de
M. Clemenceau :

OFFICIEL RABAT, 13-4-18.
De Paris 7 78-13 20 h. 40.

PRÉSIDENT CONSEIL, MINISTRE GUERRE, A M. LE PRINCE SIXTE
DE BOURBON, AUX BONS SOINS DE M. LE COMMISSAIRE RÉSI-
DENT GÉNÉRAL DE FRANCE AU MAROC, RABAT.

*Votre beau-frère, l'empereur Charles, vous accuse de
faux en substituant, au texte de sa lettre que vous nous
avez communiquée, une version relative à l'Alsace-Lor-
raine qui est du tout au tout le contraire de celui que
vous avez remis à M. le président de la République;
votre réponse est attendue.*

CLEMENCEAU.

Le 14 avril, M. William Martin écrit à l'un des amis
du prince :

*On m'a dit qu'au moment où il allait publier la lettre
de l'empereur, M. Clemenceau a télégraphié au prince
pour lui expliquer la nécessité de cette publication. Le
prince a répondu dans des termes que le président de la
République et M. Pichon ont qualifiés de parfaits et qui
ont été loués par le président du Conseil. Celui-ci a
compris la nécessité de donner au prince une marque
de son appréciation; dès maintenant, il a remercié le
prince de la façon dont il a agi en cette circonstance. Un*

nouveau télégramme a été, comme je vous l'ai dit ce matin, envoyé hier à Rabat.

Et il joint à cette lettre le post-scriptum suivant :

15-4-18.

De nouveaux télégrammes ont, paraît-il, été échangés hier entre le président de la République, le président du Conseil et le prince : le tout dans des termes qu'on m'assure avoir été parfaits.

Voici la suite des dépêches.

Tout d'abord, recevant le télégramme de M. Clemenceau qui lui demande d'intervenir dans le débat où il est mis en cause, le prince prend le parti de s'adresser au président de la République pour faire respecter le silence où, dans la situation actuelle, il entend se tenir.

1 • *De Rabat, 14 avril. Expédié vers 13 heures, en clair, par câble Casablanca-Brest.*

MONSIEUR RAYMOND POINCARÉ,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, PARIS.

Je reçois le télégramme de M. le président du Conseil me demandant une réponse à la version du comte Czernin relative au passage de la lettre concernant l'Alsace-Lorraine. Cette lettre, c'est à vous personnellement

que je l'avais remise. C'est donc à vous que je crois devoir faire appel. Je ne vois pas en quelle façon une affirmation de ma part peut porter un fait nouveau aux débats, puisque je m'étais borné à vous communiquer un document qui m'avait été remis par un tiers. Vous savez, Monsieur le président, sous quelle condition, acceptée par vous, je vous ai remis le texte en question et à quel point mon honneur était engagé à ce qu'il ne soit pas divulgué conformément à la promesse donnée. C'est en faisant un appel pressant à vos sentiments que je vous demande, comme je l'ai télégraphié hier à M. Clemenceau, à ne plus être mis en cause, à l'occasion de la mission que j'avais acceptée dans mon amour ardent pour la France, mais où mon rôle a été de simple intermédiaire et se trouvait, en outre, terminé depuis longtemps.

SIXTE DE BOURBON.

Au moment où le prince adresse à M. Poincaré cet appel, M. Clemenceau lui répond de Paris :

Paris, 14 avril, 11 heures
(transmis à Casablanca
par téléphone le 14, vers 18 heures).

PRÉSIDENT DU CONSEIL A PRINCE SIXTE DE BOURBON,
AUX BONS SOINS DU RÉSIDENT GÉNÉRAL.

Je suis profondément touché de la noblesse des sentiments que vous m'exprimez; nul de nous n'oubliera le pur loyalisme de vos intentions envers la France.

Le gouvernement français a le devoir de vous en donner acte dans cette angoisse universelle des peuples et des hommes, petits et grands. Un injurieux démenti m'a imposé le devoir de produire le texte authentique de la lettre autographe dont vous avez accepté d'être porteur : mon télégramme d'hier vous a fait connaître comment il y a été répondu. Je m'excuse de la nouvelle épreuve qui ne peut que vous grandir.

CLEMENCEAU.

Touché de ce témoignage de sympathie que lui donne M. Clemenceau, le prince répond :

Casablanca, le 14 avril, 18 heures.

PRINCE SIXTE DE BOURBON A MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL

Je reçois à l'instant votre télégramme du 14 avril. Je vous suis tout particulièrement reconnaissant de vouloir bien, en termes si précis, reconnaître, au nom du gouvernement français, le loyalisme de mes intentions envers la France dont l'amour seul m'a toujours guidé. Je suis très sensible à ces déclarations qui closent cet incident si pénible pour moi.

SIXTE DE BOURBON.

Cependant, le gouvernement ne renonce pas à voir le prince se joindre à M. Clemenceau pour répondre aux mensonges du comte Czernin.

Voici, dans ce sens, la réponse du président de la République.

Nature du télégramme : SSS. Destination : Rabat. Origine : Paris. Numéro : 11. Nombre de mots : 242. Date : 14. Heure de dépôt : 21 h. 50. Urgent.

SON ALTESSE LE PRINCE SIXTE DE BOURBON-PARME, RABAT

Je communique votre télégramme à M. le président du Conseil qui m'a dit vous avoir expliqué comment les choses se sont passées. Il est parfaitement exact que vous m'aviez demandé le secret sur votre communication et j'en ai prévenu à cette époque comme aujourd'hui les chefs du gouvernement, mais vous vous rappelez certainement, d'autre part, que je vous avais dit que je ne pouvais garder, pour moi seul, ni pièces ni renseignements et que je rendrais immédiatement compte de tout au président du Conseil, ministre des Affaires étrangères. Vous avez bien voulu accepter cette condition et vous avez, du reste, poursuivi la conversation avec M. Ribot comme avec M. Lloyd George. Le gouvernement a, forcément, aujourd'hui, la libre disposition du dossier qui est au quai d'Orsay et que les démentis de Vienne l'ont amené à publier. Vous serez, assurément, le premier à reconnaître et à certifier que le texte publié est conforme à celui que vous avez remis. Le gouvernement ne peut douter que vous ne lui donniez, sur ce point, une réponse affirmative. Le président du Conseil vous a exprimé ses regrets, j'y joins

les miens. Je sais que vous n'avez personnellement agi que dans l'intérêt de la France et de ses alliés et le président du Conseil en est convaincu comme moi. Je vous prie de croire à mon meilleur souvenir.

RAYMOND POINCARÉ.

Ce n'est pas là tout à fait la réponse qu'attendait, sans doute, le prince. Le lendemain, nouveau télégramme de M. Clemenceau, transmis par le général Lyautey :

Pour le général de Lamotte, à déchiffrer personnellement.

Je reçois le télégramme suivant de Paris, le 15 à 17 heures.

« Priorité, extrême urgence.

*« PRÉSIDENT DU CONSEIL A PRINCE SIXTE DE BOURBON,
AUX BONS SOINS DU RÉSIDENT GÉNÉRAL DE FRANCE AU
MAROC, A RABAT.*

« L'incident est, en effet, clos pour le gouvernement français. Il n'a pas douté de votre bonne foi; mais il n'en reste pas moins sur vous la grave accusation, produite par le gouvernement autrichien, d'avoir permis la substitution d'une lettre à une autre pour dénaturer totalement le caractère de votre démarche.

« CLEMENCEAU. »

Le prince estime que M. Clemenceau, seul, suffit à abattre le comte Czernin et, ferme dans son attitude, il coupe court :

Marrakech, 15 avril, 18 heures, en clair.

MONSIEUR CLEMENCEAU, PRÉSIDENT DU CONSEIL,
MINISTRE DE LA GUERRE, PARIS.

Je reçois votre télégramme du 15 avril. L'éloignement complet où je me trouve ici et le manque d'éléments d'information ne me permettent pas de me rendre exactement compte de la situation. Ces éléments, je ne peux les trouver qu'en France où je me rends le plus rapidement possible.

SIXTE DE BOURBON.

C'est d'ailleurs ce même jour que l'empereur oblige le comte Czernin, avant de partir, à dégager la personne du prince de l'accusation lancée par lui d'avoir faussé le texte de la lettre autographe du 24 mars.

Le 11 avril, le gouvernement avait décidé de communiquer, aux commissions parlementaires des Affaires extérieures et de la Guerre réunies, toutes les pièces qui composaient, aux Affaires étrangères, le dossier du prince Sixte et, à la Guerre, le dossier du comte Armand.

D'après les souvenirs d'un ancien ministre, recueillis

le 18 avril, M. Clemenceau se rendit devant la commission le 17 :

Il n'y a pas lu les pièces, mais il y a lu les télégrammes échangés entre lui et le prince. Dans le premier, M. Clemenceau s'excuse d'avoir dû publier la première lettre. Dans sa réponse, l'amertume du prince se fait sentir. Dans le deuxième télégramme, M. Clemenceau dit que le démenti de l'empereur met le prince en mauvaise posture; il lui demande de protester contre ce démenti. Le prince s'excuse en disant qu'il ignore la situation et va rentrer à Paris. M. Clemenceau insiste : le prince maintient son attitude. L'impression de la commission est que cette attitude du prince est parfaite. C'est un Monsieur, ajoute d'une manière pittoresque l'ancien ministre, et il faudrait que tous nos télégrammes diplomatiques soient rédigés aussi bien que les siens. La thèse du gouvernement est que la duplicité de l'empereur était certaine, que la bonne foi du prince est complète et qu'on ne peut lui en vouloir d'avoir servi d'intermédiaire à ces ouvertures. Le parti socialiste délibère. La politique du tout ou rien n'est pas admissible. Cette affaire a été gâchée. Avec M. Clemenceau, elle ne peut être reprise.

— *D'autre part, le renverser, c'est un aveu de défaite pour la France, lui observe-t-on, c'est grave.*

L'ancien ministre regrette la politique personnelle des-chefs d'Etat.

On lui répond : Cependant, ils se sont tous (Poincaré, George V, Victor-Emmanuel, Charles) montrés

supérieurs comme clairvoyance et bon sens à leurs ministres (Ribot, Lloyd George, Sonnino, Czernin).

L'ancien ministre en convient et il est aussi d'accord que le prince ne peut ajouter à l'indiscrétion du gouvernement, si fondée que puisse être celle-ci.

Le 21 avril, les princes passent le détroit à bord d'un bateau de guerre français et débarquent à Gibraltar. Le 23, M. William Martin téléphone à l'un de leurs amis pour demander de leurs nouvelles; on n'en a pas encore. Il désire être informé de leur arrivée :

On désire les voir, dit-il. Il y a même plusieurs désirs.

Les princes arrivent de Madrid à Paris le 3 mai, à 8 heures du soir.

Informé que plusieurs personnes désirent le voir, le prince Sixte déclare qu'il n'en veut voir aucune; il reconnaît, de lui-même, que M. Clemenceau « est franc et qu'il a du cœur », mais, à ses télégrammes, il n'aurait volontiers répondu qu'un seul mot : le général Lyautey l'en a dissuadé. Il veut regagner le front au plus vite.

Un familier de M. Ribot, le 3 mai, précise l'attitude que celui-ci a prise à la Commission :

Il a dit qu'il rendait hommage à la loyauté des princes, qu'il déplorait la divulgation de la lettre, mais que trois raisons s'étaient opposées à l'accueil de la paix séparée :

1^o *L'engagement pris vis-à-vis de l'Italie par le traité du 15 avril 1915;*

2^o *Le fait que Czernin, au même moment, proposait une paix séparée à la Russie;*

3^o *Le fait que l'empereur ne pouvait réaliser ses intentions.*

Le sort des armes a changé les choses. Actuellement, M. Ribot voudrait limiter les conséquences de la rupture. Si l'Autriche n'envoyait pas de troupes en France, on lui en tiendrait compte : les princes pourraient toujours servir d'intermédiaires. Il a de l'influence sur le président de la République plus que personne. M. Clemenceau n'est pas la France et nous ne savons où nous allons.

Le 5 mai, M. William Martin vient voir l'un des amis des princes qui lui dit :

— *La copie de la note Czernin est-elle dans le dossier, oui ou non?*

Il répond :

— *Non.*

— *Cependant, lui fait-on observer, le président de la République l'a lue. Le procès-verbal du 20 mai en fait foi. Donc, elle aura été perdue?*

Le lendemain, 6 mai, M. William Martin demande à la même personne si elle peut aller le voir, de 11 heures à 11 h. 30, aux Affaires étrangères et, à ce rendez-vous, il lui dicte la note suivante sur une simple feuille de papier blanc :

1^o *Le texte de la note Czernin est introuvable.*

Le président ne se rappelle pas l'avoir lue ou reçue.

Il croit qu'il serait très utile de la retrouver, d'en avoir un duplicata.

2^o *Le président... est prêt à renouveler personnellement au prince l'expression de ses regrets.*

3^o *Tous les députés qui sont venus parler au président de la séance de la Commission ont été unanimes à faire le plus grand éloge de l'attitude du prince. Il tient à lui faire savoir combien M. Clemenceau proclame son éloge.*

L'ami du prince lui transmet cette note ; deux hypothèses se présentent :

1^o ou donner une nouvelle copie du document perdu aux Affaires étrangères ;

2^o ou non.

Le prince préfère adopter cette dernière ligne de conduite. Il ne se rappelle plus comment la copie de la seconde lettre a été remise par lui au gouvernement français et celle de la note Czernin en même temps, mais il est certain que cette copie des deux documents l'a été, après qu'il en a eu donné lui-même lecture au président.

Les deux princes Sixte et Xavier partent, à 4 h. 45, par la gare Saint-Lazare, pour le Havre et leur régiment.

Le même jour, un télégramme de presse, du *Central News*, est adressé de Londres à l'Agence Fournier. On y précise que le ministre hollandais Collin a été envoyé à Londres avec des propositions de M. de Kühlmann ainsi conçues :

1° L'Allemagne renonce à toute réclamation à l'ouest ;

2° Restauration de la Belgique souveraine, mais simplement AUTONOME par rapport à l'Empire allemand ;

3° Constitution de l'Alsace-Lorraine en État autonome, relevant de l'Empire ;

4° La situation à l'Orient resterait ce qu'elle est actuellement ;

5° L'Autriche ferait une concession à l'Italie dans le Trentin ;

6° La situation des colonies d'Afrique serait à régler par le Congrès de la paix ;

7° L'Allemagne renonce à Kiao-tscheou, mais demande des concessions économiques à la Chine.

Ce n'est pas encore cette ouverture de paix générale qui va mettre fin au grand conflit.

Le 8 mai, la commission des Affaires extérieures, en majorité ignorante et muette, réunie à la Chambre, met fin à ses délibérations, sous la présidence de M. Franklin-Bouillon. Elle vote par 14 voix contre 5, sur 25 membres présents, quand 6 des présents s'abstiennent et 11 membres restent absents, la motion suivante :

« La Commission des Affaires extérieures, après avoir examiné les documents et recueilli les témoignages relatifs aux conversations de paix engagées et poursuivies par l'Autriche-Hongrie en 1917 et 1918, constate que ces conversations n'ont offert, à aucun moment, l'occasion d'une paix ac-

ceptable pour la France et pour ses alliés (1). »

Dans la situation où est alors la France, il serait difficile de conclure autrement : la parole est au canon et les discussions rétrospectives sont ou dangereuses ou, tout au moins, inutiles.

(1) *L'Humanité*, journal socialiste, n° 5135, jeudi 9 mai 1918, p. 1, col. 2.

LA VICTOIRE

(27 mai-11 novembre 1918)

Après l'offensive de Picardie (21 mars-4 avril), qui mène l'ennemi à Montdidier, et celle de la Lys (9-29 avril), qui lui donne le mont Kemmel, les réserves de l'Entente, massées dans le Nord, attendent un développement ultérieur de cette extension des lignes commandées par le prince héritier de la couronne de Bavière. Dans cette attente, éclate en Champagne la surprise du Chemin-des-Dames, le 27 mai, par où le prince héritier de Prusse rappelle son existence au monde : on avait eu le tort de l'oublier. Gagnant la Marne jusqu'à Château-Thierry, il fait face à l'Ourcq et menace Paris. La chute du massif de Lassigny (10 juin) semble prononcer cette menace : il suffirait à l'ennemi, qui est à 70 kilomètres de Paris, d'avancer encore de 30 kilomètres pour se trouver en mesure de bombarder d'une manière sérieuse la capitale avec sa grosse artillerie (1).

(1) « Il n'y a point de ville en Europe ni peut-être dans le monde où l'effet des bombes soit plus à craindre qu'à Paris toutes les fois que l'ennemi se pourra mettre à portée d'y en

Le 10 juin, à Paris, en face de cette situation, le maréchal Joffre dit à un diplomate : « L'an dernier, il fallait traiter avec l'Autriche et on aurait ramené l'armée sur la Meuse. Alors, l'Allemagne aurait été obligée de céder. Le général Foch m'a consulté récemment. S'il me fallait reprendre le commandement, je serais angoissé et cependant, en 1914, je ne l'ai jamais été. La situation peut se fixer ; mais il n'y a pas une heure à perdre. Il faut barrer solidement le centre, de Montdidier à Noyon, et faire marcher les réserves, sur voie ferrée et en autos, de cette position centrale le long des lignes. En 1914, on pouvait perdre Paris ; maintenant, on ne le peut plus. La guerre serait perdue en même temps. Les Américains sont en retard... »

Heureusement, le 11 juin, les petits chars d'assaut français apparaissent avec les troupes noires de Mangin qui paralyse von Hutier par une contre-attaque de flanc ; de même, le 18 juin, Reims tient ferme. L'arrêt de l'ennemi s'établit et les Américains arrivent.

En Italie, l'offensive autrichienne sur la Piave (15-23 juin) demeure stérile ; elle se termine par une retraite que rend périlleuse la crue subite du fleuve.

L'Allemagne, cependant, est persuadée qu'une révolution éclatera, le 14 juillet, à Paris, et facilitera la défaite de la France.

jeter » (Le maréchal DE VAUBAN, *Mes oisivetés*, [tome] I^{er}. Fortification permanente et de campagne. Attaque et défense des places. [Lettre] C : L'importance dont Paris est à la France et le soin que l'on doit prendre de sa conservation [1689]. (Colonel DE ROCHAS, *Vauban*, t. I^{er}, 1910, p. 179.)

Le 20 juin, à Paris, dans des milieux militaires qui sont en mesure d'être bien renseignés, on calcule qu'il reste, à l'armée française, 600 000 baïonnettes, et, à l'armée anglaise, 300 000. Total : 900 000 baïonnettes en ligne.

On estime que les Allemands sont également fort réduits : tous les pays sont épuisés plus ou moins. Seule, l'arrivée d'un peuple nouveau, comme l'Amérique, peut renverser l'équilibre.

La statistique ne peut tout prévoir ; en fait, ce n'est pas la disparité du nombre qui provoquera la rupture de l'équilibre au profit de l'Entente. Déjà, au début de la guerre, la France avait résisté à des troupes beaucoup plus nombreuses que les siennes et mieux armées ; elle les avait, même, repoussées. Pendant toute la guerre, elle avait tenu en respect les deux tiers des masses germaniques dont le surplus suffisait à user l'immense Russie. Cependant, en temps de guerre, la nécessité d'obéir à un chef unique ne peut être méconnue indéfiniment sans péril de mort (1) ; maintenant, l'Entente a ce chef et elle l'a bien choisi. Depuis trois mois, cet esprit directeur fixe ses vues et, bientôt, malgré le nombre réduit de ses forces, ce sont les éclairs fulgurants de son génie qui feront reculer peu à peu les nuées encore épaisses de la Germanie.

Une dernière fois, Ludendorff veut passer la Marne (15-17 juillet) : l'Allemagne n'ira pas plus loin, la

(1) Quodque rarissimum nec nisi romanæ disciplinæ concessum : plus reponere in duce quam in exercitu (TACITE, *Germania*, cap. xxx).

liberté de ses mouvements lui échappe et, pendant trois mois, sans un seul jour de répit, le souffle de Foch la repoussera, maîtrisée, vers le Rhin. Pendant ces trois mois d'une campagne dont la mémoire est impérisable, il semble que la France ait vu revivre le regard et la pensée de Napoléon. C'est la victoire de la Marne (18 juillet-4 août), la victoire du Santerre (8-22 août), la victoire de l'Ailette (20 août), la victoire de l'Ancre (21-23 août), le repli général allemand (28 août-10 septembre), la victoire de Saint-Mihiel (12-15 septembre), la victoire de l'Argonne (26 septembre), la victoire d'Ypres-Cambrai-Saint-Quentin (27-28 septembre)...

L'offensive belge peut commencer le 21 septembre.

Le 1^{er} octobre, le prince Sixte écrit à l'un de ses amis :

« Cela marche à merveille ! Malgré un temps épouvantable, on continue à progresser. De grands incendies, au loin, marquent le recul de l'ennemi ; il nous a laissé des canons encore chargés de leurs obus, toute espèce de matériel. J'ai interrogé des prisonniers ; tous ont été surpris par notre attaque. Quelle différence avec la bataille des Flandres de l'an passé. Vraiment, Foch est un grand général ! Il est deux heures et demie du matin, deux téléphonistes dorment à côté de moi, accroupis à côté de leurs appareils ; mais, à cette heure, hormis quelques rafales que je dois surveiller et, éventuellement, faire contrebattre, il fait calme. Le ciel est pur, après les pluies torrentielles des dernières vingt-quatre heures. Il faudrait qu'il

fasse beau. J'irai me coucher dans deux heures, le général viendra me relever ; j'espère que nous aurons une journée intéressante... »

Puis, le 4 octobre :

« Cela marche toujours ; nous avons un tintouin du diable avec un sale marais qu'il faut traverser. A part cela, tout est en ordre : moral des hommes merveilleux. J'ai fait, hier, la tournée des avant-postes sur 10 kilomètres de front ; pas un coup de fusil sur moi. Avec leurs lunettes sur le nez, ces gros Teutons n'y voient pas ; mais, par contre, ils sentent bien mauvais une fois que leur âme est au Valhalla... Temps beau hier ; il y a encore des faisans et perdrix sur le champ de bataille ! Comment ont-ils pu y rester? »

Puis, le 12 octobre :

« Je suis d'une humeur radieuse, malgré le triste temps d'automne ; ça va bien, ça ira encore mieux. Partout, le Boche décolle. Foch est le plus grand général actuel sans aucun doute. Sa manœuvre se dessine sur la carte. Cette fois, les Boches ont fini de rire. Pourvu qu'on nous permette de filer jusque chez eux ! Je suis tellement heureux de faire enfin la guerre comme je la rêvais. Évidemment, chez nous, ce n'est pas encore la cavalerie qui donne, comme au Cateau ou à Vouziers ; mais peut-être que son jour viendra bientôt. C'est, tout de même, la seule façon chic, que de partir à cheval ; nous-mêmes, nous nous en

servons beaucoup plus que de l'auto. On part avec un paquetage digne de celui d'un croisé partant pour Terre-Sainte. Mon cheval est très bon, solide, mes chiens sont toujours avec moi ; enfin, toute la famille ! »

Depuis le commencement de l'offensive, les deux princes sont chargés du service d'observation de l'artillerie, service auquel le général Moraine attribue, comme de juste, une « importance primordiale » (lettre du général du 22 octobre) ; remplacés, dans ce service, par le lieutenant Deltourt, ils sont chargés par le général d'inaugurer un service central de renseignements pour son groupement d'artillerie.

Le 23 octobre, le prince continue à écrire au même ami, à Paris :

« Un mot en hâte, pendant que j'en ai le temps ; ça marche très bien. La vie que je mène en liaison avec l'infanterie me va tout à fait, nous avons vu des choses épatantes. Il n'y a que le mitrailleur boche qui tienne ; son infanterie ne vaut pas grand'chose. Ces gens sont très déprimés ; les prisonniers que nous faisons crèvent de faim. Mais, évidemment, ils offriront encore quelque solide résistance ; le pays s'y prête trop avec ces fichus canaux et rivières. Je suis sale, mais heureux. Le plus ennuyeux, c'est la pluie ; quelle infecte invention ! Mon chien m'accompagne partout, la brave bête ; il dort à côté de moi, maintenant... »

Le 29 octobre, le général major C. Moraine, commandant l'artillerie de la 4^e division d'armée, propose les

deux princes pour la croix de guerre belge. L'ami, auquel s'adressaient les lettres précédentes du prince, lui répond de Paris, le 1^{er} novembre :

« MONSEIGNEUR,

« Les dernières nouvelles que j'ai reçues de Votre Altesse Royale sont du 23 octobre ; comme les précédentes, elles m'ont fait le plus vif plaisir. Après les incertitudes du printemps, nous vivons enfin les joies de la victoire et, là où vous êtes, vous les vivez, je le vois, pleinement.

« Je partage votre admiration pour le génie militaire du maréchal Foch ; M. Clemenceau a sauvé la France en l'imposant à nos alliés.

« La paix arrive, car voilà la Bulgarie et la Turquie réduites ; quant à la Monarchie, elle n'existe plus. Ici, le ton de la presse montrait, depuis peu, que l'on aurait réduit, volontiers, en faveur de la dynastie et de nos propres intérêts, les proportions de ce grand naufrage. Mais, la réponse de Wilson, inspirée par Masaryk, l'a rendu général et inévitable...

« En montant sur le trône, l'empereur avait vu clair, mais il s'est laissé trahir par son ministre...

« Ce sont, volontiers, les professeurs qui commencent les révolutions, mais ce ne sont pas eux qui les finissent, et ce sont les peuples qui les paient. Il y a déjà trois candidats au fauteuil de président de la République de Bohême : M. Denis, en France ; M. Kramar, en Suisse ; M. Masaryk, en Amérique. Et c'est l'Amérique qui domine. Les Allemands de la Monarchie menacent

de s'unir à la Bavière; nous pourrions bien voir un empire catholique bavarois succéder à la fois aux Hohenzollern et aux Habsbourg. Évidemment, la déchéance de l'empereur Guillaume est une grande satisfaction; mais il est impossible de comprendre ce que nous pourrions gagner à l'union de l'Autriche avec l'Allemagne, par rapport à ce qui existait; seule, à mon avis, l'existence de l'empereur Charles peut empêcher absolument cette union. Si, par contre, l'Allemagne se désagrège, comme l'Autriche — ce qui est bien peu probable — en républiques plus ou moins sympathiques, nous ne pourrions plus leur demander de payer la guerre dont les frais doivent, cependant, se solder. Enfin, ce qu'il y a de plus clair dans ce dernier cas, c'est que la révolution russe, c'est-à-dire la marche au néant par la folie, menace de gagner toute l'Europe. La victoire peut, seule, nous en préserver, mais elle arrive un peu tard. L'an dernier, elle eût été tout aussi belle, la défection de l'Autriche nous eût permis de la payer moins cher et nous ne serions pas, aujourd'hui, devant un état social aussi inquiétant. »

Dès le 29 septembre, l'armée bulgare avait dû demander un armistice suivi, le 3 octobre, par l'abdication du tsar Ferdinand.

A la suite de l'offensive franco-anglo-italienne de Piave, dirigée par le général Diaz, du 27 octobre, l'armée austro-hongroise avait demandé le 29 octobre un armistice qui fut signé le 3 novembre.

L'empereur Charles, *in extremis*, s'était déterminé à

envoyer le télégramme suivant à son allié de Berlin pour lui déclarer, enfin, qu'il se voyait obligé de l'abandonner :

« Quoi qu'il m'en coûte, j'ai le devoir de t'avertir que mes peuples ne peuvent plus supporter la lutte et ne veulent plus la continuer. Je n'ai moralement pas le droit de m'opposer à cette volonté, car il n'y a plus d'espoir en une issue favorable. Tous les moyens matériels et moraux pour la continuation de la guerre font défaut. Par une résistance prolongée, je ne pourrais que provoquer une effusion de sang inutile, ce que ma conscience m'interdit. L'ordre intérieur même et le principe monarchique sont exposés au plus grand péril, si on ne réussit pas très prochainement à terminer la guerre. La fidélité à l'alliance et les liens d'amitié doivent céder au devoir suprême de sauver les peuples de mes États. C'est pourquoi je te communique ma décision désormais immuable de demander, dans les quarante-huit heures, une paix séparée avec armistice immédiat. Ma conscience de souverain me l'ordonne.

« En sincère amitié.

« CHARLES (1). »

Si cet acte, ainsi retardé jusqu'au moment où il était devenu inutile, avait été réalisé dix-huit mois plus tôt, au mois de mai 1917, quand le prince Sixte le conseillait à l'empereur, quand le comte Czernin

(1) *Le Temps*, vendredi 28 mai 1920, n° 21486, p. 6, col. 3 : l'Autriche et la paix séparée en octobre 1918.

lui-même en admettait l'éventualité plus ou moins prochaine, la Monarchie aurait assurément subsisté sous une forme fédérative qui en aurait sauvegardé les bases essentielles. Maintenant, il était trop tard, beaucoup trop tard. Le comte Andrassy et le baron Burian, pas plus que le comte Czernin, n'avaient su éviter les tergiversations fatales.

Depuis le 25 octobre, l'armée belge n'avancait plus ; sa ligne se fixait sur les canaux de Gand, tandis qu'à sa droite l'armée française du général Degoutte forçait le passage à Deinze. Une grippe infectieuse sévissait dans les troupes belges où elle faisait des milliers de victimes. Les deux princes en sont atteints le 27 octobre ; ils sont transportés à l'hôpital militaire Saint-Michel de Bruges.

Cependant, sur la proposition du 29 octobre établie par le général Moraine, ils sont, le 13 novembre, cités à l'ordre du jour de l'armée belge et décorés de la croix de guerre belge que le roi leur remet lui-même à Lophem-lez-Bruges, siège du grand quartier général, le 12, deux jours avant leur départ en convalescence ; ils doivent aller achever leur guérison à l'hôpital militaire belge de Cannes, dans le sud de la France (1).

(1) Voir à l'*Appendice* le texte de cet Ordre de l'armée.

La convalescence des deux princes terminée, leur service militaire effectif s'est achevé, du début de février au 16 avril 1919, comme attachés à l'état-major du général Moraine, à Crefeld, dans la Prusse rhénane, où la 4^e division d'armée formait, avec la 5^e division, le corps d'occupation belge sur le Rhin. Ce corps, placé sous les ordres du général Michel, occu-

Passant par Paris pour s'y rendre, ils y trouvent, le 14 novembre, une lettre imprévue de l'impératrice, datée du commencement d'octobre et qui les y attendait depuis un mois. Elle leur demandait avec instance, encore, de renouer la paix séparée de la Monarchie à laquelle, sur le bord de l'abîme, l'empereur et ses ministres veulent maintenant aboutir d'une manière immédiate... Le 14 novembre ! On ne peut entendre sans émotion ce dernier appel, si récent, arrêté sur son chemin par le hasard, d'une voix qui, déjà, est la voix du passé.

Le 24 novembre, à 8 heures du soir, les princes partent pour Cannes. Ils n'ont pas voulu traverser Paris, dans ces jours de gloire, sans exprimer au libérateur de l'Alsace et de la Lorraine « les sentiments de joie et de fierté » qui les animent, eux ainsi que toute la France.

... pait la Prusse rhénane depuis la frontière hollandaise jusqu'aux environs de Cologne. Au début d'avril, la 4^e division, à laquelle les princes appartenaient, rentra en Belgique et fit son entrée solennelle à Bruxelles le 8 avril.

Depuis lors, par arrêté royal daté de Bruxelles le 14 juin 1919, les deux princes ont été nommés Grand' Croix de l'ordre de Léopold avec la décoration militaire et la palme d'or. Par un autre arrêté royal du 28 juillet 1919, ils ont été promus au grade de capitaines en second de réserve d'artillerie. La médaille interalliée de la victoire leur a été accordée le 5 août. Enfin, ils ont été placés en congé à la date du 1^{er} septembre 1919.

Voir le texte de ces documents à l'*Appendice*.

CONCLUSION

Tel est le récit des faits qui, l'un après l'autre, sont venus remplir cette page d'histoire du 29 août 1914 au 24 novembre 1918.

Le nom du comte Ottokar Czernin y voisine avec ceux du baron Sidney Sonnino et de M. Alexandre Ribot ; mais, auprès de ces hommes d'État plus ou moins bien inspirés par la situation où ils se trouvaient, figure aussi le nom de l'empereur Charles avec ceux de M. Raymond Poincaré et de M. Lloyd George. On peut dire que ces deux derniers ont répondu, tout d'abord, avec clairvoyance et avec bonne volonté, à la volonté clairvoyante et sincère qui cherchait à diminuer la longueur de la guerre aussi bien que l'étendue du désastre de l'Europe.

Trois périodes partagent cette durée de quatre ans pendant laquelle s'est trouvée en question la paix séparée de la Monarchie, destinée à maintenir son existence en la séparant de l'Allemagne et en la rapprochant de l'Entente.

Du 29 août 1914 au 21 novembre 1916, pendant les dernières années du règne de François-Joseph, il était trop tôt pour agir.

Depuis le 12 octobre 1917, il était trop tard ; la Monarchie était condamnée.

La période, qui s'est écoulée du 22 novembre 1916 au 12 octobre 1917, est donc la seule qui ait mérité l'effort d'un esprit pratique animé de vues politiques modérées pour l'Europe : en effet, il était temps, alors, d'agir afin de réaliser ces vues.

L'initiative part, le 5 décembre 1916, de l'empereur assisté, depuis le 17 février 1917, de son ministre le comte Czernin. Dès le début, le prince et la France, répondant à cette ouverture, envisagent uniquement une paix séparée de la Monarchie (1) ; jusqu'au

(1) Récemment, devant le Sénat assemblé en Cour de justice, M. Aristide Briand a eu l'occasion d'exposer son sentiment au sujet de cette initiative qui s'est produite pendant qu'il était au pouvoir et que, comme président du Conseil, il avait accueillie :

« A la fin de 1916, j'ai eu connaissance que des conversations allaient s'engager et s'engageaient en Suisse, entre l'empereur d'Autriche et certains de ses parents dans le but de hâter la fin de la guerre. Non seulement je les ai connues, mais je les ai encouragées et je les ai approuvées. Et, lorsque j'ai quitté le gouvernement en mars 1917, elles étaient encore en cours et j'avais conservé le bon espoir qu'elles pouvaient amener, par une dislocation des Empires centraux, une issue plus rapide de la guerre.

« Par conséquent, je m'élève avec force contre toute prétention qu'on aurait de faire croire que le gouvernement de la République, en pleine guerre, n'avait que des préoccupations impérialistes et était prêt à sacrifier à ses préoccupations des centaines de mille de vies humaines. J'ai conscience, au contraire — c'est un repos pour ma conscience de pouvoir me dire — qu'à toutes les minutes de la guerre j'ai surveillé les événements avec la pensée de saisir la première fissure pour

23 mars 1917, la Monarchie, elle, a l'espoir avant tout d'amener la paix générale. A partir du 23 mars, l'empereur Charles et le comte Czernin, pressés par le prince, admettent que la Monarchie devra conclure la paix en dehors de l'Allemagne, puisque l'Allemagne n'acceptera pas de traiter sur une base raisonnable répondant aux demandes nécessaires de l'Entente ; la Monarchie, dès maintenant, se déclare prête à accepter cette base explicite en ce qui concerne la France, la Belgique et la Serbie. Elle accepte de négocier, par l'intermédiaire de Paris et de Londres, pour fixer la base, maintenant encore implicite, que ces deux puissances d'accord avec elle trouveront être raisonnable et possible à l'égard de l'Italie, du Monténégro, de la Roumanie, de la Pologne et de la Russie. Le 3 avril, la Monarchie s'efforce d'amener l'Empire allemand à traiter sur la base explicite déclarée nécessaire par la France et reconnue raisonnable par la Monarchie le 24 mars ; Berlin refuse de suivre la Monarchie. Le 13 avril, l'empereur Charles et le comte Czernin dénoncent l'alliance allemande pour le 11 novembre au plus tard et, le 8 mai, ils envi-

y faire passer des conditions favorables de paix. » (*Marques nombreuses d'approbation.*)

(*Revue des causes célèbres politiques et criminelles*, compte rendu des débats judiciaires d'après la sténographie, avec croquis pris à l'audience, paraissant au moins deux fois par mois ; rédacteur en chef, Edgard Troimaux, 3^e année, n^o 64, dimanche 2 mai 1920. Paris, 14, rue de Rome, in 4^o *L'Affaire Caillaux* [fascicule] VI, p. 332, 2^e col., audience du 17 mars 1920.)

sagent que leur paix séparée avec l'Entente peut être signée dès le 15 juin, l'Entente devant, en ce cas, garantir la Monarchie d'une attaque éventuelle, peu probable, de l'Allemagne. Cette paix séparée de la Monarchie doit, forcément, entraîner la soumission de la Bulgarie et de la Turquie à l'Entente.

Le 13 mai, ému par la mise en demeure du 13 avril, le chancelier allemand consent à envisager une cession partielle de l'Alsace-Lorraine à la France ; mais, cette concession est insuffisante et, réprouvée par la dictature militaire de l'Allemagne, elle entraînera sa chute le 13 juillet. La paix séparée de la Monarchie reste donc la seule qui soit possible avec l'Entente.

Du côté de l'Entente, la France et l'Angleterre, qui consentent en principe à cette paix séparée de la Monarchie, sont favorisées à leur insu, dans leurs vues, par une offre officieuse et secrète italienne, du 12 avril, de faire la paix avec la Monarchie en réduisant les exigences de Rome au Trentin. Par contre, elles sont empêchées de conclure cette paix, le 19 avril, par le veto patent et officiel du baron Sonnino qui ne veut rien rabattre de toutes ses prétentions. La Monarchie accepte la paix, le 9 mai, sur la base que lui donne l'offre secrète du 12 avril, moyennant une compensation coloniale sans doute facile à trouver et elle porte cette offre à la connaissance de l'Entente par qui elle veut que la paix austro-italienne soit conclue. Mise en demeure de s'expliquer sur cette contradiction de sa politique secrète du 12 avril et de sa politique ouverte du 19 avril, l'Italie garde un silence obstiné ;

depuis le 23 mai jusqu'au 26 septembre, le roi Victor-Emmanuel III refuse de venir en France.

Ne recevant aucune réponse à la lettre impériale du 9 mai et à sa note du même jour, tendant à une paix séparée, qui l'accompagnait, le comte Czernin essaie, le 12 juillet, c'est-à-dire la veille de la chute du chancelier allemand, de tendre un nouveau fil entre Vienne et Paris par le comte Nicolas Revertera qui a l'avantage d'être un diplomate de carrière et d'avoir, en la personne du commandant comte Armand, un ami à Paris. La France et l'Angleterre acceptent de répondre à cette nouvelle ouverture, malgré leur silence à l'égard de la précédente, d'autant mieux que l'effort militaire de l'Italie (14-30 mai) et de la Russie (6-20 juillet), sur lequel elles avaient compté pour empirer la situation de la Monarchie, avait échoué. Le 6 août, M. Lloyd George approuve la décision, prise par M. Ribot le 4 août, d'envoyer le comte Armand au comte Revertera pour proposer à la Monarchie de conclure enfin sa paix séparée. La base adoptée maintenant consiste à lui offrir la Silésie en restitution comme membre des États héréditaires, et, de plus, à titre d'États fédérés sous le sceptre de l'empereur, tout le royaume de Pologne ancien de 1772 avec tout le royaume actuel de Bavière. En retour, la Monarchie se bornerait à céder le Trentin à l'Italie et transformerait tout au moins Trieste en port franc. On voit que cette base, adoptée pour l'Italie le 7 août par la France et l'Angleterre, afin de conclure la paix séparée de la Monarchie avec l'Entente, s'identifie

Chlo
Renne

avec l'offre secrète italienne du 12 avril et ne tient aucun compte du programme et du veto formel imposés, le 19 avril, par le baron Sonnino. Au lieu d'accepter sur l'heure ces offres si tentantes, la diplomatie autrichienne engage l'Entente à lui apporter les clauses d'une paix générale que l'empereur, s'il les juge acceptables pour l'Allemagne, transmettra à Berlin ; cela fait, si l'Allemagne, à son tour, ne les juge pas acceptables, l'empereur, rompant avec l'Allemagne, conclura décidément sa paix séparée avec l'Entente. L'Entente a la faiblesse d'entrer dans ce labyrinthe dilatoire, au lieu de maintenir simplement son offre de paix séparée en exigeant l'acceptation immédiate de cette offre, faute de quoi toute négociation serait rompue. Le comte Armand apporte donc, le 22 août, les clauses de paix générale qui sont à transmettre à Berlin de la part de l'Entente, si l'empereur les juge acceptables. De plus, en ce qui concerne la paix séparée éventuelle de la Monarchie, l'Entente, ne se contentant plus de la transformation de Trieste en port franc, exige maintenant la cession pure et simple de Trieste à l'Italie avec le Trentin. Après avoir tenu conseil avec son ambassadeur à Berlin, le prince de Hohenlohe-Schillingsfürst, et avec son ministre, le comte Czernin, l'empereur décide, le 19 septembre, que les clauses de paix générale proposées par l'Entente le 22 août, ne paraissant pas acceptables à ses conseillers, ne peuvent être transmises par lui à Berlin. De plus, la Monarchie, qui consentait le 7 août à céder le Trentin et à transformer Trieste en port franc, refuse main-

tenant de céder Trieste à l'Italie. Par suite, non seulement la paix générale est écartée, ce qui est fort bien, mais également la paix séparée de la Monarchie devient impossible (1). Voilà, évidemment, comme résultat, de l'excellente besogne diplomatique accomplie. Le discours de M. Ribot, du 12 octobre, met le sceau définitif sur tout cela.

En somme, pendant la période utile qui s'est écoulée du 22 novembre 1916 au 12 octobre 1917, l'occasion de conclure la paix séparée de la Monarchie avec l'Entente s'est présentée deux fois. La première fois, sur l'initiative de l'empereur Charles et du comte Czernin, le 20 mai 1917, à Paris et le 23 mai à Londres, par le prince Sixte. Le refus fait par le baron Sonnino le 19 avril et son mutisme, du 23 mai au 24 juillet, sur l'offre italienne raisonnable du 12 avril, ont obligé l'Entente à laisser la demande de la Monarchie sans

(1) Mieux que personne, le baron Sidney Sonnino connaissait les raisons impérieuses qui rendaient impossible, pour l'Autriche encore vivante, la cession pure et simple de Trieste. N'a-t-il pas, en effet, écrit, il y a quarante ans, ce qui suit :

« La possession de Trieste, dans la situation actuelle de l'empire austro-hongrois, est de la plus haute importance pour lui et il lutterait à outrance plutôt que d'y renoncer. De plus, c'est le port le mieux situé pour tout le commerce germanique. Sa population est mixte, comme toute celle qui avoisine notre frontière orientale : revendiquer Trieste comme un droit serait une exagération du principe des nationalités » (*Rassegna settimanale*, 29 mai 1881)

Ainsi, se contentant le 7 août de Trieste transformé en port libre, le baron Sonnino rend la paix séparée de la Monarchie possible ; exigeant, le 22 août, sa cession pure et simple, il la rend impossible.

réponse. C'est donc le baron Sidney Sonnino qui porte la responsabilité de cet échec, malgré la bonne volonté manifestée par M. Lloyd George et malgré la volonté réelle du peuple italien lui-même qui se serait volontiers contenté alors, pour en finir, du *parecchio* constitué par le Trentin et par Aquilée (1). Les suites de la guerre depuis lors n'ont pas été telles pour lui que ses conquêtes finales compensent assez les pertes subies ; l'économie de la dette et des morts, survenues depuis Caporetto jusqu'à la fin de la guerre, eût bien valu la peine de montrer la modération de vues qui venait de distinguer l'offre du 12 avril. Maintenant, l'Italie, éclairée sur sa situation, a jugé, semble-t-il, le baron Sonnino. Il est vrai que, si le baron Sonnino ne s'était pas trouvé là pour empêcher la paix séparée de la Monarchie, M. Alexandre Ribot se serait redressé de toute sa taille pour empêcher, lui-même, cette paix qui, ainsi faite, n'avait pas son agrément personnel. Il l'a, certes, assez montré. Ce guide disert et raisonnant de la France actuelle, qui, dans sa jeunesse, avait servi l'Empire finissant, ne voulait pas, dans sa vieillesse, devoir l'aube de la paix à un prince de Bour-

(1) On se rappelle la lettre de M. Giolitti à M. Peano :

« ... Je considère la guerre non comme un bonheur, mais comme un malheur que l'on doit affronter seulement lorsqu'il est nécessaire pour l'honneur ou pour les grands intérêts du pays. Je ne crois pas qu'il soit permis d'engager le pays dans la guerre par sentimentalisme à l'égard d'autres peuples...

« Peut-être, et ce n'est pas impossible dans les conditions actuelles de l'Europe, pourrait-on obtenir quelque chose (*parecchio*) sans guerre » (*Tribuna*, 1^{er} février 1915)

bon (1) ; préjugé d'un autre âge et misérable calcul quand, depuis trois ans, un homme, un Français, à chaque minute, ou presque, tombait frappé par l'ennemi que cette paix séparée aurait gravement atteint.

La seconde occasion de conclure la paix séparée de la Monarchie avec l'Entente s'est présentée, sur l'initiative de M. Alexandre Ribot et de M. Lloyd George, d'accord sans doute avec le baron Sonnino, à Fribourg, le 7 août, par le comte Armand au comte Revertera ; l'esprit flottant et tortueux du comte Czernin a empêché la Monarchie de la conclure malgré la bonne volonté clairvoyante de l'empereur Charles. C'est donc le comte Czernin qui porte la responsabilité de ce second et dernier échec.

En effet, quinze jours après, le 22 août, le baron Sonnino ne se contentait plus du port franc de Trieste ; il voulait Trieste entièrement. Par conséquent il n'y avait plus moyen de s'entendre. Si jamais ces deux diplomates, le baron Sidney Sonnino et le comte Ottokar Czernin, se rencontrent, ils pourront se donner la main ; chacun d'eux a bien travaillé pour le bonheur de son pays. Tous deux ont bien travaillé pour le repos futur de l'Europe.

Depuis lors, la situation de l'Europe se compliquant

(1) Au moment où M. Ribot allait prendre le pouvoir, le roi d'Espagne n'avait pas plus de chance d'être écouté que le prince Sixte (*le Matin*, n° 13285, mardi 3 août 1920, p. 1, col. 1-3 ; n° 13286, mercredi 4 août 1920, p. 1, col. 5-6 ; n° 13287, jeudi 5 août 1920, p. 1, col. 4 ; n° 13288, vendredi 6 août 1920, p. 1, col. 1-2 ; n° 13289, samedi 7 août 1920, p. 1, col. 1-2.)

toujours, il a fallu, plus d'un an encore, attendre la victoire libératrice et la paix générale. La France a perdu trois cent mille hommes de plus et encore cent milliards (1).

(1) Le service de la statistique du ministère de la Guerre fixe le chiffre des pertes de l'armée française à 1 358 872 morts (*le Matin*, jeudi 17 juin 1920, n° 13238, p. 1, col. 4). D'autre part, au 31 décembre 1919, la dette totale de la France monte à 238 474 133 950 francs. Les billets en circulation de la Banque de France montaient, le 30 juillet 1914, à une valeur de 6 683 200 000 francs pour une encaisse d'or de 4 141 millions 300 000 francs et d'argent de 625 300 000 francs ; les avances à l'État étaient de 200 millions de francs. Le 22 mars 1917, la circulation était de 18 450 800 000 francs pour une encaisse d'or de 5 184 500 000 francs et d'argent de 265 300 000 francs ; les avances à l'État étaient de 9 700 millions de francs. Le 21 mars 1918, la circulation était de 24 825 000 000 francs pour une encaisse d'or de 5 372 800 000 francs et d'argent de 255 800 000 francs ; les avances à l'État étaient de 13 900 millions de francs. Le 20 mars 1919, la circulation était de 33 262 300 000 francs pour une encaisse d'or de 5 540 millions de francs et d'argent de 314 200 000 francs ; les avances à l'État étaient de 21 550 millions de francs. Le 18 mars 1920, la circulation était de 38 160 millions de francs pour une encaisse d'or de 5 583 100 000 francs et d'argent de 248 100 000 francs ; les avances à l'État étaient de 26 milliards 500 millions de francs.

Quant aux changes internationaux, celui du franc s'est maintenu à 10 pour 100 de perte environ à Genève jusqu'au 15 mai 1917 ; depuis lors, il n'a cessé de tomber. En mai 1918, il perdait 30 pour 100. Il est tombé finalement à 300 pour 100, avant de remonter aux environs de 200 pour 100 où il est présentement.

On voit que la situation économique de la France s'est maintenue jusqu'au printemps de l'année 1917 ; elle n'a été sérieusement atteinte que depuis lors. Cette sérieuse et tardive atteinte est, en grande partie, le prix qu'il a fallu payer pour

M. Woodrow Wilson a hâté la fin de la guerre de quelques jours et retardé l'établissement de la paix générale de bien des mois : c'est que la paix présente de l'Europe épuisée (1) devait passer avant la société future de l'univers, et, cependant, M. Wilson a voulu régler l'avenir avant de liquider le présent. On commence à voir les résultats de ce manque de méthode. Dieu, en sept jours, avait tiré le monde du chaos ; c'est, sans doute, qu'il était seul à agir : MM. Wilson, Lloyd George et Clemenceau, après sept mois d'efforts souvent divergents, viennent, semble-t-il, de le ramener à un chaos relatif. Quand on a sous les yeux les traités de Versailles du 28 juin 1919, de Saint-Germain-en-Laye du 10 septembre 1919 et de Trianon du 4 juin 1920, on est frappé de la répartition des changements qu'ils établissent en Europe.

En réalité, c'est la Prusse dominante et injustement agressive qu'il fallait vaincre, en Allemagne, et réduire

assurer Trieste à l'Italie et pour rendre Prague indépendant, car la paix séparée de l'Autriche eût abrégé la durée de la guerre.

(1) Si l'on veut comparer sommairement les pertes de tous les peuples de l'Entente avec celles de la France qui, proportionnellement à sa population, sont de beaucoup les plus fortes, on peut lire la communication faite le 3 juillet 1920 par M. Joseph Imbart de la Tour à l'Académie des sciences morales et politiques. Il pense que la Russie a eu 6 000 000 de morts, l'Empire britannique 750 000, l'Italie 460 000, la Serbie 320 000, la Roumanie 150 000, la Belgique 76 000, les États-Unis 36 000. De leur côté, l'Allemagne aurait perdu 2 millions 50 000 hommes, l'Autriche 840 000, la Turquie 317 000, la Bulgarie 89 000 (*Journal officiel*, lundi 5 juillet 1920, p. 9492, col. 2).

+ 10% serbie à ce titre la France est
du point 3 200 000 R.M. + de 6 millions
L'Byletan 3.600 000. la Russie 17 millions

à l'impuissance de recommencer pareille aventure. C'est bien elle, en effet, qui est vaincue ; mais, chose remarquable, ce n'est pas elle qui est punie le plus dans sa défaite. Ses troupes n'ont même pas été désarmées et dissoutes par leur vainqueur.

Il est singulier de voir avec quelle lenteur les réalités les plus claires arrivent à être perçues par l'esprit des hommes qui dirigent l'opinion, et qui, eux-mêmes, sont dirigés par leurs propres préjugés : saisir les réalités semble constituer pour eux une exception.

Il est bien évident qu'un peuple peut toujours avoir à craindre ses voisins et, surtout, le plus puissant d'entre eux. Quand, de Vienne, dépendaient à la fois, sur les frontières de la France, l'Espagne et les Pays-Bas, alors Vienne était forcément l'ennemi capital éventuel de la France (1476-1555), Ce fut, ensuite, pour la même raison, Madrid (1555-1700) en liaison dynastique avec Vienne (1). Ce fut encore Vienne, à

(1) A un moment où les Pays-Bas n'étaient pas autrichiens, où l'Empire ottoman restait inquiétant et où la Moscovie formait une énigme qu'il fallait surveiller, voici quelles étaient les vues de Vauban.

Vers l'année 1700, envisageant l'intérêt de la France à préserver dans l'Europe, il écrit : « Assister l'Empire contre les entreprises de l'Empereur... Maintenir l'Empire dans la Maison d'Autriche comme la seule capable de le pouvoir soutenir ; vivre en paix avec elle pourvu qu'elle y réponde et l'assister, en ce cas, contre ceux qui voudraient l'opprimer, notamment contre les Turcs... Maintenir l'Italie sur le pied où elle est et ne pas souffrir qu'elle soit opprimée... ni que pas un de ses princes s'élève au-dessus des autres à leurs

cause de la Belgique, depuis 1713, pendant tout le dix-huitième siècle. Ce fut Londres avec Vienne de 1792 à 1814. La Belgique ayant été abandonnée par

dépens. » (Le maréchal DE VAUBAN, *Mes oisivetés ou ramas de plusieurs Mémoires sur différents sujets*. [Tome] VI : *Mémoires politiques*. [Lettre] C : *Intérêt présent des États de la chrétienté*, [§] *Intérêt de la France* — Colonel DE ROCHAS, *Vauban. Sa famille et ses écrits. Ses oisivetés et sa correspondance. Analyse et extraits*. Tome 1^{er}, Paris, Berger-Levrault. Grenoble, Allier frères, 1910, p. 495.)

Le 2 février 1706, envisageant l'intérêt de l'Europe elle-même, Vauban ajoute : « Il serait à désirer que la France se pût borner par l'étendue des anciennes Gaules, c'est-à-dire par les sommets des Alpes, du mont Jura des Suisses, des Pyrénées, du Rhin et des deux Mers, sans jamais outrepasser ces barrières pour quelque raison que ce pût être... que l'Espagne se renfermât dans l'étendue des Espagnes compris le Portugal et les Indes... que l'Allemagne se renfermât toute dans soi sans chercher à s'étendre davantage, si ce n'est du côté des Turcs, l'Angleterre dans ses trois royaumes... la Hollande dans ses bornes... le Danemark et la Suède sont assez bien limités... Il serait encore à désirer que la Pologne fût tranquille et qu'elle et la Suède pussent, de concert, un peu étendre leurs limites, chacun devant soi, aux dépens de la Moscovie, pour se mettre un peu plus à couvert des entreprises de ces Barbares. Et, s'il se pouvait former une monarchie de la Hongrie, Transylvanie, Mœdavie, Valaquie, Croatie, Serbie, Bulgarie, etc., joints ensemble, qui fût bien affermie, cela produirait par les suites un excellent boulevard à la Chrétienté contre les Turcs... Quant aux souverainetés particulières qui partagent l'Allemagne et l'Italie, elles seraient telles qu'elles devraient être si le Milanais et les royaumes de Naples, Sicile et Sardaigne avaient chacun leur souverain particulier. Voilà la raison générale qui intéresse toutes les puissances de la chrétienté par rapport aux souverains qui les possèdent, dont quelques-uns pourront prétendre de n'y pas trouver leur compte, mais il est certain que tous ces États en général s'en trouveraient incomparablement mieux qu'ils ne

Vienne au traité de Campo-Formio en 1797, Talleyrand dès le 5 décembre 1805, trois jours après Austerlitz, écrit de Vienne à Napoléon :

« Votre Majesté peut maintenant briser la monarchie autrichienne ou la relever. Une fois brisée, il ne serait plus au pouvoir de Votre Majesté elle-même d'en rassembler les débris épars et d'en recomposer une seule masse. Or, l'existence de cette masse est nécessaire, elle est indispensable au salut futur des nations civilisées ... Elle est contre les Barbares un boulevard suffisant, comme elle est un boulevard nécessaire (1). » En effet, l'Autriche maintenant ne touchait plus les frontières de la France ; Talleyrand donne là un très rare exemple de vision claire et rapide. Avant que la Prusse eût développé tout ce qui germait en elle, Louis XV, le premier, avait su deviner mieux que Voltaire le dangereux caractère du grand Frédéric. Le 26 février 1763, il écrit : « La paix que nous venons de faire n'est pas bonne ni glorieuse... mais elle ne pouvait être meilleure et... nous en aurions fait encore une pire l'année prochaine. Tant que je vivrai, je ne

sont » (*Mes oisivetés*. [t.] VI, *Mémoires politiques*. [Lettre] D. Projet de paix assez raisonnable pour que tous les intéressés à la guerre présente en dussent être contents : *ibid.*, t. 1^{er}, p. 508-510).

(1) Pierre BERTRAND, M. de Talleyrand, l'Autriche et la question d'Orient en 1805 (*Revue historique*, 14^e année, t. XXXIX, janvier-avril 1889. Paris, Alcan, 1889, p. 63-75 aux p. 74-75). — Jehan DE WITTE, la France entre la Prusse et l'Autriche (*le Correspondant*, t. 279, n^o 1386, 25 juin 1920, p. 961-981 à la p. 964).

me départirai jamais de l'alliance de l'impératrice et je ne me lierai jamais intimement avec ce roi de Prusse-ci. Racommodons-nous pour nous préparer à ne pas être engloutis par nos vrais ennemis (1). » A partir de 1815, par suite de la création de la Prusse rhénane sur la frontière française, entre le Luxembourg et le Palatinat, à la place de l'ancien archevêché de Trèves (départements de la Sarre et de Rhin-et-Moselle), c'est Berlin qui devient l'ennemi capital et éventuel de la France à la place de Vienne ; personne, cependant, ne semble, en France, s'en apercevoir, sauf Louis XVIII. C'est Talleyrand lui-même qui laisse, ainsi, passer le Rhin à la Prusse. Il s'agissait de sauver la maison de Saxe, fidèle à la France, et, plutôt que de voir toute la Saxe devenir prussienne, la France n'hésite pas à installer la Prusse à quelques kilomètres de Metz, moyennant quoi Dresde se trouve rendu à son maître avec la moitié de son royaume. Il suffit, en donnant Sarrebrück et Sarrelouis à la Prusse, que Luxembourg et Mayence lui échappent, pour calmer les craintes bien fondées de Louis XVIII. Le 15 janvier 1815, il écrit à Talleyrand : « Une chose dont j'ai... un grand plaisir à vous exprimer ma satisfaction, c'est que la Prusse n'ait ni Luxembourg ni Mayence. Ce voisinage eût été fâcheux pour le repos futur de la France (2). »

(1) E. BOUTARIC, *Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère avec le comte de Broglie, Tercier, etc.*, t. 1^{er}, p. 289.

(2) G. PALLAIN, *Correspondance inédite de Talleyrand et de Louis XVIII pendant le Congrès de Vienne*, Paris, 1881, p. 227.

Quarante ans après, en 1854, Napoléon III, recevant le prince Antoine de Hohenzollern, lui dit nettement qu'il souhaite une Prusse forte, avec de bonnes frontières géographiques et militaires. L'empereur espère qu'elle saisira l'occasion « pour élargir ses bases en Allemagne et s'arrondir autour d'elle. La Prusse doit se caser en Allemagne comme bon lui semble, l'Autriche résoudra, en attendant, le problème danubien où, dès à présent, ses intérêts se concentrent » (1). Il ne manquait pas de gens d'esprit pour soutenir ces vues surprenantes de l'empereur. « Eh bien ! que l'Allemagne s'unisse : la France n'a pas de vœu plus ardent ni plus cher, car elle aime la nation germanique d'une amitié désintéressée... Les États divisés sont plus difficiles (2) à envahir que les nations unies... Que l'Allemagne s'unisse : qu'elle forme un corps assez compact pour que l'idée de l'entamer ne puisse venir à personne. La France voit sans crainte une Italie de vingt-six millions d'hommes se constituer au Midi, elle ne craindrait pas de voir trente-deux millions d'Allemands fonder une grande nation sur sa frontière orientale. Quant à nous, nous ne craignons pas d'affirmer que la Lorraine et l'Alsace sont françaises, parce qu'elles

(1) G. ROTHAN, *la Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*, Paris, Calmann Lévy, 1888, p. 272, d'après F. HEINRICH GEFCKEN, *Zur Geschichte des orientalischen Krieges*, 1853-1856, Berlin, Paetel, 1881, p. 83 et 86. — Jehan DE WITTE, *la France entre la Prusse et l'Autriche (le Correspondant)*, 1920, p. 969).

(2) Il faut, sans doute, lire *faciles*, au lieu de *difficiles* que porte le texte d'About.

l'ont prouvé même contre les Allemands. Nous gardons ce qui nous appartient ; nous ne demandons rien de plus ; nous pensons que toutes les frontières naturelles et tous les cours d'eau de l'Europe ne valent pas pour la défense de notre territoire un courant de zouaves ou de chasseurs à pied, la baïonnette en avant », a écrit Edmond About (1). Travaillant avec beaucoup de suite pour le roi de Prusse, Napoléon III, le 8 avril 1866, lui assure l'appui du roi d'Italie et consent, tout au plus, à se réserver lui-même (2) ; il apprend la victoire éclatante de son bon frère, survenue le 3 juillet à Sadowa, avec une surprise marquée, mais sans en mesurer toute la portée. Paris pavoise et illumine. Seul, M. Thiers avait vu clair et aussi M. Drouyn de Lhuys ; ceux-ci y avaient d'autant plus de mérite qu'ils ne se plaçaient pas, comme M. Thiers, dans une

(1) Edmond ABOUT, *la Prusse en 1860*, Paris, E. Dentu, 1860, in-8° de 32 pages, aux p. 10 et 24. — Jehan DE WITTE, *la France entre la Prusse et l'Autriche (le Correspondant, p. 970-971)*.

(2) L'Empereur adresse, le 11 juin 1866, à son ministre, M. Drouyn de Lhuys, une lettre qui est lue au Corps législatif le lendemain et où se remarque le programme suivant :

« Nous aurions, en ce qui nous concerne, désiré pour les États secondaires de la Confédération une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important (*Approbatton*) ; pour la Prusse, plus d'homogénéité et de force dans le Nord ; pour l'Autriche, le maintien de sa grande position en Allemagne (*Très bien! Très bien!*). Nous aurions voulu, en outre, que, moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie (*Très bien! Très bien!*)... » (*Journal des Débats*, mercredi 13 juin 1866, p. 2, col. 6, et p. 3, col. 1 ; Corps législatif, séance du mardi 12 juin 1866.)

opposition politique irréductible au régime impérial.

Le 3 mai, au Corps législatif, M. Thiers venait de dire avant Sadowa ce qu'il pensait de la politique des nationalités et de ses conséquences imprévues de Napoléon III et de ses successeurs futurs :

« Et alors... il se passera un grand phénomène vers lequel on tend depuis plus d'un siècle : on verra refaire un nouvel empire germanique, cet empire de Charles-Quint qui résidait autrefois à Vienne, qui résiderait maintenant à Berlin, qui serait bien près de notre frontière, qui la presserait, la serrerait et, pour compléter l'analogie, cet empire de Charles-Quint, au lieu de s'appuyer, comme dans les quinzième et seizième siècles, sur l'Espagne, s'appuiera sur l'Italie.

« Voilà, Messieurs, l'avenir que l'on réserve à la politique européenne et à la politique française : il était facile de le prévoir.

« L'unité italienne, c'est là le reproche que je lui ai toujours adressé, devait inévitablement conduire à l'unité allemande. L'unité italienne et l'unité allemande devaient se donner la main par-dessus les Alpes et vous voyez aujourd'hui la réalisation de ce phénomène que je vous annonçais comme infaillible il y a deux ans.

« Messieurs, je puis déplaire à quelques esprits à qui l'Italie est chère. Je le reconnais : mais il y a quelqu'un qui m'est plus cher que l'Italie, c'est la France, et de beaucoup (1) ! »

(1) *Le Moniteur universel*, 4 mai 1866 (G. ROTHAN, *la Politique française en 1866*. Paris, Calmann Lévy, 1883, p. 411-418).

Le prince Jérôme-Napoléon, ainsi que jadis Voltaire, plus que personne en France, aimait le roi de Prusse. Il disait : « On aurait dû franchement s'allier à la Prusse et à l'Italie depuis un an... L'Autriche représente la forme fédérative opposée au principe des nationalités unitaires... c'est le repaire du catholicisme et de la féodalité ; il faut donc l'abattre et l'écraser. L'œuvre a été commencée en 1859, elle doit être achevée aujourd'hui. La France impériale doit donc rester l'ennemie de l'Autriche. Elle doit être l'amie et le soutien de la Prusse, la patrie du grand Luther... Elle doit soutenir l'Italie qui est le centre de la révolution du monde, en attendant que la France le devienne et qui a mission de renverser le catholicisme à Rome, comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne. Nous devons être les alliés de la Prusse et de l'Italie et nos armées seront engagées dans la lutte avant deux mois (1). »

Chose remarquable, la reine de Hollande, qui est Allemande de naissance, a l'esprit plus net que la plupart des Français de cette époque. Elle écrit à

(1) J.-M. VILLEFRANCHE, *Histoire de Napoléon III*. Lyon, Emm. Vitte, t. II, 1897, p. 219, n° 1, et p. 220. Cf. 2^e éd. 1898, p. 222-223. Dans sa lettre à l'empereur du 14 juillet 1866, le prince Napoléon montre les mêmes sentiments : « Ceux qui rêvent pour l'empereur le rôle de représentant de la réaction et du cléricalisme européen... doivent penser à une alliance avec le cadavre autrichien et à une guerre contre l'Allemagne, la Prusse et l'Italie... ceux qui voient dans Napoléon III, non le modérateur de la révolution mais son chef éclairé, ne désertent jamais les grands principes de nationalité et de liberté... (G. ROTHAN, *la Politique française en 1866*, p. 454-456.)

Napoléon III : « La Vénétie cédée, il fallait secourir l'Autriche, marcher sur le Rhin, imposer vos conditions ! Laisser écraser l'Autriche, c'est plus qu'un crime, c'est une faute (1). » En réponse à cet avis, le 19 juillet, Napoléon III, malgré son ministre M. Drouyn de Lhuys, engageait la Prusse à annexer le Hanovre, la Hesse et Francfort (2). En somme, la Prusse omnipotente, c'est la France qui l'a faite et, cela, dès avant Sedan. C'est la France qui l'a faite de 1815 à 1866, pour satisfaire, malgré ses propres intérêts les plus évidents, au principe abusif des nationalités : 1870 et 1914 sont venus développer la base établie ainsi par la France, à l'intention de la Prusse, en Allemagne. Heureusement, mettant pour une fois de côté les préjugés actuels, la démocratie française, pressée par l'évidence, s'unit, en 1891, à l'autocratie russe contre une attaque éventuelle de Berlin ; la grandeur de M. Alexandre Ribot est d'avoir réalisé cette alliance. C'est ainsi que, jadis, le Roi Très-Chrétien avait, par nécessité, allié la France catholique au Croissant islamique du Grand-Turc contre le Saint-Empire, son ennemi capital.

Napoléon III a eu le temps de réaliser pour la Prusse le programme que lui commandait le dogme des nationalités, tel qu'il l'entendait : il n'a pas eu le temps de le réaliser complètement pour la monarchie austro-hongroise. La fortune, qui ne manque pas d'ironie, atten-

(1) Jehan DE WITTE, *la France entre la Prusse et l'Autriche* (*le Correspondant*, p. 973-974).

(2) G. ROTHAN, *la Politique française en 1866*, p. 272-275.

dait M. Georges Clemenceau, cinquante ou soixante ans plus tard, pour parfaire exactement le programme dogmatique défini par le prince Jérôme-Napoléon. L'œuvre de M. Clemenceau ne peut, évidemment, être au point de vue diplomatique néfaste pour la France autant que l'a été celle de Napoléon III, mais, obéissant au même principe, aux mêmes préjugés, il est certain qu'elle la complète bien en Europe ; Berlin se trouve toujours sur le piédestal où Napoléon III l'a mis et, à côté de Berlin, Vienne, qui tendait à lui échapper, se trouve réduite en poussière. L'œuvre de M. Ribot elle-même a disparu ; la Russie, enfin « maîtresse de ses destinées », menace le monde entier de sa démençé. L'Empire britannique, après avoir appliqué le dogme des nationalités dans toute sa rigueur à la Monarchie du Danube, commence à soupçonner vaguement que ce dogme peut lui enlever bientôt les Indes, l'Égypte, le Canada et l'Irlande, par la seule force de la logique, qui a, quelquefois, des chocs en retour fâcheux pour ceux qui la manient, à l'usage d'autrui, sans discernement.

L'analyse des trois traités de Versailles, de Saint-Germain et de Trianon montre une méthode de dislocation qui grandit de l'ouest à l'est, du nord au sud ; insuffisante au nord-ouest, elle paraît excessive au sud-est. En ce qui concerne l'Empire allemand, la France reprend, à l'ouest, ce qui lui avait été enlevé en 1871, c'est-à-dire l'Alsace et la Lorraine. Au nord, le Danemark recouvre la moitié à peine du Slesvig perdu par lui en 1866. A l'est, la Pologne se trouve re-

constituée à peu près telle qu'elle existait en 1772, sauf Dantzic.

Ainsi, au sud, la Saxe ne recouvre pas ce que la Prusse lui a fait perdre en 1815. A l'ouest, une partie du bassin de la Sarre est confiée temporairement à la Société des nations, mais la France ne recouvre ni Landau, ni Sarrelouis, ni Sarrebrück perdus par elle en 1815 avec Mariembourg et Philippeville. On laisse subsister, sur la frontière française, entre le Rhin, la Belgique, le Luxembourg et le Palatinat, la Prusse rhénane créée en 1815, au lieu d'y rétablir un État germanique neutre indépendant de la Prusse, comme on le fait à Dantzic. La Belgique ne reçoit que des réparations territoriales insignifiantes. Au nord, l'Angleterre renonce à reprendre Hélioland ; elle ne songe pas à le faire restituer au Danemark. Voilà comment se trouve traité l'ennemi principal. En ce qui concerne l'Empire austro-hongrois, tout d'abord, l'empereur étant proscrit, la Hongrie est séparée de l'Autriche avec laquelle elle était unie depuis 1526, et, de même, la Bohême. Les Tchèques, qui supportaient mal le gouvernement des Allemands de Vienne, trouvent tout naturel de gouverner les Allemands fixés en masses plus ou moins compactes autour d'eux. En dehors, bien entendu, de la Galicie et de la Lodomérie que l'empire ne possédait que depuis 1772 pour les avoir enlevées à la Pologne, de la Bukowine qu'il ne possédait que depuis 1775, la Hongrie perd le Banat qu'elle possédait depuis 1718, rédimé par elle du joug turc, la Transylvanie que l'empereur possédait depuis 1691.

La Hongrie perd ensuite l'héritage de Venise qu'elle tenait depuis 1797, c'est-à-dire Cattaro, la Dalmatie, les îles de l'Adriatique, l'Istrie et l'ancienne république de Raguse. Venise avait peu à peu conquis tout cela depuis le haut moyen âge, c'est-à-dire depuis le 9 mai 1000, date à laquelle, rédimée de son vasselage croate, elle se porte sur le rivage oriental. En dernier lieu, elle avait eu l'Istrie avec l'arrière-pays dalmate autour de Spalato qu'elle avait acquis assez tard, en 1420, 1635, 1699, 1719, de la Hongrie et des Turcs. Il est tout naturel que l'Italie ait réclamé cet héritage de Venise du moment qu'elle pouvait l'obtenir. Mais la Hongrie perd en même temps la Slavonie qu'elle tenait depuis 1165 et la Croatie qu'elle tenait depuis 1102 avec Fiume et cette ville de Fiume, port de la Hongrie, n'est pas une part de l'héritage de Venise (1).

L'Autriche perd le comté de Goritz et Gradisca que l'empereur tenait depuis 1500; elle perd Trieste que son souverain possédait depuis le 30 septembre 1382, date à laquelle ce port avait échappé au « joug vénitien » (2). En revendiquant Trieste, ville rivale et héritière du commerce de Venise, l'Italie ne demande

(1) Comte L. DE VOINOVITCH, *la Dalmatie, l'Italie et l'unité yougoslave (1797-1917)*, Genève, Georg, 1917, p. XIX-CIX, introduction historique.

(2) Angelo VIVANTE, *l'Irrédentisme adriatique*, traduction française par Tergestinus, Genève, 1917, Impr. commerciale, p. 4. L'édition originale, *Irredentismo adriatico*, a paru en 1912, à Florence. — Giuseppe PREZZOLINI, *la Dalmatie*, traduit par Ljubo Radich, Genève, 1917, in-8°. L'édition originale *la Dalmazia* a paru en 1915, à Florence.

pas l'héritage réel de Venise, mais l'héritage de Napoléon I^{er}. Elle veut mettre fin à la liberté internationale de l'Adriatique confisquée jadis par Venise et rétablie, en 1717, par l'empereur Charles VI, à la suite de quoi Trieste fut doté, en 1748, par Marie-Thérèse, d'un port franc qui fit sa fortune et mit fin à celle de Venise. L'Autriche perd enfin une partie du Tyrol que son souverain possédait depuis 1363. Voilà, en somme, l'Autriche ramenée au début du quatorzième siècle et la Hongrie au douzième siècle. Tout ce que la présente paix permet, c'est aux Autrichiens de rester là où ils sont dans leur petite marche germanique qu'ils sont venus fonder, de Bamberg (Franconie), en pays slave, peu après la défaite des Huns par l'empereur Otton I^{er} du 10 août 955. Rien n'empêcherait, après tout, au point de vue de la stricte logique, de prier aujourd'hui ces Bavarois ou Franconiens de rentrer en Bavière ou en Franconie pour rendre le pays de Vienne aux Slaves autochtones de Moravie et de Styrie qui, depuis vingt siècles, ont perdu à cause d'eux et de Rome le cours du Danube (1).

(1) La garnison germanique, qui est venue monter la garde à Vienne contre l'Orient au dixième siècle, n'a fait qu'y prendre, alors, la succession de Rome. En effet, jusqu'aux invasions barbares des cinquième et sixième siècles, jusqu'aux Goths, aux Gépides, aux Lombards et aux Avars, Vienne, *Vindobona*, était restée sur le Danube le quartier général de la dixième légion *gemina*. Marc-Aurèle y était mort le 17 mars 180 en soumettant les Daces, les Quades, les Vandales. Avant lui, Vespasien avait agrandi, en 73, ce camp d'observation militaire qu'Auguste lui-même avait fait fortifier par Tibère et décoré du nom du divin Jules, *Juliobona*, comme port de la

La présente paix permet aussi aux Magyars de Hongrie de rester en Hongrie qu'ils sont venus conquérir, sur les Slaves et les Roumains bulgarisés, avec Arpad (886-897) ; ces Ougriens venaient d'Asie où, au même point de vue de la logique roumaine et slave, évidemment, ils feraient fort bien de rentrer encore aujourd'hui : la Sibérie est vaste.

Ces deux dernières hypothèses logiques ont paru, sans doute, excessives et c'est pourquoi MM. Wilson, Lloyd George et Clemenceau auront renoncé à les envisager : ils ont laissé Vienne aux Autrichiens et Budapest aux Hongrois. Remonter au quatorzième siècle pour l'Autriche et au douzième pour la Hongrie a paru suffisant sur ces deux longitudes. Pareil recul imposé à l'Angleterre lui enlèverait, qu'on y songe, non seulement l'Irlande et l'Écosse avec ses îles, mais encore le pays de Galles conquis en 1284 et M. Lloyd George, de ce fait, deviendrait dans Londres un étranger.

Cependant, si l'on se porte tout à fait à l'Orient, il faut bien constater que les trois auteurs de la paix du monde sont remontés encore plus loin : Jérusalem, conquise par Titus le 7 septembre 70, où Jésus-Christ est mort le vendredi d'avant Pâques 3 avril 33, où depuis vingt siècles se sont succédé Rome et Byzance, les khalifes arabes, les princes chrétiens et les khans turcs, se trouve rendu au peuple hébreu. Isaïe se trouve enfin satisfait.

flottille romaine du Danube, en l'an 11 avant Jésus-Christ, au point de jonction des pays celte, germanique, illyrien et slave.

Voilà, peut-être, un présent' pour cet aigre peuple juif, préface de l'Asie, qui pullule, étranger avide, dans les plaines de Pologne et de Galicie. Ce n'en est pas un pour les maîtres actuels de la Russie qui veulent l'être du monde entier ; ce n'en est plus un pour les Israélites de l'Occident qui, depuis longtemps fixés en Portugal, en Espagne, en France, en Italie, en Angleterre, y ont trouvé des foyers prospères où ils se sentent heureux et tranquilles : *ubi bene, ibi patria illorum* (1). S'il fallait les arracher maintenant aux

(1) On sait comment les Juifs établis jadis en France sont devenus Français. Un premier décret de l'Assemblée nationale, du 28 janvier 1790, est relatif aux Juifs portugais, espagnols et avignonnais ; ceux du 16 avril et du 20 juillet 1790 concernent les Juifs d'Alsace et des autres provinces du royaume. Finalement, c'est le décret du 27 septembre 1791, sanctionné par le roi Louis XVI, le 13 novembre, qui concède à tous les Juifs fixés en France la qualité de citoyens français actifs, sous la condition de prêter le serment civique et de remplir tous les devoirs qui incombent aux Français. M. Berr-Isaac-Berr, manufacturier à Nancy, exprime alors les sentiments de reconnaissance qui pénètrent ses frères : « Nous voilà donc... non seulement des hommes, des citoyens, mais encore des Français ! Quel heureux changement, grand Dieu, tu viens d'opérer sur nous !... Plus de soixante mille malheureux... se trouvent dans l'ivresse de la joie la plus pure... Nous devenons tout à coup enfants de la patrie pour en partager les charges et les droits communs. »

Quinze ans plus tard, un décret, fait à Saint-Cloud le 30 mai 1806, assemble à Paris les Israélites de l'Empire français et du royaume d'Italie, représentés par cent onze notables, pour leur poser quelques questions précises et « ranimer parmi eux les sentiments de morale civile », parce que, dans le Nord, certains d'entre eux, n'exerçant d'autre profession que celle de l'usure, avaient mis beaucoup de cultivateurs dans un

charmes de Tharsis ou d'Ophir et les rendre à l'âpreté de Sion, de gré ou de force, pourquoi tous les Francs ne rentreraient-ils pas en Francanie, tous les Anglo-Saxons en Saxe, tous les Normands en Norvège... et tous les Américains en Europe?

état de grande détresse. Le secrétaire de l'un d'eux, qui publie leurs délibérations, considère que cet acte « a tous les caractères des décrets de la Providence », puisqu'il émane de « notre auguste empereur, l'image vivante de la Divinité ». Le 29 juillet, Napoléon fait demander aux notables rassemblés ainsi par lui des quatre points cardinaux pour scruter leur conscience :

« *Aux yeux des Juifs, les Français sont-ils leurs frères ou sont-ils des étrangers?... Les Juifs nés en France et traités par la loi comme citoyens français regardent-ils la France comme leur patrie? Ont-ils l'obligation de la défendre? Sont-ils obligés d'obéir aux lois?...* » Dès le 7 août, l'Assemblée répond : « *Aux yeux des Juifs, les Français sont leurs frères et ne sont point étrangers... Il y a même, entre le Juif et le Chrétien, un lien de plus, qui compense amplement la différence de religion, c'est le lien de la reconnaissance... Oui, la France est notre patrie, les Français sont nos frères* et ce titre glorieux, en nous honorant à nos propres yeux, est un sûr garant que nous ne cesserons jamais de le mériter. » L'assemblée ajoute : « *Des hommes qui ont adopté une patrie, qui y résident depuis plusieurs générations... ne peuvent se regarder en France que comme Français et l'obligation de la défendre est, à leurs yeux, un devoir également honorable et précieux. Jérémie, chap. xxix, recommande aux Juifs de regarder Babylone comme leur patrie, quoiqu'ils ne dussent y rester que soixante-dix ans... Sa recommandation fut tellement suivie qu'Esdras, chap. II, dit que, lorsque Cyrus leur permit de retourner à Jérusalem... il n'en sortit de Babylone que 42 360, que ce nombre n'était composé que de prolétaires et que tous les riches restèrent à Babylone.* »

Le 23 décembre, les Juifs de l'Empire, répondant à leurs frères de Francfort, leur écrivent : « *Nous avons parmi nos*

Telle est l'œuvre de MM. Wilson, Lloyd George et Clemenceau. Est-elle durable? Ces trois Parques éphémères laissent, après elles, beaucoup de fil à retordre. Il est certain que l'heure présente marque de grands changements : l'empire de l'Europe sur le monde, qui

coreligionnaires, trop de marchands et de banquiers, pas assez de propriétaires de terre, d'artisans et, surtout, de laboureurs et de soldats. »

Le 5 février 1807, M. Avigdor, député des Alpes-Maritimes, dit : « Dans différents temps, les pontifes romains ont protégé et accueilli dans leurs États les Juifs persécutés... les ecclésiastiques de tous les pays les ont souvent défendus. Le peuple d'Israël n'a jamais eu le moyen ni l'occasion de manifester sa reconnaissance pour tant de bienfaits... payons ce juste tribut. » Sur quoi, l'Assemblée, avant de se séparer, arrête ce qui suit : « Les députés israélites de l'Empire de France et du royaume d'Italie... pénétrés de gratitude pour les bienfaits successifs que le clergé chrétien a rendus, dans les siècles passés, aux Israélites des divers États de l'Europe, pleins de reconnaissance pour l'accueil que divers pontifes... ont fait, dans différents temps, aux Israélites de divers pays, alors que la barbarie, les préjugés et l'ignorance réunis persécutaient et expulsaient les Juifs du sein des sociétés, arrêtent que l'expression de ces sentiments sera consignée dans le procès-verbal de ce jour pour qu'elle demeure à jamais comme un témoignage authentique de la gratitude des Israélites de cette assemblée pour les bienfaits que les générations qui les ont précédés ont reçus des ecclésiastiques de divers pays de l'Europe » *Organisation civile et religieuse des Israélites de France et du royaume d'Italie, décrétée par Sa Majesté l'Empereur et Roi le 17 mars 1808, suivie de la Collection des actes de l'Assemblée des Israélites de France et du royaume d'Italie convoquée à Paris en 1806 et de celle des Procès-verbaux et Décisions du Grand-Sanhédrin convoqué en 1807, lesquelles ont servi de base à cette organisation.* Paris, Treuttel et Wurtz, 1808, in-8° de 16, 328 et 132 pages, aux pages 15, 18, 21-39, 107, 133, 174, 313, 327-328).

passa de la Grèce à Rome, de Rome à la France, puis à l'Angleterre et à l'Allemagne, paraît toucher à sa fin. La civilisation moderne de l'Europe, depuis plus de vingt siècles, est une civilisation occidentale. Rome, Paris et Londres précèdent Vienne et Berlin, Vienne précède Berlin, Vienne précède Varsovie et Prague, comme Berlin précède Petrograde.

Depuis que l'empire a passé de la Grèce à Rome, c'est l'Occident qui a toujours dominé l'Orient ; Rome, du sud-ouest, a dominé l'Europe ; Byzance, du sud-est, n'a pu le faire. C'est la France de Charlemagne qui a civilisé, plus à l'est, la Germanie saxonne. C'est ensuite la Germanie qui a dominé, plus à l'est, en les assimilant, les Slaves répandus de l'Elbe à la Vistule. C'est la marche germanique de Vienne qui a dominé, plus à l'est, sans pouvoir les assimiler tous, les Slaves répandus depuis l'Istrie jusqu'à la Pologne. La paix présente, pour la première fois depuis Charlemagne, a rendu libres tous ces peuples slaves ; sont-ils mûrs pour leur liberté ? Sont-ils assez civilisés pour représenter tout ce qu'est la civilisation de l'Europe ? Personne n'est encore en mesure de l'assurer : Londres et Paris savent ce dont Berlin est capable. Ni Paris, ni Londres, ni Berlin ne savent ce que l'Orient leur réserve. Carthage veut-elle renaître sur les ruines de Rome ? Attila va-t-il revenir d'Asie ? Le sceptre lumineux, parti jadis de Mésopotamie et d'Égypte, continuant sa marche millénaire à l'ouest, n'abandonne-t-il pas en ce moment l'Europe pour passer à travers l'océan aux Indes occidentales ?

Quoi qu'il en soit, la France n'a jamais été plus grande dans son passé déjà lointain qu'elle vient de l'être sous ce choc qui, imprévu d'elle, la menaçait de mort. Joffre et Foch, ces sons brefs d'une fanfare éclatante, prolongent pour longtemps, sur le roc de Verdun, de la Marne au Rhin, le son du cor de Bouvines (27 août 1214) dont l'écho paraissait s'éteindre et, il y a plus de mille ans, Poitiers répétait déjà (samedi d'octobre 732) celui des champs catalauniques (Moirey, sous Dierrey-Saint-Julien, et les Batailles de Fontvannes en Champagne, 451) qui mit en fuite les hordes de l'Asie.

28 juin 1920.

APPENDICE

I

Paris, 25 janvier 1917.

TÉLÉGRAMME ENVOYÉ A NEUCHÂTEL

PAR M. WILLIAM MARTIN

POUR ANNONCER L'ARRIVÉE DES PRINCES

Telegramm — TELEGRAMME — Telegramma

Bureau des télégraphes

25/1/17

Neuchâtel.

de Paris n° 357298

Consigné le 25/1/1917, à 11 h. 30.

Reçu le 25/1/1917, à 7 h. 35 m.

Contrôle n° 579.

BOY DE LA TOUR,

7, rue Pommier, Neuchâtel (Suisse).

Charles Salomon me charge vous prévenir que arrivera lundi matin avec ses deux amis auxquels cédera sa chambre et logera rez-de-chaussée. Prière envoyer automobile.

William MARTIN.

II

Paris, 25 janvier 1917.

PASSEPORTS DIPLOMATIQUES

DÉLIVRÉS AUX DEUX PRINCES (1)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

(Photographie.)

(Timbre du ministère
des Affaires étrangères.)

Nous, Ministre secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, requérons les officiers civils et militaires chargés de maintenir l'ordre en France et prions les autorités investies de la même mission dans les pays alliés ou amis de la République française, de laisser librement passer S. A. R. le prince Sixte de Bourbon se rendant en Suisse et en Italie et devant en revenir prochainement et de lui donner aide et protection en cas de besoin

*A Paris, le 25 janvier 1917.**Pour le ministre des Affaires étrangères,**BERTHELOT.*

MINISTÈRE

DES

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Signature du porteur,

Prince SIXTE DE BOURBON.

N° 228.

Entré en France par Pontarlier, le 21/2/17. Vu à l'Ambassade royale d'Italie. Bon pour l'Italie, Neuchâtel (Svizzera) Milano, Le Pianore.

Vu pour se rendre à Paris.

Paris, le 27 janvier 1917.

Le Commissaire spécial :

Pour l'ambassadeur :

N...

Le Secrétaire de l'ambassade,

GUARIGLIA,

*Ambasciata di S. M. il re d'Italia,**Parigi.*

(1) Un passeport identique a été délivré le même jour, sous le n° 229, au prince Xavier de Bourbon.

Vu à l'entrée.
Gare Bellegarde,
29 mars 1917.
LE COMMISSAIRE SPÉCIAL.

Ministère de l'Intérieur.
Commissariat spécial
Gare Bellegarde,
Sûreté générale.

Vu pour la Suisse.
Paris, le 21 avril 1917.
Le chancelier de Légation :
F. CREUILLARD.

Vu pour la Suisse,
Paris, le 27 janvier 1917.
Le Secrétaire de Légation :
M. JAEGER.

Légation de Suisse
en France.

Légation de Suisse.
en France,

Les Verrières-gare,
13/5/1917 pour Paris.

Les Verrières-gare,
29/1/1917 pour Neuchâtel.
Iselle, Entrata,
1 feb. 1917.

Entré en France
par Pontarlier le 15/5/17.
Vu pour se rendre
à Paris.
Le Commissaire spécial,
N...
Commissariat spécial
de police,
Gare de Pontarlier.

Vu pour la Suisse
Paris, le 12 février 1917.
Le Chancelier
de la Légation de Suisse :
F. CREUILLARD.
Légation de Suisse
en France

Les Verrières-gare,
le 22/2/1917 pour Paris.

Vu pour la Suisse.
Paris, le 17 mars 1917.
Le Chancelier de la Légation
de Suisse :
F. CREUILLARD.

Légation de Suisse
en France.

III

Paris, 25 janvier 1917.

PASSEPORT DIPLOMATIQUE

DÉLIVRÉ A M. CHARLES SALOMON, POUR LA SUISSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

[Photographie.]

[Timbre du ministère
des Affaires étrangères.]

Nous, Ministre secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, requérons les officiers civils et militaires chargés de maintenir l'ordre en France et prions les autorités investies de la même mission dans les pays alliés ou amis de la République française, de laisser librement passer M. Charles Salomon, se rendant en Suisse et en Italie, et devant en revenir prochainement, et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

A Paris, le 25 janvier 1917.

Pour le ministre des Affaires étrangères,

BERTHELOT.

[Timbre du ministère
des Affaires étrangères.]

Signature du porteur,

A.-C. SALOMON.

N° 230.

[Timbre
de l'Ambassade
d'Italie.]

Vu à l'Ambassade Royale d'Italie
Neuchâtel (Suisse).

Bon pour l'Italie, Milano-Le Pianore.

Paris, le 27 janvier 1917.

Pour l'ambassadeur :

Le secrétaire de l'Ambassade,

GUARIGLIA.

[Timbre de
la Légation suisse.]

Vu pour la Suisse,
Paris, le 27 janvier 1917.

Le secrétaire de légation :

M. JAEGER.

Les Verrières-gare,
le 29-1-1917, pour Neuchâtel.

Visa diplomatique

[Timbre
de l'Ambassade
française.]

Berne, le 4 février 1917.
Vu à l'Ambassade de France.
Pour l'ambassadeur :
Le conseiller d'ambassade délégué,
N...

[Timbre du
Ministère de l'Intérieur
Sûreté générale,
Commissariat spécial,
Gare Bellegarde.]

Vu à l'entrée
Gare Bellegarde,
5 février 1917.
Le commissaire spécial.
N...

[Timbre de
la Légation de
Suisse en France.]

Vu pour la Suisse.
Paris, le 12 février 1917.
Le chancelier
de la Légation de Suisse.
F. CREUILLARD.

IV

Paris, 27 janvier 1917.

LETTRE ADRESSÉE
AUX AUTORITÉS DE LA FRONTIÈRE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Aux autorités de Pontarlier
et de la frontière d'Italie.*

27 janvier 1917.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Protocole.

*Valable pour l'aller et le retour.
A remettre aux autorités de la frontière
à la rentrée en France*

Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a l'honneur de recommander aux autorités de Pontarlier et de la frontière d'Italie LL. AA. RR. les princes Sixte et Xavier de Bourbon, qui se rendent en Suisse et en Italie et en reviendront prochainement : ils sont accompagnés de M. Charles Salomon.

*Pour le ministre et par autorisation,
Le ministre plénipotentiaire, chef du service
du Protocole,*

R. William MARTIN.

*Timbre du Ministère
des Affaires étrangères.*

V

Paris, 28 janvier 1917.

BILLET ADRESSÉ
A L'AMBASSADE DE FRANCE

R. William MARTIN,
Ministre plénipotentiaire,
Introducteur des ambassadeurs,

serait reconnaissant à l'ambassade de France à Berne et au Consulat général de France à Genève, de lui envoyer par la valise les lettres que M. Charles Salomon pourrait leur remettre à son adresse.

R. William MARTIN.

VI

Paris, 12 février 1917.

LETTRE ADRESSÉE
AUX AUTORITÉS DE LA FRONTIÈRE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Aux autorités
de Pontarlier.*

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Protocole

12 février 1917.

*Valable pour l'aller et le retour.
A remettre aux autorités de la frontière
à la rentrée en France,*

Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a l'honneur de recommander aux autorités de Pontarlier LL. AA. RR. les princes Sixte et Xavier de Bourbon qui se rendent en Suisse et en reviendront prochainement.

Pour le ministre et par autorisation :

*Le ministre plénipotentiaire,
chef du service du protocole*

R. William MARTIN.

*Timbre du
ministère des Affaires
étrangères.*

VII

Paris, 17 mars 1917.

LETTRE ADRESSÉE
AUX AUTORITÉS DE LA FRONTIÈRE

MINISTÈRE

DES

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Aux autorités
de Bellegarde et de Pontarlier.*

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Protocole.

17 mars 1917.

Valable pour l'aller et le retour.

*A remettre aux autorités de la frontière
à la rentrée en France.*

Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, recommande aux autorités de Bellegarde et de Pontarlier LL. AA. RR. les princes Sixte et Xavier de Bourbon, qui se rendent en Suisse et en reviendront prochainement.

Pour le ministre et par autorisation :

Le ministre plénipotentiaire, chef du service du protocole,

R. William MARTIN.

VIII

Paris, 17 mars 1917.

LETTRE DE M. WILLIAM MARTIN
A M. BEAU, AMBASSADEUR DE FRANCE A BERNE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Son Excellence Monsieur Beau,
ambassadeur de France,
à Berne.*

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Protocole.

17 mars 1917.

Mon cher ami,

*Permettez-moi de recommander à votre aimable accueil
LL. AA. RR. les princes Sixte et Xavier de Bourbon,
qui comptent se rendre à Berne.*

Croyez, mon cher ami, à mon cordial dévouement.

R. William MARTIN.

IX

Paris, 17 mars 1917.

LETTRE DE M. WILLIAM MARTIN
A M. BEAU, AMBASSADEUR DE FRANCE A BERNE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Son Excellence Monsieur Beau,
ambassadeur de France,
Berne.*

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Protocole.

17 mars 1917.

Mon cher ami,

*Permettez-moi de recommander à votre aimable accueil
M. Boy de la Tour, qui désirerait recourir à votre obli-
geance pour me faire parvenir par la valise une lettre
que j'ai intérêt à recevoir rapidement.*

*En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire
à mon cordial dévouement.*

R. William MARTIN.

X

Paris, 14 avril 1917.

TÉLÉGRAMME ENVOYÉ

PAR M. WILLIAM MARTIN, D'ACCORD AVEC M. RIBOT,
SUR LA DEMANDE DU PRINCE SIXTE DE BOURBON,
A M. MAURICE BOY DE LA TOUR.

*Maurice Boy de La Tour,
7, rue du Pommier.
Neuchâtel.*

Vous attend mardi 24 avril.

R. William MARTIN.

XI

Paris, 21 avril 1917.

LETTRE ADRESSÉE

AUX AUTORITÉS DE DELLE ET DE PONTARLIER

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Aux autorités de
Delle et de Pontarlier.*

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Protocole.

21 avril 1917.

*Valable pour l'aller et le retour.
A remettre aux autorités de la frontière
à la rentrée en France.*

Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, recommande aux autorités de Delle et de Pontarlier LL. AA. RR. les princes Sixte et Xavier de Bourbon, qui se rendent en Suisse et en reviendront prochainement.

*Pour le ministre et par autorisation :
Le ministre plénipotentiaire, chef du service du protocole,*

R. William MARTIN.

*Timbre du ministère
des Affaires étrangères.*

XII

Paris, 21 avril 1917

PASSEPORT DIPLOMATIQUE

DELIVRÉ A M. DE MANTEYER, CHARGÉ DE MISSION EN SUISSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

[Photographie.]

[Timbre du ministère
des Affaires étrangères.]

Nous, Ministre secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, requérons les officiers civils et militaires chargés de maintenir l'ordre en France et prions les autorités investies de la même mission dans les pays alliés ou amis de la République française, de laisser librement passer M. de Manteyer se rendant en Suisse, chargé de mission, et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

A Paris, le 21 avril 1917.

*Pour le ministre des Affaires étrangères,
André d'ORMESSON.*

[Timbre du ministère
des Affaires étrangères.]*Signature du porteur.*

MANTEYER.

N° 768.

[Timbre de la légation suisse
en France.][Timbre du commissariat
spécial de police
Gare de Pontarlier.]

*Vu pour la Suisse,
Paris, le 21 avril 1917.
Le chancelier de légation
F. CREUILLARD.*

*Sorti de France
par Pontarlier, le 11-5-17.
Le commissaire spécial,
N...*

*Les Verrières-route
pour Neuchâtel, le 11-5-1917*

*Les Verrières-gare
pour Paris, le 15-5-1917.*

XIII

Paris, 21 avril 1917.

PERMISSION MILITAIRE

ACCORDÉE A M. DE MANTEYER, CHARGÉ DE MISSION EN SUISSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE

DE LA

GUERRE

DIRECTION GÉNÉRALE

DES RELATIONS AVEC LA PRESSE

110, rue de Grenelle.

Le ministre de la Guerre accorde à M. le lieutenant Pinet de Manteyer une permission de quatorze jours (délais de route en sus) à dater du 23 avril, pour en jouir à Delle (territoire de Belfort).

A l'expiration de sa permission, cet officier devra rentrer à son poste.

Paris, le 21 avril 1917.

Pour le ministre et par son ordre,

Le ministre plénipotentiaire

Chargé de la direction générale, des relations avec la Presse.

P. MARUÉJOULS.

[*Timbre de la
direction générale.*]

XIV

Paris, 9 mai 1917.

PERMISSION MILITAIRE

ACCORDÉE A M. DE MANTEYER, CHARGÉ DE MISSION EN SUISSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE

DE LA

GUERRE

DIRECTION GÉNÉRALE

DES RELATIONS AVEC LA PRESSE

110, rue de Grenelle.

Le ministre de la Guerre accorde à M. le lieutenant Pinet de Manteyer une permission de sept jours (délais de route en sus) pour en jouir à Pontarlier (Doubs).

A l'expiration de cette permission, cet officier devra rentrer à son poste.

Paris, le 9 mai 1917.

Pour le ministre et par son ordre,

Le ministre plénipotentiaire

Chargé de la direction générale des relations avec la Presse,

P. MARUÉJOULS.

[*Timbre de la
direction générale.*]

XV

Paris, 9 mai 1917.

LETTRE DE M. WILLIAM MARTIN

A M. BEAU, AMBASSADEUR DE FRANCE A BERNE

MINISTÈRE

DES

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Son Excellence Monsieur Beau,
ambassadeur de France,
Berne.*

*R. WILLIAM MARTIN,
Ministre plénipotentiaire,
Introduceur des ambassadeurs.*

2, rue Léonce-Reynaud.

9. 5. 17.

Mon cher ami, je recommande à votre bienveillant accueil M. de Manteyer que vous avez déjà rencontré et qui voudrait confier à votre courrier une lettre à mon adresse.

Merci vivement et cordialement à vous.

R. William MARTIN.

XVI

13 novembre 1918.

CITATION A L'ORDRE DU JOUR

DE L'ARMÉE BELGE DE LL. AA. RR. LES PRINCES SIXTE ET XAVIER DE BOURBON-PARME, LIEUTENANTS DE RÉSERVE POUR LA DURÉE DE LA GUERRE, ADJOINTS AU COMMANDEMENT DE L'ARTILLERIE DE LA 4^e DIVISION DE L'ARMÉE, LEUR DÉCERNANT LA CROIX DE GUERRE.

Au G. Q. G., le 13 novembre 1918.

ARMÉE BELGE
GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
ÉTAT-MAJOR
3^e SECTION
N^o 1560.

ORDRE JOURNALIER DE L'ARMÉE

Distinctions honorifiques.

Sont cités à l'Ordre du jour de l'armée et décorés de la croix de guerre :

S. A. R. LE PRINCE SIXTE DE BOURBON-PARME, lieutenant de réserve p[our la] d[urée de la] g[uerre], commandement de l'artillerie, 4^e D[ivision d'] A[rmée]. Épousant la cause du droit et de la justice, a pris du service à l'armée belge dès le début de la guerre. Belle incarnation du courage le plus noble et le plus fier, ayant une conception très élevée du sentiment du devoir,

s'est constamment dépensé en vue de fournir à la cause des Alliés le rendement le plus grand. A sollicité, aux premiers jours de l'offensive, la faveur d'être employé au service d'observation et de renseignements aux avant-lignes et n'a cessé d'accompagner l'infanterie dans sa progression.

S. A. R. LE PRINCE XAVIER DE BOURBON-PARME, lieutenant de réserve p[our la] d[urée de la] g[uerre], commandement de l'artillerie, 4^e D[ivision d'] A[rmée]. Épousant la cause du droit et de la justice, a pris du service à l'armée belge dès le début de la guerre. Belle incarnation du courage le plus noble et le plus fier, ayant une conception très élevée du sentiment du devoir, s'est constamment dépensé en vue de fournir à la cause des Alliés le rendement le plus grand. A sollicité, aux premiers jours de l'offensive, la faveur d'être employé au service d'observation et de renseignements aux avant-lignes et n'a cessé d'accompagner l'infanterie dans sa progression.

Le chef d'état-major général,

GILLAIN.

XVII

Bruxelles, 14 juin 1919.

ARRÊTÉS DE S. M. LE ROI DES BELGES
DÉCERNANT A LL. AA. RR. LES PRINCES SIXTE ET XAVIER DE
BOURBON LA DIGNITÉ DE GRAND-CROIX DE L'ORDRE DE LÉO-
POLD, AVEC LA DÉCORATION MILITAIRE ET LA PALME (1).

ALBERT, ROI DES BELGES
A tous présents et à venir, SALUT

Voulant donner à Son Altesse Royale le prince SIXTE DE BOURBON un témoignage de Notre affection et de Notre gratitude pour les vaillants services qu'il a rendus à l'armée belge et le courage qu'il a montré devant l'ennemi,

Sur la proposition de Notre ministre des Affaires étrangères et de Notre ministre de la Guerre,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — *Son Altesse Royale le prince SIXTE DE BOURBON, est nommé Grand Cordon de l'Ordre de Léopold*

Il portera la décoration militaire avec palme.

(1) Un autre arrêté identique, du même jour, a été pris pour décerner la même dignité à S. A. R. le prince Xavier de Bourbon.

XVIII

Bruxelles, 28 juillet 1919.

*LETTRES DU MINISTRE DE LA GUERRE
DE BELGIQUE, INFORMANT LES PRINCES SIXTE ET XAVIER DE
BOURBON QUE PAR ARRÊTÉS ROYAUX LE CE JOUR, ILS SONT
PROMUS CAPITAINES EN SECOND DE RÉSERVE D'ARTILLERIE
POUR LA DURÉE DE LA GUERRE (1).*

ROYAUME DE BELGIQUE

MINISTÈRE

DE LA

GUERRE

1^o DIRÈCTION GÉNÉRALE

PERSONNEL

N^o

N^o 7662

de la matricule générale.

LETTRE

DE COMMISSIONNEMENT TENANT LIEU DE BREVET

*LE MINISTRE DE LA GUERRE a l'honneur d'informer
Son Altesse Royale le prince SIXTE DE BOURBON DE
PARME, commissionné au grade de lieutenant de réserve
d'artillerie pour la durée de la guerre, que SA MAJESTÉ,
par arrêté du 28 juillet 1919, n^o 5961, l'a commissionné
au grade de capitaine en second de réserve d'artillerie
pour la durée de la guerre.*

Bruxelles, le 28 juillet 1919.

F. MASSON.

(1) Une lettre identique, du même jour, n^o 7663, a été adressée à S. A. R. le prince Xavier de Bourbon-Parme.

XIX

Bruxelles, 5 août 1919.

BREVET

DE LA MÉDAILLE INTERALLIÉE DE LA VICTOIRE (1)

ROYAUME DE BELGIQUE

BREVET.

En exécution de l'arrêté royal du 14 juillet 1919, instituant un insigne distinctif interallié, destiné à entretenir et à conserver les sentiments d'étroite camaraderie qui, après avoir fait sur les champs de bataille la force des armées du droit, assureront dans la paix la grandeur des nations alliées par l'union dans le souvenir,

Le général major commandant l'artillerie de la 4^e D. A. a l'honneur de faire savoir au capitaine en second de réserve Son Altesse Royale le prince SIXTE DE BOURBON-PARME adjoint au commandant de l'artillerie de la 4^e D. A., que la médaille de la Victoire lui est accordée.

Le 5 août 1919.

C. MORAINÉ.

(1) Un brevet identique, du même jour, a été adressé à S. A. R. le prince Xavier de Bourbon-Par...

XX

Bruxelles, 27 août 1919.

DÉCISION

DU MINISTRE DE LA GUERRE DE BELGIQUE PLAÇANT EN CONGÉ SANS SOLDE, A LA DATE DU 1^{er} SEPTEMBRE, S. A. R. MGR SIXTE DE BOURBON, PRINCE DE PARME, CAPITAINE EN SECOND DE RÉSERVE D'ARTILLERIE POUR LA DURÉE DE LA GUERRE ET LUI EXPRIMANT LA HAUTE GRATITUDE DE L'ARMÉE POUR SES ÉMINENTS SERVICES (1).

ROYAUME DE BELGIQUE :

[ARMES DU ROYAUME]

MINISTÈRE
DE LA
GUERRE

1^o DIRECTION GÉNÉRALE
PERSONNEL
N^o D. 3/364.

LE MINISTRE DE LA GUERRE a l'honneur de faire savoir à Son Altesse Royale Monseigneur le prince SIXTE DE BOURBON DE PARME, capitaine en second de réserve pour la durée de la guerre, qu'il est placé, sur sa demande, en congé sans solde à la date du 1^{er} septembre 1919.

Il est heureux de saisir le moment du départ de Son

(1) Une lettre identique, de même date, a été adressée à « Son Altesse Royale Monseigneur le prince Xavier de Bourbon de Parme ».

Altesse Royale pour la prier de lui permettre de rendre hommage à son dévouement chevaleresque à la Belgique et pour lui exprimer la haute gratitude de notre armée et de notre pays pour les éminents services qu'il leur a rendus.

Bruxelles, le 27 août 1919.

F. MASSON.

[Timbre circulaire
DU MINISTÈRE DE LA GUERRE
1^{re} DIRECTION GÉNÉRALE.]

XXI

Bruxelles, 2 septembre 1919

LETTRE DU GÉNÉRAL MORAINÉ
 TRANSMETTANT LA DÉPÊCHE PRÉCÉDENTE

4^e DIVISION D'ARMÉE
 COMMANDEMENT DE L'ARTILLERIE

ANNEXES :

N^oRéponse au n^o du 19.....*Bruxelles, le 2 septembre 1919.*

MESSEIGNEURS,

Je suis heureux et fier de Vous transmettre le bel hommage de reconnaissance que Monsieur le Ministre de la Guerre Vous présente en Vous accordant votre mise en congé sans solde.

Je me permets, Messieurs, de m'associer de tout cœur à cette expression de haute gratitude que la Belgique et son armée ont contractée à votre égard et je Vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments d'inaltérable et respectueux dévouement.

J'éprouverai un grand bonheur, Vous n'en doutez pas, à Vous revoir bientôt.

Le commandant de l'A/D. A., Général major,

C. MORAINÉ.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE	V
Avant-propos (29 août 1914-23 novembre 1916).....	I
L'offre de l'empereur Charles (22 novembre 1916-20 février 1917).....	35
L'agrément de la France et de l'Angleterre (6 mars-18 avril 1917).....	69
Le veto du baron Sonnino et la réponse de l'Entente (19-22 avril).....	121
L'invite italienne à Berne et la volonté autrichienne déclarée d'une paix séparée (25 avril-12 mai).....	157
La demande d'explications de l'Entente à l'Italie et le silence de Rome (18 mai-23 juin).....	189
Les desseins flottants du comte Czeinin et les trois notes anglo-françaises du comte Armand (4 juillet-27 août)..	243
La dernière offre de l'Autriche et le refus définitif de M. Ribot (2-12 octobre).....	301
L'ignorance de M. Clemenceau (16 novembre 1917-4 avril 1918).....	309
La victoire (27 mai-11 novembre 1918).....	367
CONCLUSION.....	379
<i>Appendice</i> (25 janvier 1917-2 septembre 1919).....	409
Trois <i>fac-similés</i> hors texte.	

A LA MÊME LIBRAIRIE

COLLECTION DE LA GRANDE GUERRE

- Le Plessis-de-Roye, par Henry BORDEAUX, de l'Académie française.
- Sur le Rhin, par Henry BORDEAUX, de l'Académie française.
- Le Chevalier de l'air. Vie héroïque de Guynemer*, par Henry BORDEAUX.
- La Chanson de Vaux-Douaumont*, par H. BORDEAUX : Les Derniers Jours du fort de Vaux. II. Les Captifs délivrés (Douaumont-Vaux).
- Le Creuset, par Georges DE LA TOUR DU PIN.
- L'Escadrille des Éperviers, par Ch. DELACOMMUNE.
- Totoche. *Journal d'un chien à bord d'un tank*, par Ch.-M. CHENU.
- D'Alsace à la Cerna, par Jean SAISON (*Acad.*).
- Ma Pièce. *Avec une batterie de 75. Souvenirs d'un canonnier*, par Paul LINTIER (*Acad.*).
- Le Tube 1233. Souvenirs d'un chef de pièce (1915-1916), par Paul LINTIER.
- Lettres d'un officier de chasseurs alpins, par le cap. F. BELMONT. Préf. d'H. BORDEAUX (*Acad.*).
- Crapouillots. *Feuillets d'un carnet de guerre*, par Paul DUVAL-ARNOULD.
- Aux mains de l'Allemagne. *Journal d'un grand blessé*, par Ch. HENNEBOIS (*Acad.*).
- Étapes et Combats. *Souvenirs d'un cavalier devenu fantassin*, par Christian MALLET (*Acad.*).
- D'Oran à Arras. *Impressions de guerre d'un officier d'Afrique*, par Henry D'ESTRE (*Acad.*).
- Un Groupe de 75, par le docteur Gaston TOP.
- L'Humaniste à la guerre, par Paul CAZIN.
- En Campagne. *Impressions d'un officier de légère*, par M. DUPONT (*Acad.*).
- L'Attente, par M. DUPONT.
- ***. Un Soldat de France. Préface de M. Emile BOUTROUX (*Acad.*).
- Impressions de guerre de prêtre soldats, recueillies par Léonce D GRANDMAISON. 1^{re} série et 2^e série.
- Trois mois au 1^{er} corps de cavalerie par E. LETARD.
- La Belgique héroïque et vaillante. Récits de combattants*, recueilli par le baron C. BUFFIN (*Acad.*).
- Ce qu'a vu un officier de chasseurs pied, par H. LIBERMANN.
- Les Vagabonds de la gloire, par René MILAN. 1^{re} série. *Campagne d'un croiseur. (Acad.)*. 2^e série. *Trois étapes*. 3^e série. *Matelots aériens*.
- Le Sacrifice (1914-1916), par Henri MASSIS (*Acad.*).
- Mon Régiment dans la fournaise de Verdun et dans la bataille de la Somme, par Paul DUBRULLE. Préface d'H. BORDEAUX.
- Mon Journal de campagne. *De Liège à l'Yser*, par R. DE WILDE.
- La Victoire des Alliés en Orient, par PHOTIADÈS.
- L'Aveu. *La Bataille de Verdun. L'opinion allemande*, par Louis MADELIN.
- La Victoire de la Marne, par Louis MADELIN.
- La Mêlée des Flandres. *L'Yser à Ypres*, par Louis MADELIN.
- L'Expansion française. *De la Syrie au Rhin*. Conférences faites au Foyer, par Louis MADELIN.
- La Bataille de France, par Louis MADELIN.
- Charles et Étienne de Fontenay.